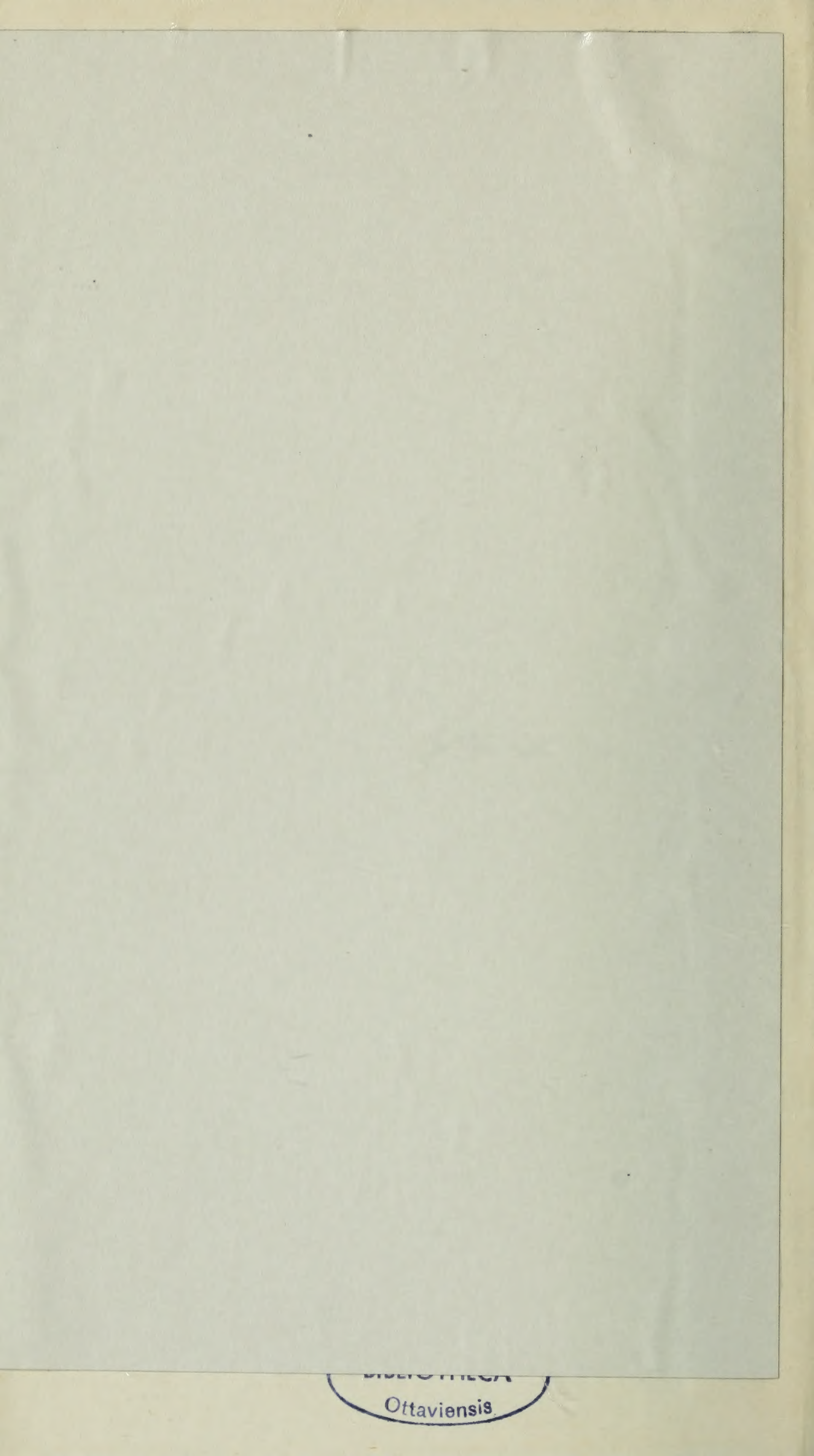




ŒUVRES
COMPLÈTES
DE VOLTAIRE.

TOME LXXXIX.

IMPRIMERIE DE JULES DIDOT AINE,
Rue du Pont-de-Lodi, n° 6.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE

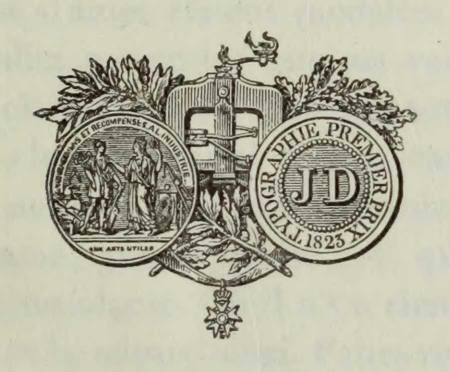
AVEC

DES REMARQUES ET DES NOTES

HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES, ET LITTÉRAIRES.

CORRESPONDANCE.

TOME XXII.



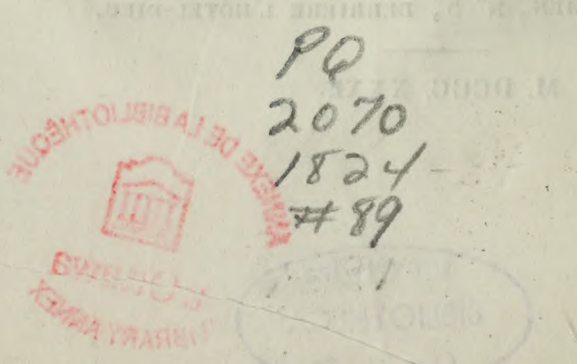
PARIS

BAUDOUIN FRÈRES.

MARIUS AMYOT, LIBRAIRE,

RUE SAINT-JULIEN, N° 5, DERRIÈRE L'HÔTEL-DIEU.

M. DCCC. XXXI.



CORRESPONDANCE.

LETTRE ĀCCI.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Le 3 avril 1769.

Chacun a son diable, madame, dans cet enfer de la vie. Le mien m'a affublé de onze accès de fièvre, et me voilà; mais ce n'est pas pour long-temps. En vérité, c'est dommage que la nature m'ayant fait, ce me semble, pour vivre avec vous, me fasse mourir si loin de vous. Quand je dis que nos espéces d'ames étaient modelées l'une pour l'autre, n'allez pas croire que ma vanité radote. Le fait est clair. Vous me dites par votre dernière lettre que « les choses qui ne peuvent nous être « connues ne nous sont pas nécessaires. » Grand mot, madame, grande vérité, et, qui plus est, vérité très consolante. Où il n'y a rien le roi perd ses droits, et la nature aussi. Faites-vous lire, s'il vous plaît, l'article *Nécessaire* dans un certain livre alphabétique, vous y verrez votre pensée.

C'est un dialogue entre Sélim et Osmin, deux braves musulmans; et Osmin conclut que la nature n'ayant pas favorisé le genre humain, en tout

temps et en tout lieu, du divin Alcoran, l'Alcoran n'est pas nécessaire à l'homme.

Au reste, je sens très bien que le siècle de Louis XIV est si prodigieusement supérieur au siècle présent, que les athées de ce temps-ci ne valent pas ceux du temps passé. Il n'y en a aucun qui approche de Spinosa.

Ce Spinosa admettait, avec toute l'antiquité, une intelligence universelle; et il faut bien qu'il y en ait une, puisque nous avons de l'intelligence. Nos athées modernes substituent à cela je ne sais quelle nature incompréhensible, et je ne sais quels calculs impossibles. C'est un galimatias qui fait pitié. J'aime mieux lire un conte de La Fontaine, quoique, par parenthèse, ses *Contes* soient autant au-dessous de l'Arioste que l'écolier est au-dessous du maître. Cependant ces philosophes ont tous quelque chose d'excellent. Leur horreur pour le fanatisme et leur amour de la tolérance m'attache à eux. Ces deux points doivent leur concilier l'amitié de tous les honnêtes gens.

Je passe des athées à Sémiramis. Que voulez-vous, s'il vous plaît, que je fasse? Je ne saurais, en vérité, prendre le parti de Moustapha contre elle. Son fils l'aime, son peuple l'aime, sa cour l'idolâtre; elle m'envoie le portrait de son beau visage, entouré de vingt gros diamants, avec la plus belle pelisse du Nord, et un code de lois aussi

admirable que notre jurisprudence française est impertinente. On parle français à Moscou et en Ukraine. Ce n'est ni le parlement de Paris ni la Sorbonne qui a établi des chaires de professeurs en notre langue dans ces pays autrefois si barbares. Peut-être y ai-je un peu contribué. Permettez-moi d'avoir quelque condescendance pour un empire de deux mille lieues d'étendue, où je suis aimé, tandis que je ne suis pas excessivement bien traité dans la petite partie occidentale de l'Europe où le hasard m'a fait naître.

Je vous avoue que j'aimerais mieux avoir l'honneur de souper avec vous que de rester au milieu des neiges dans la belle et épouvantable chaîne des Alpes, ou de courir de roi en impératrice. Soyez très sûre, madame, que vos lettres ont fait de mon envie extrême de vous revoir une passion. Comptez que mon ame court après la vôtre.

Je serais peut-être un peu décontenancé devant madame la duchesse de Choiseul. Quand le vieux chevalier Destouches-Canon, père putatif de d'Alembert, voyait une jolie femme, bien aimable, il lui disait: « Passez, passez vite, madame; vous « n'êtes pas de ma sorte. » Je suis devenu un peu grossier dans ma retraite champêtre.

Que m'importe que la nature,
En dessinant ses traits chéris,
Pour modèle ait pris la figure

De la Vénus de Médicis?
Je suis berger, mais non Pâris.
Un vieux berger n'est pas un homme.
Je pourrais lui donner la pomme
Sans que mon cœur en fût épris,
Et sans que la maligne engeance
Des déesses de son pays
Reprochât à mes sens surpris
D'être séduits par l'apparence.
Je sais que son esprit orné
A toute la délicatesse
Que l'on vanta dans Sévigné,
Avec beaucoup plus de justesse;
Qu'elle aime fort la vérité,
Mais ne la dit qu'avec finesse.
Ma grossière rusticité
Et mon impudence suissesse
Auraient grand'peine à se prêter
A tant de grace et de souplesse.
Il faut que, pour bien s'ajuster,
Les gens soient d'une même espèce.

Vous, dont l'esprit et les bons mots,
L'imagination féconde,
La repartie et l'à-propos
Font toujours le charme du monde;
Vous, ma brillante du Deffand,
Conversez dans votre retraite,
Vivez avec la grand'maman :
C'est pour vous que les dieux l'ont faite.
Si j'allais très imprudemment
Troubler vos séances secrètes,
Que diriez-vous d'un chat-huant
Introduit entre deux fauvettes?

Cependant je veux savoir qui soupe entre ma-

dame de Choiseul et vous; qui en est digne, qui soutient encore l'honneur du siècle. Que voulez-vous que je vous dise? Hélas! toutes nos petites consolations ne sont encore que des emplâtres sur la blessure de la vie. Mais, dans votre malheur, vous avez du moins le meilleur des remèdes; et, puisque vous existez, qu'y a-t-il de mieux que de consumer quelques moments de cette existence douloureuse et passagère avec des amis qui sont au-dessus du commun des hommes? Vous m'avez donné une grande satisfaction en m'apprenant que le président a repris son ame.

Hélas! qu'a-t-il pu ressaisir
De cette ame qui sut vous plaire?
Quelque faible ressouvenir,
Et quelque image bien légère,
Qui ne revient que pour s'enfuir!
A-t-il du moins quelque desir,
Même encor sans le satisfaire?
A-t-il quelque ombre de plaisir?
Voilà notre importante affaire.
Qu'on a peu de temps pour jouir!
Et la jouissance est un songe.
Du néant tout semble sortir,
Dans le néant tout se replonge.
Plus d'un bel esprit nous l'a dit.
Un autre Hénault et Deshoulière,
Chapelle et Chaulieu, l'ont écrit;
L'antiquité, leur devancière,
Mille fois nous en avertit;
La Sorbonne dit le contraire:
A ces messieurs rien n'est voilé;

Et quaud la Sorbonne a parlé,
Les beaux esprits doivent se taire.

Dites, je vous en conjure, au délabré président, combien je m'intéresse à son ame aimable. La mienne prend la liberté d'embrasser la vôtre. Adieu, madame; vivons comme nous pourrons.

LETTRE ACCII.

A M. DE SAINT-LAMBERT.

4 avril.

De la coquetterie! non, pardieu! mon cher confrère ou mon cher successeur; ma franchise suissesse n'a ni rouge ni mouches.

Quand je vous dis que votre ouvrage est le meilleur qu'on ait fait depuis cinquante ans, je vous dis vrai. Quelques personnes vous reprochent un peu trop de *flots d'azur,* quelques répétitions, quelques longueurs, et souhaiteraient, dans les premiers chants, des épisodes plus frappants.

Je ne peux ici entrer dans aucun détail, parceque votre ouvrage court tout Genève, et qu'on ne le rend point; mais soyez très certain que c'est le seul de notre siècle qui passera à la postérité, parceque le fond en est utile, parceque tout y est vrai, parcequ'il brille presque par-tout d'une poésie charmante, parcequ'il y a une imagination

toujours renaissante dans l'expression. Je déteste le fatras et le petit, et tout ce que je vois ailleurs est petit et fatras.

Qui diable vous a donné la *Canonisation de saint Cucufin?* Il faut que ce soit quelque capucin. On pourra bientôt me canoniser aussi, car, depuis un mois, je ne vis que de jaunes d'œufs comme saint Cucufin. J'ai eu douze accès de fièvre; j'ai reçu bravement le viatique, en dépit de l'envie. J'ai déclaré expressément que je mourais dans la religion du roi très chrétien et de la France ma patrie, *as it is establish'd by act of parliament.* Cela est fier et honnête[1].

[1] M. de Voltaire étant malade, dans le temps de Pâques, fit avertir le curé de Fernei de lui apporter le viatique. Le curé répondit qu'il ne le pouvait qu'après que M. de Voltaire aurait rétracté les *mauvais* ouvrages qu'il avait faits.

M. de Voltaire impatienté lui écrivit cette lettre :

AU CURÉ DE FERNEI.

Le jour des Rameaux.

« Il n'y a que d'infames calomniateurs qui aient pu, monsieur, « vous dire les choses dont vous parlez. Je puis vous assurer qu'il « n'y a pas un mot de vrai, et que rien ne doit s'opposer aux usa- « ges reçus. Vous êtes instruit, sans doute, des réglements faits par « les parlements, et je ne doute pas que vous ne vous conformiez « aux lois du royaume; vous êtes d'ailleurs bien persuadé de mon « amitié.

VOLTAIRE. »

Et le 31 mars il fit la déclaration suivante, et communia :

DÉCLARATION PAR-DEVANT NOTAIRE, ET PROCÈS-VERBAL.

31 mars.

« Au château de Fernei, le 31 mars 1769, par-devant le notaire

Ma maladie m'a empêché d'écrire à M. Grimm, mais je ne l'en aime pas moins, lui et ma philosophe madame d'Épinai.

« Raffoz, et en présence des témoins ci-après nommés, est com« paru messire François-Marie de Voltaire, gentilhomme ordinaire « de la chambre du roi, l'un des quarante de l'Académie française, « seigneur de Fernei, etc., demeurant en son château, lequel a dé« claré que le nommé Nonnotte, ci-devant soi-disant jésuite, et le « nommé Guyon, soi-disant abbé, ayant fait contre lui des libelles « aussi insipides que calomnieux, dans lesquels ils accusent ledit « messire de Voltaire d'avoir manqué de respect à la religion catho« lique, il doit à la vérité, à son honneur, et à sa piété, de déclarer « que jamais il n'a cessé de respecter et de pratiquer la religion ca« tholique professée dans le royaume ; qu'il pardonne à ses calom« niateurs ; que si jamais il lui était *échappé quelque indiscrétion* pré« judiciable à la religion de l'état, *il en demanderait pardon à Dieu « et à l'état;* et qu'il a vécu et veut mourir dans l'observance de « toutes les lois du royaume, et dans la religion catholique étroite« ment unie à ces lois.

« Fait et prononcé audit château, lesdits jour, mois, et an que « dessus, en présence de R. P. sieur Antoine Adam, prêtre, ci-de« vant soi-disant jésuite, de, etc., etc., témoins requis et soussignés « avec ledit M. de Voltaire, et moidit notaire. »

AUTRE DÉCLARATION.

1er avril.

« Au même château de Fernei, à neuf heures du matin, le 1er « avril 1769, par-devant ledit notaire, et en présence des témoins « ci-après nommés, est comparu messire François-Marie Arouet de « Voltaire, gentilhomme ordinaire, etc., lequel, immédiatement « après avoir reçu, dans son lit où il est détenu malade, la sainte « communion de monsieur le curé de Fernei, a prononcé ces pro« pres paroles :

Ayant mon Dieu dans ma bouche, je déclare que je pardonne sin-

Je vous ai la plus sensible et la plus tendre obligation de vouloir bien engager M. le prince de Beauvau à daigner solliciter de toutes ses forces en faveur des Sirven. Votre cœur aurait été bien ému, si vous aviez vu cette déplorable famille, père, mère, filles, enfants : la mère rendant les derniers soupirs en me venant voir, les filles dans les convulsions du désespoir, le père en cheveux blancs, baigné de larmes. Et qui a-t-on persécuté ainsi? La plus pure innocence et la probité la plus respectable. La destinée m'a envoyé cette famille; il y a six ans que je travaille pour elle. Enfin la lumière est parvenue dans les têtes de quelques jeunes conseillers de Toulouse, qui ont juré de faire amende honorable. Cuistres fanatiques de Paris, misérables convulsionnaires, singes changés en tigres, assassins du chevalier de La Barre, apprenez que la philosophie est bonne à quelque chose!

Je vous conjure, mon cher successeur, de presser la bonne volonté de M. le prince de Beauvau.

cèrement à ceux qui ont écrit au roi des calomnies contre moi, et qui n'ont pas réussi dans leurs mauvais desseins.

« De laquelle déclaration ledit messire de Voltaire a requis acte, « que je lui ai octroyé en présence de révérend sieur Pierre Gros, « curé de Fernei, d'Antoine Adam, prêtre, ci-devant soi-disant jé- « suite, de, etc., etc., témoins soussignés avec ledit M. de Voltaire, « et moidit notaire, audit château de Fernei, lesdits heure, jour, « mois, et an. »

Voici le moment d'agir. Sirven, condamné à mort, est actuellement devant ses juges, ses filles sont auprès de moi; je les ferai partir, si ses juges veulent les interroger. Je me recommande à vos bontés et à celles de M. le prince de Beauvau.

Je vous embrasse de tout mon cœur, sans cérémonie; mais c'est avec la plus profonde estime et la plus sincère amitié.

LETTRE ĀCCIII.

A M. DUPONT,

AVOCAT.

A Fernei, 4 avril.

Mon cher ami, je ne saurais mieux faire que de vous envoyer la copie de la lettre que j'écris à M. Jean Maire; elle vous mettra au fait de tout. Vous me parlerez en ami et en homme vertueux, tel que vous êtes.

J'ai eu douze accès de fièvre; j'ai passé par toutes les cérémonies qu'un officier de la chambre du roi, un membre de l'Académie française, et un seigneur de paroisse, doivent faire. Je n'ai que peu de temps à vivre; je ne dois rien faire que ma famille puisse reprocher à ma mémoire. Je serai bien fâché de mourir sans vous avoir embrassé.

VOLTAIRE.

LETTRE ĀCCIV.

A M. SAURIN.

A Fernei, 5 avril.

Je vous remercie très sincèrement, mon cher confrère, de votre *Spartacus*; il était bon, et il est devenu meilleur. Les oreilles d'âne de Martin Fréron doivent lui alonger d'un demi-pied.

Je ne vous dirai pas fadement que cette piéce fasse fondre en larmes; mais je vous dirai qu'elle intéresse quiconque pense, et qu'à chaque page le lecteur est obligé de dire : Voilà un esprit supérieur. J'aime mieux cent vers de cette piéce que tout ce qu'on a fait depuis Jean Racine. Tout ce que j'ai vu depuis soixante ans est boursouflé, ou plat, ou romanesque. Je ne vois point dans votre piéce ce charlatanisme de théâtre qui en impose aux sots, et qui fait crier miracle au parterre welche :

« Neque, te ut miretur turba, labores. »
Hor., lib. I, sat. x, v. 74.

Le rôle de Spartacus me paraît, en général, supérieur au Sertorius de Corneille.

Vous m'avez piqué : j'ai relu l'*Esprit des Lois*; je suis toujours de l'avis de madame du Deffand.

J'aime mieux l'instruction donnée par l'impé-

ratrice de Russie pour la rédaction de son code; cela est net, précis, il n'y a point de contradictions ni de fausses citations. Si Montesquieu n'avait pas aiguisé son livre d'épigrammes contre le pouvoir despotique, les prêtres, et les financiers, il était perdu; mais les épigrammes ne conviennent guère à un objet aussi sérieux. Toutefois je loue beaucoup son livre, parcequ'il faut louer la liberté de penser. Cette liberté est un service rendu au genre humain.

J'ai été sur le point de mourir il y a quelques jours. J'ai rempli, à mon dixième accès de fièvre, tous les devoirs d'un officier de la chambre du roi très chrétien, et d'un citoyen qui doit mourir dans la religion de sa patrie. J'ai pris acte formel de ces deux points par-devant notaire, et j'enverrai l'acte à notre cher secrétaire, pour le déposer dans les archives de l'Académie, afin que la prêtraille ne s'avise pas, après ma mort, de manquer de respect au corps dont j'ai l'honneur d'être. Je vous prie d'en raisonner avec M. d'Alembert. Vous savez que pour avoir une place en Angleterre, quelle qu'elle puisse être, fût-ce celle de roi, il faut être de la religion du pays, *telle qu'elle est établie par acte du parlement*. Que tout le monde pense ainsi, et tout ira bien; et, à fin de compte, il n'y aura plus de sots que parmi la canaille, qui ne doit jamais être comptée.

Je vous embrasse très philosophiquement et très tendrement.

LETTRE ACCV.

A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

A Fernei, 8 avril.

Voici le temps où les Picards vont jouir d'une douce tranquillité dans leurs terres. Je souhaite un bon voyage à la dame et au seigneur d'Hornoi, beaucoup de santé, de plaisirs, et de comédies.

Vous savez que celle de l'élection du vicaire de saint Pierre est presque finie à Rome. Mais ce que vous ne savez pas, c'est que j'ai presque autant de part que le Saint-Esprit à l'élection de Stopani*. Le colonel du régiment de Deux-Ponts, et madame sa femme, avaient absolument voulu me voir. Madame Cramer les amena chez moi il y a environ deux mois; elle força les barrières de ma solitude. Après dîner, pour nous amuser, nous jouâmes le pape aux trois dés; je tirai pour Stopani, et j'eus rafle.

Comme je jouais avec des hérétiques, il était bien juste que je gagnasse.

* Ce fut Ganganelli qui fut élu, et personne n'y songeait.

Quand, d'un saint zèle possédés,
On nous vit jouer aux trois dés
De Simon le bel héritage,
On rafla pour Cavalchini,
Pour Corsini, pour Negroni :
Stopani m'échut en partage,
Et mon dé se trouva béni.
Stopani du monde est le maître,
Mais il n'en jouira pas long-temps;
Il a soixante et quatorze ans :
C'est mourir pape, et non pas l'être.
J'aime les clefs du paradis;
Mais c'est peu de chose à notre âge.
Un vieux pape est, à mon avis,
Fort au-dessous d'un jeune page.

Dans la vieillesse on tolère la vie, et dans la jeunesse on en abuse. Ainsi tout est vanité, à commencer par le pape, et à finir par moi.

J'ai eu douze accès de fièvre, je n'ai vu de médecin qu'une seule fois; j'ai envoyé cherché le saint viatique, et je suis guéri. Je fais des papes et des miracles.

J'enverrai à Hornoi tout ce qui pourra amuser mes chers Picards. Madame Denis doit avoir recommandé une petite affaire à M. d'Hornoi, que j'embrasse tendrement, ainsi que son oncle le turc.

LETTRE ĀCCVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 avril.

Mon cher ange, je n'ai point entendu parler des remarques de l'aréopage, je les attendrai très patiemment. L'état où je suis ne me permettrait guère actuellement de m'occuper d'un travail qui demande qu'on ait tout son esprit à soi.

J'ai toujours un peu de fièvre depuis six semaines, et j'en ai essuyé dix accès assez violents. On en rira tant qu'on voudra; mais j'ai été obligé de faire au dixième accès ce qu'on fait dans un diocèse ultramontain. Quand cette cérémonie passera de mode, je ne serai pas assurément un des derniers à me déclarer contre elle; mais je ne vois pas qu'il faille se faire regarder comme un monstre par les barbares au milieu desquels je suis, pour un mince déjeuner : c'est d'ailleurs un devoir de citoyen; le mépris marqué de ce devoir aurait entraîné des suites désagréables pour ma famille. Vous savez ce qui est arrivé à Boindin, pour n'avoir pas voulu faire comme les autres. Il faut être poli, et ne point refuser un dîner où l'on est prié, parceque la chère est mauvaise.

On m'assure que Stopani est pape. Il me doit

assurément sa protection, car il y a deux mois que nous jouâmes aux trois dés la place vacante du Saint-Siége. Je tirai pour Stopani, et j'amenai rafle.

Vous avez eu la bonté de m'envoyer une lettre de M. Bachelier. Comme je ne sais point sa demeure, voulez-vous bien me permettre de vous adresser ma réponse?

Je me flatte que madame d'Argental est en bonne santé. Conservez la vôtre, mon cher ange; jouissez d'une vie agréable : quand je finirai la mienne, ce sera en vous aimant.

LETTRE ĀCCVII.

A M. SEDAINE.

Au château de Ferney, 11 avril.

Je vous ai plus d'obligations que vous ne croyez, monsieur. J'étais très malade lorsque j'ai reçu les deux pièces [1] que vous avez bien voulu m'envoyer; elles m'ont fait oublier tous mes maux. Je ne connais personne qui entende le théâtre mieux que vous, et qui fasse parler ses acteurs avec plus de naturel. C'est un grand art que celui de rendre les hommes heureux pendant deux heures; car, n'en

[1]* *La Gageure imprévue*, et *le Philosophe sans le savoir*, comédies restées au théâtre. (L. D. B.)

déplaise à messieurs de Port-Royal, c'est être heureux que d'avoir du plaisir : vous devez aussi en avoir beaucoup en fesant de si jolies choses. Je suis bien fâché de n'applaudir que de si loin à vos succès.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime que vous méritez, monsieur, votre, etc.

LETTRE ĀCCVIII.

A M. DE CHABANON.

13 avril.

J'apprends que le père d'*Eudoxie* donne à sa fille un beau trousseau dans une seconde édition : heureusement le libraire de Genève n'a point encore commencé la sienne; ainsi, mon cher ami, j'attendrai que vous m'ayez envoyé la nouvelle *Eudoxie* pour la faire mettre dans ce recueil. Plus vous aurez mis de beautés de détail dans votre ouvrage, plus il sera touchant : ce n'est que par ces détails qu'on va au cœur; ce n'est que par eux que Jean Racine fait verser des larmes. Les situations, les sentences, ne sont presque rien : il y en a par-tout; mais les beaux morceaux qu'on retient malgré soi, et qui vont remuer le fond de l'ame, font seuls passer leur homme à la postérité.

Je suis très en peine de votre ami M. de La Borde.

Il m'avait écrit, il y a deux mois, pour une affaire importante, et, depuis ce temps, je n'ai eu aucune nouvelle de lui, quoique je lui aie écrit trois lettres consécutives. Je lui avais envoyé un paquet pour madame Denis : point de nouvelles de mon paquet. Aurait-il abandonné *Pandore*, ses affaires, ses amis, pour une femme dans laquelle il est enterré jusqu'au cou? Il faut sans doute aimer sa maîtresse; mais il ne faut pas abandonner tout le monde : vous avez pourtant la mine d'en faire autant que lui.

LETTRE ĀCCIX.

A M. CRAMER L'AINÉ,

A GENÈVE [1].

14 avril.

Je suis dans l'état le plus triste, j'ai la fiévre toutes les nuits; M. Rieu [2] m'amena hier un étranger à dîner, je ne pus me mettre à table. Je voudrais être en état de recevoir MM. les comtes de Schomberg et de Goerts comme je le dois. Mais

1 * Cette lettre est imprimée ici pour la première fois. (L. D. B.)

2 * Il a déja été question de ce littérateur, qui était officier du roi à la Guadeloupe. Voltaire parle de lui dans la *Défense de mon oncle*, chap. XVIII; il lui légua tous ses livres anglais. Rieu avait une maison de campagne à Bourdigni (à une lieue et demie de Genève). (L. D. B.)

s'ils ont la curiosité de voir un mourant, ce mourant tâchera de leur faire les honneurs de son tombeau autant qu'il lui sera possible.

Je prie monsieur Cramer d'avoir la bonté de leur présenter mon respect, je lui serai très obligé.

VOLTAIRE.

LETTRE ĀCCX.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Fernei, 15 avril.

Après douze accès de fièvre dont je me suis tiré tout seul, je remplis, en revenant pour quelque temps à la vie, un des devoirs les plus chers à mon cœur, en vous renouvelant, monseigneur, un attachement qui ne peut finir qu'avec moi.

Je dois d'abord vous dire, comme au chef de l'Académie, que j'ai fait à l'égard de la religion tout ce que la bienséance exige d'un homme qui est d'un corps à qui le mépris de ces bienséances pourrait attirer une partie des reproches que l'on eût faits à ma mémoire. J'ai déclaré même que je voulais mourir dans la religion professée par le roi, et reçue dans l'état. Je crois avoir prévenu par-là toutes les interprétations malignes qu'on pourrait faire de cette action de citoyen, et je me flatte que vous m'approuvez. Je suis d'ailleurs dans

un diocèse ultramontain, gouverné par un évêque fanatique, qui est un très méchant homme, et dont il fallait désarmer la superstition et la malice.

Si on vous parlait de cette aventure, par hasard, j'espère que vous me rendrez la justice que j'attends de la bonté de votre cœur. Si vous savez railler ceux qui vous sont attachés, vous savez encore plus leur rendre de bons offices, et je compte plus sur votre protection que sur vos plaisanteries, dans une occasion qui, après tout, ne laisse pas d'avoir quelque chose de sérieux.

Une chose non moins sérieuse pour moi est la dernière lettre dont vous m'avez honoré. Vous m'y disiez que vous aviez daigné commencer un petit écrit dans lequel vous aviez la bonté de m'avertir des méprises où je pouvais être tombé sur quelques anecdotes du siècle de Louis XIV. Si vous aviez persisté dans cette bonne volonté, j'en aurais profité pour les nouvelles éditions qui se font à Genève, à Leipsick, et dans Avignon.

Il y a à la vérité dans cette histoire quelques anecdotes bien étonnantes; celle de l'homme au masque de fer, dont vous connaissez toute la vérité; celle du traité secret de Louis XIV avec Léopold, ou plutôt avec le prince Lobkovitz, pour ravir la Flandre à son beau-frère, encore enfant, traité singulier qui existe dans le dépôt des affaires

étrangères, et dont j'ai eu la copie; la révélation de la confession de Philippe V, faite au duc d'Orléans régent par le jésuite d'Aubenton, friponnerie plus ordinaire qu'on ne croit, et dont M. le comte de Fuentes et M. le duc de Villa Hermosa ont la preuve en main; la conduite et la condamnation de ce pauvre fou de Lalli, d'après deux journaux très exacts: enfin je n'ai écrit que les choses dont j'ai eu la preuve, ou dont j'ai été témoin moi-même. Je ne crois pas que jamais aucun historien ait fait l'histoire de son temps avec plus de vérité, et en même temps, avec plus de circonspection; mais, de toutes les vérités que j'ai dites, les plus intéressantes pour moi sont celles qui célèbrent votre gloire. Si je me suis trompé dans quelques occasions, j'ai droit de m'adresser à vous pour être remis sur la voie. Vous savez que Polybe fut instruit plus d'une fois par Scipion.

Il y aura incessamment une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV, in*-4°. M. le comte de Saint-Florentin m'a mandé qu'il n'y aurait aucun inconvénient à la présenter au roi, mais je ne ferai rien sans votre approbation. Vous savez que je suis sans aucun empressement sur ces bagatelles. Je sais, il y a long-temps, avec quelle indifférence elles sont reçues, et qu'on ne doit guère attendre de compliments que de la postérité; mais daignez songer que j'ai travaillé pour elle et pour vous. Je touche

à cette postérité, et vos bontés me rendent le temps présent supportable.

Agréez, monseigneur, mon très tendre respect.

LETTRE ĀCCXI.

A M. DE LA HARPE.

17 avril.

« Nostra spes altera scenæ. »

Je suis très fâché que vous enterriez votre génie dans une traduction de Suétone, auteur, à mon gré, assez aride, et anecdotier très suspect. J'espère que vous ne direz pas dans vos remarques que vous renoncez à faire des vers, ainsi que l'a dit notre ami La Bletterie. Il est plaisant que La Bletterie s'imagine avoir fait des vers.

Voici un petit paquet pour votre *Mercure*. S'il me tombe quelque rogaton sous la main, je vous en ferai part; mais j'aimerais bien mieux que *le Mercure* eût à parler d'une nouvelle tragédie de votre façon : nous avons besoin de beaux vers, beaucoup plus que de Suétone.

J'ai eu douze accès de fiévre. J'ai été sur le point de mourir, et je disais : Le théâtre français est mort de son côté, si M. de La Harpe n'y met la main. Il a fallu passer par les cérémonies ordinaires. Vous savez que je ne les crains pas, quoique

je ne les aime point du tout; mais il faut remplir ses devoirs de citoyen : ceux de l'amitié me sont bien plus chers.

LETTRE ĀCCXII.

A M. LE CLERC *.

Avril.

Je suis aussi sensible, monsieur, à votre prose qu'à vos vers; ils m'ont plu quoiqu'ils me flattent trop; mais, entre nous, le plus galant homme est toujours un peu faquin dans le cœur.

Il y a long-temps, monsieur, que je vous dois autant de félicitations que de remerciements sur les différents ouvrages que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je les regarde comme le dépôt de ce que la physique, la morale, et la politique, ont de bon, d'essentiel, et de grand. Je n'ai pas été en état de vous payer mes dettes. Il y a près de deux mois que je suis malade; j'irai bientôt trouver votre bon empereur Yu, et je me renommerai de vous en lui fesant ma cour. Je n'oublierai pas non plus de me mettre aux pieds de l'empereur Yong-

* Auteur de l'*Histoire naturelle de l'homme considéré dans l'état de maladie*, 2 vol. in-8°, publiés en 1767. Il venait de faire paraître le prospectus d'un ouvrage intitulé *Yu-le-Grand et Confucius*, histoire chinoise.

Tching, qui a chassé si poliment les jésuites. En attendant, conservez-moi une amitié qui réponde à celle que vous m'avez inspirée. Vous réunissez, monsieur, les talents utiles et agréables, vous possédez une grande connaissance des hommes; puissiez-vous donc, après avoir simplifié la médecine du corps et de l'esprit avec tant de succès, simplifier encore une autre chose dans laquelle on a mis tant d'ingrédients qu'on en a fait un poison! Cette tâche est digne de l'interprète de la nature et de l'apôtre de l'humanité.

Si jamais vous repassez par nos déserts, je me flatte que vous préférerez mon ermitage aux cabarets de Genève; vous y trouverez un homme qui vous est dévoué; ainsi point de cérémonies, s'il vous plaît, entre deux philosophes faits pour être amis.

LETTRE ĀCCXIII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Fernei, 24 avril.

Eh bien! madame, je suis plus honnête que vous; vous ne voulez pas me dire avec qui vous soupez, et moi je vous avoue avec qui je déjeune. Vous voilà bien ébaubis, messieurs les Parisiens! la bonne compagnie, chez vous, ne déjeune pas,

parcequ'elle a trop soupé; mais moi je suis dans un pays où les médecins sont italiens, et où ils veulent absolument qu'on mange un croûton à certains jours. Il faut même que les apothicaires donnent des certificats en faveur des estomacs qu'on soupçonne d'être malades. Le médecin du canton que j'habite est un ignorant de très mauvaise humeur, qui s'est imaginé que je fesais très peu de cas de ses ordonnances.

Vous ignorez peut-être, madame, qu'il écrivit contre moi au roi l'année passée, et qu'il m'accusa de vouloir mourir comme Molière, en me moquant de la médecine; cela même amusa fort le Conseil. Vous ne savez pas sans doute qu'un soi-disant ci-devant jésuite franc-comtois, nommé Nonnotte, qui est encore plus mauvais médecin, me déféra, il y a quelques mois, à Rezzonico, premier médecin de Rome, tandis que l'autre me poursuivait auprès du roi, et que Rezzonico envoya à l'ex-jésuite, nommé Nonnotte, résidant à Besançon, un bref dans lequel je suis déclaré atteint et convaincu de plus d'une maladie incurable. Il est vrai que ce bref n'est pas tout-à-fait aussi violent que celui dont on a affublé le duc de Parme; mais enfin j'y suis menacé de mort subite.

Vous savez que je n'ai pas deux cent mille hommes à mon service, et que je suis quelquefois un peu goguenard. J'ai donc pris le parti de rire de

la médecine avec le plus profond respect, et de déjeuner, comme les autres, avec des attestations d'apothicaires.

Sérieusement parlant, il y a eu, à cette occasion, des friponneries de la Faculté si singulières, que je ne peux vous les mander, pour ne pas perdre de pauvres diables qui, sans m'en rien dire, se sont saintement parjurés pour me rendre service*. Je suis un vieux malade dans une position très délicate, et il n'y a point de lavement et de pilules que je ne prenne tous les mois, pour que la Faculté me laisse vivre et mourir en paix.

N'avez-vous jamais entendu parler d'un nommé Lebret, trésorier de la marine, que j'ai fort connu, et qui, en voyageant, se fesait donner l'extrême-onction dans tous les cabarets? j'en ferai autant quand on voudra.

Oui, j'ai déclaré que je déjeunais à la manière de mon pays: mais, si vous étiez Turc, m'a-t-on dit, vous déjeuneriez donc à la façon des Turcs? Oui, messieurs.

De quoi s'avise mon gendre d'envoyer ces quatre *Homélies?* elles ne sont faites que pour un certain ordre de gens. Il faut, comme disent les Italiens, donner *cibo per tutti*.

Vous saurez, madame, qu'il y a une trentaine

* Il avaient fabriqué et certifié, chez le curé de Fernei, une profession de foi de M. de Voltaire.

de cuisiniers répandus dans l'Europe qui, depuis quelques années, font des petits pâtés dont tout le monde veut manger. On commence à les trouver fort bons, même en Espagne. Le comte d'Aranda en mange beaucoup avec ses amis. On en fait en Allemagne, en Italie même; et certainement, avant qu'il soit peu, il y aura une nouvelle cuisine.

Je suis bien fâché de n'avoir pas *la Princesse printanière* dans ma bibliothèque; mais j'ai *l'Oiseau bleu* et *Robert le Diable*. Je parie que vous n'avez jamais lu *Clélie* ni l'*Astrée;* on ne les trouve plus à Paris. *Clélie* est un ouvrage plus curieux qu'on ne pense; on y trouve les portraits de tous les gens qui fesaient du bruit dans le monde du temps de mademoiselle Scudéri; tout Port-Royal y est; le château de Villars, qui appartient aujourd'hui à M. le duc de Prâlin, y est décrit avec la plus grande exactitude.

Mais, à propos de romans, pourquoi, madame, n'avez vous pas appris l'italien? Que vous êtes à plaindre de ne pouvoir pas lire, dans sa langue, l'*Arioste*, si détestablement traduit en français! Votre imagination était digne de cette lecture; c'est la plus grande louange que je puisse vous donner, et la plus juste. Soyez très sûre qu'il écrit beaucoup mieux que La Fontaine, et qu'il est cent fois plus peintre qu'Homère, plus varié, plus gai,

plus comique, plus intéressant, plus savant dans la connaissance du cœur humain que tous les romanciers ensemble, à commencer par l'histoire de Joseph et de la Putiphar, et à finir par *Paméla*. Je suis tenté toutes les années d'aller à Ferrare, où il a un beau mausolée; mais, puisque je ne vais point vous voir, madame, je n'irai pas à Ferrare.

Vous me faites un grand plaisir de me dire que votre ami se porte mieux. Mettez-moi aux pieds de votre grand'maman; mais, si elle n'a pas le bonheur d'être folle de l'*Arioste*, je suis au désespoir de sa sagesse. Portez-vous bien, madame: amusez-vous comme vous pourrez. J'ai encore la fièvre toutes les nuits, et je m'en moque.

Amusez-vous, encore une fois, fût-ce avec *les Quatre fils Aymon*; tout est bon, pourvu qu'on attrape le bout de la journée, qu'on soupe, et qu'on dorme; le reste est vanité des vanités, comme dit l'autre; mais l'amitié est chose véritable.

LETTRE ĀCCXIV.

A M. DE RULHIÈRE.

26 avril.

Je vous remercie, monsieur, du plus grand plaisir que j'aie eu depuis long-temps. J'aime les

beaux vers à la folie : ceux que vous avez eu la bonté de m'envoyer sont tels que ceux que l'on fesait il y a cent ans, lorsque les Boileau, les Molière, les La Fontaine, étaient au monde. J'ai osé, dans ma dernière maladie, écrire une lettre à Nicolas Despréaux : vous avez bien mieux fait, vous écrivez comme lui.

« Le jeune bachelier qui répond à tout venant « sur l'essence de Dieu ; les prêtres irlandais qui « viennent vivre à Paris d'arguments et de messes ; « le plus grand des torts est d'avoir trop raison ; la « justice qui se cache dans le ciel tandis que la vé« rité s'enfonce dans son puits, etc., etc., » sont des traits qui auraient embelli les meilleures épîtres de Nicolas.

Le portrait du sieur d'Aube[1] est parfait. Vous demandez à votre lecteur

S'il connaît par hasard le contradicteur d'Aube,
Qui daubait autrefois, et qu'aujourd'hui l'on daube ;
Et que l'on daubera tant que vos vers heureux
Sans contradiction plairont à nos neveux.

Oui vraiment, je l'ai fort connu et reconnu sous votre pinceau de Téniers.

Si vous vouliez, monsieur, vous donner la peine, à vos heures de loisir, de relimer quelques endroits

[1] * Richer, seigneur d'Aube, neveu de Fontenelle, ancien intendant de Soissons. Voyez l'article DISPUTE, dans le DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE. (L. D. B.)

de ce très joli discours en vers, ce serait un des chefs-d'œuvre de notre langue.

LETTRE ĀCCXV.

A M. GAILLARD.

A Fernei, 28 avril.

Je vous assure, monsieur, qu'un vaisseau arrive plus vite de Moka à Marseille que votre *Siècle de François I*[er] n'est arrivé de Paris à Fernei. Mon gendre Dupuits l'avait laissé à Paris; je ne l'ai eu que depuis huit jours. Grand merci de m'avoir fait passer une semaine si agréable. Vous m'avez instruit et vous m'avez amusé : ce sont deux grands services que vous m'avez rendus.

Je n'aime guère François I[er], mais j'aime fort votre style, vos recherches, et sur-tout votre esprit de tolérance. Vous avez beau dire et beau faire, Charles-Quint n'a jamais brûlé de luthériens à petit feu; on ne les a pas guindés au haut d'une perche en sa présence, pour les descendre à plusieurs reprises dans le bûcher, et pour leur faire savourer pendant cinq ou six heures les délices du martyre. Charles-Quint n'a jamais dit que, si son fils ne croyait pas la transsubstantiation, il ne manquerait pas de le faire brûler, pour l'édification de son peuple. Je ne vois guère dans François I[er] que

des actions ou injustes, ou honteuses, ou folles. Rien n'est plus injuste que le procès intenté au connétable, qui s'en vengea si bien, et que le supplice de Samblançai, qui ne fut vengé par personne. L'atrocité et la bêtise d'accuser un pauvre chimiste italien d'avoir empoisonné le dauphin son maître, à l'instigation de Charles-Quint, doit couvrir François Ier d'une honte éternelle. Il ne sera jamais honorable d'avoir envoyé ses deux enfants en Espagne, pour avoir le loisir de violer sa parole en France.

Quelques pensions données et mal payées à des pédants du Collége royal ne compensent point tant d'actions odieuses; toutes ses guerres en Italie sont conduites avec démence. Point d'argent, point de plan de campagne; son royaume est toujours exposé à la destruction; et, pour comble de honte, il se croit obligé de s'allier avec les Turcs, dans le temps que Charles-Quint délivre dix-huit mille captifs chrétiens des mains de ces mêmes Turcs. En un mot, vous me paraissez meilleur historien que l'amant de la Pisseleu ne me paraît un grand roi. Ce n'est pas que je sois enthousiasmé de son prédécesseur Louis XII, encore moins de Charles VIII. J'ai la consolation d'abhorrer Louis XI, de ne faire nul cas de Charles VII. Il est triste que la nation n'ait pas mis Charles VI aux Petites-Maisons. Charles V du moins était assez

adroit; mais il y a un intervalle immense entre lui et un grand homme. Enfin, depuis saint Louis jusqu'à Henri IV, je ne vois rien; aussi les recueils de l'histoire de France ennuient-ils toutes les nations, ainsi que moi. David Hume a eu un très grand avantage sur l'abbé Velli et consorts; c'est qu'il a écrit l'histoire des Anglais, et qu'en France on n'a jamais écrit l'histoire des Français. Il n'y a point de gros laboureur en Angleterre qui n'ait la grande Charte chez lui, et qui ne connaisse très bien la constitution de l'état. Pour notre histoire, elle est composée de tracasseries de cour, de grandes batailles perdues, de petits combats gagnés, et de lettres de cachet. Sans cinq ou six assassinats célébres, et sur-tout sans la Saint-Barthélemi, il n'y aurait rien de si insipide. Remarquez encore, s'il vous plaît, que nous sommes venus les derniers en tout; que nous n'avons jamais rien inventé; et qu'enfin, à dire la vérité, nous n'existons aux yeux de l'Europe que dans le siécle de Louis XIV. J'en suis fâché, mais la chose est ainsi. Convenez-en de bonne foi, comme je conviens que vous faites honneur au siécle de Louis XV, et que vous êtes savant, exact, sage, et éloquent. Croyez que mon estime pour vous est égale à mon mépris pour la plupart des choses; c'était à vous à faire le *Siécle de Louis XIV*. Une édition nouvelle de ce siécle unique paraîtra bientôt. J'ai eu soin de corriger

les bévues de l'imprimeur et les miennes; mais, comme je ne revois point les épreuves, il y aura toujours quelques fautes. Je me donne actuellement du bon temps, attendu que j'ai été à la mort il y a quinze jours. Comptez que je vous estimerai, que je vous aimerai jusqu'à ce que j'aille embrasser Quinault et le Tasse, à la barbe de Nicolas Boileau.

LETTRE ĀCCXVI.

A M. THIERIOT.

28 avril.

J'ai peur que mon ancien ami ne connaisse pas le *tripot* auquel il a affaire. Je ne crois pas qu'il y ait aucun de ces animaux-là à qui Dieu ait daigné donner le goût et le sens commun; ils aiment d'ailleurs passionnément leur intérêt, et ne l'entendent point du tout. Il n'y en a point qui n'ait la rage de vouloir mettre du sien dans les choses qu'on lui confie. Ils ne jugent jamais de l'ensemble que par la partie qui les regarde, et dans laquelle ils croient pouvoir réussir.

De plus, le détestable goût d'un petit siècle qui a succédé à un grand siècle, égare encore leur pauvre jugement. Le vieux vin de Falerne et de

Cécube ne se boit plus ; il faut la lie du vin plat de La Chaussée.

A propos de plat, rien ne serait en effet plus plat et plus grossier que de dire en face à un homme : *En dusses-tu crever ;* mais le dire à un mort me paraît fort plaisant.

Au reste, vous avez très bien fait de jeter la vue sur Préville. Tâchez de tirer parti de la facétie du jeune magistrat. Je crois que l'aréopage histrionique n'est pas riche en comédies. Tous les jeunes gens qui ont la rage des vers font des tragédies dès qu'ils sortent du collége.

L'épître de M. de Rulhière est pleine d'esprit, de vérité, de gaieté, et de vers charmants ; elle mérite d'être parfaite. Je lui écris ce que j'en pense *.

Bonsoir ; je suis bien malade, mais j'ai encore de la force. Il est défendu aux malades de trop causer ; ainsi je vous embrasse sans bavarder davantage. Je vous envoie un de mes *Testaments* pour vous amuser.

* Voyez plus haut, lettre ⅯCCXIV.

LETTRE ĀCCXVII.

A M. L'ABBÉ FOUCHER,

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES BELLES-LETTRES.

(Écrite sous le nom de l'abbé BIGEX.)

A Fernei, 30 avril.

Monsieur, je suis un homme de lettres, et je n'ai jamais rien publié; ainsi je suis aussi obscur que beaucoup de mes confrères qui ont écrit. Je suis à la campagne depuis quelques années, auprès d'un bon vieillard qui, en son temps, ne laissa pas d'écrire beaucoup, et qui cependant est fort connu. J'ai eu l'honneur de vivre familièrement avec le neveu de feu l'abbé Bazing, qui répondit si poliment et si plaisamment à M. Larcher, ce superbe ennemi de l'abbé Bazing. Permettez que j'aie aussi l'honneur de vous répondre. Je n'entends rien à la raillerie; mais j'espère que vous serez content de ma politesse.

On m'a mandé, monsieur, que vous aviez bien maltraité le bon vieillard auprès de qui je cultive les lettres; on dit que c'est dans le vingt-septième volume des *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres,* page 331. Je n'ai point ce livre; c'est à vous à voir, monsieur, si les paroles qu'on m'a rap-

portées sont les vôtres; les voici : « M. de Voltaire, par une méprise assez singulière, transforme en homme le titre du livre intitulé le « *Sadder*. Zoroastre, dit-il, dans les écrits conservés par Sadder, feint que Dieu lui fit voir l'enfer et les peines réservées aux méchants, etc. Je « parierais bien que M. de Voltaire n'a pas lu le « *Sadder*, etc. »

Permettez, monsieur, que je défende, devant vous et devant l'Académie des belles-lettres, la cause d'un homme hors de combat, qui ne peut se défendre lui-même. J'ai consulté le livre que vous citez et que vous censurez. Le titre n'est pas *Histoire universelle*, comme vous le dites, mais *Essai sur l'Histoire générale et sur les mœurs et l'esprit des Nations*. L'endroit que vous citez, et sur lequel vous offrez de parier, est à la page 63 de la nouvelle édition de 1761, tome Ier. Voici les propres paroles : « C'est dans ces dogmes qu'on trouve, « ainsi que dans l'Inde, l'immortalité de l'ame, et « une autre vie heureuse ou malheureuse. C'est là « qu'on voit expressément un enfer. Zoroastre, « dans les écrits que le Sadder a rédigés, dit que « Dieu lui fit voir cet enfer, et les peines réservées « aux méchants, etc. »

Vous voyez bien, monsieur, que l'auteur n'a point dit *Zoroastre, dans les écrits conservés par Sadder*. Vous concevez bien que le Sadder ne peut

pas être un homme, mais un écrit. C'est ainsi qu'on dit: Les choses annoncées par *l'Ancien Testament* et prouvées par *le Nouveau; la Destruction de Troie*, négligée par Homère et connue par *l'Énéide; l'Iliade* d'Homère, abrégée par la traduction de La Motte; *les Fables* d'Ésope, embellies par *les Fables* de La Fontaine.

Vous voulez parier, monsieur, que ce pauvre bon homme, que vous traitez un peu durement, n'a jamais lu le *Sadder*. Je lui ai montré aujourd'hui la petite correction que vous lui faites, et votre offre de lui gagner son argent. « Hélas! m'a-t-il dit, qu'il se garde bien de parier, il perdrait à coup sûr. Je me souviens d'avoir lu autrefois dans le *Sadder*, Porte 32 : « Si quelque homme « docte veut lire le livre de Vesta, il faut qu'il en « apprenne les propres paroles, afin qu'il puisse « citer juste. » C'est un excellent conseil que le *Sadder* donne aux critiques.

« Le même *Sadder*, Porte 46, dit (autant qu'il m'en souvient) : « Il ne faut pas reprendre injus-« tement et tromper les lecteurs; c'est le péché « d'Hamimâl : quand vous avez été coupable de « ce péché, il faut faire excuse à votre adversaire; « car, si votre adversaire n'est pas content de vous, « sachez que vous ne pourrez jamais passer, après « votre mort, sur le pont aigu. Allez donc trouver « votre adversaire, que vous avez contristé mal-à-

« propos ; dites-lui : J'ai tort, je m'en repens ;
« sans quoi il n'y a point de salut pour vous. »

« Il faut encore, m'a dit ce bon vieillard, que M. l'abbé Foucher ait la bonté de lire les Portes 57 et 58 ; il y verra que Dieu ordonne *qu'on dise toujours la vérité*. Je ne doute pas que M. l'abbé Foucher n'aime beaucoup la vérité. Il a bien dû concevoir qu'il est impossible que le *Sadder* signifie un homme et non pas un livre. Les Italiens sont le seul peuple de la terre chez qui on accorde l'article *le* aux auteurs. Le Dante, le Pulci, le Boyardo, l'Arioste, le Tasse ; mais on n'a jamais dit chez les Latins le Virgile, ni chez les Grecs l'Homère, ni chez les Asiatiques l'Ésope, ni chez les Indiens le Brama, ni chez les Persans le Zoroastre, ni chez les Chinois le Confutzée. Il était donc impossible que le *Sadder* signifiât un homme et non pas un livre. Il est donc nécessaire et décent que cette petite bévue de M. l'abbé Foucher soit corrigée, et qu'il ne tombe plus dans le péché d'Hamimâl.

« Quant au pari qu'il veut faire, il est vrai que Roquebrune, dans *le Roman comique*, offre toujours de parier cent pistoles ; il est vrai que Montaigne dit : « Il faut parier, afin que votre valet
« puisse vous dire au bout de l'année : Monsieur,
« vous avez perdu cent écus en vingt fois pour
« avoir été ignorant et opiniâtre. » Je ne crois point M. l'abbé Foucher ignorant, au contraire,

on m'a dit qu'il était très savant. Je ne crois point non plus qu'il soit opiniâtre, et je ne veux lui gagner ni cent pistoles, ni cent écus. »

Voilà, monsieur, mot pour mot, tout ce que m'a dit l'homme plus que septuagénaire, et fort près d'être octogénaire, que vous avez voulu contrister au mépris des lois du *Sadder*. Il n'est nullement fâché de votre méprise; il vous estime beaucoup : j'en use de même, et c'est avec ces sentiments que j'ai l'honneur d'être, etc. BIGEX.

LETTRE ĀCCXVIII.

A M. LE KAIN.

30 avril.

On avait prévenu, il y a quinze jours, mon cher ami, le résultat que vous m'avez envoyé. Le jeune homme dont il est question donne de grandes espérances; car, ayant fait cet ouvrage avec une rapidité qui m'étonne, et n'ayant pas mis plus de douze jours à le composer, il s'est fait la loi de l'oublier pendant quatre ou cinq mois, et de le retoucher ensuite de sang-froid avec autant de soin qu'il y avait mis d'abord de vivacité. Des raisons essentielles l'obligent à garder l'incognito. Je pense que plus il sera inconnu, plus il pourra

vous être utile; que la pièce * d'ailleurs me paraît sage, d'une morale très pure, et remplie de maximes qui doivent plaire à tous les honnêtes gens.

On peut faire des applications malignes, mais il me semble qu'elles seraient bien forcées. *Le Tartufe* et *Mahomet* sont certainement susceptibles d'allusions plus dangereuses; cependant on les représente souvent sans que personne en murmure.

L'intérêt que je prends au jeune auteur, et mon amour pour la tolérance, qui est en effet le sujet de la pièce, me font desirer passionnément que cette tragédie paraisse embellie par vos rares talents.

Si on s'obstinait à reconnaître l'inquisition dans le tribunal des prêtres païens, je n'y vois ni aucun mal ni aucun danger. L'inquisition a toujours été abhorrée en France. On vient de couper les griffes de ce monstre en Espagne et en Portugal. Le duc de Parme a donné à tous les souverains l'exemple de la détruire. Si les mauvais prêtres sont peints dans la pièce avec les traits qui leur conviennent, l'éloge des bons prêtres se trouve en plusieurs endroits.

Enfin le jugement de l'empereur, qui termine l'ouvrage, paraît dicté pour le bonheur du genre humain.

* La tragédie des *Guèbres*.

J'ai prié M. d'Argental, de la part de l'auteur, de me renvoyer votre manuscrit, sur lequel on porterait incontinent soixante ou quatre-vingts vers nouveaux qui me semblent fortifier cet ouvrage, augmenter l'intérêt, et rendre encore plus pure la saine morale qu'il renferme. Je renverrais le manuscrit sur-le-champ; il n'y aurait pas un moment de perdu.

Je crois que dans les circonstances présentes, il conviendrait que la pièce fût jouée sans délai, fût-ce dans le cœur de l'été. L'auteur ne demande point un grand nombre de représentations; il ne veut point de rétribution; il ne souhaite que le suffrage des connaisseurs et des gens de bien. Quand la pièce aura passé une fois à la police, elle restera à vos camarades, et la singularité du sujet pourra attirer toujours un grand concours.

J'ai mandé, autant qu'il m'en souvient, à M. et à madame d'Argental tout ce que je vous écris. Je m'en rapporte entièrement à eux. Ils honorent l'ouvrage de leur approbation; ils peuvent le favoriser, non seulement par eux-mêmes, mais par leurs amis. On attend tout de leur bonté, de leur zèle, et de leur prudence.

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher grand acteur, et je vous prie de seconder, de tout votre pouvoir, les bons offices de mes respectables amis.

LETTRE ĀCCXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er mai.

Voici, mon divin ange, ma réponse à Le Kain et aux idées du *tripot*, dont quelques unes sont bonnes, et d'autres très mauvaises. La vie est courte. J'attends avec impatience le manuscrit que je vous ai demandé.

Béni soit cependant le duc de Parme, beni soit le comte d'Aranda, béni soit le comte de Carvalho, qui a fait incarcérer l'évêque de Coïmbre, lequel évêque avait fourré mon nom, assez mal-à-propos, dans un mandement séditieux, s'en prenant à moi de ce que les yeux de l'Europe commençaient à s'ouvrir. Son mandement a été brûlé par monsieur le bourreau de Lisbonne; mais à Paris, la grand'chambre a fait brûler le poëme de *la Loi naturelle*, l'ouvrage le plus patriotique et le plus véritablement pieux qu'ait notre poésie française. Cette bêtise barbare est digne de ceux qui ont voulu proscrire l'inoculation. Les Welches seront long-temps Welches. Le fond de la nation est fou et absurde; et, sans une vingtaine de grands hommes, je la regarderais comme la dernière des nations.

Je tremble beaucoup pour le mari d'une très aimable femme que madame du Deffand appelle sa grand'maman, et que madame Denis alla voir en revenant à Paris. J'ai peur qu'il n'y ait des changements qui vous seraient désagréables, et dont je serais extrêmement affligé. Cependant il faut s'attendre à tout, et être bien sûr de tout regarder avec des yeux philosophiques.

J'espère que mes anges seront toujours aussi heureux qu'ils méritent de l'être.

M. Du Tillot n'est-il pas toujours premier ministre de Parme? mais n'a-t-il pas un autre nom et un autre titre?

LETTRE ĀCCXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 mai.

Il y a peut-être, mon cher ange, je ne sais quoi de fat à vous envoyer sa médaille; mais il faut que du moins je vous présente mes hommages en effigie, puisque je ne peux les apporter en personne.

L'ami Marin m'a appris qu'il y a un conseiller du Châtelet qui n'est pas conseiller du Parnasse; cela ne m'étonne ni ne m'épouvante. Renvoyez-moi toujours *les Guèbres;* on y insèrera environ

quatre-vingts vers nouveaux que l'auteur m'a envoyés; on y mettra un petit mot de préface, dans laquelle on dira que l'auteur avait fait d'abord de cette pièce une tragédie chrétienne; que sur les représentations de ses amis, il avait cru le christianisme trop respectable pour le mettre encore sur le théâtre, après tant de tragédies saintes que nous avons; qu'il a substitué les Guèbres aux chrétiens, avec d'autant plus de vraisemblance, que les Guèbres, ou Parsis, étaient alors persécutés. On pourrait alors faire entendre raison à ce maudit conseiller; on pourrait s'adresser, par madame d'Egmont, à M. de Richelieu, si vous approuvez cette tournure. Au pis aller, on ferait imprimer l'ouvrage bien corrigé et un peu embelli, avec une préface honnête pour l'édification du prochain.

On ne fera rien sans l'ordre de mes anges.

LETTRE ĀCCXXI.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

5 mai.

Vous daignez quelquefois, monsieur le prince, ranimer par vos bontés un vieillard malade. Quoique je sois mort au monde, votre souvenir ne m'en est pas moins précieux.

Vous jouissez à présent des plaisirs de Paris, et vous les faites; mais je suis persuadé qu'au milieu de ces plaisirs vous goûtez la noble satisfaction de voir le régne de la raison qui s'avance par-tout à grands pas. Ferdinand II n'aurait jamais osé proscrire la bulle *In cœna Domini.* Il y aura enfin des philosophes à Vienne, et même à Bruxelles. Les hommes apprendront à penser, et vous ne contribuerez pas peu à cette bonne œuvre.

On substitue déja presque par-tout la religion au fanatisme. Les bûchers de l'inquisition sont éteints en Espagne et en Portugal. Les prêtres apprennent enfin qu'ils doivent prier Dieu pour les laïques, et non les tyranniser. On n'aurait jamais osé imaginer cette révolution il y a cinquante ans; elle console ma vieillesse, que vous égayez par votre très aimable lettre.

Agréez, monsieur le prince, avec votre bonté ordinaire, le respect et l'attachement du solitaire V.

LETTRE ĀCCXXII.

A M. L'ABBÉ AUDRA,

BARON DE SAINT-JUST, CHANOINE DE TOULOUSE, PROFESSEUR ROYAL D'HISTOIRE EN LA MÊME VILLE.

5 mai.

Vous voilà donc, monsieur, professeur en in-

certitude : vous ne le serez jamais en mensonge. Si j'étais plus jeune, si j'avais de la santé, je travaillerais de bon cœur à ce que vous me proposez ; mais je vois que je serai obligé de m'en tenir à la *Philosophie de l'Histoire*. Si vous n'avez point ce petit livre, j'aurai l'honneur de vous l'envoyer par la voie que vous m'indiquerez.

Sirven sera sans doute allé consulter secrètement ses parents et ses amis vers Mazamet. Je me repose de la justice qu'on lui doit sur vos bontés et sur celles des magistrats, à qui vous avez inspiré tant de bienveillance pour lui. Sa cause d'ailleurs est si bonne et si claire, qu'il faudrait être également aveugle et méchant pour le condamner.

Je voudrais être caché dans un coin à Toulouse le jour que son innocence sera reconnue. S'il faut faire partir ses filles, je les enverrai à Toulouse au premier ordre que vous me donnerez. Je ne trouverai rien dans l'histoire moderne qui me plaise davantage que la justification des Calas et des Sirven.

Adieu, monsieur ; on ne peut vous estimer et vous aimer plus que vous l'êtes du solitaire V.

LETTRE ĀCCXXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 mai.

On renvoie aux divins anges *les Deux Frères*[1], avec les quatre-vingts vers nouveaux qu'on avait promis. On y ajoute la préface honnête qui doit faire passer l'ouvrage, si on a encore le sens commun à Paris. Il me paraît juste que Marin et Le Kain partagent le profit de l'édition.

Mes chers anges sont tout ébouriffés d'un déjeuner par-devant notaire; mais s'ils savaient que tout cela s'est fait par le conseil d'un avocat qui connaît la province; s'ils savaient à quel fanatique fripon j'ai affaire, et dans quel extrême embarras je me suis trouvé, ils avoueraient que j'ai très bien fait. On ne peut donner une plus grande marque de mépris pour ces facéties que de les jouer soi-même. Ceux qui s'en abtiennent paraissent les craindre; c'est le cas de qui vous savez. On dit que laquelle vous savez affiche aussi la dévotion; mais vraiment c'est très bien fait; car je suis très dévot aussi, et si dévot, que j'ai reçu des lettres datées du conclave.

[1]* *Les Guèbres*. Iradan et Césène, personnages de cette tragédie, sont frères. (L. D. B.)

Je ne manquerai pas, mon cher ange, de prendre le parti que vous me proposez, si on me rembourse. J'aime à être à l'ombre de vos ailes dans le temporel comme dans le spirituel.

N'avez-vous pas perdu un peu à Cadix avec les Gilli? J'en ai été pour quarante mille écus. J'ai perdu en ma vie cinq ou six fois plus que je n'ai eu de patrimoine : aussi ma vie est-elle un peu singulière. Dieu a tout fait pour le mieux.

Portez-vous bien tous deux, mes anges; c'est là le point capital.

LETTRE ĀCCXXIV.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

8 mai.

Puisque vous êtes encore, monseigneur, dans votre caisse de planches, en attendant le Saint-Esprit, il est bien juste de tâcher d'amuser votre éminence.

Vous avez lu sans doute actuellement *les Quatre Saisons* de M. de Saint-Lambert. Cet ouvrage est d'autant plus précieux, qu'on le compare à un poëme qui a le même titre, et qui est rempli d'images riantes, tracées du pinceau le plus léger et le plus facile. Je les ai lus tous deux avec un plaisir égal. Ce sont deux jolis pendants pour le cabinet

d'un agriculteur tel que j'ai l'honneur de l'être. Je ne sais de qui sont ces *Quatre Saisons*, à côté desquelles nous osons placer le poëme de M. de Saint-Lambert. Le titre porte par M. le C. de B...; c'est apparemment M. le cardinal de Bembo. On dit que ce cardinal était l'homme du monde le plus aimable, qu'il aima la littérature toute sa vie, qu'elle augmenta ses plaisirs ainsi que sa considération, et qu'elle adoucit ses chagrins, s'il en eut. On prétend qu'il n'y a actuellement dans le sacré collége qu'un seul homme qui ressemble à ce Bembo, et moi je tiens qu'il vaut beaucoup mieux.

Il y a un mois que quelques étrangers étant venus voir ma cellule, nous nous mîmes à jouer le pape aux trois dés : je jouai pour le cardinal Stopani, et j'amenai rafle; mais le Saint-Esprit n'était pas dans mon cornet; ce qui est sûr, c'est que l'un de ceux pour qui nous avons joué sera pape. Si c'est vous, je me recommande à votre sainteté. Conservez, sous quelque titre que ce puisse être, vos bontés pour le vieux laboureur V.

« Fortunatus et ille deos qui novit agrestes! »
VIRG., *Georg.*, lib. II, v. 493.

LETTRE ĀCCXXV.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Lyon, le 20 mai.

Madame, rapport que votre excellence m'a ordonné de lui envoyer les livrets facétieux qui pourraient m'arriver de Hollande, je vous dépêche celui-ci dans lequel il me paraît qu'il y a force choses concernant la cour de Rome, dans le temps qu'on s'y réjouissait, et que le Saint-Esprit créait des papes de trente-cinq ans. Ce livret vient à propos dans un temps de conclave.

Je me doute bien que monseigneur votre époux n'a pas trop le temps de lire les aventures *d'Amabed et d'Adaté,* et d'examiner si les premiers livres indiens ont environ cinq mille ans d'antiquité. Des courriers qui ont passé dans ma boutique m'ont dit que madame était à Chanteloup, et que, dans son loisir, elle recevrait bénignement ces feuilles des Indes.

Pendant que je fesais le paquet, il a passé trois capitaines du régiment des Gardes-Suisses qui disaient bien des choses de monseigneur votre époux. J'écoutai bien attentivement. Voici leurs paroles. « Jarnidié, si jamais il lui arrivait de se séparer de « nous, nous ne servirions plus personne, et tous

« nos camarades pensent de même. » Ces jurements me firent plaisir, car je suis une espèce de Suisse, et je lui suis attaché tout comme eux, quoique je ne monte pas la garde.

Ces Suisses, qui revenaient de Versailles, dirent après cela tant de bagatelles, tant de pauvretés, par rapport au pays d'où ils venaient, que je levai les épaules, et je me remis à mon ouvrage. Oh! voyez-vous, madame, je laisse aller le monde comme il va; mais je ne change jamais mon opinion, tant je suis têtu. Il y a soixante ans que je suis passionné pour Henri IV, pour Maximilien de Rosni, pour le cardinal d'Amboise, et quelques personnes de cette trempe; je n'ai pas changé un moment: aussi tout le monde me dit: M. Guillemet, vous êtes un bon cœur, il y a plaisir avec vous à bien faire; il est vrai que vous prenez la chèvre quand on vous dit qu'il faut vous enterrer; mais aussi vous entendez raillerie. Tâchez d'envoyer des rogatons à madame la grand'maman, car, en son genre, madame vaut monsieur. La journée n'a que vingt-quatre heures, M. Guillemet; heureux qui peut l'amuser une heure dans les vingt-quatre! c'est beaucoup. N'écrivez jamais de longues lettres à madame la grand'maman, de peur de l'ennuyer, et n'écrivez point du tout à son époux; contentez-vous de lui souhaiter, du fond du cœur, prospérité, hilarité, succès en tout, et jamais de gravelle. Sachez qu'il

lui passe tant de sottises, de misères, de bêtises devant les yeux, que vous ne devez pas en augmenter le nombre. Ainsi donc, pour couper court, je demeure avec un très grand respect, madame, de votre excellence le très soumis et humble serviteur, GUILLEMET, *typographe*.

LETTRE ĀCCXXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 mai.

Mes chers anges, je réponds à tous les articles de votre lettre du 15 de mai. Parlons d'abord des *Guèbres;* Zoroastre m'intéresse plus que Luchet.

Le jeune homme regarde cet ouvrage comme une chose assez essentielle, parcequ'au fond quatre ou cinq cent mille personnes sentiront bien qu'on a parlé en leur nom, et que quatre ou cinq mille philosophes sentiront encore mieux que c'est leur sentiment qu'on a exprimé. Il a donc, depuis sa dernière lettre, passé huit jours à tout réformer; il a corrigé toutes les fautes qui se glissent nécessairement dans les ouvrages de ce genre, avant qu'ils aient été polis avec le dernier soin; termes impropres, mots répétés, contradictions apparentes rectifiées, entrées et sorties mieux ménagées, additions nécessaires, rien n'a été oublié. Il fau-

drait donc encore faire une nouvelle copie. On prend le parti de faire imprimer la pièce à Genève. L'auteur et l'éditeur me la dédient. Ce qu'on me dit dans la dédicace était d'une nécessité absolue dans la situation où je me trouve. Cette édition sera pour les pays étrangers et pour quelques provinces méridionales de France. L'édition de Paris sera pour Paris, et doit valoir honnêtement à M. Marin et à Le Kain. Je vous enverrai dans huit ou dix jours la préface, l'épître dont on m'honore, et la pièce.

Vous me parlez d'un nommé Josserand ; je ne savais pas qu'il existât, encore moins les obligations qu'il vous avait. On ne me mande rien dans mon tombeau. Ce Josserand m'écrivit, il y a près d'un mois, de lui envoyer un billet sur Laleu ; j'en donnai un autre à la nommée Suisse, son associée.

A l'égard des *Scythes*, je baise le bout de vos ailes avec la plus tendre reconnaissance. Si mademoiselle Vestris joue bien, je ne désespère pas du succès.

A l'égard du déjeuner, je vous répète qu'il était indispensable. Vous ne savez pas avec quelle fureur la calomnie sacerdotale m'a attaqué. Il me fallait un bouclier pour repousser les traits mortels qu'on me lançait. Voulez-vous toujours oublier que je suis dans un diocèse italien, et que j'ai dans mon portefeuille la copie d'un bref de Rezzonico

contre moi? voulez-vous oublier que j'allais être excommunié comme le duc de Parme et vous? voulez-vous oublier enfin que, lorsqu'on mit un bâillon à Lalli, et qu'on lui eut coupé la tête pour avoir été malheureux et brutal, le roi demanda s'il s'était confessé? voulez-vous oublier que mon évêque savoyard, le plus fanatique et le plus fourbe des hommes, écrivit contre moi au roi, il y a un an, les plus absurdes impostures; qu'il m'accusa d'avoir prêché dans l'église où son grand-père le maçon a travaillé? Il est très faux que le roi lui ait fait répondre, par M de Saint-Florentin, qu'il ne voulait pas lui accorder la grace qu'il demandait. Cette grace était de me chasser du diocèse, de m'arracher aux terres que j'ai défrichées, à l'église que j'ai rebâtie, aux pauvres que je loge et que je nourris. Le roi lui fit écrire qu'il me ferait ordonner de me conformer à ses sages avis; c'est ainsi que cette lettre fut conçue. L'évêque-maçon a eu l'indiscrétion inconcevable de faire imprimer la lettre de M. de Saint-Florentin. Ce polisson de Savoyard a été autrefois porte-Dieu à Paris, et repris de justice pour les billets de confession. Il s'est joint avec un misérable ex-jésuite, nommé Nonnotte, excrément franc-comtois, pour obtenir ce bref dont je vous ai parlé. Ils m'ont imputé les livres les plus abominables : ils auront beau faire, je suis meilleur chrétien qu'eux; je leur pardonne comme

à La Bletterie. J'édifie tous les habitants de mes terres, et tous les voisins, en communiant. Ceux que leurs engagements empêchent d'approcher de ce sacrement auguste ont une raison valable de s'en abstenir; un homme de mon âge n'en a point après douze accès de fièvre. Le roi veut qu'on remplisse ses devoirs de chrétien : non seulement je m'acquitte de mes devoirs, mais j'envoie mes domestiques catholiques régulièrement à l'église, et mes domestiques protestants régulièrement au temple; je pensionne un maître d'école pour enseigner le catéchisme aux enfants. Je me fais lire publiquement l'*Histoire de l'Église* et les *Sermons* de Massillon à mes repas. Je mets l'imposteur d'Anneci hors de toute mesure, et je le traduirai hautement au parlement de Dijon, s'il a l'audace de faire un pas contre les lois de l'état. Je n'ai rien fait et je ne ferai rien que par le conseil de deux avocats, et ce monstre sera couvert de tout l'opprobre qu'il mérite. Si par malheur j'étais persécuté, ce qui est assez le partage des gens de lettres qui ont bien mérité de leur patrie, plusieurs souverains, à commencer par le pôle, et à finir par le quarante-deuxième degré, m'offrent des asiles. Je n'en sais point de meilleur que ma maison et mon innocence; mais enfin tout peut arriver. On a pendu et brûlé le conseiller Anne Dubourg. L'envie et la calomnie peuvent au moins me chasser de chez

moi; et, à tout hasard, il faut avoir de quoi faire une retraite honnête.

C'est dans cette vue que je dois garder le seul bien libre qui me reste; il faut que j'en puisse disposer d'un moment à l'autre : ainsi, mes chers anges, il m'est impossible d'entrer dans l'entreprise *luchette*.

Je sais ce qu'ont dit certains barbares; et, quoique je n'aie donné aucune prise, je sais ce que peut leur méchanceté. Ce n'est pas la première fois que j'ai été tenté d'aller chercher une mort paisible à quelques pas des frontières où je suis; et je l'aurais fait, si la bonté et la justice du roi ne m'avaient rassuré.

Je n'ai pas long-temps à vivre; mais je mourrai en remplissant tous mes devoirs, en rendant les fanatiques exécrables, et en vous chérissant autant que je les abhorre.

LETTRE ĀCCXXVII.

A M. D'ALEMBERT.

24 mai.

Il y a long-temps que le vieux solitaire n'a écrit à son grand et très cher philosophe. On lui a mandé que vous vous chargiez d'embellir une nou-

velle édition de l'*Encyclopédie* : voilà un travail de trois ou quatre ans.

« Carpent *ea* poma nepotes. »
VIRG., ecl. IX.

Il est bon, mon aimable sage, que vous sachiez qu'un M. de La Bastide, l'un des enfants perdus de la philosophie, a fait à Genève le petit livre ci-joint, dans lequel il y a une lettre à vous adressée, lettre qui n'est pas peut-être un chef-d'œuvre d'éloquence, mais qui est un monument de liberté*. On débite hardiment ce livre dans Genève, et les prêtres de Baal n'osent parler. Il n'en est pas ainsi des prêtres savoyards. Le petit-fils de mon maçon, devenu évêque d'Anneci, n'a pas, comme vous savez, le mortier liant : c'est un drôle qui joint aux fureurs du fanatisme une friponnerie consommée, avec l'imbécillité d'un théologien né pour faire des cheminées ou pour les ramoner. Il a été porte-Dieu à Paris, décrété de prise de corps, ensuite vicaire, puis évêque. Ce scélérat a mis dans sa tête de faire de moi un martyr. Vous savez qu'il écrivit contre moi au roi l'année passée ; mais ce que vous ne savez pas, c'est qu'il écrivit aussi au Pantalon-Rezzonico, et qu'il employa en même temps la plume d'un ex-jésuite nommé Nonnotte.

* Elle est d'un avocat nommé Mallet. Cela va faire un beau bruit dans le tripot de Genève.

Il y eut un bref du pape dans lequel je suis très clairement désigné, de sorte que je fus à-la-fois exposé à une lettre de cachet et à une excommunication majeure; mais que peut la calomnie contre l'innocence? la faire brûler quelquefois, me direz-vous; oui, il y en a des exemples dans notre sainte et raisonnable religion : mais n'ayant pas la vocation du martyre, j'ai pris le parti de m'en tenir au rôle de confesseur, après avoir été fort singulièrement confessé.

Or voyez, je vous prie, ce que c'est que les fraudes pieuses. Je reçois dans mon lit le saint viatique, que m'apporte mon curé devant tous les coqs de ma paroisse; je déclare, ayant Dieu dans ma bouche, que l'évêque d'Anneci est un calomniateur, et j'en passe acte par-devant notaire : voilà mon maçon d'Anneci furieux, désespéré comme un damné, menaçant mon bon curé, mon pieux confesseur, et mon notaire. Que font-ils? ils s'assemblent secrétement au bout de quinze jours, et ils dressent un acte dans lequel ils assurent par serment qu'ils m'ont entendu faire une profession de foi, non pas celle du Vicaire savoyard, mais celle de tous les curés de Savoie (elle est en effet du style d'un ramoneur). Ils envoient cet acte au maçon sans m'en rien dire, et viennent ensuite me conjurer de ne les point désavouer. Ils conviennent qu'ils ont fait un faux serment pour tirer

leur épingle du jeu. Je leur remontre qu'ils se damnent, je leur donne pour boire, et ils sont contents.

Cependant ce polisson d'évêque, à qui je n'ai pas donné pour boire, jure toujours comme un diable qu'il me fera brûler dans ce monde-ci et dans l'autre. Je mets tout cela aux pieds de mon crucifix ; et pour n'être point brûlé, je fais provision d'eau bénite. Il prétend m'accuser juridiquement d'avoir écrit deux livres brûlables, l'un qui est publiquement reconnu en Angleterre pour être de milord Bolyngbrocke; l'autre, la *Théologie portative**, que vous connaissez, ouvrage, à mon gré, très plaisant, auquel je n'ai assurément nulle part, ouvrage que je serais très fâché d'avoir fait, et que je voudrais bien avoir été capable de faire.

Quoique cet énergumène soit Savoyard, et moi Français, cependant il peut me nuire beaucoup, et je ne puis que le rendre odieux et ridicule : ce n'est pas jouer à un jeu égal. Toutefois j'espère que je ne perdrai pas la partie; car heureusement nous sommes au dix-huitième siécle, et le maroufle croit être au quatorzième. Vous avez encore à Paris des gens de ce temps-là; c'est sur quoi nous gémissons. Il est dur d'être borné aux gémisse-

* La *Théologie portative* est du baron d'Holbach; l'*Examen important de milord Bolyngbrocke* fait partie du tome II de la PHILOSOPHIE.

ments; mais il faut au moins qu'ils se fassent entendre, et que les bœufs-tigres frémissent. On ne peut élever trop haut sa voix en faveur de l'innocence opprimée.

On dit que nous aurons bientôt des choses très curieuses qui pourront faire beaucoup de bien, et auxquelles il faudra que tous les gens de lettres s'intéressent; j'entends les gens de lettres qui méritent ce nom. Vous, qui êtes à leur tête, mon cher ami, priez Dieu que le diable soit écrasé, et mettez, autant que la prudence le permet, votre puissante main à ce très saint œuvre. Je vous embrasse bien tendrement, et je ne me console point de finir ma vie sans vous revoir.

LETTRE ĀCCXXVIII.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Lyon, 24 mai, en ma boutique.

Madame, aujourd'hui il est venu vingt personnes dans ma boutique, qui, en parlant toutes ensemble, selon la coutume, criaient : Nous sommes à *Corte*[1], et il triomphera de tout! Je leur dis : Je ne sais pas ce que c'est que *Corte*.

[1] * Ville de l'île de Corse, que les Français prirent en 1769. (L. D. B.)

« Ma benche fossi guardian degli orti,
« Vidi e conobbi pur l'inique corti. »
LE TASSE, *Ger.*, VII, 12.

Je vous dis, me répliquèrent-ils, qu'il sera appelé *Corsicus*, en dépit de l'envie. Je n'entends rien à tout cela, madame; mais j'ai cru devoir vous en donner avis, à cause de la grande joie dont j'ai été témoin, et à cause que j'ai l'honneur d'être par hasard votre typographe, me signant avec un profond respect, madame, votre très humble et très obéissant serviteur, GUILLEMET.

LETTRE ĀCCXXIX.

A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Fernei, 27 mai.

La lettre dont votre majesté impériale m'honore, en date du 15 avril*, m'a fait plus de bien que le mois de mai. Le beau temps ranime un peu les vieillards, mais vos succès me donnent des forces. Vous daignez me dire que vous sentez que je vous suis attaché; oui, madame, je le suis et je dois l'être indépendamment de toutes vos bontés; il faudrait être bien insensible pour n'être pas

* On n'a point trouvé cette lettre.

touché de tout ce que vous faites de grand et d'utile. Je ne crois pas qu'il y ait dans vos états un seul homme qui s'intéresse plus que moi à l'accomplissement de tous vos desseins.

Permettez-moi de vous dire, sans trop d'audace, qu'ayant pensé comme vous sur toutes les choses qui ont signalé votre régne, je les ai regardées comme des événements qui me devenaient en quelque façon personnels. Les colonies, les arts de toute espéce, les bonnes lois, la tolérance, sont mes passions; et cela est si vrai qu'ayant, dans mon obscurité et dans mon hameau, quadruplé le petit nombre des habitants, bâti leurs maisons, civilisé des sauvages, et prêché la tolérance, j'ai été sur le point d'être très violemment persécuté par des prêtres. Le supplice abominable du chevalier de La Barre, dont votre majesté impériale a sans doute entendu parler, et dont elle a frémi, me fit tant d'horreur, que je fus alors sur le point de quitter la France et de retourner auprès du roi de Prusse. Mais aujourd'hui c'est dans un plus grand empire que je voudrais finir mes jours.

Que votre majesté juge donc combien je suis affligé, quand je vois les Turcs vous forcer à suspendre vos grandes entreprises pacifiques pour une guerre qui, après tout, ne peut être que très dispendieuse, et qui prendra une partie de votre génie et de votre temps.

Quelques jours avant de recevoir la lettre dont je remercie bien sensiblement votre majesté, j'écrivis à M. le comte de Schowalow, votre chambellan, pour lui demander s'il était vrai qu'Azof fût entre vos mains. Je me flatte qu'à présent vous êtes aussi maîtresse de Tangarock.

Plût à Dieu que votre majesté eût une flotte formidable sur la mer Noire! Vous ne vous bornerez pas sans doute à une guerre défensive; j'espère bien que Moustapha sera battu par terre et par mer. Je sais bien que les janissaires passent pour de bons soldats; mais je crois les vôtres supérieurs. Vous avez de bons généraux, de bons officiers, et les Turcs n'en ont point encore: il leur faut du temps pour en former. Ainsi toutes les apparences font croire que vous serez victorieuse. Vos premiers succès décident déja de la réputation des armes, et cette réputation fait beaucoup. Votre présence ferait encore davantage. Je ne serais point surpris que votre majesté fît la revue de son armée sur le chemin d'Andrinople; cela est digne de vous. La législatrice du Nord n'est pas faite pour les choses ordinaires. Vous avez dans l'esprit un courage qui me fait tout espérer.

J'ai revu l'ancien officier qui proposa des chariots de guerre dans la guerre de 1756. Le comte d'Argenson, ministre de la guerre, en fit faire un

essai. Mais comme cette invention ne pouvait réussir que dans de vastes plaines, telles que celles de Lutzen, on ne s'en servit pas. Il prétend toujours qu'une demi-douzaine seulement de ces chars, précédant un corps de cavalerie ou d'infanterie, pourrait déconcerter les janissaires de Moustapha, à moins qu'ils n'eussent des chevaux de frise devant eux. C'est ce que j'ignore. Je ne suis point du métier des meurtriers; je ne suis point homme à projets; je prie seulement votre majesté de me pardonner mon zéle. D'ailleurs il est dit, dans un livre[1] qui ne ment jamais, que Salomon avait douze mille chars de guerre dans un pays où il n'y eut avant lui que des ânes.

Et il est dit encore, dans le beau livre des *Juges,* qu'Adonaï était victorieux dans les montagnes; mais qu'il fut vaincu dans les vallées, parceque les habitants avaient des chars de guerre.

Je suis bien loin de desirer une ligue contre les Turcs; les croisades ont été si ridicules, qu'il n'y a pas moyen d'y revenir; mais j'avoue que si j'étais Vénitien, j'opinerais pour envoyer une armée en Candie, pendant que votre majesté battrait les Turcs vers Yassi ou ailleurs; si j'étais un jeune empereur des Romains, la Bosnie et la Servie me verraient bientôt, et je viendrais ensuite vous de-

[1]* *Les Rois;* liv. III, chap. IV, v. 26. — *Paralipomènes;* liv. II, chap. IX, v. 25. (L. D. B.)

mander à souper à Sophie ou à Philippopolis de Romanie, après quoi nous partagerions à l'amiable.

Je vous supplierais de permettre que le nonce du pape en Pologne, qui a déchaîné si saintement les Turcs contre la tolérance, fût du souper; car je suppose qu'il serait votre prisonnier. Je crois, madame, que votre majesté lui en dirait tout doucement de bonnes sur l'horreur et l'infamie d'avoir excité une guerre civile, pour ravir aux dissidents les droits de la patrie, et pour les priver d'une liberté que la nature leur donnait, et que vos bienfaits leur avaient rendue; je ne sais rien de si honteux et de si lâche dans ce siècle. On dit que les jésuites polonais ont eu une grande part aux Saint-Barthélemi continuelles qui désolent ce malheureux pays. Ma seule consolation est d'espérer que ces turpitudes horribles tourneront à votre gloire: ou je me trompe fort, ou vos ennemis ne seront parvenus qu'à faire graver sur vos médailles: *Triomphatrice de l'empire ottoman, et pacificatrice de la Pologne.*

LETTRE ĀCCXXX.

A M. THIERIOT.

29 mai.

Vous saurez, mon ancien ami, que le jeune magistrat attendait le livre de l'abbé de Châteauneuf pour faire une préface dans laquelle il voulait faire connaître le caractère de la célèbre Ninon, que Préville ne connaît point du tout. Je l'avais flatté que ce petit livre pourrait venir par la poste; mais, comme vous l'avez envoyé par les voitures publiques, il n'arrivera que dans trois semaines. Je n'en suis point fâché; l'auteur aura tout le temps de limer son ouvrage, qu'il veut intituler *le Dépositaire,* et non pas *Ninon,* parcequ'en effet le dépôt fait par Gourville à un dévot est le principal sujet de sa pièce, et tout le reste paraît accessoire.

Il est vrai que l'ouvrage n'est pas dans le goût moderne, et je craindrais même que la passion de boire, qui était autrefois un goût du bel air, et qui est aujourd'hui hors de mode, ne parût insipide. J'ai pris la liberté de dire à l'auteur qu'un tel rôle ne peut réussir que quand il est supérieurement joué, et je l'ai engagé à livrer sa pièce à l'impression plutôt qu'au théâtre. Il vous l'enverra donc dès qu'il y aura mis la dernière main, et vous en

ferez tout ce qu'il vous plaira. Quoique l'on soit aujourd'hui très sévère, et qu'on s'effarouche de tout ce qui aurait passé sans difficulté du temps de Molière, je crois que vous obtiendrez aisément une permission. Il est plus aisé à présent d'être imprimé que d'être joué.

S'il y a quelques nouvelles dans la littérature, je me flatte que vous m'en donnerez. Je ne crois pas que vous soyez au fait de ce qu'on imprime en Hollande. Marc-Michel Rey a donné une *Histoire du Parlement de Paris*, que les connaisseurs jugent fidèle et impartiale. Connaissez-vous *le Cri des Nations?* avez-vous entendu parler des aventures d'un Indien et d'une Indienne mis à l'inquisition à Goa du temps de Léon X, et conduits à Rome pour être jugés? Il y a dans cet ouvrage une comparaison continuelle de la religion et des mœurs des brames avec celles de Rome. L'ouvrage m'a paru un peu libre, mais curieux, naïf, et intéressant. Il est écrit en forme de lettres, dans le goût de *Paméla*. Le titre est *Lettres d'Amabed et d'Adaté*. Mais dans les six tomes de *Paméla* il n'y a rien : ce n'est qu'une petite fille qui ne veut pas coucher avec son maître, à moins qu'il ne l'épouse; et les *Lettres d'Amabed* sont le tableau du monde entier, depuis les rives du Gange jusqu'au Vatican.

Adieu, mon ancien ami, qui êtes mon cadet de plusieurs années; votre vieil ami vous embrasse.

LETTRE ĀCCXXXI.

A M. D'ALEMBERT.

4 juin.

Mon très cher philosophe, je crois connaître beaucoup M. de Schomberg, quoique je ne l'aie jamais vu; je sais que c'est un homme de tous les pays, qui aime la vérité et qui la dit hardiment. S'il passe dans mes déserts, il faut qu'il regarde ma maison comme la sienne, il en sera le maître; j'aurai l'honneur de le voir dans les moments de liberté que mes souffrances continuelles pourront me donner. C'est ainsi qu'en usaient avec moi les philosophes espagnols duc de Villa-Hermosa et comte de Mora. Un être véritablement pensant me console de ma vieillesse, de mes maladies, des fripons, et des sots. Vous n'avez pu recevoir encore, par M. de Rochefort, un paquet que je lui donnai pour vous, il y a environ trois semaines; il contient un petit livre d'un jeune homme nommé La Bastide, et dans ce livre étrange il y a une plus étrange lettre que vous adresse un citoyen de Genève. L'auteur vous y prie de vouloir bien établir le déisme sur les ruines de la superstition. Il s'imagine qu'un citoyen de Paris, quand il est supérieur par son esprit à sa nation, peut changer

sa nation. Il ne sait pas qu'un capucin prêchant à Saint-Roch a plus de crédit sur le peuple que tous les gens de bon sens n'en auront jamais. Il ne sait pas que les philosophes ne sont faits que pour être persécutés par les cuistres et par les sous-tyrans.

Le marquis d'Argence de Dirac, et non pas le prétendu marquis d'Argens Boyer, n'a pas trop bien fait d'imprimer la lettre à M. le comte de Périgord; mais il faut que vous sachiez que Patouillet est l'archevêque d'Auch. Son archevêché vaut cinquante mille écus de rente, et par conséquent lui donne un très grand crédit dans la province, tout imbécile qu'il est. Il avait donné un mandement scandaleux quand son voisin, le marquis d'Argence, écrivit cette lettre. Ce fut Patouillet qui aida à faire contre moi ce mandement, qui fut brûlé par le parlement de Bordeaux et par celui de Toulouse, ainsi qu'une lettre du grand Pompignan, évêque du Pui. Vous ne savez pas, vous autres Parisiens, combien de cuistres en mitre, en robe, en bonnet carré, se sont ligués dans les provinces contre le sens commun. Ce Nonnotte, dont le nom seul est un ridicule, est un prédicateur fanatique, un monstre capable de tout. Il écrivit lettre sur lettre au pape Rezzonico contre moi, et en obtint un bref que j'ai entre les mains. L'évêque d'Anneci, soi-disant prince de Genève, cousin-germain du maçon qui bâtit actuellement

ma grange, a voulu non seulement me damner dans l'autre monde, mais me perdre dans celui-ci. Il m'a calomnié auprès du roi; il a conjuré sa majesté très chrétienne de me chasser de la terre que je défriche; il a employé contre moi sa truelle, sa croix, sa crosse, sa plume, et tout l'excès de son absurde méchanceté. C'est le calomniateur le plus bête qui soit dans l'Église de Dieu. Je n'ai pu le chasser d'Anneci comme les Génevois ont chassé ses prédécesseurs de Genève, parceque je n'ai pas douze mille hommes à mon service. Je n'ai pu combattre l'excès de son insolence et de sa bêtise qu'avec les armes défensives dont je me suis servi. Je n'ai fait que ce qui m'a été conseillé par deux avocats, et par un magistrat très accrédité du parlement de Dijon, dans le ressort duquel je suis. En un mot, on ne me traitera pas comme le chevalier de La Barre. J'ai agi en citoyen, en sujet du roi, qui doit être de la religion de son prince, et je braverai les scélérats persécuteurs jusqu'à mon dernier moment.

Je vous ai demandé, mon cher ami, mon cher philosophe, si vous travailliez en effet à la nouvelle *Encyclopédie*. Les éditeurs de Paris ont paru craindre un rival dans un apostat italien nommé Felice. C'est un polisson plus imposteur encore qu'apostat, qui demeure dans un cloaque du pays de Vaud. Ce fripon, qui a été prêtre autrefois, et

qui en était digne, qui ne sait ni le français ni l'italien, prétend qu'il a quatre mille souscriptions, et il n'en a pas une seule; il veut tromper Panckoucke. J'ai peur que la librairie ne soit devenue un brigandage; pour la philosophie, elle n'est qu'une esclave. Vous êtes né avec le génie le plus mâle et le plus ferme; mais vous n'êtes libre qu'avec vos amis, quand les portes sont fermées.

Nous avons heureusement un chancelier* plein d'esprit, de raison, et d'indulgence; c'est un trésor que Dieu nous a envoyé dans nos malheurs. Il faudrait qu'il s'en rapportât à M. Marin pour les affaires de la librairie; il peut rendre beaucoup de services à la littérature. Il faudrait que Marin fût un jour de l'Académie, et qu'il succédât à quelque cuistre à rabat pour purifier la place.

Je vous renvoie à la lettre que M. de Rochefort doit vous rendre, pour que vous soyez instruit des petites friponneries ecclésiastiques qui sont en usage depuis plus de dix-sept cents ans [1].

Adieu, mon cher philosophe; je secoue la fange dont je suis entouré, et je me lave dans les eaux d'Hippocrène pour vous embrasser avec des mains pures.

* Le chancelier Maupeou II, nommé le 16 septembre 1768, sur la démission de son père.

[1]* *Le Cri des nations.* POLITIQUE ET LÉGISLATION, tome II. (L. D. B.)

LETTRE ĀCCXXXII.

A MADAME D'ÉPINAI.

4 juin.

Je ne puis dire autre chose à ma philosophe que ce que j'écris à mon philosophe d'Alembert. Je voudrais que tous ceux qui pensent pussent faire un peuple à part, et n'eussent jamais rien de commun avec la canaille idiote, fanatique, persécutante, fourbe, atroce, ennemie du genre humain.

Je suis bien malade, madame, et d'une faiblesse extrême. Un homme tel que M. le comte de Schomberg sera ma consolation; je n'ai pas tous les jours de pareilles aubaines. Loin de gêner un pauvre malade, il lui fera oublier tous ses maux.

Puisque les lettres au prophéte de Bohême sont exactement rendues à ma philosophe, on ne manquera pas d'adresser quelques paquets à M. de Fontaine.

Mille tendres respects.

Et les chiens s'engraisseront
De ce sang qu'ils lècheront.

LETTRE ĀCCXXXIII.

A M. DUPONT*.

Fernei, le 7 juin.

Vous donnez à M. de Saint-Lambert les éloges qu'il a droit d'attendre d'un vrai citoyen et d'un écrivain tel que vous.

Vous ne ressemblez pas à celui qui fournit des nouvelles de Paris à quelques gazettes étrangères, et qui, en dernier lieu, parmi une foule d'erreurs injurieuses au gouvernement, à la réputation des particuliers, et à l'honneur des lettres, a mandé que le poëme français des *Saisons* est inférieur au poëme anglais de Thomson. S'il m'appartenait de décider, je donnerais sans difficulté la préférence à M. de Saint-Lambert. Il me paraît non seulement plus agréable, mais plus utile. L'Anglais décrit les saisons, et le Français dit ce qu'il faut faire dans chacune d'elles. Ses tableaux m'ont paru plus touchants et plus riants: je compte encore pour beaucoup la difficulté des rimes surmontée. Les vers blancs sont si aisés à faire, qu'à peine ce genre a-t-il du mérite; l'auteur alors, pour se sauver de la médiocrité et de

* Dupont de Nemours, mort en 1817.

la langueur prosaïque, est obligé d'employer souvent des idées et des expressions gigantesques par lesquelles il croit suppléer à l'harmonie qui lui manque.

Despréaux recommandait, dans le grand siècle des arts, qu'on polît un écrit :

Qui dît, sans s'avilir, les plus petites choses,
Fît des plus secs chardons des œillets et des roses;
Et sût, même aux discours de la rusticité,
Donner de l'élégance et de la dignité.
Épît. XI, 49.

Je pense que M. de Saint-Lambert a pleinement exécuté ce précepte. Peut-on exprimer avec plus de justesse et de noblesse à-la-fois l'action du laboureur?

Et le soc, enfoncé dans un terrain docile,
Sous ses robustes mains ouvre un sillon fertile.
Ch. I, v. 121.

Voyez comme il peint, auprès de ses brebis et de son chien,

La naïve bergère, assise au coin d'un bois,
Et roulant le fuseau qui tourne sous ses doigts.
Ch. I, v. 147.

Comme toutes ces peintures, si vraies et si riantes, sont encore relevées par la comparaison des travaux champêtres avec le luxe et l'oisiveté des villes!

Tandis que sous un dais la Mollesse assoupie
Traîne les longs moments d'une inutile vie.
Ch. I, v. 117.

Thomson, que d'ailleurs j'estime beaucoup, a-t-il rien de comparable?

Je ne sais même s'il est possible qu'un habitant du nord puisse jamais chanter les saisons aussi bien qu'un homme né dans des climats plus heureux. Le sujet manque à un Écossais tel que Thomson; il n'a pas la même nature à peindre. La vendange chantée par Théocrite, par Virgile, origine joyeuse des premières fêtes et des premiers spectacles, est inconnue aux habitants du cinquante-quatrième degré. Ils cueillent tristement de misérables pommes sans goût et sans saveur, tandis que nous voyons sous nos fenêtres cent filles et cent garçons danser autour des chars qu'ils ont chargés de raisins délicieux: aussi Thomson n'a pas osé toucher à ce sujet dont M. de Saint-Lambert a fait de si agréables peintures.

Un grand avantage de notre poëte philosophe c'est d'avoir moins parlé aux simples cultivateurs qu'aux seigneurs des terres qui vivent dans leurs domaines, qui peuvent enrichir leurs vassaux, encourager leurs mariages, et être heureux du bonheur d'autrui, loin de l'insolente rapacité des oppresseurs: il s'éléve contre ces oppresseurs avec une liberté et un courage respectables.

Je sais bien qu'il y a des ames aussi basses que jalouses qui pourront me reprocher de rendre à M. de Saint-Lambert éloges pour éloges, et de faire avec lui trafic d'amour-propre. Je leur déclare que je ne saurais l'en estimer moins, quoiqu'il m'ait loué : je crois me connaître en vers mieux qu'eux ; je suis sûr d'être plus juste qu'eux. Je raye les louanges qu'il a daigné me donner, et je n'en vois que mieux son mérite.

Je regarde son ouvrage comme une réparation d'honneur que le siècle présent fait au grand siècle passé, pour la vogue donnée pendant quelque temps à tant d'écrits barbares, à tant de paradoxes absurdes, à tant de systèmes impertinents, à ces romans politiques, à ces prétendus romans moraux dont la grossièreté, l'insolence et le ridicule étaient la seule morale, et qui seront bientôt oubliés pour jamais.

Permettez-moi, monsieur, de vous parler à présent de la réflexion que vous faites sur les chaumières des laboureurs, sur ces *cabanes*, sur ces asiles du pauvre ; vous condamnez ces expressions dans le poëme des *Saisons*, que vous estimez d'ailleurs autant que moi.

Vous dites, avec très grande raison, qu'une cabane ne peut pas être le logement d'un agriculteur considérable ; qu'il lui faut des écuries commodes, des étables faites avec soin, des gran-

ges vastes et solides, des laiteries voûtées et fraîches, etc.

Oui, sans doute, monsieur, et personne n'est entré mieux que vous dans le détail de l'exploitation rurale : personne n'a mieux fait sentir combien un laboureur doit être cher à l'état. J'ai l'honneur d'être laboureur, et je vous remercie du bien que vous dites de nous; mais, puisqu'il s'agit ici de fermiers, comparez, je vous prie, les hôtels des fermiers-généraux du bail de 1725 avec les logements de nos fermiers de campagne, et vous verrez que les termes de chaumière, de cabane, ne sont que trop convenables; les logements des plus gros laboureurs en Picardie et dans d'autres provinces ont des toits de chaume.

Rien n'est plus beau, à mon gré, qu'une vaste maison rustique dans laquelle entrent et sortent, par quatre grandes portes cochères, des chariots chargés de toutes les dépouilles de la campagne; les colonnes de chêne qui soutiennent toute la charpente sont placées à des distances égales sur des socles de roche; de longues écuries régnent à droite et à gauche. Cinquante vaches proprement tenues occupent un côté avec leurs génisses; les chevaux et les bœufs sont de l'autre; leur pâture tombe dans leurs crèches du haut de greniers immenses; les granges où l'on bat les grains sont au milieu; et vous savez que tous les animaux,

logés chacun à leur place dans ce grand édifice, sentent très bien que le fourrage, l'avoine qu'il renferme, leur appartiennent de droit.

Au midi de ces beaux monuments d'agriculture sont les basses-cours et les bergeries; au nord sont les pressoirs, les celliers, la fruiterie; au levant, les logements du régisseur et de trente domestiques; au couchant, s'étendent les grandes prairies pâturées et engraissées par tous ces animaux, compagnons du travail de l'homme.

Les arbres du verger, chargés de fruits à noyaux et à pepins, sont encore une autre richesse. Quatre ou cinq cents ruches sont établies auprès d'un petit ruisseau qui arrose ce verger; les abeilles donnent au possesseur une récolte considérable de miel et de cire, sans qu'il s'embarrasse de toutes les fables qu'on a débitées sur ce peuple industrieux, sans rechercher très vainement si cette nation vit sous les lois d'une prétendue reine qui se fait faire soixante à quatre-vingt mille enfants par ses sujets.

Il y a des allées de mûriers à perte de vue, les feuilles nourrissent ces vers précieux qui ne sont pas moins utiles que les abeilles.

Une partie de cette vaste enceinte est fermée par un rempart impénétrable d'aubépine, proprement taillée, qui réjouit l'odorat et la vue.

La cour et les basses-cours ont d'assez hautes murailles.

Telle doit être une bonne métairie; il en est quelques unes dans ce goût vers les frontières que j'habite; et je vous avouerai même sans vanité que la mienne ressemble en quelque chose à celle que je viens de vous dépeindre; mais, de bonne foi, y en a-t-il beaucoup de pareilles en France?

Vous savez bien que le nombre des pauvres laboureurs et des métayers, qui ne connaissent que la petite culture, surpasse des deux tiers au moins le nombre des laboureurs riches que la grande culture occupe.

J'ai dans mon voisinage des camarades qui fatiguent un terrain ingrat avec quatre bœufs, et qui n'ont que deux vaches: il y en a dans toutes les provinces qui ne sont pas plus riches. Soyez très sûr que leurs maisons et leurs granges sont de véritables chaumières où habite la pauvreté: il est impossible qu'au bout de l'année ils aient de quoi réparer leurs misérables asiles; car, après avoir payé tous les impôts, il faut qu'ils donnent encore à leurs curés la dîme du produit clair et net de leurs champs; et ce qui est appelé *dîme* très improprement est réellement le quart de ce que la culture a coûté à ces infortunés.

Cependant, quand un paysan trouve un seigneur qui le met en état d'avoir quatre bœufs et deux vaches, il croit avoir fait une grande fortune : en effet, il a de quoi vivre, et rien au-delà ; c'est beaucoup pour lui et pour sa famille ; et cette famille connaît encore la joie ; elle chante dans les beaux jours et dans les temps de récolte.

Ne sachons donc pas mauvais gré, monsieur, à l'aimable auteur des *Saisons* d'avoir parlé des chaumières de mes camarades les laboureurs. Il est certain qu'ils seraient tous plus à leur aise, si les seigneurs habitaient leurs terres neuf mois de l'année, comme en Angleterre : non seulement alors les possesseurs des grands domaines feraient quelquefois du bien par générosité à ceux qui souffrent, mais ils en feraient toujours par nécessité à ceux qu'ils feraient travailler. Quiconque emploie utilement les bras des hommes rend service à la patrie.

Je sais bien qu'il y a plus de deux cent mille ames à Paris qui s'embarrassent fort peu de nos travaux champêtres. De jeunes dames, soupant avec leurs amants au sortir de l'Opéra-Comique, ne s'informent guère si la culture de la terre est en honneur ; et beaucoup de bourgeois qui se croient de bonnes têtes dans leur quartier, pensent que tout va bien dans l'univers, pourvu que les rentes sur l'Hôtel-de-ville soient payées ; ils ne

songent pas que c'est nous qui les payons, et que c'est nous qui les fesons vivre.

Le gouvernement nous doit toute sa protection: c'est un crime de lèse-humanité de gêner nos travaux; c'en est un de nous condamner encore, dans certains temps de l'année*, à une honteuse et funeste oisiveté deux ou trois jours de suite: on nous oblige de refuser, après midi, à la terre les soins qu'elle nous demande, après que nous avons rendu le matin nos hommages au ciel: on encourage nos manœuvres à perdre leur raison et leur santé dans un cabaret, au lieu de mériter leur subsistance par un travail utile. Cet horrible abus a été réformé en partie; mais il ne l'a pas été assez: eh! qui peut réformer tout!

« Est quadam prodire tenus, si non datur ultrà. »
HOR., lib. I, ep. 1, v. 31.

Je n'en dirai pas davantage, monsieur, sur des sujets que vous et vos associés avez si bien approfondis pour l'avantage du genre humain.

* Voltaire avait écrit, dès 1761, à Clément XIII, afin que le pontife lui permît, par une bulle spéciale, de cultiver la terre les jours de fête sans être damné.

LETTRE ĀCCXXXIV.

A M. LE TOURNEUR.

Au château de Fernei, par Genève, le 7 juin.

Vous avez, monsieur, fait beaucoup d'honneur à mon ancien camarade Young; il me semble que le traducteur a plus de goût que l'auteur. Vous avez mis autant d'ordre que vous avez pu dans ce ramas de lieux communs, ampoulés et obscurs. Les sermons ne sont guère faits pour être mis en vers; il faut que chaque chose soit à sa place. Voilà pourquoi le poëme de la Religion du petit Racine, qui vaut beaucoup mieux que tous les poëmes d'Young, n'est guère lu; et je crois que tous les étrangers aimeront mieux votre prose que la poésie de cet Anglais, moitié prêtre et moitié poëte *.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime, et la reconnaissance que je vous dois, monsieur, votre, etc. VOLTAIRE.

* Voltaire n'avait point oublié le sarcasme du docteur Young, qui, se trouvant à Londres à dîner avec lui, et mécontent de ses plaisanteries sur quelques personnages du *Paradis perdu,* et en général de son jugement sur le génie de son cher Milton, lui répondit par deux vers bien anglais et bien durs, dont voici le sens :

Vous avez tant d'esprit, de maigreur et de malice, que vous semblez un composé de Satan, de la mort et du péché.

LETTRE ĀCCXXXV.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Fernei, 12 juin.

« Viva il cardinale Bembo e la poesia! »

J'ai lu, je ne sais où, que le cardinal Bembo était d'une très ancienne maison, et que, de plus, il était fort aimable; mais que c'était la *poesia* qui avait commencé à le faire connaître, et que, sans les belles-lettres, il n'aurait pas fait une grande fortune. Il était véritablement très bon poëte, car

« Scribendi rectè sapere est et principium et fons. »
HOR., *de Art. poet.*, v. 309.

Votre éminence sait-elle que votre correspondant, M. le duc de Choiseul, est aussi notre confrère? Il y a quelques années qu'étant piqué au jeu sur une affaire fort extraordinaire, il m'envoya une vingtaine de stances de sa façon, qu'il fit en moins de deux jours. Elles étaient nobles, elles étaient fières. Il y en avait de très agréables, l'ouvrage en tout était fort singulier. Je vous confie cela comme à un archevêque, sous le secret de la confession.

Je ne crois pas que Clément XIV soit un Bem-

bo ; mais, puisque vous l'avez choisi, il mérite sûrement la petite place que vous lui avez donnée. Or, monseigneur, comme dans les petites places on peut faire de petites graces, il peut m'en faire une, et je vous demande votre protection ; elle ne coûtera rien ni à sa Sainteté, ni à votre éminence, ni à moi ; il ne s'agit que de la permission de porter la perruque. Ce n'est pas pour mon vieux cerveau brûlé que je demande cette grace ; c'est pour un autre vieillard (ci-devant soi-disant jésuite, ne vous en déplaise), lequel me sert d'aumônier.

Fernei est comme Albi, auprès des montagnes ; mais notre hiver est incomparablement plus rude que celui d'Albi. Je vois de ma fenêtre quarante lieues de la partie des Alpes qui est couverte d'une neige éternelle. Les Russes qui sont venus chez moi m'ont avoué que la Sibérie est un climat plus doux que le mien, aux mois de décembre et de janvier. Nos curés, qui sont nés dans le pays, peuvent supporter l'horreur de nos frimas ; et, quoiqu'ils soient tous des têtes à perruques, ils n'en portent cependant pas ; ils ont même fait vœu d'être chauves en disant la messe. Mon aumônier est Lorrain, il a été élevé en Bourgogne, il n'a point fait le vœu de s'enrhumer ; il est malade, et sujet à de violents rhumatismes ; il priera Dieu de tout son cœur pour votre éminence, si

vous voulez bien avoir la bonté d'employer l'autorité du vicaire de Jésus-Christ pour couvrir le crâne de ce pauvre diable.

Je ne vous cacherai point que notre évêque d'Anneci est un fanatique, un homme à billets de confession, à refus de sacrements. Il a été vicaire de paroisse à Paris, et s'y est fait des affaires pour ses belles équipées : en un mot, j'ai besoin de toute la plénitude du pouvoir apostolique pour coiffer celui qui me dit la messe. Je ne puis avoir d'autre aumônier que lui ; il est à moi depuis près de dix ans ; il me serait impossible d'en trouver un autre qui me convînt autant. Je vous aurai une très grande obligation, monseigneur, si vous daignez m'envoyer le plus tôt qu'il sera possible un beau bref à perruque.

Je ne sais si vous avez continué monsieur l'archevêque de Chalcédoine dans son poste de secrétaire des brefs ; je me doute que non ; mais, qui que ce soit qui ait cette place, j'imagine qu'il est votre secrétaire.

Votre éminence gouverne Rome et la barque de saint Pierre, ou je me trompe fort. Si je n'obtiens pas ce que je demande, je m'en prendrai à vous.

Ma lettre n'a rien d'un bref, elle est trop longue. Je vous supplie de me pardonner et de conserver pour ma vieille tête et pour mon jeune cœur des

bontés dont je fais plus de cas que de toutes les perruques possibles.

N. B. Voici un petit mémoire du suppliant; c'est trop abuser de votre charité que de vous supplier d'ordonner que la supplique soit rédigée selon la forme usitée.

N. B. M. le duc de Choiseul me fit avoir, haut la main, de la part de Clément XIII, des reliques pour l'autel de ma paroisse; M. le cardinal Bembo n'aura-t-il pas le pouvoir de me faire avoir une tignasse de Clément XIV?

Agréez les tendres respects du radoteur.

N. B. Peut-être que le nom d'ex-jésuite n'est pas un titre pour obtenir des faveurs, mais peut-être aussi, quand on abolit le corps, on ne refusera pas à des particuliers des graces qui sont sans conséquence.

Daignez répondre à mon verbiage quand votre éminence aura un moment de loisir.

LETTRE ĀCCXXXVI.

A M. THIERIOT.

A Fernei, 14 juin.

Je n'ai pas été assez heureux, mon ancien ami, pour que l'ouvrage de M. de Mairan sur le feu central parvînt jusque dans l'enceinte de mes montagnes de neige. Tout ce que je sais, c'est que le feu qui anime sa respectable vieillesse m'a toujours paru brillant et égal. Il me semble que M. de Mairan posséde en profondeur ce que M. de Fontenelle avait en superficie. Faites-moi l'amitié de me chercher son feu central, et d'ajouter ce petit déboursé à ceux que vous avez déja bien voulu faire pour moi.

Il y a long-temps que je suis très certain que le feu est par-tout; mais je pense qu'il serait difficile de prouver qu'il y eût un foyer ardent tout au beau milieu de notre globe; il faudrait pour cela creuser ce grand trou que proposait ce fou de Maupertuis.

A propos, puisque vous dînez avec madame Dupin et M. de Mairan, dites-leur, je vous prie, que je voudrais bien en faire autant.

Vous avez raison sur le cardinal de Bernis; c'est

lui qui a fait le pape: il fait ce qu'il veut dans Rome; il y est adoré.

Le petit magistrat m'est venu voir encore; c'est un être fort singulier; il ne lâche point prise; il se retourne de tous les sens: je vous ferai savoir de ses nouvelles dans quinze jours.

On a frappé en Angleterre une médaille de l'amiral Anson; c'est un chef-d'œuvre digne du temps d'Auguste. Le revers est une Victoire posée sur un cheval marin, tenant une couronne de lauriers. Les noms des principaux officiers qui firent avec lui le tour du monde sont gravés autour de la Victoire, dans de petits cartouches entourés de lauriers. Cela est patriotique, brillant, et neuf: la famille me l'a envoyée en or; elle m'a fait cet honneur en qualité de citoyen du globe dont l'amiral Anson avait fait le tour.

Bonsoir, mon ancien ami, qui me serez toujours cher tant que je végéterai sur ce malheureux globe.

LETTRE ĀCCXXXVII.

A M. L'ABBÉ AUDRA,

A TOULOUSE.

Le 14 juin.

Votre zèle, mon cher philosophe, contre les

fables décorées du nom d'histoire, est très digne de vous. Mais comment faire avec des nations chez lesquelles il n'y a d'autre éducation que celle de l'erreur; où tous les livres nous trompent, depuis l'almanach jusqu'à la gazette? Il y aurait bien quelques petits chapitres à faire sur cet amas inconcevable de bêtises dont on nous berce. Un temps viendra où l'on jettera au feu toutes nos chronologies dans lesquelles on prend pour époques des aventures entièrement fausses, et des personnages qui n'ont jamais existé.

Mais une époque bien vraie, bien agréable, sera celle où le parlement de Toulouse vengera l'innocence opprimée par ce misérable juge de village qui a outragé également les lois, la nature, et la raison, en osant condamner les Sirven. Ce sera à vous que nous aurons l'obligation de la justice qu'on nous rendra. J'espère que cette affaire, que j'ai tant à cœur, finira au moins cette année. Si je pouvais aller à Toulouse, je viendrais vous embrasser.

LETTRE ĀCCXXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 juin.

Mes divins anges sauront que j'ai envoyé quatre

exemplaires des *Guèbres* à M. Marin : l'un pour vous ; le second pour lui ; le troisième pour l'impression ; le quatrième pour madame Denis.

Je ne suis pas à présent en état d'en juger, parceque je suis assez malade ; mais, autant qu'il peut m'en souvenir, cet ouvrage me paraissait fort honnête et fort utile, il y a quelques jours, dans le temps que je souffrais un peu moins. Il en sera tout ce qu'il plaira à Dieu et à la barbarie dans laquelle nous sommes actuellement plongés.

Eh bien, mon cher ange, nous n'avons donc vécu que pour voir anéantir la scène française qui fesait vos délices et ma passion. Je ne m'attendais pas que le théâtre de Paris mourrait avant moi. Il faut se soumettre à sa destinée. Je suis né quand Racine vivait encore, et je finis mes jours dans le temps du *Siége de Calais*, et dans le triomphe de l'Opéra-Comique. Un peu de philosophie consolait notre malheureux siècle de sa décadence ; mais comme on traite la philosophie, et comme elle est écrasée par la superstition tyrannique ! *Les Guèbres* me paraissaient faits pour soutenir un peu la philosophie et le bon goût ; mais voilà qu'un pédant du Châtelet s'oppose à l'un et à l'autre, et on ne sait à qui s'adresser contre ce barbare. Je m'en remets à vous. Nous n'avons contre les Goths et les Vandales que la voix des

honnêtes gens. Vous les ameuterez; les honnêtes gens l'emportent à la longue.

Celui qui a imprimé *les Guèbres* dans mon pays sauvage, ne sachant pas de qui était cette tragédie, me l'a dédiée. Il a cru cette dédicace nécessaire pour recommander la pièce, et la faire vendre dans les pays étrangers, où l'on ne juge que sur parole. J'ai soigneusement retranché cette dédicace, qui serait aussi mal reçue à Paris qu'elle est bien accueillie ailleurs.

On a supprimé aussi le titre de *la Tolérance*, dont le nom effarouche plus d'une oreille dans votre pays. Cette tragédie est imprimée chez l'étranger sous ce titre de *Tolérance*. C'est un nom devenu respectable et sacré dans les trois quarts de l'Europe; mais il est encore en horreur chez les misérables dévots de la contrée des Welches. Trémoussez-vous, mes chers anges, pour écraser habilement le monstre du fanatisme. Comptez que vous lui porterez un rude coup en donnant aux *Guèbres* quelque accès dans le monde. Vous me direz peut-être que ce fanatisme triomphe d'une certaine cérémonie qu'un certain ennemi des coquins a faite il y a quelques mois; mais cette cérémonie servira un jour à mieux manifester la turpitude de ce monstre infernal : il y a des choses qu'on ne peut pas dire à présent. Le public

juge de tout à tort et à travers; laissez faire, tout viendra en son temps. Je me mets à l'ombre de vos ailes.

LETTRE ĀCCXXXIX.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Lyon, 24 juin.

Vous ne doutez pas, monsieur, du plaisir que m'a fait votre lettre. Vous savez combien je vous suis attaché, à vous, monsieur, et à madame *Dix-huitans**. L'amitié d'un pauvre vieillard malade et solitaire est bien peu de chose; mais enfin vous daignez y être sensible.

J'écris quelquefois à madame Finette**, et rarement à l'abbé Bigot***; mais je suis assurément un de leurs plus zélés serviteurs. Je crois que l'abbé Bigot, qui n'est point du tout bigot, réussira en tout, et c'est un de mes plus grands plaisirs; on aime d'ailleurs à voir ses prédictions accomplies, et son goût approuvé du public.

Je ne sais trop comment finira l'affaire du prélat****, dont je vous ai tant parlé, et qui m'a forcé

* Madame de Rochefort.

** La duchesse de Choiseul.

*** Le duc de Choiseul.

**** Biord, évêque d'Anneci.

à des démarches qui ont paru très extraordinaires, et qui pourtant étaient fort raisonnables. J'ai rendu compte de tout au marquis*; il m'a paru qu'il n'approuvait pas la conduite de ce prêtre, et qu'il était fort content de la mienne. Mais je voudrais être bien sûr de ses sentiments pour moi. Je vous aurais une très grande obligation de lui parler, de lui faire valoir un peu la décence avec laquelle je me suis conduit envers un homme qui n'en a point; de lui peindre la vie honnête que je méne, et de l'assurer sur-tout de mon dévouement pour sa personne. Ayez la bonté de me mander ce qu'il aura dit; vous ne pouvez me rendre un meilleur office.

Vous ne vous écarterez sûrement pas de la vérité, quand vous lui direz que *mon ami*** est un brouillon, reconnu pour tel lorsqu'il était à Paris, détesté et méprisé dans la province. C'est un homme qui a le cœur aussi dur que les pierres que son grand-père, le maçon, a employées autrefois dans le château que j'habite. Je rends toutes ses fureurs inutiles par la discrétion et par la bienséance que je mets dans mes paroles et dans mes démarches. En un mot, réchauffez pour moi le marquis, je vous en supplie.

* M. de Choiseul.

** L'évêque d'Anneci.

Je suis extrêmement content de mon frère l'abbé. Pour ma cousine*, je n'ai aucune relation avec elle. Peut-être qu'un jour M. Anjoran** serait en état de l'engager à me rendre un petit service, mais rien ne presse; je voudrais seulement savoir si son esprit se forme, si elle s'intéresse véritablement à M. Le Prieur***. Je compte toujours sur M. Anjoran; mais il est bon que de temps en temps on le fasse souvenir qu'il me doit quelque amitié.

Comment êtes-vous avec votre Peste****? Ne prenez-vous pas quelques mesures pour vous en dépêtrer, pour vous mettre entièrement entre les mains de l'abbé Bigot? rien ne presse sur aucun de ces articles.

Ne vous donnez la peine de me répondre que quand vous n'aurez rien à faire du tout. Il n'est pas juste que mes plaisirs vous gênent. Vous devez être très occupé; vos devoirs demandent un homme tout entier.

Conservez-moi une place dans votre cœur, et soyez bien sûr que le mien est à vous pour le temps que j'ai encore à vivre.

J'oubliais de vous parler des Tenans et de

* Madame Du Barri.

** Richelieu.

*** Louis XV.

**** Le duc de Villeroi, capitaine des Gardes.

M. d'Ermide*. Ils doivent être de vos amis, car ils ont beaucoup d'esprit et le cœur noble.

LETTRE ĀCCXL.

A M. L'ABBÉ FOUCHER.

A Genève, ce 25 juin.

J'ai reçu, monsieur, la lettre dont vous m'honorez, en date du 17 de juin. Je vous prie de permettre que ma réponse figure avec votre lettre dans *le Mercure de France,* qui devient de jour en jour plus agréable, attendu qu'il est rédigé par deux hommes qui ont beaucoup d'esprit, ce qui n'est pas rare, et beaucoup de goût, ce qui est assez rare.

Je n'ai point encore montré votre lettre au bon vieillard contre lequel vous voulez toujours avoir raison. Son nom, dites-vous, s'est trouvé au bout de votre plume, quand vous écriviez sur Zoroastre; mais, monsieur, il n'a rien de commun avec Zoroastre que d'adorer Dieu du fond de son cœur, et d'aimer passionnément le soleil et le feu; son âge de soixante-seize ans, et ses maladies, lui ayant fait perdre toute chaleur naturelle, jusqu'à celle du style.

* Le prince de Beauvau.

Je suis très aise, pour votre bourse, que vous ayez perdu l'envie de parier; je vous aurais fait voir que, dans son dernier voyage en Perse avec feu l'abbé Bazing, il composa une tragédie persane, intitulée *Olympie.* Il dit, dans les remarques sur cette pièce : « Quant à la confession.... elle est « expressément ordonnée par les lois de Zoroastre, « qu'on trouve dans le *Sadder.* »

Je vous aurais prié de lire, dans d'autres remarques de sa façon sur l'*Histoire générale*, page 26 : « Les mages n'avaient jamais adoré ce que nous « appelons le mauvais principe.... ce qui se voit « expressément dans le *Sadder*, ancien commen- « taire du livre du *Zend.* »

Je vous montrerais, à la page 36 du même ouvrage, ces propres mots : « Puisqu'on a parlé de « l'*Alcoran*, on aurait dû parler du *Zend-Avesta*, « dont nous avons l'extrait dans le *Sadder.* »

Vous voyez bien, monsieur, qu'il ne prenait point le livre du *Sadder* pour un capitaine persan, et que vous ne pouvez en conscience dire de lui :

> Notre magot prit pour le coup
> Le nom d'un port pour un nom d'homme;
> De telles gens il est beaucoup
> Qui prendraient Vaugirard pour Rome,
> Et qui, caquetant au plus dru,
> Parlent de tout, et n'ont rien vu.
>
> LA FONTAINE, liv. IV, fab. VII.

Je ne demande pas qu'en vous rétractant vous

apportiez un sac plein d'or pour payer votre pari, avec une épée pour en être percé à discrétion par l'offensé. Je connais ce bon homme; il ne veut assurément ni vous ruiner, ni vous tuer; et d'ailleurs on sait que, dans les dernières cérémonies persanes, il a pardonné publiquement à ceux qui l'avaient calomnié auprès du sofi.

Je suis très étonné, monsieur, que vous prétendiez l'avoir fâché; car c'est le vieillard le moins fâché et le moins fâcheux que j'aie jamais connu. Je vous félicite très sincèrement de n'être point du nombre des critiques qui, après avoir voulu décrier un homme, s'emportent avec toutes les fureurs de la pédanterie et de la calomnie contre ceux qui prennent modestement la défense de l'homme vexé. Je renvoie ces gens-là à la noble et judicieuse lettre de M. le comte de La Touraille, qui a si généreusement combattu depuis peu en faveur du neveu de l'abbé Bazing. Vous semblez être d'un caractère tout différent; vous entendez raillerie, vous paraissez aimer la vérité.

Adieu, monsieur; vivons en honnêtes parsis, ne tuons jamais le coq, récitons souvent la prière de l'Ashim Vuhu; elle est d'une grande efficacité, et elle apaise toutes les querelles des savants, comme le dit la Porte 39.

Lorsque nous mangeons, donnons toujours trois morceaux à notre chien, parcequ'il faut tou-

jours nourrir les pauvres, et que rien n'est plus pauvre qu'un chien, selon la Porte 35.

Ne dites plus, je vous en prie, que le *Sadder* est un plat livre. Hélas! monsieur, il n'est pas plus plat qu'un autre. Je vous salue en Zoroastre, et j'ai l'honneur d'être en bon français, monsieur, etc.

BIGEX.

LETTRE ĀCCXLI.

A M. L'ÉVÊQUE D'ANNECI*.

MONSIEUR,

En revenant d'un assez long voyage, j'ai revu le vieillard qui m'est très cher par mille raisons, à qui je dois la plus tendre reconnaissance, et dont je vous avais parlé dans ma lettre. J'avais quelques affaires à régler avec lui pour la succession d'un de nos parents nommé M. d'Aumart, mousquetaire du roi, qu'il a gardé neuf ans entiers chez lui, estropié, paralytique, livré continuellement à des douleurs affreuses. Vous savez qu'il en a eu soin comme de son fils; et vous savez aussi que

* Cette lettre est bien de M. de Voltaire; mais elle fut signée et adressée à l'évêque d'Anneci par M. de Mauléon, qui avait longtemps servi dans le régiment du Roi, et l'avait commandé en plusieurs occasions. Cet officier était cousin-germain de M. de Voltaire. (*Note de Wagnière.*)

quand vous passâtes à Fernei, vous ne daignâtes pas venir consoler cet infortuné, après le grand repas que le seigneur du lieu vous fit porter chez le curé.

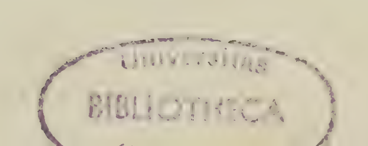
Ce n'est pas votre méthode, monsieur, de consoler les mourants; vous vous bornez à les persécuter eux et les vivants autant qu'il est en vous. J'ai trouvé le parent de feu M. d'Aumart et le mien très malade, et ayant plus besoin de médecins que de vos lettres, qu'il m'a montrées, et qui n'ont paru que des libelles à tous ceux qui les ont vues.

Il se fesait lire à sa table (où il ne se met que pour recevoir ses hôtes) les Sermons du père Massillon, selon sa coutume. Le sermon qu'on lisait roulait sur la calomnie. Faites-vous faire la même lecture : il est triste que vous en ayez besoin.

Mais relisez sur-tout le portrait que fait saint Paul de la charité; vous verrez s'il approuve les impostures, les délations malignes, les injures, et toutes les manœuvres de la méchanceté.

Vous n'avez pas oublié que mon parent, en rendant le pain bénit de sa paroisse, le jour de Pâques 1768, ayant recommandé à voix basse à son curé de prier pour la reine qui était en danger, vous eûtes le malheur d'écrire à son roi qu'il avait prêché dans l'église.

Vous vous souvenez que vous eûtes l'indiscrétion (pour ne rien dire de plus fort) de publier



une lettre que M. le comte de Saint-Florentin vous écrivit en réponse, au nom de S. M. Très Chrétienne, avant que cette imposture ridicule fût juridiquement reconnue : vous eûtes la discrétion de ne pas montrer l'autre lettre que vous reçûtes, à ce qu'on dit, du même ministre, quand tout l'opprobre de cette accusation absurde demeura à l'accusateur.

Il eût été honnête d'avouer au moins que vous vous étiez trompé · vous pouviez vous faire un mérite de cet aveu. Vous le deviez comme chrétien, comme prêtre, comme homme.

Au lieu de prendre ce parti, vous publiâtes et vous fîtes imprimer, monsieur, la première lettre de M. le comte de Saint-Florentin, ministre d'état d'un roi de France, sous ce titre : *Lettre de M. de Saint-Florentin à monseigneur l'évêque d'Anneci.* C'est dommage que vous n'ayez pas mis : *A sa grandeur monseigneur l'évêque prince de Genève;* si vous êtes *prince de Genève,* il vous faut de l'*altesse.* Avouez que vous seriez une singulière altesse.

Mais il n'est pas ici question de dignités, de titres, et de toutes les puérilités de la vanité, qui vous sont si chères et qui vous conviennent si peu. Il s'agit d'équité, il s'agit d'honneur : tâchez que cela vous convienne.

Si vous connaissez les premiers éléments du savoir-vivre, concevez combien il est indécent de

faire publier, non seulement la lettre d'un ministre d'état, sans sa permission, mais les lettres du moindre des citoyens. C'est donc en cela seul que vous êtes homme de lettres! Au lieu d'agir en pasteur qui doit exhorter, et ensuite se taire, vous commencez par calomnier, et ensuite vous faites imprimer votre petit *Commercium epistolicum*, pour vous donner la réputation d'un bel esprit savoyard. Vous y parlez d'orthographe : ne trouvez-vous pas que cela est bien épiscopal? Quand on a voulu perdre un homme innocent, savez-vous ce qui serait épiscopal? ce serait de lui demander pardon. Mais vous êtes bien loin de remplir ce devoir, et de vous repentir de votre manœuvre.

Vous lui imputez, à ce que je vois par vos lettres, des livres misérables, et jusqu'à la *Théologie portative*, ouvrage fait apparemment dans quelque cabaret : vous n'êtes pas obligé d'avoir du goût, mais vous êtes obligé d'être juste.

Comment avez-vous pu lui dire qu'on lui attribue la traduction du fameux *Discours de l'empereur Julien*, tandis que vous devez savoir que cette traduction, si bien faite et accompagnée de remarques judicieuses*, est du chambellan du Julien de nos jours? je veux dire d'un roi victorieux et philosophe, et je ne veux dire que cela.

* Ces remarques sont de Voltaire lui-même, et le traducteur est le marquis d'Argens.

Comment ignorez-vous que ce livre est imprimé, débité à Berlin, et dédié au respectable beau-frère de ce grand roi et de ce grand capitaine? Souvenez-vous du fou des fables d'Ésope, qui jetait des pierres à un simple citoyen. Je ne peux vous donner que quelques oboles, lui dit le citoyen; adressez-vous à un grand seigneur, vous serez mieux payé.

Adressez-vous donc, monsieur, au souverain que sert M. le marquis d'Argens, auteur de la traduction du *Discours de Julien*, et soyez sûr que vous serez payé comme vous méritez de l'être. Faites mieux, examinez devant Dieu votre conduite.

Vous avez cru pouvoir faire chasser de ses terres celui qui n'y a fait que du bien; arracher aux pauvres celui qui les fait vivre, qui rebâtit leurs maisons, qui relève leur charrue, qui encourage leurs mariages, qui par-là est utile à l'état; un vieillard qui a deux fois votre âge; un homme qui devait attendre de vous d'autant plus d'égards, que toute votre famille lui a toujours été chère: votre grand-père a bâti de ses mains un pavillon de sa basse-cour; vos proches parents travaillent actuellement à ses granges; et votre cousin, nommé Mudri, a demandé depuis peu à être son fermier. Plût à Dieu qu'il l'eût été! il eût pu adoucir la mauvaise humeur qui vous dévore contre un seigneur de paroisse vertueux qui ne vous a jamais

offensé, et qui ne donne à ses paroissiens que des exemples de charité, de véritable piété, de douceur, et de concorde.

Quoi! vous avez osé demander qu'on le fît sortir de ses terres, parceque des brouillons vous ont dit qu'il vous trouvait ridicule? Quoi! vous avez proposé la plus cruelle injustice au plus juste de tous les rois? Sachez connaître le siècle où nous vivons, la magnanimité du roi qui nous gouverne, l'équité de ses ministres, les lois que tous les parlements soutiennent contre des entreprises aussi illicites qu'odieuses.

D'où vient que le curé du seigneur de paroisse que vous insultez chérit sa vertu, sa piété, sa charité, sa bienfesance, ses mœurs, l'ordre qui est dans sa maison et dans ses terres? d'où vient que ses vassaux et ses voisins le bénissent? d'où vient que le premier président du parlement de Bourgogne et le procureur-général le protégent? d'où vient qu'il a de même la protection déclarée du gouverneur? d'où vient que le grand pape Benoît XIV et son secrétaire des brefs, le cardinal Passionei, digne ministre d'un tel pape, l'ont honoré d'une bonté constante? et d'où vient enfin que vous êtes son seul ennemi?

Est-ce parcequ'il a remboursé à ses vassaux l'argent que vous avez exigé d'eux quand vous êtes venu faire votre visite? argent que vous ne deviez

pas prendre, et que depuis il vous a été défendu de prendre en Savoie.

Celui que vous insultez, prosterné au pied des autels, prie Dieu pour vous, au lieu de répondre à vos injures : il n'y répondra jamais ; et dans le lit de mort où il souffre (et où vous serez comme lui), il n'est ni en état ni en volonté de repousser vos outrages et vos manœuvres.

C'est ici que je dois sur-tout vous parler de l'impertinente *profession de foi* supposée, dans laquelle on a la bêtise de lui faire dire que *la seconde personne de la Trinité s'appelle Jésus-Christ*, comme si on ne le savait pas ; et qu'il *condamne toutes les hérésies et tous les mauvais sens qu'on leur donne.*

Quel sacristain ivre a jamais pu composer un pareil galimatias? Quel brouillon a pu faire dire à un séculier qu'il condamne les hérésies? Je ne crois pas que vous soyez l'auteur de cette pièce extravagante. Vous devez savoir que notre sage monarque a imposé le silence à tous ces ridicules reproches d'hérésie, par un édit solennel, enregistré dans tous nos parlements. D'ailleurs un seigneur de paroisse qui habite auprès du canton de Berne et aux portes de Genève doit de très grands égards à ces deux républiques. Les noms d'*hérétiques*, de *huguenots*, de *papistes*, sont proscrits par nos traités. Mon parent se contente de prier Dieu

pour la prospérité des Treize-Cantons et de leurs alliés, ses voisins.

S'il n'est pas de la communion de Berne, il est de sa religion, en ce que le Conseil de Berne est noble et juste, bienfesant et généreux; en ce qu'il a donné des secours à la famille des Sirven, opprimée par un juge de village, ignorant et fanatique; entendez-vous, ignorant et fanatique? En un mot, il respecte le Conseil de Berne, et laisse à vos grands théologaux le soin de le damner. Il est fermement convaincu qu'il n'appartient qu'à messieurs d'Anneci d'envoyer en enfer messieurs de Berne, de Bâle, de Zurich, et de Genève: ajoutez-y le roi de Prusse, le roi d'Angleterre, celui de Danemarck, les sept Provinces-Unies, la moitié de l'Allemagne, toute la Russie, la Gréce, l'Arménie, l'Abyssinie, etc., etc.

Il n'appartient, dis-je, qu'à vos semblables, et sur-tout à l'abbé Riballier, de juger tous ces peuples, attendu qu'il a déja *Quatre-Nations* sous ses ordres: mais pour mon parent et mon ami, il croit qu'il doit aimer tous les hommes, et attendre en silence le jugement de Dieu. Il est absolument incapable d'avoir fait une profession de foi si impertinente et si odieuse. Les faussaires qui l'ont rédigée et qui l'ont fait signer, long-temps après, par des gens qui n'y étaient pas, seraient repris de justice

si on les traduisait devant nos tribunaux. Les fraudes qu'on appelait jadis *pieuses* ne sont plus aujourd'hui que des fraudes.

Celui qu'on fait parler s'en tient à la déclaration de foi qu'il fit étant en danger de mort, quand il fut administré, malgré vous, selon les lois du royaume; déclaration véritable, signée de lui pardevant notaire; déclaration juridique, par laquelle il vous pardonne, et qui démontre qu'il est meilleur chrétien que vous. Voilà sa profession de foi.

Vous avez été vicaire de paroisse à Paris; votre esprit turbulent s'y est signalé par des billets de confession et des refus de sacrements; soyez à l'avenir plus circonspect et plus sage. Vous êtes entre deux souverains également amis de la bienséance et de la paix; une petite partie de votre diocèse est située en France; respectez ses lois, respectez surtout celles de l'humanité. Imitez les sages archevêques d'Albi*, de Besançon**, de Lyon***, de Toulouse****, de Narbonne*****, et tant d'autres pasteurs également pieux et prudents, qui savent entretenir la paix.

Si vous faites la moindre de ces démarches que

* Le cardinal de Bernis.

** Antoine Clériadus de Choiseul-Beaupré, cardinal, mort vers 1774.

*** Antoine de Malvin de Montazet.

**** Étienne-Charles de Loménie de Brienne.

***** Arthur-Richard Dillon.

vous fesiez à Paris, et qui furent réprimées, sachez qu'on prendra la défense d'un moribond dont vous voulez avancer le dernier moment. Je me charge d'implorer la justice du parlement de Bourgogne contre vous.

J'ai renoncé depuis très long-temps au métier de la guerre; mais je n'ai pas renoncé (il s'en faut beaucoup) aux devoirs qu'imposent la parenté, l'amitié, la reconnaissance à un gentilhomme qui a un cœur, et qui connaît l'honneur, très inconnu aux brouillons.

Quand vous serez rentré dans les voies de la charité, de l'honnêteté, et de la bienséance, dont vous vous êtes écarté, je serai alors, avec toutes les formules que votre amour-propre desire, et qui ont fait, à votre honte, le sujet de vos querelles, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, ***.

LETTRE ĀCCXLII.

A M. L'ABBÉ ROUBAUD [1].

Fernei, ce 1er juillet.

Votre livre, monsieur, me paraît éloquent, profond, et utile. Je suis bien persuadé avec vous

[1] * Pierre-Joseph-André Roubaud, né à Avignon en 1730, mort en 1792; auteur des *Nouveaux synonymes français* et des *Représen-*

que le pays où le commerce est le plus libre sera toujours le plus riche et le plus florissant, proportion gardée. Le premier commerce est, sans contredit, celui des blés. La méthode anglaise, adoptée enfin par notre sage gouvernement, est la meilleure; mais ce n'est pas assez de favoriser l'exportation, si on n'encourage pas l'agriculture. Je parle en laboureur qui a défriché des terres ingrates.

Je ne sais comment il se peut faire que la France étant, après l'Allemagne, le pays le plus peuplé de l'Europe, il nous manque pourtant des bras pour cultiver nos terres. Il me paraît évident que le ministère en est instruit, et qu'il fait tout ce qu'il peut pour y remédier. On diminue un peu le nombre des moines, et par-là on rend les hommes à la terre. On a donné des édits pour extirper l'infame profession de mendiant, profession si réelle, et qui se soutient malgré les lois, au point que l'on compte deux cent mille mendiants vagabonds dans le royaume. Ils échappent tous aux châtiments décernés par les lois; et il faut pourtant les nourrir, parcequ'ils sont hommes. Peut-être, si on donnait aux seigneurs et aux communautés le droit de les arrêter et de les faire

tations aux magistrats sur la liberté du commerce des grains. C'est principalement comme économiste qu'il est connu et mérite de l'être. (L. D. B.)

travailler, on viendrait à bout de rendre utiles des malheureux qui surchargent la terre.

J'oserais vous supplier, monsieur, vous et vos associés, de consacrer quelques uns de vos ouvrages à ces objets très importants. Le ministère, et sur-tout les officiers des cours supérieures, ne peuvent guère s'instruire à fond sur l'économie de la campagne, que par ceux qui en ont fait une étude particulière. Presque tous vos magistrats sont nés dans la capitale que nos travaux nourrissent, et où ces travaux sont ignorés. Le torrent des affaires les entraîne nécessairement : ils ne peuvent juger que sur les rapports et sur les vœux unanimes des cultivateurs éclairés.

Il n'y a pas certainement un seul agriculteur dont le vœu n'ait été le libre commerce des blés, et ce vœu unanime est très bien démontré par vous.

Je sais bien que deux grands hommes se sont opposés à la liberté entière de l'exportation. Le premier est le chancelier de L'Hôpital, l'un des meilleurs citoyens que la France ait jamais eus ; l'autre, le célèbre ministre des finances Colbert, à qui nous devons nos manufactures et notre commerce. On s'est prévalu de leur nom et des réglements qu'on leur attribue, mais on n'a pas peut-être assez considéré la situation où ils se trouvaient. Le chancelier de L'Hôpital vivait au

milieu des horreurs des guerres civiles, le ministre Colbert avait vu le temps de la Fronde, temps où la livre de pain se vendit dix sous et davantage dans Paris et dans d'autres villes; il travaillait déja aux finances, sans avoir le titre de contrôleur-général, lorsqu'il y eut une disette effrayante dans le royaume, en 1662.

Il ne faut pas croire qu'il fut, dans le Conseil, le maître de toutes les grandes opérations. Tout se concluait à la pluralité des voix, et cette pluralité ne fut que trop souvent pour les préjugés. Je puis assurer que plusieurs édits furent rendus malgré lui; et je crois très fermement que, si ce ministre avait vécu de nos jours, il aurait été le premier à presser la liberté du commerce.

Il ne m'appartient pas, monsieur, de vous en dire davantage sur des choses dont vous êtes si bien instruit. Je dois me borner à vous remercier et vous assurer que j'ai pour vous une estime aussi illimitée que doit l'être, selon vous, la liberté du commerce.

LETTRE MCCXLIII.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Lyon, 3 juillet.

Guillemet ignore si madame la duchesse est dans son palais de Paris, ou dans son palais de Chanteloup, ou dans sa chambre de Versailles. Quelque part où elle soit, elle dit et elle fait des choses très agréables.

Guillemet prend la liberté de lui en dépêcher qui ne sont pas peut-être de ce genre ; mais, comme elle est très tolérante, il s'est imaginé qu'elle pourrait jeter un coup d'œil sur une tragédie où l'on dit que la tolérance est prêchée.

Monseigneur son époux le corsique aurait-il le temps de s'amuser un moment de cette bagatelle? Guillemet en doute. Monseigneur a un nouveau royaume et un nouveau pape à gouverner, et force petits menus soins qui prennent vingt-quatre heures au moins dans la journée. Les détails me pilent, disait Montaigne, à ce qu'on m'a rapporté: voilà pourquoi Guillemet se garde bien d'écrire à monseigneur. Mais quand nous entendons parler de ses succès dans nos climats sauvages, notre cœur danse de joie.

Je vais bientôt, madame, quitter la typogra-

phie, avant que je quitte la vie, selon le conseil de La Bletterie. Je suis comme l'apothicaire Arnoud qui se plaignait que l'on contrefît toujours ses sachets. Cela dégoûte à la fin du métier les typographes comme les apothicaires. Ainsi, madame, vous vous pourvoirez, s'il vous plaît, ailleurs. Il faut bien que tout finisse; il faut sur-tout finir cette lettre, de peur de vous ennuyer.

Daignez donc, madame, agréer le profond respect qui ne finira qu'avec la vie de GUILLEMET.

P. S. Je ne sais comment je suis avec madame votre petite-fille, depuis un certain déjeuner; je ne sais si elle aime encore les vers; je ne sais rien d'elle.

LETTRE ĀCCXLIV.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Fernei, 3 juillet.

J'ai reçu, monsieur, l'honneur de la vôtre du 25 juin. Je suis bien persuadé que le médecin Bigot * vous guérira un jour de cette maladie que vous appelez la Peste**. Votre tempérament est excellent, et je souhaite passionnément que le médecin s'affectionne à son malade. J'ai reçu

* M. le duc de Choiseul.

** Le duc de Villeroi, capitaine des gardes-du-corps.

quelquefois des lettres de madame Bigot*, qui ne me paraissait point du tout embarrassée.

A propos de médecin, j'avais écrit il y a deux ans à M. de Sénac, sur les bontés de qui j'ai toujours compté. Il s'agissait d'un jeune homme de mes parents, mousquetaire du roi, à qui on avait fait une opération bien douloureuse. M. de Sénac me manda qu'il ne croyait pas qu'il y eût de remède; il ne s'est pas trompé : le jeune homme est mort dans de cruelles douleurs.

Vous voyez donc quelquefois M. le duc de la Vallière? c'est un des plus aimables hommes du monde, et qui ne laisse pas d'être philosophe. Je ne lui écris point du fond de ma solitude, mais je lui suis toujours très tendrement attaché.

Je voudrais bien, monsieur, que vous fussiez chef de brigade dans la compagnie Écossaise; celui qui la commande n'est pas fier comme un Écossais; mais heureux les Français qui lui ressemblent un peu! on n'a point plus d'esprit et de raison. Je ne connais point les lettres Hébraïques; mais, selon ce que vous me mandez, il n'y a qu'à faire lire la Bible à l'auteur** pour y répondre. L'impotent convulsionnaire a mal pris son temps pour faire opérer sur lui un miracle; la mode en est passée, le pauvre homme est venu trop tard.

* Madame la duchesse de Choiseul.

** Pluche.

Je suis bien fâché que la famille de ce pauvre Morsan soit si impitoyable. Il faut espérer que sa bonne conduite et le temps adouciront ses malheurs et le cœur de ses parents. Je lui ai dit, monsieur, de quelles bontés vous l'avez honoré; il y est sensible comme il le doit: je vous présente ses très humbles remerciements et les miens.

Je viens de lire l'histoire* dont vous me faites l'honneur de me parler. Elle est sûrement d'un jeune homme qui quelquefois a été assez modeste pour imiter mon style; on m'a dit que c'est un jeune maître des requêtes; mais je n'en crois rien. Quoi qu'il en soit, ceux qui m'imputent cet ouvrage sont bien injustes. Il est évident que l'auteur a fouillé dans de vieilles archives dont je ne puis avoir la moindre connaissance, étant hors de Paris depuis plus de vingt ans. Ainsi, loin de prétendre que l'auteur a dit ce que d'autres avaient rapporté avant lui, il faut avouer au contraire qu'il a avancé des choses que personne n'avait jamais dites; comme, par exemples, le emprunts de Louis XII et de François Ier. Cela ne se peut trouver que dans des registres que je n'ai jamais vus. D'ailleurs je trouve que sur la fin il y a des expressions très peu mesurées. M. de Bruguières est fort méchant et fort dangereux. Je compte

* Du Parlement de Paris, imprimée en Hollande.

bien que vous aurez la bonté, ainsi que M. d'Alembert, de confondre la calomnie qui a la cruauté de m'imputer un tel ouvrage.

Vous connaissez mon très tendre attachement, qui ne finira qu'avec ma vie. V.

LETTRE ĀCCXLV.

A M. MARIN,

SECRÉTAIRE DE LA LIBRAIRIE.

A Fernei, ce 5 juillet.

Vous savez, monsieur, que vers la fin de l'année passée, il parut une brochure intitulée *Examen de la nouvelle Histoire d'Henri IV, par M. le marquis de B****.

On est inondé de brochures en tout genre, mais celle-ci se distinguait par un style brillant, quoique un peu inégal. Le titre porte qu'elle avait été lue dans une séance d'académie, et cela était vrai. De plus, tout ce qui regarde l'histoire de France intéresse tous ceux qui veulent s'instruire, et ce qui concerne Henri IV est très précieux. On traitait, dans cet écrit, plusieurs points d'histoire qui avaient été jusqu'ici assez inconnus.

1° On y assurait que le pape Grégoire XIII n'avait pas reconnu la légitimité du mariage de

Jeanne d'Albret et d'Antoine de Bourbon, père d'Henri IV;

2° Que cette même Jeanne d'Albret avait pris la qualité de *majesté fidélissime;*

3° On affirmait que Marguerite de Valois eut en dot les sénéchaussées de Querci et de l'Agénois, avec le pouvoir de nommer aux évêchés et aux abbayes de ces provinces.

Il y avait beaucoup d'anecdotes très curieuses, mais dont la plupart se sont trouvées fausses par l'examen que M. l'abbé Boudot en a bien voulu faire.

Ce qui me choqua le plus dans cette critique fut l'extrême injustice avec laquelle on y censure l'ouvrage très utile et très estimable de M. le président Hénault. Ce fut pour moi, vous le savez, monsieur, une affliction bien sensible quand vous m'apprîtes que plusieurs personnes me fesaient une injustice encore plus absurde, en m'attribuant cette même critique dans laquelle il y a des traits contre moi-même. Je demandai la permission à M. le président Hénault de réfuter cet ouvrage, et je priai M. l'abbé Boudot, par votre entremise, de consulter les manuscrits de la Bibliothèque du roi sur plusieurs articles. Il eut la complaisance de me faire parvenir quelques instructions; mais le nombre des choses qu'il fallait éclaircir était si considérable, et cette critique fut

bientôt tellement confondue dans la foule des ouvrages de peu d'étendue, qui n'ont qu'un temps, enfin je tombai si malade, que cette affaire s'évanouit dans les délais.

Elle me semble aujourd'hui se renouveler par une nouvelle *Histoire du Parlement*, qu'on m'attribue. Je n'en connais d'autre que celle de M. Le Page, avocat à Paris, divisée en plusieurs lettres, et imprimée sous le nom d'Amsterdam en 1754.

Pour composer un livre utile sur cet objet, il faut avoir fouillé, pendant une année entière au moins, dans les registres; et, quand on aura percé dans cet abyme, il sera bien difficile de se faire lire. Un tel ouvrage est plutôt un long procès-verbal qu'une histoire.

Si quelque libraire veut faire passer cet ouvrage sous mon nom, je lui déclare qu'il n'y gagnera rien, et que, loin que mon nom lui fasse vendre un exemplaire de plus, il ne servirait qu'à décréditer son livre. Il y aurait de la folie à prétendre que j'ai pu m'instruire des formes judiciaires de France, et rassembler un fatras énorme de dates, moi qui suis absent de France depuis plus de vingt années, et qui ai presque toujours vécu, avant ce temps, loin de Paris, à la campagne, uniquement occupé d'autres objets.

Au reste, monsieur, si on voulait recueillir tous les ouvrages qu'on m'impute, et les mettre avec

ceux que l'on a écrits contre moi, cela formerait cinq à six cents volumes dont aucun ne pourrait être lu, Dieu merci.

Il est très inutile encore de se plaindre de cet abus, car les plaintes tombent dans le gouffre éternel de l'oubli avec les livres dont on se plaint. La multitude des ouvrages inutiles est si immense, que la vie d'un homme ne pourrait suffire à en faire le catalogue.

Je vous prie, monsieur, de vouloir bien permettre que ma lettre soit publique pour le moment présent, car le moment d'après on ne s'en souviendra plus; et il en est ainsi de presque toutes les choses de ce monde.

LETTRE ĀCCXLVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 juillet.

Rien n'est plus sûr, mon cher ange, que les lettres de Lyon; vous pouvez d'ailleurs les adresser à M. La Vergne, banquier, ou à M. Scherer, aussi banquier, tantôt l'un, tantôt l'autre. Cela est inviolable et inviolé, et je vous en réponds sur ma vieille petite tête.

Permettez-moi de réfuter quelques petits para-

graphes de votre exhortation du 29 de juin, en me soumettant à beaucoup de points. Les *Sermons* du père Massillon sont un des plus agréables ouvrages que nous ayons dans notre langue. J'aime à me faire lire à table; les anciens en usaient ainsi, et je suis très ancien. Je suis d'ailleurs un adorateur très zélé de la divinité; j'ai toujours été opposé à l'athéisme; j'aime les livres qui exhortent à la vertu, depuis Confucius jusqu'à Massillon; et sur cela on n'a rien à me dire qu'à m'imiter. Si tous les conseils des rois de l'Europe étaient assemblés pour me juger sur cet article, je leur tiendrais le même langage, et je leur conseillerais la lecture à dîner, parcequ'il en reste toujours quelque chose, et qu'il ne reste rien du tout des propos frivoles qu'on tient dans ces repas, tant à Rome qu'à Paris.

Quant à l'*Histoire* dont vous me parlez, mon cher ange, il est impossible que j'en sois l'auteur; elle ne peut être que d'un homme qui a fouillé deux ans de suite dans des archives poudreuses. J'ai écrit sur cette petite calomnie, qui est environ la trois-centième, une lettre à M. Marin, pour être mise dans *le Mercure,* qui commence à prendre beaucoup de faveur. Je sais, à n'en pouvoir douter, que cet ouvrage n'a pas été imprimé à Genève, mais à Amsterdam, et qu'il a été envoyé de Paris. Je sais encore qu'on en fait deux

éditions nouvelles avec additions et corrections; car je suis fort au fait de la librairie étrangère.

Il est bon, mon cher ange, que l'on fasse imprimer, sans délai, jour et nuit, sans perdre un moment, ces *Guèbres* sur lesquels je pense précisément comme vous. On me les a dédiés dans le pays étranger, et on me loue, dans l'épître, d'aimer passionnément la tolérance, et de respecter beaucoup la religion; cela fait toujours plaisir.

On a fait deux nouvelles éditions du *Siècle de Louis XIV* et *de Louis XV*. On m'a envoyé d'Angleterre une belle médaille d'or de l'amiral Anson, en signe de reconnaissance du bien que j'ai dit de ce grand homme, avec la vérité dont je suis assez partisan.

On dit que nous allons voir une petite histoire de la guerre de Corse. Je suis bien fâché que M. de Chauvelin n'ait pas été à la place de M. de Vaux. Vous ne sauriez croire quelle considération le ministère de France a chez l'étranger, ou plutôt vous le savez mieux que moi. Faire un pape, gouverner Rome, prendre un royaume en vingt jours, ce ne sont pas là des bagatelles.

Tout languissant et tout mourant que je suis, je pourrais bien ajouter un chapitre au *Siècle de Louis XV*.

Je prends la plume, mon cher ange, pour vous dire que j'ai su que vous cherchiez quelque

argent. Je n'ai actuellement que dix mille francs dont je puisse disposer à Paris; les voilà. Agréez le denier de la veuve. Je suis très affligé du dérangement de la santé de madame d'Argental. Dites-moi de ses nouvelles, je vous en conjure.

N'admirez-vous pas comme j'écris lisiblement quand j'ai une bonne plume?

A l'ombre de vos ailes, mes anges.

LETTRE ĀCCXLVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 juillet.

Eh bien! mon cher ange, il faut vous dire le fait. Vous saviez déja que j'ai affaire à un fanatique qui a été vicaire de paroisse à Paris, et qui a donné à plein collier dans les billets de confession. C'est un des méchants hommes qui respirent. Il a ôté les pouvoirs à mon aumônier, et il me ménageait une excommunication formelle qui aurait fait un bruit diabolique. Il fesait plus, il prenait des mesures pour me faire accuser au parlement de Dijon d'avoir fait des ouvrages très impies. Je sais bien que j'aurais confondu l'accusateur devant Dieu et devant les hommes; mais il en est de ces procès comme de ceux des dames qui plaident en séparation; elles sont toujours

soupçonnées. Je n'ai fait aucune démarche dans toute cette affaire que par le conseil de deux avocats. J'ai toujours mis mon curé et ma paroisse dans mes intérêts. J'ai d'ailleurs agi en tout conformément aux lois du royaume.

A l'égard du Massillon, j'ai pris juste le temps qu'un président du parlement de Dijon est venu dîner chez moi, et c'était une bonne réponse aux discours licencieux et punissables que le scélérat m'accusait d'avoir tenus à table. En un mot, il m'a fallu combattre cet homme avec ses propres armes. Quand il a vu que j'entendais parfaitement cette sorte de guerre, et que j'étais inattaquable dans mon poste, le croquant s'y est pris d'une autre façon; il a eu la bêtise de faire imprimer les lettres qu'il m'avait écrites, et mes réponses.

Il a poussé même l'indiscrétion jusqu'à mettre dans ce recueil une lettre de M. de Saint-Florentin, sans lui en demander la permission. Il a eu encore la sottise d'intituler cette lettre de façon à choquer le ministre. Je me suis contenté d'envoyer le tout à M. le comte de Saint-Florentin, sans faire la moindre réponse. Le ministre m'en a su très bon gré, et a fort approuvé ma conduite.

Vous n'êtes pas au bout. L'énergumène voyant que je ne répondais pas, et que j'étais bien loin de tomber dans le piége qu'il m'avait tendu si grossièrement, a pris un autre tour beaucoup

plus hardi et presque incroyable. Il a fait imprimer une prétendue profession de foi qu'il suppose que j'ai faite par-devant notaire, en présence de témoins; et voici comme il raisonnait :

« Je sais bien que cet acte peut être aisément « convaincu de faux, et que, si on voulait pro- « céder juridiquement, ceux qui l'ont forgé se- « raient condamnés; mais mon diocésain n'osera « jamais faire une telle démarche, et dire qu'il « n'a pas fait une profession de foi catholique. »

Il se trompe en cela comme en tout le reste, car je pourrais bien dire aux témoins qu'on a fait signer : Je souscris à la profession de foi, je suis bon catholique comme vous; mais je ne souscris pas aux sottises que vous me faites dire dans cette profession de foi faite en style de Savoyard. Votre acte est un crime de faux, et j'en ai la preuve; l'objet en est respectable, mais le faux est toujours punissable. Qui est coupable d'une fraude pieuse pourrait l'être également d'une fraude à faire pendre son homme.

Mais je me garderai bien de relever cette turpitude; le temps n'est pas propre; il suffit, pour le présent, que mes amis en soient instruits; un temps viendra où cette imposture sacerdotale sera mise dans tout son jour.

Je vous épargne, mon cher ange, des détails qui demanderaient un petit volume, et qui vous

feraient connaître l'esprit de la prêtraille, si vous ne le connaissiez pas déja parfaitement. Je suis dans une position aussi embarrassante que celle de Rezzonico, et de Ganganelli. Tout ce que je puis vous dire, c'est que j'ai de bonnes protections à Rome. Tout cela m'amuse beaucoup, et je suis de ce côté dans la sécurité la plus grande.

Je me tirerai de même de l'*Histoire du Parlement*, à laquelle je n'ai ni ne puis avoir la moindre part. C'est un ouvrage écrit, il est vrai, d'un style rapide et vigoureux en quelques endroits; mais il y a vingt personnes qui affectent ce style; et les prétendus connaisseurs en écrits, en écriture, et en peinture, se trompent, comme vous savez, tous les jours dans leurs jugements. Je crois vous avoir mandé que j'ai écrit sur cet objet une lettre à M. Marin, pour être mise dans *le Mercure*.

Un point plus important à mon gré que tout cela, c'est que M. Marin ne perde pas un moment à faire imprimer *les Guèbres;* c'est une manière sûre de prouver l'alibi. Il est physiquement impossible que j'aie fait à-la-fois l'*Histoire du Siècle de Louis XV*, *les Guèbres*, l'*Histoire du Parlement*, et une autre œuvre dramatique que vous verrez incessamment. Je n'ai qu'un corps et une ame; l'un et l'autre sont très chétifs : il faudrait que j'en eusse trois pour avoir pu faire tout ce qu'on m'attribue.

Encore une fois, il ne faut pas que M. Marin perde un seul moment. Je passerai pour être l'auteur des *Guèbres,* je m'y attends bien, et voilà sur-tout pourquoi il faut se presser. On a déja envoyé à Paris des exemplaires de l'édition de Genève. La piéce a beau m'être dédiée, on soupçonnera toujours que le jeune homme qui l'a composée est un vieillard. Je n'ai pu m'empêcher d'en envoyer un exemplaire à madame la duchesse de Choiseul, parceque je savais qu'un autre prenait les devants, et que je suis en possession de lui faire tenir tout ce qu'il y a de nouveau dans le pays étranger. On se prépare à faire une nouvelle édition des *Guèbres* à Lyon; il faut donc se hâter prodigieusement à Paris.

Voilà, mon cher ange, un détail bien exact de toutes mes bagatelles littéraires et dévotes. Je vous prie de faire part de cette lettre à madame Denis. Je ne puis lui écrire par cet ordinaire; je suis malade, la tête me tourne, la poste part. — A l'ombre de vos ailes. V.

Mais sur-tout comment se porte madame d'Argental?

LETTRE ĀCCXLVIII.

A M. D'ALEMBERT.

9 juillet.

Mon cher philosophe, je vous envoie la copie d'une lettre que je suis obligé d'écrire à l'auteur du *Mercure*. Je vois que cette *Histoire du Parlement*, qu'on m'impute, est la suite de ce petit écrit qui parut, il y a dix-huit mois, sous le nom du marquis de Belestat, et qui fit tant de peine au président Hénault. C'est le même style; mais je ne dois accuser personne, je dois me borner à me justifier. Il me paraît absurde de m'attribuer un ouvrage dans lequel il y a deux ou trois morceaux qui ne peuvent être tirés que d'un greffe poudreux, où je n'ai assurément pas mis le pied; mais la calomnie n'y regarde pas de si près.

Je vous demande en grace d'employer toute votre éloquence et tous vos amis pour détruire un bruit encore plus dangereux que ridicule. Ma pauvre santé n'avait pas besoin de cette secousse. Je me recommande à votre amitié.

J'attends M. de Schomberg. Il voyage comme Ulysse, qui va voir des ombres. Mon ombre vous embrasse de tout son cœur.

LETTRE ĀCCXLIX.

A M. LA COMBE,

AUTEUR DU MERCURE DE FRANCE.

A Fernei, 9 juillet.

Toutes les réflexions, monsieur, toutes les critiques que j'ai lues sur les ouvrages nouveaux, dans votre *Mercure,* m'ont paru des leçons de sagesse et de goût. Ce mérite assez rare m'a fait regarder votre ouvrage périodique comme très utile à la littérature.

Vous ne répondez pas des pièces qu'on vous envoie. Il y en a une sous mon nom, page 53 du *Mercure* de juillet (1769); c'est une lettre qu'on prétend que j'ai écrite à mon cher B.... On me fait dire en vers un peu singuliers, à mon cher B.... « que le feu est l'ame du monde, que sa clarté l'i« nonde, que le feu maintient les ressorts de la « machine ronde, et que sa plus belle production « est la lumière éthérée, dont Newton le premier, « par sa main inspirée, sépara les couleurs par la « réfraction. »

Je vous avoue que je ne me souviens pas d'avoir jamais écrit ces vers à mon cher B...., que je n'ai pas l'honneur de connaître. Je vous ai déja mandé qu'on m'attribuait trois ou quatre cents pièces de

vers et de prose que je n'ai jamais lues. On a imprimé sous mon nom *les Amours de Moustapha et d'Elmire, les Aventures du chevalier Ker,* et j'espère que bientôt on m'attribuera *le Parfait Teinturier* et l'*Histoire des Conciles en général.*

Je vous ai déja parlé de l'*Histoire du Parlement.* Cet ouvrage m'est enfin tombé entre les mains. Il est, à la vérité, mieux écrit que *les Amours de Moustapha;* mais le commencement m'en paraît un peu superficiel, et la fin, indécente. Quelque peu instruit que je sois dans ces matières, je conseille à l'auteur de s'en instruire plus à fond et de ne point laisser courir sous mon nom un ouvrage aussi informe, dont le sujet méritait d'être approfondi par une très longue étude et avec une grande sagesse. On est accoutumé d'ailleurs à cet acharnement avec lequel on m'impute tant d'ouvrages nouveaux. Je suis le contraire du geai de la fable, qui se parait des plumes du paon [1]. Beaucoup d'oiseaux, qui n'ont peut-être du paon que la voix, prennent plaisir à me couvrir de leurs propres plumes; je ne puis que les secouer, et faire mes protestations, que je consigne dans votre greffe de littérature.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec toute l'estime que je vous dois, votre, etc.

[1] * La Fontaine, liv. IV, fabl. IX. (L. D. B.)

LETTRE ĀCCL.

A M. THIERIOT.

Le 12 juillet.

Mon petit magistrat m'a enfin envoyé son œuvre dramatique; je vous la dépêche, mon ancien ami. C'est actuellement la mode de faire imprimer les piéces de théâtre sans les donner aux comédiens; mais de tous ces drames il n'y a que *l'Écossaise* qu'on ait jouée.

Pourriez-vous, mon cher ami, me faire avoir les *Mélanges historiques* relatifs à l'*Histoire de France,* ouvrage qui a brouillé le Parlement avec la Chambre des comptes?

La liste des livres nouveaux devient immense; celle des livres qu'on m'attribue n'est pas petite. Il y a une *Histoire du Parlement* qui fait beaucoup de bruit; je viens de la lire. Il y a quelques anecdotes assez curieuses qui ne peuvent être tirées que du greffe du Parlement même : il n'y a certainement qu'un homme du métier qui puisse être auteur de cet ouvrage. Il faut être enragé pour le mettre sur mon compte. Il est bien sûr que, depuis vingt ans que je suis absent de Paris, je n'ai pas fouillé dans les registres de la cour.

Scribendi non est finis. La multitude des livres

effraie; mais, après tout, on en use avec eux comme avec les hommes, on choisit dans la foule.

J'ai reçu *la Piété filiale;* l'auteur* me l'a envoyée, je vais la lire : c'est encore une de ces pièces qu'on ne jouera pas, si j'en crois la préface que j'ai parcourue. Il en pourra bien arriver autant à notre petit magistrat de province; j'apprends d'ailleurs qu'on ne joue plus à Paris que des opéra-comiques.

Je suis si malade qu'il ne me vient pas même dans la tête de regretter les plaisirs de votre ville. Quand on souffre, on ne regrette que la santé et quelques amis qui pourraient apporter un peu de consolation. Je vous mets au premier rang, et je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE ĀCCLI.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

A Fernei, 14 juillet.

J'ai reçu ces jours-ci, monsieur, le plan du *Dictionnaire de Commerce;* je vous en remercie. Il y aura, grace à vous, des commerçants philosophes. Je ne verrai certainement pas l'édition des cinq volumes, je suis trop vieux et trop malade; mais

* M. Courtial.

je souscris du meilleur de mon cœur : c'est ma dernière volonté. J'ai deux titres essentiels pour souscrire ; je suis votre ami, et je suis commerçant ; j'étais même très fier quand je recevais des nouvelles de Porto-Bello et de Buenos-Ayres. J'y ai perdu quarante mille écus. La philosophie n'a jamais fait faire de bons marchés, mais elle fait supporter les pertes. J'ai mieux réussi dans la profession de laboureur ; on risque moins, et on est moralement sûr d'être utile.

Avouez qu'il est assez plaisant qu'un théologien, qui pouvait couler à fond saint Thomas et saint Bonaventure, embrasse le commerce du monde entier, tandis que Crozat et Bernard n'ont jamais lu seulement leur catéchisme. Certainement votre entreprise est beaucoup plus pénible que la leur ; ils signaient des lettres écrites par leurs commis. Je vous souhaite la trente-troisième partie de la fortune qu'ils ont laissée, cela veut dire un million de bien que vous ne gagnerez certainement pas avec les libraires de Paris. Vous serez utile, vous aurez fait un excellent ouvrage ;

« Sic vos non vobis mellificatis, apes ! »
VIRG.

Le commerce des pensées est devenu prodigieux ; il n'y a point de bonnes maisons dans Paris et dans les pays étrangers, point de château qui

n'ait sa bibliothèque. Il n'y en aura point qui puisse se passer de votre ouvrage; tout s'y trouve, puisque tout est objet de commerce.

Votre ami* et votre confrère en Sorbonne a donc quitté la théologie pour l'histoire, comme vous pour l'économie politique.

Vous savez sans doute qu'il fait actuellement une belle action. Je lui ai envoyé Sirven; il a la bonté de se charger de faire rendre justice à cet infortuné. La philosophie a percé dans Toulouse, et par conséquent l'humanité. Sirven obtiendra sûrement justice, mais il a pris la route la plus longue; il ne l'obtiendra que très tard, et il sera encore bien heureux : son bien reste confisqué en attendant. N'est-ce pas un objet de commerce que la confiscation? car il se trouve qu'un fermier du domaine gagne tout d'un coup la subsistance d'une pauvre famille; et, par un virement de parties, le bien d'un innocent passe dans la poche d'un commis.

On me fait à moi une autre injustice; on m'impute une *Histoire du Parlement* en deux petits volumes. Il y a dans cette *Histoire* des anecdotes de greffe dont, Dieu merci, je n'ai jamais entendu parler. Il y a aussi des anecdotes de cour que je connais encore moins, et dont je ne me soucie

* L'abbé Audra.

guère. L'ouvrage d'ailleurs m'a paru assez superficiel, mais libre et impartial. L'auteur, quel qu'il soit, a très grand tort de le faire courir sous mon nom. Je n'aime point en général qu'on morcelle ainsi l'histoire. Les objets intéressants qui regardent les différents corps de l'état doivent se trouver dans l'*Histoire de France*, qui, par parenthèse, a été jusqu'ici assez mal faite.

Continuez, monsieur, votre ouvrage aussi utile qu'immense; et songez quelquefois, en y travaillant, que vous avez au pied des Alpes un partisan zélé et un ami.

LETTRE ĀCCLII.

DE CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Pétersbourg, le 3-14 juillet.

Monsieur, j'ai reçu le 20 de juin votre lettre du 27 mai. Je suis charmée d'apprendre que le printemps rétablit votre santé, quoique la politesse vous fasse dire que mes lettres y contribuent. Cependant je n'ose leur attribuer cette vertu. Soyez-en bien aise; car d'ailleurs vous pourriez en recevoir si souvent, qu'à la fin elles vous ennuieraient.

Tous vos compatriotes, monsieur, ne pensent pas comme vous sur mon compte; j'en connais qui aiment à se persuader qu'il est impossible que je puisse faire quelque chose de bien, qui donnent la torture à leur esprit pour en convaincre les autres: et malheur à leurs satellites, s'ils osaient

penser autrement qu'ils ne sont inspirés! Je suis assez bonne pour croire que c'est un avantage qu'ils me donnent sur eux, parceque celui qui ne sait les choses que par la bouche de ses flatteurs les sait mal, voit dans un faux jour, et agit en conséquence. Comme, au reste, ma gloire ne dépend pas d'eux, mais bien de mes principes, de mes actions, je me console de n'avoir pas leur approbation. En bonne chrétienne, je leur pardonne, et j'ai pitié de ceux qui m'envient.

Vous dites, monsieur, que vous pensez comme moi sur différentes choses que j'ai faites, et que vous vous y intéressez. Eh bien! monsieur, sachez que ma belle colonie de Saratof monte à vingt-sept mille ames, et qu'en dépit du gazetier de Cologne, elle n'a rien à craindre des incursions des Turcs, des Tartares, etc.; que chaque canton a des églises de son rite, qu'on y cultive les champs en paix, et que de trente ans ils ne paieront aucune charge.

D'ailleurs nos charges sont si modiques, qu'il n'y a pas de paysan en Russie qui ne mange une poule quand il lui plaît, et que, depuis quelque temps, il y a des provinces où ils préfèrent les dindons aux poules; que la sortie du blé, permise avec certaines restrictions qui précautionnent contre les abus sans gêner le commerce, ayant fait hausser le prix de cette denrée, accommode si bien le cultivateur, que la culture augmente d'année en année, que la population est pareillement augmentée d'un dixième dans beaucoup de provinces depuis sept ans. Nous avons la guerre, il est vrai; mais il y a bien du temps que la Russie fait ce métier-là, et qu'elle sort de chaque guerre plus florissante qu'elle n'y était entrée.

Nos lois vont leur train: on y travaille tout doucement. Il est vrai qu'elles sont devenues causes secondes, mais elles n'y perdront rien. Ces lois seront tolérantes, elles ne persécuteront, ne tueront, ni ne brûleront personne. Dieu nous

garde d'une histoire pareille à celle du chevalier de La Barre! On mettrait aux Petites-Maisons les juges qui oseraient faire de pareilles procédures.

Depuis la guerre j'ai fait deux nouvelles entreprises: je bâtis Azof et Tangarock[1], où il y a un port commencé et ruiné par Pierre Ier. Voilà deux bijoux que je fais enchâsser, et qui pourraient bien n'être pas du goût de Moustapha. L'on dit que le pauvre homme ne fait que pleurer. Ses amis l'ont engagé dans cette guerre malgré lui et à son corps défendant. Ses troupes ont commencé par piller et brûler leur propre pays; à la sortie des janissaires de la capitale, il y a eu plus de mille personnes de tuées; l'envoyé de l'empereur, sa femme, ses filles, battues, volées, traînées par les cheveux, et sous les yeux du sultan et de son visir, sans que personne osât empêcher ce désordre: tant ce gouvernement est faible et mal arrangé!

Voilà donc ce fantôme si terrible dont on prétend me faire peur!

L'on dirait que l'esprit humain est toujours le même. Le ridicule des croisades passées n'a pas empêché les ecclésiastiques de Podolie, soufflés par le nonce du pape, de prêcher une croisade contre moi, et les fous de soi-disant confédérés ont pris la croix d'une main, et se sont ligués de l'autre avec les Turcs, auxquels ils ont promis deux de leurs provinces. Pourquoi? afin d'empêcher un quart de leur nation de jouir des droits de citoyen. Et voilà pourquoi encore ils brûlent et saccagent leur propre pays. La bénédiction du pape leur promet le paradis: conséquemment les Vénitiens et l'empereur seraient excommuniés, je pense, s'ils prenaient les armes contre ces même Turcs, défenseurs aujourd'hui des croisés contre quelqu'un qui n'a touché ni en blanc ni en noir à la foi romaine.

[1] * C'est à Tangarock que *mourut*, le 1er décembre 1825, l'empereur Alexandre Paulowitz. (L. D. B.)

Vous verrez encore, monsieur, que ce sera le pape qui mettra opposition au souper que vous me proposez à Sophie. Rayez, s'il vous plaît, Philippopolis du nombre des villes; elle a été réduite en cendres ce printemps par les troupes ottomanes qui y ont passé, parcequ'on voulait les empêcher de la piller.

Adieu, monsieur; soyez persuadé de la considération toute particulière que j'ai pour vous. CATERINE.

LETTRE ĀCCLIII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

18 juillet.

Ma niėce m'a dit, madame, que vous vous plaignez de mon silence, et que vous voyez bien qu'un dévot comme moi craint de continuer un commerce scandaleux avec une dame profane telle que vous l'êtes. Eh! mon Dieu, madame, ne savez-vous pas que je suis tolérant, et que je préfère même le petit nombre, qui fait la bonne compagnie à Paris, au petit nombre des élus? ne savez-vous pas que je vous ai envoyé par votre grand'maman les *Lettres d'Amabed*, dont j'ai reçu quelques exemplaires de Hollande? Il y en avait un pour vous dans le paquet.

N'ai-je pas encore songé à vous procurer la tragédie des *Guèbres?* ouvrage d'un jeune homme qui paraît penser bien fortement, et qui me fera

bientôt oublier. Pour moi, madame, je ne vous oublierai que quand je ne penserai plus; et, lorsqu'il m'arrivera quelques ballots de pensées des pays étrangers, je choisirai toujours ce qu'il y aura de moins indigne de vous pour vous l'offrir. Vous serez bientôt lasse des contes de fées. Quoi que vous en disiez, je ne regarde ce goût que comme une passade.

Avez-vous lu l'*Histoire* de M. Hume? il y a là de quoi vous occuper trois mois de suite. Il faut toujours avoir une bonne provision devant soi.

Il paraît en Hollande une *Histoire du Parlement*, écrite d'un style assez hardi et assez serré; mais l'auteur ne rapporte guère que ce que tout le monde sait, et le peu qu'on ne savait pas ne mérite point d'être connu : ce sont des anecdotes du greffe. Il est bien ridicule qu'on m'impute un tel ouvrage; il a bien l'air de sortir des mêmes mains qui souillèrent le papier de quelques invectives contre le président Hénault, il y a environ deux années; c'est le même style : mais je suis accoutumé à porter les iniquités d'autrui. Je ressemble assez à vous autres, mesdames, à qui on donne une vingtaine d'amants, quand vous en avez un ou deux.

Deux hommes que vous connaissez sans doute, M. le comte de Schomberg et M. le marquis de Jaucourt, ont forcé ma retraite et ma léthargie;

ils sont très contents de mes progrès dans la culture des terres, et je le suis davantage de leur esprit, de leur goût, et de leur agrément; ils aiment ma campagne, et moi je les aime. Ah! madame, si vous pouviez jouir de nos belles vues! Il n'y a rien de pareil en Europe; mais je tremble de vous faire sentir votre privation. Vous mettez à la place tout ce qui peut consoler l'ame. Vous êtes recherchée comme vous le fûtes en entrant dans le monde: on ambitionne de vous plaire; vous faites les délices de quiconque vous approche. Je voudrais être entièrement aveugle, et vivre auprès de vous.

LETTRE ĀCCLIV.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Fernei, 19 juillet.

Ce n'est point aujourd'hui à monsieur le doyen de notre Académie, c'est au premier gentilhomme de la chambre que je présente ma requête. Je vous jure, monseigneur, que la musique de *Pandore* est charmante, et que ce spectacle ferait le plus bel effet du monde aux yeux et aux oreilles. Il n'y avait certainement qu'un grand opéra qui pût réussir dans la salle du Manège où vous donnâtes une si belle fête aux noces de la première dau-

phine; mais la voûte était si haute, que les acteurs paraissaient des pygmées; on ne pouvait les entendre. Le contraste d'une musique bruyante avec un récit qui était entièrement perdu fesait l'effet des orgues qui font retentir une église quand le prêtre dit la messe à voix basse.

Il faut, pour des fêtes qui attirent une grande multitude, un bruit qui ne cesse point, et un spectacle qui plaise continuellement aux yeux. Vous trouverez tous ces avantages dans la *Pandore* de M. de La Borde, et vous aurez de plus une musique infiniment agréable, qui réunit, à mon gré, le brillant de l'Italien et le noble du Français.

Je vous en parle assurément en homme très désintéressé, car je suis aveugle tout l'hiver, et presque sourd le long de l'année. Je ne suis pas homme d'ailleurs à demander un billet pour assister à la fête; je ne vous parle qu'en bon citoyen qui ne songe qu'au plaisir des autres.

De plus, il me semble que l'opéra de *Pandore* est convenable aux mariages de tous les princes; car vous m'avouerez que par-tout il y a de grands malheurs ou de grands chagrins mêlés de cent mille petits désagréments. *Pandore* apporte l'amour et l'espérance, qui sont les consolations de ce monde et le baume de la vie. Vous me direz peut-être que ce n'est pas à moi à me mêler de vos plaisirs, que je ne suis qu'un pauvre laboureur

occupé de mes moissons, de mes vers à soie, et de mes abeilles; mais je me souviens encore du temps passé, et, si je ne peux plus donner de plaisir, je suis enchanté qu'on en ait.

Madame de Fontaine-Martel, en mourant, ayant demandé quelle heure il était, ajouta: Dieu soit béni! quelque heure qu'il soit, il y a un rendez-vous.

Pour moi, je n'emporterai que le regret d'avoir traîné les dernières années de ma vie sans vous faire ma cour; mais je vous suis attaché comme si je vous la fesais tous les jours. Agréez le très tendre respect de V.

LETTRE ĀCCLV.

A M. MARIN.

19 juillet.

Je n'avais point achevé, monsieur, la lecture de l'*Histoire du Parlement*, lorsque je vous mandais que cet ouvrage me paraissait très superficiel, et d'ailleurs un plagiat presque continuel. Mais je vous avoue que les derniers chapitres m'ont paru aussi indécents que faux et mal écrits. Qu'est-ce *qu'un supplice perpétré*? Qu'est-ce *qu'un départ pour son exil?* Qu'est-ce *qu'un procès à faire à Damiens?* Je ne connais guère de plus mauvais style que

celui de ces derniers chapitres; ils ne paraissent pas de la même main que les premiers; et ils sont si mauvais en tout sens qu'ils ne méritent pas qu'on les réfute. Si on lisait avec quelque attention, si tous les lecteurs étaient aussi judicieux que vous, on ne m'imputerait pas de telles rapsodies; mais j'ai toujours remarqué qu'on ne lisait point, qu'on parcourait avec négligence, et qu'on jugeait au hasard. Rien ne peut égaler l'indignation où je suis, ni ma sincère amitié pour vous.

LETTRE ĀCCLVI.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

20 juillet.

Je n'ai que le temps, monsieur, de vous envoyer ce papier, que je reçois dans le moment au départ de la poste. J'aurai l'honneur de vous écrire incessamment plus en détail. Cette aventure est une noirceur effroyable. La lettre à M. Marin le fait voir assez, et j'en ai d'ailleurs les preuves les plus indubitables. Je suis indigné autant que vous de l'injustice qu'on fait à notre ami. Il ne faut pas souffrir une pareille injustice. Il m'a mandé qu'il aurait l'honneur de vous écrire incessamment; mais je sais qu'il est actuellement si malade, qu'il

faut lui pardonner s'il ne vous écrit pas par cet ordinaire.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que vous me connaissez, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. V.

LETTRE ĀCCLVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 juillet.

Mon cher ange, sur votre lettre du 13, je vous renvoie à madame Denis. Je lui ai confié une partie du mystère d'iniquité; je ne l'ai su que par elle. En vérité tout est un jeu de hasard dans ce monde, ou peu s'en faut.

La Duchesne, bonne imbécile, consulte madame Denis sur un recueil de mes lettres qu'on lui a vendu et qu'elle veut imprimer. Je ne reçois ce beau recueil par madame Denis que le 19 du mois. Je vois alors qu'on m'a volé beaucoup de manuscrits, et entre autres ces lettres peu faites assurément pour voir le jour, et un gros manuscrit de recherches sur l'histoire, par ordre alphabétique. La lettre *P* était fort ample*. On s'en est servi, on a suppléé, on a ajouté, on a broché, brodé comme on a pu; on a vendu le tout.

* L'*Histoire du Parlement de Paris.*

L'auteur [1] de toute cette manœuvre m'est assez connu, mais je dois absolument me taire. On me dirait : « Vous avouez qu'on vous a volé ces lettres, « donc elles sont de vous ; vous avouez qu'on vous « a volé le recueil *P*, donc il est de vous. » De plus, que de noirceurs nouvelles on ajouterait à la première ! on ne s'arrête pas dans le chemin du crime. Cette affaire deviendrait un labyrinthe horrible dont je ne pourrais me tirer. Je n'ai que la certitude entière qu'on a trahi l'hospitalité. Je n'ai point de preuves juridiques, et, quand j'en aurais, elles ne serviraient qu'à me plonger dans un abyme, et les cagots m'y égorgeraient à leur plaisir.

Je n'ai donc d'autre parti à prendre que celui de me justifier sans accuser personne. Je vous jure, mon cher ange, que je n'ai pas la moindre petite part à ces derniers chapitres. Je les trouve croqués, plats, faux, ridicules, insolents, et je le dis, et je ferai encore plus.

Ce petit mot écrit à M. Marin me paraît déja un léger appareil sur la blessure qu'on m'a faite. Il me semble qu'on ne peut trop faire courir mon billet à M. Marin chez les personnes intéressées. Je voudrais que M. l'abbé de Chauvelin eût des copies, et qu'on en donnât aux avocats-généraux. Mon neveu d'Hornoi peut y servir beaucoup. On a déja prévenu les coups que l'on pourrait porter du

[1] * La Harpe. (L. D. B.)

côté de la Cour. Je compte sur la voix de mes anges, beaucoup plus que sur tout le reste. Elle est accoutumée à soutenir la vérité et l'amitié; elle a toujours été ma plus grande consolation. J'ai résisté à des secousses plus violentes. J'ai pour moi mon innocence et mes anges; je puis paraître hardiment devant Dieu.

Ah! mon cher ange, que me dites-vous sur le bonheur que j'ai eu de vous offrir un petit service! Vous êtes mille fois trop bon.

LETTRE ĀCCLVIII.

A M. DE MOULTOU,

A GENÈVE.

22 juillet.

Mon cher philosophe, notre Zurichois[1] ira loin. Il marche à pas de géant dans la carrière de la raison et de la vertu. Il a mangé hardiment du fruit de l'arbre de la science, dont les sots ne veulent pas qu'on se nourrisse, et il n'en mourra pas. Un temps viendra où sa brochure sera le catéchisme des honnêtes gens. On dira à tout théologien :

> Théologal insupportable,

[1] * Meister, auteur de l'*Origine des principes religieux*. (L. D. B.)

Quels dogmes nous annonces-tu !
Moins de dogme et plus de vertu :
Voilà le culte véritable.

Je vous embrasse toujours en Zaleucus, en Confucius, en Platon, en Marc-Aurèle, et non en Augustin, en Jérôme, en Athanase.

LETTRE ĀCCLIX.

A M. D'ALEMBERT.

Ce 23 juillet.

La Providence fait toujours du bien à ses serviteurs, mon cher philosophe. J'ai beaucoup souffert pour la bonne cause; j'ai été confesseur, confessé, et presque martyr; mais le dieu de miséricorde m'a envoyé un ange consolateur. Quoique cet envoyé soit du métier des exterminateurs, c'est un des plus aimables hommes du monde : vous me l'aviez bien dit, il y en a peu dans la milice céleste qui lui soient comparables.

Je voudrais qu'il m'eût pris par le peu de cheveux qui me restent, comme Habacuc, et qu'il m'eût transporté vers vous. Comme j'irai bientôt dans l'autre séjour de la gloire, je serais très fâché d'en aller prendre possession sans vous avoir embrassé; mais je vous promets mes prières et mes bénédictions.

Il faut que je vous dise un mot de cette *Histoire du Parlement* qu'on m'attribue: voici ce que j'en sais très certainement. Des *Recherches sur l'histoire de France* ayant été volées à bonne intention, on les a fait imprimer avec des erreurs et des sottises. C'est une chose très désagréable, et sur laquelle il n'y a d'autre parti à prendre que celui de souffrir et se taire.

L'ombre du chevalier de La Barre apparut ces jours passés à un homme de votre connaissance; il lui dit :

> « Heu! fuge crudeles terras, fuge littus *iniquum.* »
> VIRG., *Æneid.*, lib. III, v. 44.

Notre ami lui répondit :

> « . . . . . . Sed contrà audentior *ibo.* »
> VIRG., *Æneid.*, lib. VI, v. 95.

Il faudrait avoir établi une ville de philosophes comme Tycho-Brahé fonda Uranembourg. Par quelle fatalité est-il plus aisé de rassembler des laboureurs et des vignerons que des gens qui pensent! Quoi qu'il en soit, je m'unis de loin à vous dans votre charité philosophique, dans le saint amour de la vérité, et dans l'horreur des cagots.

O mes philosophes! il faudrait marcher serrés comme la phalange macédonienne; elle ne fut vaincue que parcequ'elle combattit dispersée. Ma

consolation est que vous m'aimiez un peu ; moi je vous aime beaucoup, et de toutes mes forces.

LETTRE ĀCCLX.

A M. DE CHABANON.

23 juillet.

Plus vous aurez de frères, mon cher ami, mieux ce sera pour les gens qui pensent. Nous avons besoin d'une recrue de gens d'esprit contre les barbares. Il faut que votre soleil de l'Amérique vienne réchauffer notre continent[1].

J'ai eu affaire, moi qui vous parle, à des barbares welches qui m'ont imputé une *Histoire du Parlement* dont les derniers chapitres sont un tissu de faussetés et d'impertinences qui ne sont pas même écrites en français. Vous voyez que j'ai à soutenir la guerre à-la-fois contre les Perses et contre les Welches. Plût à Dieu qu'on ne me chicanât que sur le *Sadder !* Zoroastre ne me fera jamais de mal ; mais les dévots du siècle peuvent en faire beaucoup. Réjouissez-vous ; faites des vers comme Tibulle pour vos maîtresses et pour vos amis ; vivez plus long-temps que lui, et souvenez-vous quelquefois du vieil ermite des Alpes. Il est

[1] * Il est question ici de Chabanon de Maugris, qui avait demeuré en Amérique. Il était frère de l'auteur d'*Eudoxie*. (L. D. B.)

beau à vous, dans le fracas de Paris, de songer à un vieillard qui va se faire enterrer sur le bord du lac Léman. Le cœur ne vieillit point. Soyez sûr que je vous aime autant que je vous suis inutile. Je vous embrasse bien fort, et je suis à vous jusqu'au dernier moment de ma vie.

LETTRE ĀCCLXI.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

24 juillet.

Je vous ai envoyé en grand secret, madame, la tragédie des *Guèbres*. Vous me feriez une peine extrême si vous disiez publiquement votre pensée sur cette tolérance dont vous ne vous souciez guère, et qui me touche infiniment. Vous n'êtes informée que des plaisirs de Paris, et je le suis des malheurs de trois ou quatre cent mille ames qui souffrent dans les provinces.

On ne veut pas les reconnaître pour citoyens; leurs mariages sont nuls; on déclare leurs enfants bâtards.

Un jeune homme de la plus grande espérance, plein de candeur et de génie, m'apporta, il y a près de six mois, cet ouvrage que je vous ai envoyé. J'ai beaucoup travaillé avec lui; je l'ai aidé de mon mieux. Les comédiens allaient jouer la

pièce, lorsque des magistrats, qui ont cru reconnaître nos prêtres dans les prêtres païens, s'y sont opposés. Les comédiens étaient enchantés de cet ouvrage, qui est très neuf, et qui aurait été encore plus utile.

Gardez-vous bien, madame, d'être aussi difficile que le procureur du roi du Châtelet. Je crois que cette tragédie sera bientôt imprimée à Paris. On la jouera, si les honnêtes gens la desirent fortement: leur voix dirige à la fin l'opinion des magistrats mêmes. Mes amis feront tout ce qu'ils pourront pour obtenir cette justice. Je vous mets à leur tête, madame, et je vous conjure d'employer pour mon jeune homme toute votre éloquence et toutes vos bontés.

Faites-vous lire la pièce par un bon récitateur de vers. Vous verrez aisément de quoi il s'agit, et vous viendrez à notre secours. Je vous le demande avec la plus vive instance.

Quant à l'*Histoire du Parlement,* c'est une rapsodie. Les derniers chapitres sont d'un sot et d'un ignorant, qui ne sait ni le français ni l'histoire. Mon dernier chapitre à moi, c'est de vous aimer très tendrement, et de souhaiter, avec une passion malheureuse, de vous voir et de vous entendre.

Adieu, madame; cette vie n'est pas semée de roses.

LETTRE ĀCCLXII.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Lyon, 26 juillet.

Anacréon, de qui le style
Est souvent un peu familier,
Dit, dans un certain vaudeville,
Soit à Daphné, soit à Bathylle,
« Qu'il voudrait être son soulier. »
Je révère la Grèce antique,
Mais ce compliment poétique
Paraît celui d'un cordonnier.

Pour moi, madame, qui suis aussi vieux qu'Anacréon, je vous avoue que j'aime mieux votre tête et votre cœur que vos pieds, quelque mignons qu'ils soient. Anacréon aurait voulu les baiser à cru, et moi aussi; mais je donne net la préférence à votre belle ame.

Vous êtes, madame, le contraire des dames ordinaires; vous donnez tout d'un coup plus qu'on ne vous demande; il ne me faut qu'un de vos souliers, c'est bien assez pour un vieil ermite, et vous daignez m'en offrir deux. Un seul, madame, un seul. Il n'est jamais question que d'un soulier dans les romans qui en parlent, et remarquez qu'Anacréon dit: Je voudrais être ton soulier, et non pas tes souliers. Ayez donc la bonté, madame, de m'en

faire parvenir un, et vous saurez ensuite pourquoi.

Mais il y a une autre grace plus digne de vous, que je vous demande, c'est pour la tragédie de *la Tolérance*. Elle est d'un jeune homme qui donne certainement de grandes espérances; il en a fait deux actes chez moi; j'y ai travaillé avec lui, moins comme à un ouvrage de poésie que comme à la satire de la persécution.

Vous avez senti assez que les prêtres de Pluton pouvaient être le père Le Tellier, les inquisiteurs, et tous les monstres de cette espèce. Le jeune auteur n'a pu obtenir que les magistrats en permissent la représentation à Paris. Je suis persuadé qu'elle y ferait un grand effet, et que la dernière scène ne déplairait pas à la Cour, s'il y avait une Cour.

Donnez-nous votre protection, madame, et celle du possesseur de vos pieds. On a imprimé cette pièce chez l'étranger, sous le nom de *la Tolérance*. Ce nom fait trembler; on me la dédie, et mon nom est encore plus dangereux.

Il y a dans le royaume des Francs environ trois cent mille fous qui sont cruellement traités par d'autres fous depuis long-temps. On les met aux galères, on les pend, on les roue pour avoir prié Dieu en mauvais français en plein champ; et ce qui caractérise bien ma chère nation, c'est qu'on

n'en sait rien à Paris, où l'on ne s'occupe que de l'Opéra-Comique et des tracasseries de Versailles.

Oui, madame, vous seriez la bienfaitrice du genre humain, si vous et M. le duc de Choiseul vous protégiez cette piéce, et si vous pouviez un jour vous donner l'amusement de la faire représenter.

Votre petite-fille n'est pas contente des *Guèbres*, et moi je trouve l'ouvrage rempli de choses très neuves, très touchantes, écrites du style le plus simple et le plus vrai.

Aidez-nous, madame, protégez-nous. On pense depuis dix ans dans l'Europe comme cet empereur qui paraît à la dernière scène. Il se fait dans les esprits une prodigieuse révolution. C'est à une ame comme la vôtre qu'il appartient de la seconder. Le suffrage de M. le duc de Choiseul nous vaudrait une armée. Il va faire bâtir dans mon voisinage une ville qu'on appelle déja la ville de la tolérance. S'il vient à bout de ce grand projet, c'est un temple où il sera adoré. Comptez, madame, que réellement toutes les nations seront à ses pieds. Je me mets aux vôtres très sérieusement, et je vous conjure d'embrasser cette affaire avec fureur, malgré toute la sage douceur de votre charmant caractère.

Agréez, madame, le profond respect de GUILLEMET.

LETTRE ĀCCLXIII.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Lyon, 28 juillet.

Monsieur,

J'ai reçu en son temps la dernière lettre dont vous avez bien voulu m'honorer dans ma petite manufacture auprès de Lyon. Je suis persuadé de plus en plus de votre bonne volonté pour moi et pour ma famille. Nous vous prions, mes associés et moi, de vouloir bien faire distinguer nos étoffes de celles des autres. Car quoique nos concurrents aient travaillé sur des modèles à-peu-près semblables, les dessins sont fort différents. Nous espérons, à votre retour de Compiégne, vous envoyer de bons échantillons.

Nous avons reçu de très bonnes nouvelles de M. l'abbé Bigot. Madame Finette* et madame de Barbera** se sont adressées à nous, et nous commençons à croire d'ailleurs que MM. de Bruguières ne nous feront aucun tort. Madame votre tante*** a parlé de nous avec la plus grande bienveillance.

* Madame la duchesse de Choiseul.

** Madame de Gramont, sœur de M. de Choiseul.

*** Madame Du Barri.

Elle paraît très contente de nos anciens dessins, et a déclaré qu'elle voudrait nous servir. Si vous avez quelques nouvelles de madame votre cousine et de M. Le Prieur*, vous nous obligerez beaucoup de vouloir bien nous en instruire.

Nous sommes toujours à vos ordres, ma famille et moi.

J'ai l'honneur d'être, avec bien du respect, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, MARTINEAU.

LETTRE ĀCCLXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

31 juillet.

Mon cher ange, j'ai à vous entretenir de la plus grande affaire de l'Europe; il s'agit de la musique de *Pandore.* Tous les maux qui étaient dans la boîte affligent l'univers et moi; et je n'ai pas l'espérance qu'on exécute la musique de La Borde. Est-ce que madame la duchesse de Villeroi ne pourrait pas nous rendre cette espérance que nous avons perdue, et qui était encore au fond de cette maudite boîte?

J'aime bien *les Guèbres,* mais j'aimerais encore mieux que *Pandore* réussît à la Cour, supposé qu'il

* Louis XV.

y en ait une. En vérité voilà une négociation que vous devriez entreprendre. On veut du Lulli; c'est se moquer d'une princesse autrichienne élevée dans l'amour de la musique italienne et de l'allemande; il ne faut pas la faire bâiller pour sa bienvenue. On me dira peut-être que La Borde la ferait bâiller bien davantage; non, je ne le crois pas: sa musique m'a paru charmante, et le spectacle serait magnifique.

On me dira encore qu'on ne veut point tant de magnificence, qu'on ira à l'épargne; et moi je dis qu'on dépensera autant avec Lulli qu'avec La Borde, et que messieurs des Menus n'épargnent jamais les frais. Mais où est le temps où on aurait joué *les Guèbres? Le Tartufe,* qui assurément est plus hardi, fut représenté dans une des fêtes de Louis XIV. O temps! ô mœurs! ô France! je ne vous reconnais plus.

Mes anges, je suis un réprouvé, je ne réussis en rien. J'avais entamé une petite négociation avec le pape pour une perruque, et je vois que j'échouerai; mais je n'aurai pas la tête assez chaude pour me fâcher.

Portez-vous bien, mes anges, et je me consolerai de tout. Je vous répéterai toujours que je voudrais bien vous revoir un petit moment, avant d'aller recevoir la couronne de gloire que Dieu doit à ma piété dans son saint paradis.

LETTRE ĀCCLXV.

A M. SAURIN,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

3 auguste.

Je m'intéresse plus que personne, mon cher confrère, au triste état d'Abélard. Soixante-quinze ans font à-peu-près le même effet que le rasoir de M. le chanoine. Horace a bien raison de dire, et Boileau après lui, que les plus tristes sujets peuvent réussir en vers. Les vôtres sont bien agréables et bien attendrissants.

Vous savez qu'on a imprimé *les Guèbres* du jeune Desmahis*. Cette pièce m'a paru fort sage : il serait à souhaiter qu'elle l'eût été moins ; elle aurait fait une plus grande impression. Je conseillerais aux prêtres de demander qu'on la joue telle qu'elle est; car, s'ils ont la sottise de s'y opposer, il arrivera que les héritiers de Desmahis remettront la pièce dans toute son ancienne horreur. On m'a dit que l'auteur en avait adouci presque tous les traits, et qu'il avait passé quelques couleurs sur l'extrême laideur de ces messieurs; mais, s'ils ne se trouvent pas assez flattés, on les peindra tels qu'ils sont. Je

* Voltaire avait fait imprimer *les Guèbres* sous le nom de Desmahis, qui était mort depuis plusieurs années.

crois qu'il est de l'intérêt de tous les honnêtes gens qu'on joue quelquefois de pareilles pièces : cela vaut pour le moins une grand'messe de votre archevêque, et beaucoup mieux sans doute que tous ses billets de confession.

J'ai essuyé plus d'une affaire et plus d'une maladie; c'en est trop à mon âge. Plaignez-moi, si je vous écris si rarement et si laconiquement.

LETTRE ĀCCLXVI.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Fernei, le 3 auguste.

Par pitié pour l'âge caduque
D'un de mes sacrés estafiers,
Vous abritez sa vieille nuque :
Quand on est couvert de lauriers,
On peut donner une perruque.
Prêtez-moi quelque rime en *uque*
Pour orner mes vers familiers.
Nous n'avons que celle d'eunuque.
Ce mot me conviendrait assez;
Mais ce mot est une sottise,
Et les beaux princes de l'Église
Pourraient s'en tenir offensés.

Je remercie très tendrement votre éminence de la perruque de mon pauvre aumônier, qui ne verra pas ma lettre. Mais souffrez qu'il vous rende

de très humbles actions de graces : il ne les dit jamais à table, et j'en suis fâché.

On dit que vous faites des merveilles à Rome, et que vos pieds, tout potelés qu'ils sont, marchent sur des épines sans se blesser. Je suis très fâché que votre saint-père soit peu versé dans l'histoire, il se croira encore au treizième siècle; mais vous le remettrez au courant, et vous viendrez plus aisément à bout d'un homme d'esprit que d'un sot. Vous avez une grande réputation dans l'Europe, et je prédis que vous ne vous en tiendrez pas à la place que vous occupez à présent. Vivez seulement, et laissez faire au temps. Je fais actuellement de la soie, tout comme si j'avais l'honneur d'être de votre diocèse.

Je jouis d'une retraite qui serait agréable, même dans le voisinage de Rome; mais, quand le temps viendra où

De l'urne céleste
Le signe funeste
Domine sur nous,
Et pour nous commence
L'humide influence
De l'ourse en courroux [1],

alors je deviendrai un des plus malheureux agri-

[1] * Bernard, *Épître sur l'Hiver*. Elle est attribuée à Bernis dans plusieurs éditions de ses ouvrages, et notamment dans celle de Genève (Paris), 1753, page 59. (L. D. B.)

culteurs qui respirent; alors, si j'étais seul, si ma niéce ne venait pas dans ma Sibérie, je volerais en tapinois dans votre climat, je vous ferais ma cour par un escalier dérobé, et je verrais Saint-Pierre. Mais à moi n'appartient tant d'honneur. Je suis comme Mahomet II, qui fit graver sur son tombeau : « Il eut un grand desir de voir l'Italie. »

J'en ai un plus grand, c'est que le plus aimable, le plus instruit, le plus brillant, et le plus véritablement sage des Septante[1] agrée toujours mon tendre respect, et me conserve ses bontés.

P. S. Vraiment, en relisant le chiffon de M. de Philippopolis[2], je trouve qu'il renvoie mon aumônier à son évêque, malgré la formule du *non obstantibus contrariis.* Cet évêque est l'ennemi mortel des perruques; il refusera net. Cela ferait un procès : ce procès ferait du bruit, et produirait du ridicule. Un ex-jésuite et moi, voilà des sujets d'épigrammes, et de quoi égayer les gazetiers. On n'a déja que trop tympanisé ma dévotion. Je ne ferai donc rien sans un ordre de votre éminence; je jetterais dans le feu les perruques du père Adam et les miennes, plutôt que de compromettre votre éminence.

[1] * Les cardinaux sont ordinairement au nombre de soixante-dix ou soixante-douze. (L. D. B.)

[2] * Biord, évêque d'Anneci. Voyez ses lettres et celles de Voltaire, en avril et mai 1768. L'évêque de Philippopolis était le secrétaire des Brefs. (L. D. B.)

LETTRE ĀCCLXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 auguste.

Mon cher ange, parlez-moi, je vous prie, du rhume de madame d'Argental. Comment est-on enrhumé au mois d'août ou d'auguste? Il est vrai que la nature m'avertit quelquefois de mon âge et de ma faiblesse; mais je la laisse dire, et quand elle a tout dit, elle me laisse faire. Comme madame d'Argental est plus jeune et plus sage que moi, elle se tirera mieux des tours que sa santé lui joue quelquefois.

Vous me parlez, dans votre lettre du 22, de certains papiers dont un curieux s'est emparé. Vraiment je n'en ai parlé à personne, et je suis très éloigné de faire une tracasserie qui pourrait perdre un jeune homme*, et qui d'ailleurs ne me ferait que du mal. Dupuits le vit emporter de ma bibliothéque beaucoup de papiers : j'en ai perdu de très importants; j'ai été puni de mon trop de confiance. C'est un malheur qu'il faut oublier; j'en ai essuyé de plus grands, et je sais trop qu'il y a des circonstances où il faut absolument se taire.

* On prétend que ce jeune homme est M. de La Harpe.

C'est la faute de Marin, s'il n'a pas mieux fait son marché. Il s'en est rapporté au libraire, dont je n'avais jamais exigé que cent écus pour Le Kain, et qui s'en est tenu à cet usage. Il faut espérer que les représentations vaudront davantage; car on me mande que quelques amateurs veulent absolument que l'on joue la piéce. M. de Ximenès m'a déja envoyé une distribution des rôles : il n'y a point eu de défense formelle; M. Moreau est le seul qui ait prétendu que l'ouvrage était une satire de nos prêtres; il me semble qu'on peut aisément faire entendre raison à ce M. Moreau. Tous les gens qui veulent avoir du plaisir doivent se liguer contre lui.

Pandore et *les Guèbres* sont de petits bâtards qu'il est difficile d'élever. Si M. le duc d'Aumont ne protége pas *Pandore*, il faudra bien qu'il favorise *les Guèbres*. On ne peut exclure tant de gens à-la-fois.

La santé de madame d'Argental vous permettra-t-elle de faire un tour à Compiégne? se met-elle au lait? est-ce M. Bouvard qui la gouverne? Je ne m'accoutume point à la mort de Fournier : cela devrait détromper des médecins; j'en ai enterré cinq ou six pour ma part; mais ce n'est pas d'eux que je voudrais qu'on fût le plus détrompé.

A vos pieds, mes chers anges.

LETTRE ĀCCLXVIII.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

4 auguste.

Je conçois bien, monsieur, que les guerriers grecs et romains fesaient quelquefois des cent lieues pour aller voir des grammairiens et des raisonneurs en *us* et en *es;* mais qu'un maréchal-de-camp des armées des Welches, très entendu dans l'art de tuer son prochain, vînt visiter dans des déserts un vieux radoteur, moitié rimeur, moitié penseur, c'est à quoi je ne m'attendais pas. L'amitié dont vous m'honorez a été le fruit de ce voyage. Je vous assure qu'à votre camp de Compiègne le roi n'aura pas deux meurtriers plus aimables que vous et M. le marquis de Jaucourt. Vous avez tous deux rendu ma retraite délicieuse. Je vois que vous vous êtes bien aperçus que vous fesiez la consolation de ma vie, puisque vous me flattez d'une seconde visite. Il semble que je ne me sois séquestré entièrement du monde que pour être plus attaché à ceux qui, comme vous, sont si différents du monde ordinaire, qui pensent en philosophes, et qui sentent tous les charmes de l'amitié.

Je ne doute pas, monsieur, que votre suffrage

ne contribue beaucoup au succès dont vous me dites que *les Guèbres* sont honorés. Je souhaite passionnément qu'on les joue, parceque cet ouvrage me paraît tout propre à adoucir les mœurs de certaines gens qui se croient nés pour être les ennemis du genre humain. L'absurdité de l'intolérance sera un jour reconnue comme celle de l'horreur du vide et toutes les bêtises scolastiques. Si les intolérants n'étaient que ridicules, ce ne serait qu'un demi-mal; mais ils sont barbares, et c'est là ce qui est affreux. Si je fesais une religion, je mettrais l'intolérance au rang des sept péchés mortels.

Je ne voudrais mourir que quand M. le duc de Choiseul aura bâti dans mon voisinage la petite ville de Versoix, où j'espère qu'on ne persécutera personne.

Adieu, monsieur; vous m'avez laissé en partant bien des regrets, et vous me donnez des espérances bien flatteuses. Je vous suis attaché avec le plus tendre respect jusqu'au dernier jour de ma vie.

LETTRE ĀCCLXIX.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

7 auguste.

Vous me dites, madame, que vous perdez un peu la mémoire; mais assurément vous ne perdez pas l'imagination. A l'égard du président, qui a huit ans plus que moi, et qui a été bien plus gourmand, je voudrais bien savoir s'il est fâché de son état, s'il se dépite contre sa faiblesse, si la nature lui donne l'apathie conforme à sa situation; car c'est ainsi qu'elle en use pour l'ordinaire; elle proportionne nos idées à nos situations.

Vous vous souvenez donc que je vous avais conseillé la casse. Je crois qu'il faut un peu varier ces grands plaisirs-là; mais il faut toujours tenir le ventre libre, pour que la tête le soit. Notre ame immortelle a besoin de la garde-robe pour bien penser. C'est dommage que La Mettrie ait fait un assez mauvais livre sur l'homme machine; le titre était admirable.

Nous sommes des victimes condamnées toutes à la mort; nous ressemblons aux moutons qui bêlent, qui jouent, qui bondissent en attendant qu'on les égorge. Leur grand avantage sur nous

est qu'ils ne se doutent pas qu'ils seront égorgés, et que nous le savons.

Il est vrai, madame, que j'ai quelquefois de petits avertissements; mais, comme je suis fort dévot, je suis très tranquille.

Je suis très fâché que vous pensiez que *les Guèbres* pourraient exciter des clameurs. Je vous demande instamment de ne point penser ainsi. Efforcez-vous, je vous en prie, d'être de mon avis. Pourquoi avertir nos ennemis du mal qu'ils peuvent faire? Vraiment, si vous dites qu'ils peuvent crier, ils crieront de toute leur force. Il faut dire et redire qu'il n'y a pas un mot dont ces messieurs puissent se plaindre; que la pièce est l'éloge des bons prêtres, que l'empereur romain est le modèle des bons rois, qu'enfin cet ouvrage ne peut inspirer que la raison et la vertu : c'est le sentiment de plusieurs gens de bien qui sont aussi gens d'esprit. Mettez-vous à leur tête, c'est votre place. Criez bien fort, ameutez les honnêtes gens contre les fripons. C'est un grand plaisir d'avoir un parti, et de diriger un peu les opinions des hommes.

Si on n'avait pas eu de courage, jamais *Mahomet* n'aurait été représenté. Je regarde *les Guèbres* comme une pièce sainte, puisqu'elle finit par la modération et par la clémence. *Athalie,* au contraire, me paraît d'un très mauvais exemple; c'est

un chef-d'œuvre de versification, mais de barbarie sacerdotale. Je voudrais bien savoir de quel droit le prêtre Joad fait assassiner Athalie, âgée de quatre-vingt-dix ans, qui ne voulait et qui ne pouvait élever le petit Joas que comme son héritier? Le rôle de ce prêtre est abominable.

Avez-vous jamais lu, madame, la tragédie de *Saül et David?* On l'a jouée devant un grand roi; on y frémissait et on y pâmait de rire; car tout y est pris mot pour mot de la sainte Écriture.

Votre grand'maman est donc toujours à la campagne? Je suis bien fâché de tous ces petits tracas; mais, avec sa mine et son ame douce, je la crois capable de prendre un parti ferme, si elle y était réduite. Son mari, le capitaine de dragons, est l'homme du royaume dont je fais le plus de cas. Je ne crois pas qu'on puisse ni qu'on ose faire de la peine à un si brave officier, qui est aussi aimable qu'utile.

Adieu, madame; vivez, digérez, pensez. Je vous aime de tout mon cœur: dites à votre ami que je l'aimerai tant que je vivrai.

LETTRE ĀCCLXX.

A M. DE CHABANON.

7 auguste.

J'aimerais encore mieux, mon cher ami, une bonne tragédie et une bonne comédie que des éloges de Racine et de Molière; mais enfin il est toujours bon de rendre justice à qui il appartient.

Il me paraît qu'on a rendu justice à l'arlequinade substituée à la dernière scène de l'inimitable tragédie d'*Iphigénie*. Il y avait beaucoup de témérité de mettre le récit d'Ulysse en action. Je ne sais pas quel est le profane qui a osé toucher ainsi aux choses saintes.

Comment ne s'est-on pas aperçu que le spectacle d'Éryphile se sacrifiant elle-même ne pouvait faire aucun effet, par la raison qu'Éryphile, n'étant qu'un personnage épisodique et un peu odieux, ne pouvait intéresser? Il ne faut jamais tuer sur le théâtre que des gens que l'on aime passionnément.

Je m'intéresse plus à l'auteur des *Guèbres* qu'à celui de la nouvelle scène d'*Iphigénie*. C'est un jeune homme qui mérite d'être encouragé; il n'a que de bons sentiments, il veut inspirer la tolérance; c'est toujours bien fait: il pourra y réussir

dans cinquante ou soixante ans. En attendant, je crois que les honnêtes gens doivent le tolérer lui-même, sans quoi il serait exposé à la fureur des jansénistes, qui n'ont d'indulgence pour personne. Tous les philosophes devraient bien élever leur voix en faveur des *Guèbres*. J'ai vu cette pièce imprimée, dans le pays étranger, sous le nom de *la Tolérance;* mais on est bien tiède aujourd'hui à Paris sur l'intérêt public; on va à l'Opéra-Comique le jour qu'on brûle le chevalier de La Barre, et qu'on coupe la tête à Lalli. Ah! Parisiens, Parisiens! vous ne savez que danser autour des cadavres de vos frères. Mon cher ami, vous n'êtes pas Welche.

LETTRE ACCLXXI.

A M. THIERIOT.

Le 9 auguste.

Grand merci de ce que vous préférez le mois d'*auguste* au barbare mois d'*août;* vous n'êtes pas Welche.

Je ne vous démentirai pas sur *les Guèbres*, j'en connais l'auteur; c'est un jeune homme qu'il faut encourager. Il paraît avoir de fort bons sentiments sur la tolérance. Les honnêtes gens doivent rembarrer avec vigueur les méchants allégoristes qui

trouvent par-tout des allusions odieuses : ces gens-là ne sont bons qu'à commenter l'*Apocalypse*. *Les Guèbres* n'ont pas le moindre rapport avec notre clergé, qui est assurément très humain, et qui de plus est dans l'heureuse impuissance de nuire.

Je ne crois pas que la comédie du *Dépositaire* que vous m'avez envoyée soit de la force des *Guèbres*: une comédie ne peut jamais remuer le cœur comme une tragédie; chaque chose doit être à son rang.

Je ne crois pas que La Combe vous donne beaucoup de votre comédie. Une piéce non jouée, et qui probablement ne le sera point, est toujours très mal vendue; en tout cas, mon ancien ami, donnez-la à l'enchère.

Je ne sais rien de si mal écrit, de si mauvais, de si plat, de si faux, que les derniers chapitres de l'*Histoire du Parlement*. Je ne conçois pas comment un livre, dont le commencement est si sage, peut finir si ridiculement; les derniers chapitres ne sont pas même français. Vous me ferez un plaisir extrême de m'envoyer ces deux volumes de *Mélanges historiques* par les guimbardes de Lyon.

Je vous plains de souffrir comme moi; mais avouez qu'il est plaisant que j'aie attrapé ma soixante-seizième année en ayant tous les jours la colique.

Mon ami, nous sommes des roseaux qui avons vu tomber bien des chênes[1].

LETTRE ĀCCLXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 auguste.

Voici, mon cher ange, la copie de la lettre que j'écris à M. le duc d'Aumont. S'il n'en est pas touché, il a le cœur dur, et si son cœur est dur, son oreille l'est aussi. La musique de M. de La Borde est douce et agréable. Madame Denis, qui s'y connaît, en est extrêmement contente. C'est elle qui m'a déterminé à écrire à M. le duc d'Aumont, en m'assurant que vous approuveriez cette démarche; mais, après avoir fait ce pas, il serait triste de reculer. J'ai fort à cœur le succès de cette affaire, pour plus d'une raison; c'est la seule chose qui pourrait déterminer un certain voyage; d'ailleurs il serait bien désagréable pour La Borde d'avoir sollicité une grace dont il peut très bien se passer, et de n'avoir pu l'obtenir. En vérité ce serait à lui qu'on devrait demander sa musique comme une grace. Il est ridicule de présenter une

[1] * Allusion à la fable de La Fontaine; liv. I, fabl. XXII.
(L. D. B.)

vieille musique purement française à une princesse qui est entièrement pour le goût italien. Vous devriez bien mettre madame la duchesse de Villeroi dans notre parti.

Au reste, si La Borde s'adresse à la personne qui est si bien avec notre premier gentilhomme de la chambre, je ne crois pas que cela doive faire la moindre peine à l'adverse partie, qui ne se mêle point du tout des opéra.

Je ne sais si La Borde est assez heureux pour être connu de vous; c'est un bon garçon, complaisant et aimable, et dont le caractère mérite qu'on s'intéresse à lui, d'autant plus qu'il aime les arts pour eux-mêmes, et sans aucune vue qui puisse avilir un goût si respectable. En un mot, mon cher ange, faites ce que vous pourrez, et que l'espérance me reste encore au fond de la boîte.

J'espère sur-tout que madame d'Argental se porte mieux par le beau temps que nous avons.

Je vous répète encore que, quoique je sois très sûr qu'on m'a pris beaucoup de papiers, je ne veux jamais connaître l'auteur de cette indiscrétion; et, si on accusait dans le public celui que l'on soupçonne, je prendrais hautement son parti, comme j'ai déja fait en pareille occasion.

On dit que l'abbé Chauvelin se meurt, et que le président Hénault est dans les limbes; pour moi, je suis toujours dans le purgatoire, et je me

croirais dans le paradis si je pouvais vous embrasser.

LETTRE ĀCCLXXIII.

A M***.

Genève, 13 août.

Monsieur, quelques bains que mon père a pris ont remis sa santé dans un si bon état, que toute notre famille est on ne peut pas plus joyeuse. Je vous ai parlé, le 1er de ce mois, des bonnes nouvelles de Nervis [1]; celles qu'on a eues depuis de notre ami qui est dans le service de Russie ont encore augmenté notre joie.

Quant aux nouvelles littéraires, notre voisin C. [2] Philibert vient de publier des Réflexions sur les mœurs, la religion et le culte; par J. Vernet, pasteur, et professeur en théologie. 128 pages in-8°.

Voici ce qu'en pense un de nos républicains en attendant son *Tout en Dieu* [3], etc.

[1] * Anagramme de Sirven. (L. D. B.)

[2] * Philibert Cramer. (L. D. B.)

[3] * *Tout en Dieu; Commentaire sur Malebranche.* PHILOSOPHIE, tom. IV. (L. D. B.)

LETTRE ĀCCLXXIV.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 13 auguste.

Mon cher et illustre confrère, quelque scrupule que je me fasse de troubler votre solitude, je ne puis me dispenser de recommander à votre bonté M. Maty, qui vous remettra cette lettre; c'est le fils d'un homme de mérite que vous connaissez sûrement, au moins de réputation, et qui a long-temps travaillé à un très bon ouvrage périodique intitulé *Journal britannique*. Le fils est digne de son père, et digne d'être connu et bien reçu de vous. Il a l'esprit très cultivé, et, ce qui vaut encore mieux, très droit et très juste, et sur-tout une franchise et une philosophie qui vous plairont. Je ne lui compte pas pour un mérite le desir qu'il a de vous connaître, car c'est un mérite trop banal. M. de Schomberg est revenu de chez vous, pénétré de la réception que vous lui avez faite, et enchanté de votre personne. Je ne doute pas que M. Maty n'en revienne avec les mêmes sentiments.

On ne parle plus, ce me semble, de l'*Histoire du Parlement*, et il me semble que la fureur de vous l'attribuer est calmée; ainsi je crois que vous devez être tranquille à cet égard. On se plaint de plusieurs inexactitudes, qui vraisemblablement sont des fautes d'impression. Par exemple, à la page 182, on dit que Coligni avait été assassiné avant la Saint-Barthélemi par Montrevel; c'est Maurevert, comme le disent le président Hénault et beaucoup d'autres. Je ne vous parle point des autres critiques, qui au fond ne vous intéressent guère, et sont d'ailleurs très peu de chose. Adieu, mon cher et ancien ami; je voudrais bien avoir une santé

qui me permît d'aller vous embrasser; je vis pourtant toujours dans cette espérance.

En attendant, je vous embrasse de tout mon cœur, en esprit et en Lucrèce. *Vale et me ama.*

LETTRE ĀCCLXXV.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

14 auguste.

Madame Gargantua, j'ai reçu le soulier dont il a plu à votre grandeur de me gratifier[1]; il est long d'un pied de roi et d'un demi-pouce; et, comme j'ai ouï dire que vous êtes de la taille la mieux proportionnée, il est clair que vous devez avoir sept pieds trois pouces et demi de haut, ce qui, avec les deux pouces et demi de votre talon, compose une dame de sept pieds six pouces: c'est une taille fort avantageuse. On dira, tant qu'on voudra que la Vénus de Médicis est petite, mais Minerve était très grande.

C'est à Minerve à me dire si elle aime *les Guèbres*. L'auteur sera enchanté de ne lui pas déplaire; il me l'a dit lui-même. C'est précisément votre tolérance qu'il demande. On s'est bien donné de garde de l'imprimer à Paris sous le titre de

[1] * Voyez ci-après, lettre ĀCCXCVI. (L. D. B.)

la Tolérance. Tout ce qu'on demande à vos graces, madame, c'est que vous en disiez un peu de bien. Il y a des ames approchantes de la vôtre qui la prennent sous leur protection, et il n'y a que ce moyen-là de lui procurer une entrée agréable dans le monde. On se garde bien de vous compromettre, mais on croit ne point abuser de vos bontés en vous suppliant de joindre tout doucement votre voix à celles qui favorisent ces pauvres *Guèbres*.

Quant à la ville de la tolérance, il est bien clair que ce ne sera pas là son nom; mais, si la chose n'y est pas, j'assure le maître de votre pied qu'elle ne sera jamais peuplée.

L'histoire[1] dont vous me faites l'honneur de me parler, madame, m'a paru écrite de deux mains bien différentes; la fin est remplie d'erreurs, de sottises monstrueuses, et de solécismes. Cette fin est impertinente de tout point. Je crois qu'il n'y a qu'un Fréron dans le monde qui puisse l'attribuer à mon ami. Il mourrait d'un excès d'indignation, si un être raisonnable et honnête pouvait perdre la raison et l'honnêteté au point de lui attribuer une si infame rapsodie. Je me fâche presque en vous parlant. Je mets ma tête dans votre soulier (elle y entre très aisément) pour ou-

[1]* L'*Histoire du Parlement*. (L. D. B.)

blier des idées si désagréables; et, me confiant à votre tête et à votre cœur beaucoup plus qu'à vos souliers, je suis avec un profond respect, madame Gargantua, votre, etc. GUILLEMET.

LETTRE ĀCCLXXVI.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Fernei, 14 auguste.

Nous vous remercions, monsieur, ma famille et moi, des bontés dont vous ne cessez de nous honorer. Nous nous réjouissons beaucoup que madame votre femme soit en train de vous donner un enfant qui vous ressemble. Nous ne voulons point fatiguer M. votre frère l'abbé de trop de lettres. Nous l'avons remercié deux fois de la protection qu'il nous accorde, et il nous a toujours répondu très gracieusement. Nous comptons toujours sur sa faveur.

Nous avons aussi reçu des lettres de M. et madame Bigot, ainsi que de sa sœur; nous croyons même vous l'avoir mandé. Mais ce qui serait pour nous d'une très grande importance, ce serait de savoir si M. Anjoran a donné à madame votre cousine un petit paquet que je lui ai envoyé pour elle. J'ai mandé à M. Anjoran combien vous l'aimiez. Vous pourrez lui parler à cœur ouvert sur

ce paquet et sur les bonnes intentions que madame votre cousine semble avoir pour moi; il en pourrait résulter des choses qui me mettraient à portée de vous témoigner plus souvent de vive voix combien je vous suis dévoué.

Nous avons vu à Lyon la tragédie des *Guèbres;* elle nous a paru très utile pour la réforme des mœurs et pour la destruction des préjugés. Il est bien à desirer qu'elle soit jouée; mais elle ne le sera point, à moins que tous les honnêtes gens n'élévent leur voix en sa faveur. Vous êtes fait pour conduire les plus gros bataillons de cette armée. On espère que les ennemis ne pourront pas tenir devant vous.

Je vous présente mes respects, ainsi qu'à madame la comtesse de Rochefort. Votre très humble et très obéissant, COUTURIER.

LETTRE ĀCCLXXVII.

A M. D'ALEMBERT.

15 auguste.

De cent brochures qu'on m'a envoyées, mon très cher philosophe, voici la seule qui m'a paru mériter vos regards. Personne n'imaginait que Saul-Paul et Nicolas Malebranche approchassent du spinosisme; c'est à vous d'en juger. Il

faut que Benoît Spinosa ait été un esprit bien conciliant; car je vois que tout le monde retombe malgré soi dans les idées de ce mauvais juif. Dites-moi, je vous en prie, votre avis sur cette petite brochure.

J'ai aussi à vous consulter sur un point de jurisprudence. Un gros cultivateur, nommé Martin, d'un village du Barrois, ressortissant au parlement de Paris, est accusé d'avoir assassiné un de ses voisins. Le juge confronte les souliers de Martin avec les traces des pas auprès de la maison du mort. On trouve en effet que les vestiges des pas conviennent à-peu-près aux souliers; sur cette admirable preuve, Martin est condamné à la roue; il est roué, et le lendemain le véritable meurtrier est découvert. Je raconterai cette aventure au chevalier de La Barre, dès que j'aurai l'honneur de le voir, ce qui arrivera dans peu.

A propos, le cuistre d'Anneci voulait m'intenter un procès criminel : il y a encore de belles ames dans le monde.

Dites beaucoup de bien des *Guèbres*, je vous en prie; criez bien fort : il faut qu'on les joue, cela est important pour la bonne cause. Je vous embrasse tendrement. Adieu; mes respects au diable, car c'est lui qui gouverne le monde.

LETTRE ĀCCLXXVIII.

DE CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

Pétersbourg, le 4-15 auguste.

J'ai reçu, monsieur, votre belle lettre du 26 février; je ferai mon possible pour suivre vos conseils. Si Moustapha n'est pas rossé, ce ne sera pas assurément votre faute, ni la mienne, ni celle de mon armée; mes soldats vont à la guerre contre les Turcs comme s'ils allaient à la noce.

Si vous pouviez voir tous les embarras dans lesquels ce pauvre Moustapha se trouve à la suite du pas précipité qu'on lui a fait faire, contre l'avis de son divan et des gens les plus raisonnables, il y aurait des moments où vous ne pourriez vous empêcher de le plaindre comme homme, et comme homme très mal dans ses affaires.

Il n'y a rien qui me prouve plus la part sincère que vous prenez, monsieur, à ce qui me regarde, que ce que vous me dites sur ces chars de nouvelle invention; mais nos gens de guerre ressemblent à ceux de tous les autres pays: les nouveautés non éprouvées leur paraissent douteuses.

Vivez, monsieur, et réjouissez-vous lorsque mes braves guerriers auront battu les Turcs. Vous savez, je pense, qu'Azof, à l'embouchure du Tanaïs, est deja occupé par mes troupes. Le dernier traité de paix stipulait que cette place resterait abandonnée de part et d'autre: vous aurez vu par les gazettes que nous avons envoyé promener les Tartares dans trois différents endroits, lorsqu'ils ont voulu piller l'Ukraine: cette fois-ci ils s'en sont retournés aussi gueux qu'ils étaient sortis de la Crimée. Je dis gueux, car

les prisonniers qu'on a faits sont couverts de lambeaux, et non d'habits. S'ils n'ont pas réussi selon leurs desirs chez nous, en revanche ils se sont dédommagés en Pologne. Il est vrai qu'ils y ont été invités par leurs alliés les protégés du nonce du pape.

Je suis bien fâchée que votre santé ne réponde pas à mes souhaits : si les succès de mes armées peuvent contribuer à la rétablir, je ne manquerai pas de vous faire part de tout ce qui nous arrivera d'heureux. Jusqu'ici je n'ai encore, Dieu merci, que de très bonnes nouvelles ; de tous côtés on renvoie bien étrillé tout ce qui se montre de Turcs ou de Tartares, mais sur-tout les mutins de Pologne. J'espère avoir dans peu des nouvelles de quelque chose de plus décisif que des affaires de parti entre troupes légéres.

Je suis avec une estime bien particulière, etc. CATERINE.

LETTRE ĀCCLXXIX.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

16 auguste.

Vous êtes trop bon, monsieur. Il est vrai que j'ai eu un petit avertissement; il est bon d'en avoir quelquefois pour mettre ordre à ses affaires, et pour n'être pas pris au pied levé. Cette vie-ci n'est qu'une assez misérable comédie; mais soyez bien sûr que je vous serai tendrement attaché jusqu'à la dernière ligne de mon petit rôle.

Dès qu'il y aura quelque chose de nouveau dans nos quartiers, je ne manquerai pas de vous

l'envoyer. Voyez si vous voulez que ce soit sous le contre-seing de M. le duc de Choiseul, ou sous celui de monseigneur le duc d'Orléans.

Je voudrais bien que ce prince protégeât un peu *les Guèbres*. Henri IV, dont il a tant de choses, les protégea, et la dernière scène des *Guèbres* est précisément l'édit de Nantes. Ceci n'est point un amusement de poésie, c'est une affaire qui concerne l'humanité. Les Welches ont encore des préjugés bien infames. Il n'y a rien de si sot, de si méprisable qu'un Welche; mais il n'y a rien de si aimable et de si généreux qu'un Français. Vous êtes très Français, monsieur; c'est en cette qualité que vous agréerez mon très tendre respect.

LETTRE ĀCCLXXX.

A MADAME D'ÉPINAI.

17 auguste.

Il y a un mois, ma belle philosophe, que le solitaire des Alpes devrait vous avoir écrit; mais je ne fais pas toujours ce que je veux : ma santé n'est pas aussi forte que mon attachement pour vous.

Je trouve que notre cher prophète est bien sage et bien habile d'avoir fait le voyage de Vienne; il sera connu et protégé par madame la dauphine, long-temps avant qu'elle parte pour Paris. Il est

impossible que son mérite ne lui procure pas quelque place plus avantageuse, et il sera peut-être un jour à portée de faire un bien réel à la philosophie. Je vous prie, madame, de lui dire combien je l'approuve et combien j'espère.

On dit que *les Guèbres*, dont vous me parlez, rencontrent quelques difficultés sur la permission de se montrer en public. Cela est bien injuste; mais il est à croire que cette petite persécution finira comme la pièce, par une tolérance entière. Les esprits de tous les honnêtes gens de l'Europe penchent vers cette heureuse tolérance. Il est vrai qu'on commence toujours à Paris par s'opposer à tout ce que l'Europe approuve. Notre savante magistrature condamna l'art de l'imprimerie dès qu'il parut; tous les livres contre Aristote, toutes les découvertes faites dans les pays étrangers, la circulation du sang, l'usage de l'émétique, l'inoculation de la petite-vérole: elle a proscrit les représentations de *Mahomet*, elle pourrait bien en user ainsi avec *les Guèbres* et *la Tolérance*. Mais à la fin la voix de la raison l'emporte toujours sur les réquisitoires; et puisque l'*Encyclopédie* a passé, *les Guèbres* passeront, sur-tout s'ils sont appuyés par le suffrage de ma belle philosophe. Il faut que les sages parlent un peu haut pour que les sots soient enfin obligés à se taire. Je connais l'auteur des *Guèbres;* je sais que ce jeune homme a travaillé

uniquement dans la vue du bien public; il m'a écrit qu'il espérait que les philosophes soutiendraient la cause commune avec quelque chaleur. C'est dommage qu'ils soient quelquefois désunis; mais voici une occasion où ils doivent se rallier.

Puissent-ils, madame, se rassembler tous sous vos drapeaux! Je fais des vœux du fond de ma retraite, pour que les disciples de saint Paul ne persécutent point les disciples de Zoroastre. D'ailleurs, en qualité de jardinier, je dois m'intéresser à Arsame, la jardinière. Vous êtes un peu jardinière aussi : voyez que de raisons pour crier en faveur des *Guèbres*.

J'ajoute à toutes ces raisons, que je suis serviteur du soleil autant que les parsis. Je n'ai de moments passables que quand cet astre veut bien paraître sur mon horizon; ainsi c'est ma religion que je défends. Cependant il y a une divinité que je lui préfère encore, c'est celle que je vis à Genève il y a quelques années : elle avait de grands yeux noirs et infiniment d'esprit : si vous la connaissez, madame, ayez la bonté de lui présenter mes très humbles respects.

LETTRE ĀCCLXXXI.

A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

17 auguste.

Madame Denis, mon cher Cicéron, m'a mandé que, lorsque vous protégez si bien l'innocence de vos clients, vous me faites à moi la plus énorme injustice. Vous pensez qu'en fermant ma porte à une infinité d'étrangers qui ne venaient chez moi que par une vaine curiosité, je la ferme à mes amis, à ceux que je révère.

Si vous venez à Lyon, ce dont je doute encore, j'irai vous y trouver, plutôt que de ne vous pas voir. Si vous venez à Genève, je vous conjurerai de ne pas oublier Fernei; vous ranimerez ma vieillesse, j'embrasserai le défenseur des Calas et de Sirven, mon cœur s'ouvrira au vôtre, je jouirai de la consolation des philosophes, qui consiste à rechercher la vérité avec un homme qui la connaît.

Vous avez mis le sceau à votre gloire, en rétablissant l'innocence et l'honneur de M. de La Luzerne. Vous êtes

« Et nobilis et decens,
« Et pro sollicitis non tacitus reis. »
Hor., lib. IV, od. i.

Je ne sais si vous êtes informé de l'aventure d'un nommé Martin, condamné à être roué par je ne sais quel juge de village en Barrois, sur les présomptions les plus équivoques. La Tournelle étant un peu pressée, et le pauvre Martin, se défendant assez mal, a confirmé la sentence. Martin a été roué dans son village. Trois jours après, le véritable coupable a été reconnu; mais Martin n'en a pas moins comparu devant Dieu avec ses bras et ses cuisses rompus. On dit que ces choses arrivent quelquefois chez les Welches.

Je vous embrasse bien tendrement, et je me mets aux pieds de madame de Beaumont.

LETTRE ĀCCLXXXII.

A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

Le 19 auguste.

Je ne conçois plus rien, mon cher Cicéron, à la jurisprudence de ce siècle. Vous rendez l'affaire de M. de La Luzerne claire comme le jour, et cependant les juges ont semblé décider contre lui. Je souhaite que d'autres juges lui soient plus favorables; mais que peut-on espérer? tout est arbitraire.

Nous avons plus de commentaires que de lois, et ces commentaires se contredisent. Je ne con-

nais qu'un juge équitable, encore ne l'est-il qu'à la longue : c'est le public. Ce n'est qu'à son tribunal que je veux gagner le procès des Sirven. Je suis très sûr que votre ouvrage sera un chef-d'œuvre d'éloquence qui mettra le comble à votre réputation. Votre succès m'est nécessaire pour balancer l'horreur où me plongera long-temps la catastrophe affreuse du chevalier de La Barre, qui n'avait à se reprocher que les folies d'un page, et qui est mort comme Socrate. Cette affaire est un tissu d'abominations, qui inspire trop de mépris pour la nature humaine.

Vous plaidez, en vérité, pour le bien de madame votre femme, comme Cicéron, *pro domo sua*. Je ne vois pas qu'on puisse vous refuser justice. Vous aurez une fortune digne de vous, et vous ferez des *Tusculanes* après vos *Oraisons*.

Je croyais que madame de Beaumont était entièrement guérie. Ne doutez pas, mon cher monsieur, du vif intérêt que je prends à elle. Je sens combien sa société doit vous consoler des outrages qu'on fait tous les jours à la raison. Que ne pouvez-vous plaider contre le monstre du fanatisme! Mais devant qui plaideriez-vous? ce serait parler contre Cerbère, au tribunal des furies. Je m'arrête pour écarter ces affreux objets, pour me livrer tout entier au doux sentiment de l'estime et de l'amitié la plus vraie.

LETTRE ĀCCLXXXIII.

A M. JEAN MAIRE.

A Fernei, 23 auguste.

Monseigneur le duc de Wurtemberg me doit, par billet à ordre au mois de mars passé, trente-cinq mille livres, et autant l'année prochaine. Son altesse sérénissime propose de me subroger à la créance du sieur Dietrich de Strasbourg, auquel elle doit 96,000 liv., moyennant que je lui prête ces 96,000 liv., remboursables en quatre ans, à 24,000 liv. par an avec les intérêts légitimes. Pour cet effet, on veut que je rétrocéde les deux billets de 70,000 fr., et que je fournisse le reste argent comptant.

Quoique à mon âge de soixante-quinze ans ce marché soit peu avantageux, je l'accepte; et même, pour marquer à son altesse sérénissime mon attachement respectueux, je me relâche des cinq pour cent d'intérêt que j'aurais, si cet acte était passé à Genève ou à Montbéliard.

Je me réduis à quatre pour cent*, et j'espère

* Cette lettre servira de réfutation à un passage de la lettre où Collini, qui quelquefois sacrifie la vérité au besoin de médire, laisse entendre que le philosophe de Fernei prêtait son argent à quinze et vingt pour cent.

que monseigneur le duc de Wurtemberg sera content de mon procédé.

Voici un compte net du paiement à faire de ces 96,000 liv. avec l'intérêt à quatre pour cent en quatre années.

. . . .

. . . .

Il observera que j'emprunte à six et que je prête à quatre. Je me flatte que M. Dupont rédigera le tout dans la meilleure forme; que je serai payé de tout ce qu'on me doit, exactement par quartiers, n'ayant plus que ces effets pour subsister moi et ma famille, et que son altesse sérénissime me continuera l'honneur de ses bontés.

. . . .

Je prie M. Jean Maire de communiquer cet écrit à M. l'avocat Dupont.

Son très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE.

LETTRE ĀCCLXXXIV.

DE M. D'ALEMBERT.

Paris, 29 auguste.

J'ai reçu, mon cher maître, le petit *Tout en Dieu*[1], et je

[1] *Commentaire sur Malebranche*, ouvrage de Voltaire, publié en 1769. Voyez PHILOSOPHIE, tome IV.

vous prie d'en remercier pour moi votre ami, premièrement de ce qu'il a bien voulu songer à moi, et ensuite du fond de raison qui me paraît être dans sa doctrine. Il y a bien long-temps que je suis persuadé que Jean Scot, Malebranche, et tous ces rêveurs, ou ne savaient pas ce qu'ils étaient, ou étaient réellement spinosistes, et qu'à l'égard de Spinosa, ou toute sa métaphysique ne signifie rien, ou elle signifie que la matière est la seule chose existante, et que c'est dans elle qu'il faut chercher ou supposer la raison de tout. Je sais que ce sentiment est abominable, mais du moins il s'entend, et c'est quelque chose en philosophie que de savoir au moins ce qu'on veut dire, quand on ne sait pas ce qu'on doit dire. Votre ami suppose à tort, ce me semble, que dans l'opinion des métaphysiciens orthodoxes il n'y a point chez les bêtes de principe distingué de la matière: c'était la folie de Descartes, et j'avoue même que s'il a été sur ce point le plus fort des philosophes, c'est parce-qu'il était le plus conséquent, et qu'il voyait bien l'inconvénient effroyable, pour ce que vous savez, d'admettre dans les bêtes une ame intelligente. Mais la prétention contraire est si absurde qu'on est aujourd'hui forcé d'y renoncer dans les écoles, au risque de se tirer comme on peut des objections. Vous trouverez dans le tome V de mes *Mélanges de Philosophie*, page 131, une petite diatribe à ce sujet, qui, je crois, ne vous déplaira pas, ce qui peut-être vous fera dire après l'avoir lue:

« Latet anguis in herba. »
VIRG., ecl. III, v. 93.

L'argument de votre ami sur l'inutilité des organes des sens, s'il faut autre chose que les sens mêmes pour voir, pour entendre, et pour toucher, etc., me paraît péremptoire; mais cet argument même me paraît s'étendre tout naturellement à exclure toute autre cause de nos sensations

et de nos idées que les organes mêmes qui les produisent, et, si je ne me trompe, c'est en effet l'intention de l'auteur. A foi et à serment, je ne trouve dans toutes ces ténèbres métaphysiques de parti raisonnable que le scepticisme; je n'ai d'idée distincte, et encore moins d'idée complète, ni de la matière ni d'autre chose; et en vérité quand je me perds dans mes réflexions à ce sujet, ce qui m'arrive toutes les fois que j'y pense, je suis tenté de croire que tout ce que nous voyons n'est qu'un phénomène qui n'a rien hors de nous de semblable à ce que nous imaginons, et j'en reviens toujours à la question du roi indien: « Pourquoi y a-t-il « quelque chose? » car c'est là en effet le plus surprenant.

L'histoire exécrable que vous me faites du nouveau jugement rendu par la Tournelle me fait demander: Pourquoi y a-t-il des monstres aussi absurdes et aussi atroces? Mais êtes-vous bien sûr de ce fait? pourriez-vous m'en donner la date précise? J'en ai parlé à un conseiller au Parlement, vrai philosophe, nommé M. du Séjour; il m'a assuré que ce jugement n'était pas rendu par la Tournelle actuelle, dont il est un des membres, et où, par parenthèse, il a souvent empêché bien des atrocités. Il m'a promis de s'en informer. Donnez-moi, de votre côté, les lumières que vous pourrez sur ce sujet, car il importe que cette horreur soit connue, et je ne m'y épargnerai pas.

Pendant que nous sommes tous deux de mauvaise humeur, j'ai envie de vous apprendre, pour vous ragaillardir, que j'avais proposé cette année, à l'Académie française pour le sujet du prix de poésie, *Les progrès de la raison sous le règne de Louis XV*; que cette proposition avait passé après de grands débats; que même quelques uns de nos prêtres, car nous en avons de raisonnables, y avaient accédé, mais que d'autres s'y sont montrés si opposés, que, dans la crainte de quelques protestations et de quelque éclat de leur part, nous avons été obligés de renoncer à ce sujet, et

d'en proposer un trivial, qui prête plus à la déclamation qu'à la philosophie.

Voilà, belle Émilie, à quel point nous en sommes.
CORNEILLE, *Cinna*, acte I, sc. III.

Qu'en dites-vous, mon cher maître?

LETTRE ĀCCLXXXV.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

REQUÊTE DE L'ERMITE DE FERNEI,

PRÉSENTÉE PAR M. COSTE, MÉDECIN.

Auguste.

Rien n'est plus à sa place que la supplication d'un vieux malade pour un jeune médecin; rien n'est plus juste qu'une augmentation de petits appointements, quand le travail augmente. Monseigneur sait parfaitement que nous n'avions autrefois que des écrouelles dans les déserts de Gex, et que depuis qu'il y a des troupes nous avons quelque chose de plus fort. Le vieil ermite, qui, à la vérité, n'a reçu aucun de ces deux bienfaits de la Providence, mais qui s'intéresse sincèrement à tous ceux qui en sont honorés, prend la liberté de représenter douloureusement et respectueusement que le sieur Coste, notre médecin très aimable, qui compte nous empêcher de mourir, n'a pas de quoi vivre, et qu'il est en ce point tout le

contraire des grands médecins de Paris. Il supplie monseigneur de vouloir bien avoir pitié d'un petit pays dont il fait l'unique espérance [1].

LETTRE ĀCCLXXXVI.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Fernei, 30 auguste.

Je sais qu'il est beau d'être modeste, mais il ne faut pas être indifférent sur sa gloire. Je me flatte, monseigneur, que du moins cette petite édition, que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, ne vous aura pas déplu. Elle devrait vous rebuter, s'il y avait de la flatterie; mais il n'y a que de la vérité. Je ne vois pas pourquoi ceux qui rendent service à la patrie n'en seraient pas payés de leur vivant. Salomon dit que les morts ne jouissent de rien, et il faut jouir.

J'ai eu l'honneur de vous parler de l'opéra de M. de La Borde. Permettez-moi de vous présenter une autre requête sur une chose beaucoup plus aisée que l'arrangement d'un opéra, c'est d'ordonner *les Scythes* pour Fontainebleau au lieu de *Mérope*, ou *les Scythes* après *Mérope*, comme il vous plaira; vous me ferez le plus grand plaisir du

[1] M. Coste a obtenu 1200 livres de pension et 600 livres pour les frais de son voyage.

monde. J'ai des raisons essentielles pour vous faire cette prière. Je vous demande en grace de faire mettre *les Scythes* sur la liste de vos faveurs pour Fontainebleau. Mes soixante-seize ans et mes maladies ne m'empêchent pas, comme vous voyez, de penser encore un peu aux bagatelles de ce monde. Pardonnez-les-moi en faveur de ma grande passion, c'est celle de vous faire encore une fois ma cour avant de mourir, et de vous renouveler mon très tendre et profond respect.

LETTRE ĀCCLXXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 auguste.

Mon cher ange, j'ai été un peu malade; je ne suis pas de fer, comme vous savez; c'est ce qui fait que je ne vous ai pas remercié plus tôt de votre dernière lettre.

Le jeune auteur des *Guèbres* m'est venu trouver; il a beaucoup ajouté à son ouvrage, et j'ai été assez content de ce qu'il a fait de nouveau : mais tous ses soins et toute sa sagesse ne désarmeront probablement pas les prêtres de Pluton. On était près de jouer cette pièce à Lyon; la seule crainte de l'archevêque, qui n'est pourtant qu'un prêtre de Vé-

nus, a rendu les empressements des comédiens inutiles.

L'intendant veut la faire jouer à sa campagne; je ne sais pas encore ce qui en arrivera. Il se trouve, par une fatalité singulière, que ce n'est pas la prêtraille que nous avons à combattre dans cette occasion, mais les ennemis de cette prêtraille qui craignent de trop offenser leurs ennemis.

J'ai écrit à M. le maréchal de Richelieu pour le prier de faire mettre *les Scythes* sur la liste de Fontainebleau. *Les Scythes* ne valent pas *les Guèbres,* il s'en faut beaucoup; mais, tels qu'ils sont, ils pourront être utiles à Le Kain, et lui fournir trois ou quatre représentations à Paris.

Je me flatte que la rage de m'attribuer ce que je n'ai pas fait est un peu diminuée.

Je ne me mêle point de l'affaire de Martin : elle n'est que trop vraie, quoi qu'en dise mon gros petit neveu qui a compulsé les registres de la Tournelle de cette année, au lieu de ceux de 1767; mais j'ai bien assez des Sirven sans me mêler des Martin. Je ne peux pas être le don Quichotte de tous les roués et de tous les pendus. Je ne vois de tous côtés que les injustices les plus barbares. Lalli et son bâillon, Sirven, Calas, Martin, le chevalier de La Barre, se présentent quelquefois à moi dans mes rêves. On croit que notre siècle n'est que ridicule, il est horrible. La nation passe un peu pour être

une jolie troupe de singes; mais, parmi ces singes, il y a des tigres, et il y en a toujours eu. J'ai toujours la fiévre le 24 du mois d'auguste, que les barbares Welches nomment août : vous savez que c'est le jour de la Saint-Barthélemi : mais je tombe en défaillance le 14 de mai, où l'esprit de la ligue catholique, qui dominait encore dans la moitié de la France, assassina Henri IV par les mains d'un révérend père feuillant. Cependant les Français dansent comme si de rien n'était.

Vous me demandez ce que c'est que l'aventure du pape et de la perruque. C'est que mon ex-jésuite Adam voulait me dire la messe en perruque pour ne pas s'enrhumer, et que j'ai demandé cette permission au pape, qui me l'a accordée. Mais l'évêque, qui est une tête à perruque, est venu à la traverse, et il ne tient qu'à moi de lui faire un procès en cour de Rome, ce qu'assurément je ne ferai pas.

Le parlement de Toulouse semble faire amende honorable aux mânes de Calas, en favorisant l'innocence de Sirven. Il a déja rendu un arrêt par lequel il déclare le juge subalterne, qui a jugé toute la famille à être pendue, incapable de revoir cette affaire, et la remet à d'autres juges : c'est beaucoup. Je regarde le procès des Sirven comme gagné; j'avais besoin de cette consolation.

Mes tendres respects à mes deux anges.

LETTRE ĀCCLXXXVIII.

A MADAME LA COMTESSE DE ROCHEFORT.

Fernei, 31 auguste.

J'ai reçu la vôtre qui m'a fait une grande joie; car, quoique vous n'ayez pas *dix-huit ans,* cependant vous raisonnez comme une femme de quarante, et outre cela, vous avez un très bon petit cœur, ce qui vous attirera toujours beaucoup d'amis. Un homme qui vous a vue dans votre province nous disait l'autre jour en famille : Cette madame Clotier est très belle, mais elle pourrait se passer de beauté.

Nous sommes toujours très attachés, ainsi que M. votre époux, à M. l'abbé Bigot*, et à M. d'Ermide**. MM. de Bruguières***, nos ennemis, nous accuseraient en vain de vendre de la contrebande; nous n'en vendons point. Toutes nos marchandises sont du cru de France; et pourvu qu'on ne nous desserve pas auprès de M. Le Prieur****, nous nous moquons de MM. de Bruguières et des financiers. Nous souhaitons seulement que vous n'ayez

* Le duc de Choiseul.

** Le prince de Beauvau.

*** Gens du Parlement.

**** Louis XV.

plus la peste, et nous espérons toujours que M. Bigot sera votre médecin ; qu'il conservera toujours sa bonne réputation, malgré la tante* qui est, je crois, une bonne femme.

Notre manufacture va toujours son petit train, et nous comptons dans quelques semaines pouvoir vous envoyer des échantillons. Nous reçûmes, il y a un mois, un maroquin rouge fort propre : nous ne savions d'où il venait ; mais enfin nous avons jugé qu'il vient de votre boutique, car vous n'avez que du beau et du bon : c'est une justice qu'on rend à madame Clotier et à M. son cher époux.

Je suis, madame Clotier, avec un profond respect, votre très humble servante et commère,

GIRAFOU.

LETTRE ACCLXXXIX.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

31 auguste.

Il est vrai, monsieur, que j'ai été fort malade. C'est le partage ordinaire de la vieillesse, sur-tout quand on est né avec un tempérament faible ; et ces petits avertissements sont des coups de cloche qui

* Madame Du Barri.

annoncent que bientôt il n'y aura plus d'heure pour nous. Les bêtes ont un grand avantage sur l'espèce humaine; il n'y a point de coup de cloche pour les animaux, quelque esprit qu'ils aient : ils meurent tous sans qu'ils s'en doutent; ils n'ont point de théologiens qui leur apprennent les quatre fins des bêtes; on ne gêne point leurs derniers moments par des cérémonies impertinentes et souvent odieuses; il ne leur en coûte rien pour être enterrés; on ne plaide point pour leurs testaments; mais aussi nous avons sur eux une grande supériorité, car ils ne connaissent que l'habitude, et nous connaissons l'amitié. Les chiens barbets ont beau avoir la réputation d'être les meilleurs amis du monde, ils ne nous valent pas.

Vous me faites sentir du moins, monsieur, cette consolation dans toute son étendue.

Je n'ai jamais eu l'honneur de voir madame Gargantua; je ne connais d'elle qu'un soulier qui annonce la plus grande taille du monde; mais je connais d'elle des lettres qui me font croire qu'elle a l'esprit beaucoup plus délicat que ses pieds ne sont gros.

Je lui passe de ne pas aimer Catau; c'est entre elles deux qui sera la plus grande : mais je ne lui passe pas de croire qu'une rapsodie contre laquelle vous m'avez vu si en colère puisse être de moi.

La Compagnie des Indes, dont vous me parlez,

paie actuellement le sang de Lalli; mais qui paiera le sang du chevalier de La Barre?

Ne soyez point étonné, monsieur, que j'aie été malade au mois d'auguste, que les Welches appellent *août*. J'ai toujours la fièvre vers le 24 de ce mois, comme vers le 14 de mai. Vous devinez bien pourquoi, vous dont les ancêtres étaient attachés à Henri IV. Votre visite et votre souvenir sont un baume sur toutes mes blessures. Conservez-moi des bontés dont le prix m'est si cher.

LETTRE ĀCCXC.

A M. L'ABBÉ FOUCHER.

31 auguste.

Monsieur, la persévérance à défendre ceux à qui on est attaché est une vertu; l'acharnement à soutenir une critique injurieuse et injuste n'est pas si honnête.

Quand on veut faire une critique, il faut consulter toutes les éditions, voir si elles sont conformes, examiner si une faute d'imprimeur, que la malignité rejette souvent sur un écrivain, n'est pas corrigée dans les dernières éditions. Un censeur est une espèce de délateur; plus son rôle est odieux, plus il a besoin d'exactitude; il faut qu'il ait raison ou tort.

Celui qui fait imprimer dans le recueil d'une académie des outrages contre un homme d'une autre académie manque à toutes les bienséances. Il ne faut pas dire : « Je parierais bien que M. de*** « n'a pas lu le livre dont il parle, » parceque cette expression, *je parierais bien*, est d'un style très bas ; parceque dire à un homme : « Vous ne con-« naissez pas les choses dont vous parlez, » est une injure grossière ; parcequ'il est évident que vous auriez perdu votre gageure ; parceque non seulement l'homme que vous outragez connaît les choses dont il parle, mais les fait quelquefois connaître au public de manière à faire repentir ceux qui l'insultent au hasard ; parceque ce n'est pas une excuse valable de dire comme vous faites : « Son nom est venu au bout de ma plume. » Vous sentez, monsieur, que le vôtre peut venir au bout de la sienne, et être connu du public.

Permettez-moi, monsieur, de faire ici une réflexion générale. Une des choses qui révoltent le plus les honnêtes gens, c'est cette obstination à vouloir publier son tort. Se tromper est très ordinaire, insulter en se trompant est odieux. Chercher mille prétextes pour faire croire qu'on a eu raison d'insulter un homme à qui on devait des égards est le comble du mauvais procédé. Au reste, la personne avec laquelle vous en avez si mal agi n'a jamais lu votre ouvrage, elle en a été avertie par

quelques amis. J'ai vengé la vérité; j'ai fait mon devoir, et vous n'avez pas fait le vôtre.

Je suis, monsieur, etc. BIGEX.

P. S. Vous pensez, à ce que je vois par votre dernière lettre, que l'on m'a dicté mes réponses. Vous vous trompez en cela comme dans tout le reste. Je ne suis d'aucune académie; mais je sais m'exprimer, et je connais les devoirs de la société.

LETTRE ĀCCXCI.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

31 auguste.

Je remercie le jeune auteur des *Guèbres*, qui m'a valu une lettre de mon cher marquis. Je suis bien malade et assez hors d'état de donner des conseils à l'auteur. Je ne puis que lui souhaiter un meilleur siècle, moins d'égarement dans le goût public, moins de ridicule politique dans ceux qui craignent qu'on ne prenne des prêtres d'Apamée pour des archevêques de Paris : cela est d'une impertinence horriblement welche.

Quoi ! l'on jouera *le Tartufe*, et l'on ne jouera pas *les Guèbres!* L'inconséquence est le fruit naturel du sol de votre pays.

J'ai ouï dire qu'en effet il y a actuellement à Paris une belle et spirituelle Hongroise, dont le

père était sans doute à la tête de la nation quand l'impératrice présenta son fils et fit verser des larmes à tout le monde. Le comte de Palfi parla dignement et pleura de même; mais il est très certain que Marie-Thérèse prononça les paroles que j'ai recueillies*. Il faut bien se garder de les donner à un autre; elles sont déchirantes dans la bouche d'une mère. Cela ferait à merveille dans une belle scène de tragédie.

Je prie mon cher marquis de dire à tous les Welches qu'il rencontrera qu'ils sont des monstres s'ils empêchent qu'on ne joue *les Guèbres*. Je l'embrasse de tout mon cœur.

LETTRE ĀCCXCII.

A M***.

1er septembre.

Monsieur, les nouvelles de Nervis sont aussi bonnes que celles de M. Boursier. Un de nos voisins ayant écrit à M. l'abbé Foucher une lettre insérée page 151 du *Mercure de France* (juin

* Voici ces paroles : « Abandonnée de mes amis, persécutée par « mes ennemis, attaquée par mes plus proches parents, je n'ai de « ressource que dans votre fidélité, dans votre courage et ma con- « stance. Je remets entre vos mains la fille et le fils de vos rois, qui « attendent de vous leur salut. »

1769), cet académicien répondit page 144 du second volume de juillet; on lui récrivit page 122 du volume d'août, et l'abbé mettra sans doute dans *le Mercure* de septembre sa seconde réponse reçue le 26 août et répondue le 31 du même mois: le tout au sujet du *Sadder* [1].

On a aussi imprimé la prétendue *Profession de foi de M. de Voltaire,* dont le confesseur et le curé de ce savant ont pris acte le 15 avril devant le notaire de Fernei, qui avait donné acte le 1er dudit mois d'avril [2] à M. de Voltaire du pardon public des Guyon, Nonnotte, etc. Cette profession de foi n'est point signée de M. de Voltaire, ni des témoins qui ont signé les actes du 31 mars et du 1er avril : ce qui en rend la vérité et l'authenticité plus que suspectes à ceux qui lisent avec réflexion.

Voici la lettre qu'une religieuse de Paris, laquelle a été quelque temps à Gex, vient d'écrire à ce sujet à M. le curé de Fernei, avec un extrait qu'elle lui envoie de ces quatre actes. Vous aurez la bonté de me renvoyer cette lettre, et de faire parvenir à ladite religieuse la réponse de M. le curé, que vous cacheterez après l'avoir lue, et vous la ferez mettre à la petite poste.

M. Delean a une médaille en plomb qu'il aura

[1]* Voltaire écrivit à Foucher plusieurs lettres, en 1769. (L. D. B.)

[2]* Voyez plus haut, lettre XCCII. (L. D. B.)

l'honneur de vous remettre, ou à M. de La Haie qui voudra bien lui porter le petit billet ci-joint, et se charger de sa réponse que vous m'enverrez avec la lettre de la religieuse au curé, et celle que m'a promise l'homme de confiance de M. le comte de Sch.[1], qui porta une bagatelle à une dame respectable dont j'attends des nouvelles avec les vôtres à votre arrivée à Paris.

Les melons seront bientôt mûrs : on n'oubliera pas GG. ni SS.

Quand M. Waechter vous aura envoyé des médailles de cuivre, on rendra celle de plomb à M. Delean.

LETTRE ĀCCXCIII.

A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Fernei, 2 septembre.

Madame, la lettre dont votre majesté impériale m'honore, du 14 juillet, a transporté le vieux chevalier de la guerrière et de la législatrice Tomyris, devant qui l'ancienne Tomyris serait assurément peu de chose. Il est bien beau de faire fleurir une colonie aussi nombreuse que celle de

[1] * Le comte de Schomberg vraisemblablement. Il avait passé quelques jours à Fernei avec Jaucourt. (L. D. B.)

Saratof, malgré les Turcs, les Tartares, la Gazette de Cologne, et le Courrier d'Avignon.

Vos deux bijoux d'Azof et de Tangarock, qui étaient tombés de la couronne de Pierre-le-Grand, seront un des plus beaux ornements de la vôtre, et j'imagine que Moustapha ne dérangera jamais votre coiffure.

Tout vieux que je suis, je m'intéresse à ces belles Circassiennes qui ont prêté à votre majesté serment de fidélité, et qui prêteront sans doute le même serment à leurs amants. Dieu merci, Moustapha ne tâtera pas de celles-là. Les deux parties qui composent le genre humain doivent être vos très obligées.

Il est très vrai que votre majesté a deux grands ennemis, le pape et le padisha des Turcs. Constantin ne s'imaginait pas qu'un jour la ville de Rome appartiendrait à un prêtre, et qu'il bâtissait sa ville de Constantinople pour des Tartares. Mais aussi il ne prévoyait pas qu'il se formerait un jour vers la Moskva et la Néva un empire aussi grand que le sien.

Votre vieux chevalier conçoit bien, madame, qu'il y a dans les confédérés de Pologne quelques fanatiques ensorcelés par des moines. Les croisades étaient bien ridicules; mais qu'un nonce du pape ait fait entrer le grand-turc dans une croisade contre vous, cela est digne de la farce ita-

lienne. Il y a là un mélange d'horreur et d'extravagance dont rien n'approche : je n'entends rien à la politique, mais je soupçonne pourtant que parmi ces folies il y a des gens qui ont quelques grands desseins. Si votre majesté ne voulait que de la gloire, on vous en laisserait jouir ; vous l'avez assez méritée ; mais il paraît qu'on ne veut pas que votre puissance égale votre renommée : on dit que c'est trop à-la-fois. On ne peut guère forcer les hommes à l'admiration sans exciter l'envie.

Je vois, madame, que je ne pourrai faire ma cour à votre majesté cette année dans les états de Moustapha, le digne allié du pape. Il faut que je remette mon voyage à l'année prochaine. J'aurai, à la vérité, soixante-dix-sept ans, et je n'ai pas la vigueur d'un Turc ; mais je ne vois pas ce qui pourrait m'empêcher de venir dans les beaux jours saluer l'étoile du Nord et maudire le Croissant. Notre madame Geoffrin a bien fait le voyage de Varsovie, pourquoi n'entreprendrais-je pas celui de Pétersbourg au mois d'avril ? J'arriverais en juin, je m'en retournerais en septembre ; et si je mourais en chemin, je ferais mettre sur mon petit tombeau : Ci-gît l'admirateur de l'auguste Catherine, qui a eu l'honneur de mourir en allant lui présenter son profond respect.

Je me mets aux pieds de votre majesté impériale. *L'ermite de Fernei.*

LETTRE ĀCCXCIV.

A M. L'ABBÉ AUDRA,

A TOULOUSE.

Fernei, le 4 septembre.

Je ne conçois pas, monsieur, pourquoi cet infortuné Sirven se hâte si fort de se remettre en prison à Mazamet, puisque vous serez à la campagne jusqu'à la Saint-Martin. Il faut qu'il s'abandonne entièrement à vos conseils. Je crains pour sa tête dans une prison où il sera probablement long-temps. Il m'a envoyé la consultation des médecins et chirurgiens de Montpellier. Il est clair que le rapport de ceux de Mazamet était absurde, et que l'ignorance et le fanatisme ont condamné, flétri, ruiné une famille entière et une famille très vertueuse. J'ai eu tout le temps de la connaître ; elle demeure, depuis six ans, dans mon voisinage. La mère est morte de douleur en me venant voir ; elle a pris Dieu à témoin de son innocence à son dernier moment ; elle n'avait pas même besoin d'un tel témoin.

Ce jugement est horrible, et déshonore la France dans les pays étrangers. Vous travaillez, monsieur, non seulement pour secourir l'innocence

opprimée, mais pour rétablir l'honneur de la patrie.

J'espère beaucoup dans l'équité et dans l'humanité de monsieur le procureur-général. M. le prince de Beauvau lui a écrit, et prend cette affaire fort à cœur; mais je crois qu'on n'a besoin d'aucune sollicitation dans une cause que vous défendez. Je suis même persuadé que le parlement embrassera avec zèle l'occasion de montrer à l'Europe qu'il ne peut être séduit deux fois par le fanatisme du peuple, et par de malheureuses circonstances qui peuvent tromper les hommes les plus équitables et les plus habiles. J'ai toujours été convaincu qu'il y avait dans l'affaire des Calas de quoi excuser les juges. Les Calas étaient très innocents, cela est démontré; mais ils s'étaient contredits. Ils avaient été assez imbéciles pour vouloir sauver d'abord le prétendu honneur de Marc-Antoine leur fils, et pour dire qu'il était mort d'apoplexie, lorsqu'il était évident qu'il s'était défait lui-même. C'est une aventure abominable; mais enfin on ne peut reprocher aux juges que d'avoir trop cru les apparences. Or il n'y a ici nulle apparence contre Sirven et sa famille. L'alibi est prouvé invinciblement; cela seul devait arrêter le juge ignorant et barbare qui l'a condamné.

On m'a mandé que le parlement avait déja

nommé d'autres juges pour revoir le procès en première instance. Si cette nouvelle est vraie, je tiens la réparation sûre; si elle est fausse, je serai affligé. Je voudrais être en état de faire dès à présent le voyage de Toulouse. Je me flatte que les magistrats me verraient avec bonté, et qu'ils me verraient avec d'autant moins mauvais gré d'avoir pris si hautement le parti des Calas, que j'ai toujours marqué dans mes démarches le plus profond respect pour le parlement, et que je n'ai imputé l'horreur de cette catastrophe qu'au fanatisme dont le peuple était enivré. Si les hommes connaissaient le prix de la tolérance; si les lois romaines, qui sont le fond de votre jurisprudence, étaient mieux suivies, on verrait moins de ces crimes et de ces supplices qui effraient la nature. C'est le seul esprit d'intolérance qui assassina Henri III et Henri IV, votre premier président Duranti, et l'avocat-général Raffis; c'est lui qui a fait la Saint-Barthélemi; c'est lui qui a fait expirer Calas sur la roue. Pourquoi ces abominations n'arrivent-elles qu'en France? pourquoi tant d'assassinats religieux, et tant de lettres de cachet prodiguées par le jésuite Le Tellier, sont-ils le partage d'un peuple si renommé pour la danse et pour l'opéra-comique?

Tant que vous aurez des pénitents blancs, gris, et noirs, vous serez exposés à toutes ces horreurs.

Il n'y a que la philosophie qui puisse vous en tirer; mais la philosophie vient à pas lents, et le fanatisme parcourt la terre à pas de géant.

Je me consolerai, et j'aurai quelque espérance de voir les hommes devenir meilleurs, si vous faites rendre aux Sirven une justice complète. Je vous prie, monsieur, de ne vous point rebuter des irrégularités dans lesquelles peut tomber un homme accablé d'une infortune de sept années, capable de déranger la meilleure tête.

Au reste, il doit avoir encore assez d'argent, et il n'en manquera pas. Je suis tout près de faire ce que veut M. d'Arquier. Je pense entièrement comme lui; il m'a pris par mon faible, et vous augmentez beaucoup l'envie que j'ai de rendre ce petit service à la littérature. Il faudrait pour cela être sur les lieux, il faudrait passer l'hiver à Toulouse. C'est une grande entreprise pour un vieillard de soixante-quinze ans, qui aime passionnément les beaux-arts, mais qui n'a que des desirs et point de force.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec tous les sentiments d'estime, et j'ose dire d'amitié que vous méritez, votre, etc.

P. S. Notre ami l'abbé Morellet a donc écrasé la Compagnie des Indes; mais cette Compagnie a fait couper le cou à Lalli, qui, à mon gré, ne le méritait pas. Il y avait quelques gens employés

aux Indes qui méritaient mieux une pareille catastrophe; c'est ainsi que va le monde. Tout ira bien dans la Jérusalem céleste.

LETTRE ĀCCXCV.

A M. D'ALEMBERT.

4 septembre.

Martin était un cultivateur établi à Bleurville, village du Barrois, bailliage de la Marche, chargé d'une nombreuse famille. On assassina, il y a deux ans et huit mois, un homme sur le grand chemin auprès du village de Bleurville. Un praticien ayant remarqué sur le même chemin, entre la maison de Martin et le lieu où s'était commis le meurtre, une empreinte de soulier, on saisit Martin sur cet indice, on lui confronta ses souliers, qui cadraient assez avec les traces, et on lui donna la question. Après ce préliminaire, il parut un témoin qui avait vu le meurtrier s'enfuir; le témoin dépose, on lui amène Martin; il dit qu'il ne reconnaît pas Martin pour le meurtrier; Martin s'écrie: « Dieu « soit béni! en voilà un qui ne m'a pas reconnu. »

Le juge, fort mauvais logicien, interprète ainsi ces paroles, « Dieu soit béni! j'ai commis l'assas- « sinat, et je n'ai pas été reconnu par le témoin. »

Le juge, assisté de quelques gradués du village,

condamne Martin à la roue, sur une amphibologie. Le procès est envoyé à la Tournelle de Paris; le jugement est confirmé; Martin est exécuté dans son village. Quand on l'étendit sur la croix de Saint-André, il demanda permission au bailli et au bourreau de lever les bras au ciel pour l'attester de son innocence, ne pouvant se faire entendre de la multitude. On lui fit cette grace; après quoi on lui brisa les bras, les cuisses, et les jambes, et on le laissa expirer sur la roue.

Le 26 juillet de cette année, un scélérat ayant été exécuté dans le voisinage déclara juridiquement, avant de mourir, que c'était lui qui avait commis l'assassinat pour lequel Martin avait été roué. Cependant le petit bien de ce père de famille innocent est confisqué et détruit; la famille est dispersée depuis trois ans, et ne sait peut-être pas que l'on a reconnu enfin l'innocence de son père.

Voilà ce qu'on mande de Neufchâteau en Lorraine; deux lettres consécutives confirment cet événement.

Que voulez-vous que je fasse, mon cher philosophe? *Villars ne peut pas être par-tout.* Je ne peux que lever les mains au ciel comme Martin, et prendre Dieu à témoin de toutes les horreurs qui se passent dans son œuvre de la création. Je suis assez embarrassé avec la famille Sirven. Les filles

sont encore dans mon voisinage. J'ai envoyé le père à Toulouse; son innocence est démontrée comme une proposition d'Euclide. La crasse ignorance d'un médecin de village, et l'ignorance encore plus crasse d'un juge subalterne, jointes à la crasse du fanatisme, ont fait condamner la famille entière, errante depuis six ans, ruinée, et vivant d'aumônes.

Enfin j'espère que le parlement de Toulouse se fera un honneur et un devoir de montrer à l'Europe qu'il n'est pas toujours séduit par les apparences, et qu'il est digne du ministère dont il est chargé. Cette affaire me donne plus de soins et d'inquiétudes que n'en peut supporter un vieux malade; mais je ne lâcherai prise que quand je serai mort, car je suis têtu.

Heureusement on a fait, depuis environ dix ans, dans ce parlement, des recrues de jeunes gens qui ont beaucoup d'esprit, qui ont bien lu, et qui pensent comme vous.

Je ne suis pas étonné que votre projet sur les progrès de la raison ait échoué. Croyez-vous que les rivaux du maréchal de Saxe eussent trouvé bon qu'il eût fait soutenir une thèse en leur présence sur les progrès de son art militaire?

J'ai vu le fils du docteur Maty;

« Dignus, dignus est intrare

« In nostro *philosophico* corpore [1]. »

Je viens de retrouver dans mes paperasses une lettre de la main de Locke, écrite la veille de sa mort à mylady Péterborough ; elle est d'un philosophe aimable.

Les affaires des Turcs vont mal. Je voudrais bien que ces marauds-là fussent chassés du pays de Périclès et de Platon : il est vrai qu'ils ne sont pas persécuteurs, mais ils sont abrutisseurs. Dieu nous défasse des uns et des autres !

Tandis que je suis en train de faire des souhaits, je demande la permission au révérend père Hayer de faire des vœux pour qu'il n'y ait plus de récollets au Capitole. Les Scipion et les Cicéron y figureraient un peu mieux, à mon avis. Tantôt je pleure, tantôt je ris sur le genre humain. Pour vous, mon cher ami, vous riez toujours, par conséquent vous êtes plus sage que moi.

A propos, savez-vous que l'aventure du chevalier de La Barre a été jugée abominable par les cent quarante députés de la Russie pour la confection des lois? Je crois qu'on en parlera dans le Code comme d'un monument de la plus horrible barbarie, et qu'elle sera long-temps citée dans toute l'Europe, à la honte éternelle de notre nation.

[1] Molière : *le Malade imaginaire*, acte III, troisième intermède. (L. D. B.)

LETTRE ĀCCXCVI.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Fernei, 4 septembre.

Madame Gargantua, pardon de la liberté grande; mais comme j'ai appris que monseigneur votre époux forme une colonie dans les neiges de mon voisinage, j'ai cru devoir vous montrer à tous deux ce que notre climat, qui passe pour celui de la Sibérie sept mois de l'année, peut produire d'utile.

Ce sont mes vers à soie qui m'ont donné de quoi faire ces bas; ce sont mes mains qui ont travaillé à les fabriquer chez moi, avec le fils de Calas; ce sont les premiers bas qu'on ait faits dans le pays.

Daignez les mettre, madame, une seule fois; montrez ensuite vos jambes à qui vous voudrez, et si on n'avoue pas que ma soie est plus forte et plus belle que celle de Provence et d'Italie, je renonce au métier; donnez-les ensuite à une de vos femmes, ils lui dureront un an.

Il faut donc que monseigneur votre époux soit bien persuadé qu'il n'y a point de pays si disgracié de la nature qu'on ne puisse en tirer parti.

Je me mets à vos pieds, j'ai sur eux des desseins;
Je les prie humblement de m'accorder la joie
De les savoir logés dans ces mailles de soie
Qu'au milieu des frimas je formai de mes mains.
Si La Fontaine a dit : *Déchaussons ce que j'aime* [1],
J'ose prendre un plus noble soin;
Mais il vaudrait bien mieux, j'en juge par moi-même,
Vous contempler de près que vous chausser de loin.

Vous verrez, madame Gargantua, que j'ai pris tout juste la mesure de votre soulier. Je ne suis fait pour contempler ni vos yeux ni vos pieds, mais je suis tout fier de vous présenter de la soie de mon cru. Si jamais il arrive un temps de disette, je vous enverrai, dans un cornet de papier, du blé que je sème, et vous verrez si je ne suis pas un bon agriculteur digne de votre protection.

On dit que vous avez reçu parfaitement un petit médecin de votre colonie; mais un laboureur est bien plus utile qu'un médecin. Je ne suis plus typographe; je m'adonne entièrement à l'agriculture, depuis le poëme des *Saisons* de M. de Saint-Lambert. Cependant, s'il paraît quelque chose de bien philosophique qui puisse vous amuser, je serai toujours à vos ordres.

Agréez, madame, le profond respect de votre

[1] * Je voudrais bien déchausser ce que j'aime.
La Courtisane amoureuse.
(L. D. B.)

ancien colporteur, laboureur, et manufacturier, GUILLEMET.

LETTRE ĀCCXCVII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

6 septembre.

Je viens de faire ce que vous voulez, madame; vous savez que je me fais toujours lire pendant mon dîner. On m'a lu un éloge de Molière qui durera autant que la langue française : c'est *le Tartufe.*

Je n'ai point lu celui qui a été couronné à l'Académie française. Les prix institués pour encourager les jeunes gens sont très bien imaginés. On n'exige pas d'eux des ouvrages parfaits; mais ils en étudient mieux la langue; ils la parlent plus exactement, et cet usage empêche que nous ne tombions dans une barbarie complète.

Les Anglais n'ont pas besoin de travailler pour des prix; mais il n'y a pas chez eux de bon ouvrage sans récompense : cela vaut mieux que des discours académiques. Ces discours sont précisément comme les thèmes que l'on fait au collége : ils n'influent en rien sur le goût de la nation. Ce qui a corrompu le goût, c'est principalement le théâtre, où l'on applaudit à des piéces qu'on ne peut lire; c'est la manie de donner des exemples;

c'est la facilité de faire des choses médiocres, en pillant le siècle passé, et se croyant supérieur à lui.

Je prouverais bien que les choses passables de ce temps-ci sont toutes puisées dans les bons écrits du *Siècle de Louis XIV*. Nos mauvais livres sont moins mauvais que les mauvais que l'on fesait du temps de Boileau, de Racine, et de Molière, parceque, dans ces plats ouvrages d'aujourd'hui, il y a toujours quelques morceaux tirés visiblement des auteurs du régne du bon goût. Nous ressemblons à des voleurs qui changent et qui ornent ridiculement les habits qu'ils ont dérobés, de peur qu'on ne les reconnaisse. A cette friponnerie s'est jointe la rage de la dissertation et celle du paradoxe. Le tout compose une impertinence qui est d'un ennui mortel.

Je vous promets bien, madame, de prendre toutes ces sottises en considération l'hiver prochain, si je suis en vie, et de faire voir à mes chers compatriotes que, de Français qu'ils étaient, ils sont devenus Welches.

Ce sont les derniers chapitres que vous avez lus qui sont assurément d'une autre main, et d'une main très maladroite. Il n'y a ni vérité dans les faits, ni pureté dans le style. Ce sont des guenilles qu'on a cousues à une bonne étoffe.

On va faire une nouvelle édition des *Guèbres*, que j'aurai l'honneur de vous envoyer. Criez bien

fort pour ces bons *Guèbres*, madame; criez, faites crier, dites combien il serait ridicule de ne point jouer une pièce si honnête, tandis qu'on représente tous les jours *le Tartufe*.

Ce n'est pas assez de haïr le mauvais goût, il faut détester les hypocrites et les persécuteurs; il faut les rendre odieux et en purger la terre. Vous ne détestez pas assez ces monstres-là. Je vois que vous ne haïssez que ceux qui vous ennuient. Mais pourquoi ne pas haïr aussi ceux qui ont voulu vous tromper et vous gouverner? ne sont-ils pas d'ailleurs cent fois plus ennuyeux que tous les discours académiques? et n'est-ce pas là un crime dont vous devez les punir? mais, en même temps, n'oubliez pas d'aimer un peu le vieux solitaire, qui vous sera tendrement attaché tant qu'il vivra.

Vous savez que votre grand'maman m'a envoyé un soulier d'un pied de roi de longueur. Je lui ai envoyé une paire de bas de soie qui entrerait à peine dans le pied d'une dame chinoise. Cette paire de bas, c'est moi qui l'ai faite; j'y ai travaillé avec un fils de Calas. J'ai trouvé le secret d'avoir des vers à soie dans un pays tout couvert de neiges sept mois de l'année; et ma soie, dans mon climat barbare, est meilleure que celle d'Italie. J'ai voulu que le mari de votre grand'maman, qui fonde actuellement une colonie dans notre voisinage, vît par ses yeux que

l'on peut avoir des manufactures dans notre climat horrible.

Je suis bien las d'être aveugle tous les hivers, mais je ne dois pas me plaindre devant vous. Je serais comme ce sot de prêtre qui osait crier, parceque les Espagnols le fesaient brûler en présence de son empereur, qu'on brûlait aussi. Vous me diriez comme l'empereur : Et moi, suis-je sur un lit de roses [1] ?

Vous êtes malheureuse toute l'année, et moi je ne le suis que quatre mois : je suis bien loin de murmurer, je ne plains que vous. Pourquoi les causes secondes vous ont-elles si maltraitée? pourquoi donner l'être, sans donner le bien-être? c'est là ce qui est cruel.

Adieu, madame; consolons-nous.

LETTRE ĀCCXCVIII.

A M. BORDES,

A LYON.

6 septembre.

Plus je pense à cet ouvrage [2], mon cher ami, plus je crois qu'il serait très important de le jouer

[1] * C'est le mot de l'empereur mexicain Quaurtemotzin, que nous appelons Guatimozin. (L. D. B.)

[2] * *Les Guèbres*. (L. D. B.)

en public. Je vous enverrai incessamment quelques exemplaires de l'édition de Genève corrigée. Je voudrais auparavant être instruit des motifs de refus de M. de La Verpilière. Il faut savoir sur-tout s'il a consulté M. l'archevêque, ou s'il a seulement craint de le choquer. Il me semble que l'archevêque n'a rien du tout à démêler avec des prêtres de Pluton, attendu qu'il a été assez long-temps prêtre de Vénus, et que ces deux divinités ne se rencontrent jamais ensemble. De plus, votre archevêque[1] est réputé chrétien, et par conséquent il ne peut prendre le parti des prêtres païens. J'ajoute à ces raisons qu'il est mon confrère à l'Académie française ou françoise; mais mon meilleur argument est que je l'ai connu homme de beaucoup d'esprit et infiniment aimable.

Me conseilleriez-vous de lui écrire en faveur de l'auteur de cette pièce qui m'est dédiée, et de le prier seulement d'ignorer si on la joue? Je ne ferai cette démarche qu'en cas que M. de La Verpilière fût disposé à la laisser jouer; et j'attendrai vos avis pour me conduire.

Mandez-moi, je vous prie, si mon roman peut devenir une réalité; si madame Lobreau peut faire jouer une pièce nouvelle de son autorité privée; si elle est discrète; si on peut avoir déja à

[1] * Antoine de Malvin de Montazet, mort à Paris le 2 mai 1788. (L. D. B.)

Lyon l'édition de Paris; s'il y a quelques acteurs qu'on puisse débarbariser et déprovincialiser. Savez-vous bien que je serais homme à me rendre *incognito* à Lyon? Nous verrions ensemble comment il faudrait s'y prendre pour former des acteurs; nous ne dirions d'abord notre secret qu'à la directrice. Je crois qu'il n'y a dans sa troupe aucun comédien qui me connaisse: la chose est délicate, mais on peut la tenter. Vous pourriez me trouver quelque petit appartement bien ignoré; j'y viendrais en habit noir, comme un vieux avocat de vos parents et de vos amis. Le pis qui pourrait m'arriver serait d'être reconnu, et il n'y aurait pas grand mal.

Cette idée m'amuse. Qu'a-t-on à faire dans cette courte vie que de s'amuser? Mais une considération bien plus forte m'occupe: je voudrais vous voir, causer avec vous, et oublier les sottises de ce monde dans le sein de la philosophie et de l'amitié. Les fidèles fesaient autrefois de plus longs voyages pour se consoler de la persécution.

Au reste, le petit troupeau de sages augmente tous les jours, mais le grand troupeau de fanatiques frappe toujours de la corne, et mugit contre les bergers du petit troupeau.

Je vous embrasse en frère.

LETTRE ĀCCXCIX.

A M. BORDES.

6 septembre.

Voici le fait, mon cher ami: M. de Sartine a fait imprimer les *Guèbres* par La Combe, mais il ne veut pas être compromis. Les ministres souhaitent qu'on la joue: mais ils veulent qu'on la représente d'abord en province. On en donne, cette semaine, une représentation à Orangis, à deux lieues de Paris. Vous pouvez compter sur la vérité de ce que je vous mande.

Tout bien considéré, M. de Flesselles [1] pourrait écrire à M. de Sartine. Il est certain qu'il répondra favorablement. Je vous réponds de même de M. le duc de Choiseul, de M. le duc de Prâlin, de monsieur le chancelier. A l'égard du roi, il ne se mêle en aucune manière de ces bagatelles.

J'ai fait réflexion qu'il faut bien se donner de garde de fournir à un évêque, quel qu'il soit, le prétexte de se flatter qu'on doive le consulter sur les divertissements publics ou particuliers. On

[1] * Il avait été nommé intendant de Lyon, en récompense de la violence de son zèle contre La Chalotais. Devenu prevôt des marchands, il fut assassiné à Paris le 14 juillet 1789, avant la prise de la Bastille. (L. D. B.)

joue tous les jours *le Tartufe* sans faire aux prêtres le moindre compliment; ils ne doivent se mêler en rien de ce qui ne regarde pas l'Église; c'est la maxime du Conseil du roi et de toutes les juridictions du royaume. Le temps est passé où les hypocrites gouvernaient les sots. Il faut détruire aujourd'hui un pouvoir aussi odieux que ridicule. On ne peut mieux parvenir à ce but qu'en jouant *les Guèbres*, qui rendent la persécution exécrable, sans que ceux qui veulent être persécuteurs puissent se plaindre.

On fit très mal, à mon avis, de priver la ville de Lyon de l'usage où elle était de donner une petite fête le premier dimanche du carême, et de craindre les menaces que fesait un certain homme d'écrire à la Cour. Soyez très sûr que le corps de ville l'aurait emporté sur lui sans difficulté, et que ses lettres à la Cour ne feraient pas plus d'effet que les excommunications de Rezzonico. Je ne connais pas quel rapport le parlement de Bretagne peut avoir avec l'intendant de Lyon; mais je conçois très bien qu'il vaut mieux jouer une tragédie que de donner à jouer à des jeux de hasard ruineux, qui doivent être ignorés dans une ville de manufactures.

Au reste, rien ne presse. Ce petit divertissement sera aussi bon en novembre qu'en septembre. Je ne sais, mon cher ami, si ma santé me permettra

de faire le voyage; mais, si je le fais, il faudra que je vive à Lyon dans la plus grande retraite; que je n'y vienne que pour consulter des médecins, et que je ne fasse absolument aucune visite. Je me meurs d'envie de vous embrasser.

N. B. Ne soyez point étonné que les évêques espagnols aillent publiquement à la comédie; c'est l'usage. Les prêtres espagnols sont en cela plus sensés que les nôtres. Il y a plusieurs pièces de théâtre à Madrid qui finissent par *ite, comœdia est.* Alors chacun fait le signe de la croix et va souper avec sa maîtresse.

LETTRE ĀCCC.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 septembre.

Non vraiment, on ne s'est point adressé à l'archevêque de Lyon, mon cher ange; mais on a craint de lui déplaire : c'est pure poltronnerie au prevôt des marchands. L'intendant veut faire jouer la pièce à sa maison de campagne; mais cette maison est tout auprès de celle du prélat, et on ne sait encore s'il osera élever l'autel de Baal contre l'autel d'Adonaï. Les petites additions aux *Guèbres* ne sont pas fort essentielles. Je les ai pourtant envoyées à La Harpe. Il y a deux vers

qu'il ne sera pas fâché de prononcer; c'est en parlant des marauds d'Apamée :

Ils ont, pour se défendre et pour nous accabler,
César, qu'ils ont séduit, *et Dieu*, qu'ils font parler.
Act. II, sc. VI.

Le seul moyen de faire jouer cette pièce, ce serait de détruire entièrement dans l'esprit des honnêtes gens la rage de l'allégorie. Ce sont nos amis qui nous perdent. Les prêtres ne demanderaient pas mieux que de pouvoir dire : Ceci ne nous regarde pas, nous ne sommes pas chanoines d'Apamée, nous ne voulons point faire brûler les petites filles. Nos amis ne cessent de leur dire : Vous ne valez pas mieux que les prêtres de Pluton; vous seriez, dans l'occasion, plus méchants qu'eux. Si on ne le leur dit pas en face, on le dit si haut que tous les échos le répètent.

Enfin je ne joue pas heureusement, et il faut que je me retire tout-à-fait du jeu.

Je vois bien que *Pandore* a fait coupe-gorge. Il est fort aisé de faire ordonner par Jupiter, à la dame Némésis, d'emprunter les chausses de Mercure, et son chapeau et ses talonnières; mais le reste m'est impossible;

« Tu nihil invitâ dices faciesve Minervâ. »
HOR., *de Art. poet.*, v. 385.

Ce sont de ces commandements de Dieu que les justes ne peuvent exécuter.

J'ai reçu une lettre d'un sénateur de Venise, qui me mande que tous les honnêtes gens de son pays pensent comme moi. La lumière s'étend de tous côtés; cependant le sang du chevalier de La Barre fume encore. A l'égard de celui de Martin, ce n'est pas à moi de le venger; tout ce que je puis dire, mon cher ange, c'est qu'il y a des tigres parmi les singes; les uns dansent, les autres dévorent. Voilà le monde, ou du moins le monde des Welches; mais je veux faire comme Dieu, pardonner à Sodome, s'il y a dix justes comme vous. Mille tendres respects à mes deux anges.

LETTRE ĀCCCI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 septembre.

Je réponds, mon cher ange, à vos lettres du 4 et du 9. Vous devez actuellement avoir reçu, par M. Marin, la tragédie des *Guèbres*, avec les additions que le jeune auteur a faites.

Le Kain a joué à Toulouse Tancréde, Zamore, et Hérode avec le plus grand succès. La salle était remplie à deux heures. On dit la troupe fort bonne, plusieurs amateurs ont fait une souscription assez considérable pour la composer. Cette

troupe a donné *Athalie* avec la musique des chœurs, et on me demande des chœurs pour toutes mes pièces. Les spectacles adoucissent les mœurs; et, quand la philosophie s'y joint, la superstition est bientôt écrasée. Il s'est fait depuis dix ans, dans toute la jeunesse de Toulouse, un changement incroyable. Sirven s'en trouvera bien; il verra que votre idée de venir se défendre lui-même était la meilleure; mais plus il a tardé, plus il trouvera les esprits bien disposés. Vous voyez qu'à la longue les bons livres font quelque effet, et que ceux qui ont contribué à répandre la lumière, n'ont pas entièrement perdu leur peine.

On me presse pour aller passer l'hiver à Toulouse. Il est vrai que je ne peux plus supporter les neiges qui m'ensevelissent pendant cinq mois de suite, au moins; mais il se pourra bien faire que madame Denis vienne affronter auprès de moi les horreurs de nos frimas, et celles de la solitude et de l'ennui, avec un pauvre vieillard qu'il est bien difficile de transplanter.

M. de Ximenès m'a mandé que M. le maréchal de Richelieu avait mis les *Guèbres* sur le répertoire de Fontainebleau; je crois qu'il s'est trompé, car M. de Richelieu ne m'en parle pas. Il a assez de hauteur dans l'esprit pour faire cette démarche, et ce serait un grand coup. Les tribuns militaires vont au spectacle, et les prêtres de Pluton n'y vont

point; la raison gagnerait enfin sa cause, ce qui ne lui arrive pas souvent.

Je vois bien que je perdrai la mienne auprès de M. le duc d'Aumont. Il me sera impossible de refaire la scène d'Ève et du serpent, à moins que le diable en personne ne vienne m'inspirer. Je suis à présent aussi incapable de faire des vers d'opéra que de courir la poste à cheval. Il y a des temps où l'on ne peut répondre de soi. Je prends mon parti sur *Pandore;* ce spectacle aurait pu être une occasion qui m'aurait fait faire un petit voyage que je desire depuis long-temps, et que vous seul, mon cher ange, me faites desirer. Quand je dis vous seul, j'entends madame d'Argental et vous; mais encore une fois, je ne suis pas heureux.

Adieu, mon très cher ange, pardonnez à un pauvre malade, si je ne vous écris pas plus au long.

LETTRE ĀCCCII.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Fernei, le 17 septembre.

Le livre* dont vous me parlez, monsieur, est évidemment de deux mains différentes. Tout ce

* *Histoire du Parlement de Paris.*

qui précède l'attentat de Damiens m'a paru vrai, et écrit d'un style assez pur; le reste est rempli de solécismes et de faussetés. L'auteur ne sait ce qu'il dit. Il prend le président de Bésigni pour le président de Nassigni. Il dit qu'on a donné des pensions à tous les juges de Damiens, et on n'en a donné qu'aux deux rapporteurs. Il se trompe grossièrement sur la prétendue union de M. d'Argenson et de M. de Machault.

Vous aimez les lettres, monsieur, et vous êtes assez heureux pour ignorer le brigandage qui régne dans la littérature. L'abbé Desfontaines fit autrefois une édition clandestine de *la Henriade*, dans laquelle il inséra des vers contre l'Académie, pour me brouiller avec elle, et pour m'empêcher d'être de son corps. On a eu cette fois-ci une intention plus maligne. Ces petits procédés qui ne sont pas rares n'ont pas peu contribué à me faire quitter la France, et à chercher la solitude. L'amitié dont vous m'honorez me console. Je vous prie de me la conserver; j'en sens tout le prix. Je serais enchanté d'avoir l'honneur de vous voir; mais il n'y a pas d'apparence que vous puissiez quitter les états de Bourgogne et la cour brillante de M. le prince de Condé pour des montagnes couvertes de neige, et pour un vieux solitaire devenu aussi froid qu'elles.

LETTRE ĀCCCIII.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Fernei, 18 septembre.

Je vous écris, monseigneur, quand j'ai quelque chose à mander que je crois valoir la peine de vous importuner. Je me tais quand je n'ai rien à dire; et, quand je songe que vous devez recevoir par jour une quarantaine de lettres, je crains de faire la quarante et unième.

Vous me demandez où est la gloire: je vais vous le dire. Un homme qui revient de Gênes me contait hier qu'il y avait vu un homme de la cour de l'empereur. Cet Allemand, en regardant votre statue, disait: Voilà le seul Français qui, depuis le maréchal de Villars, ait mérité une grande réputation. Un pareil discours est quelque chose. Ce seigneur allemand ne se doutait pas que vous le sauriez par moi.

Vous m'accusez toujours d'avoir une confiance aveugle en certaines personnes. Qui voulez-vous que je consulte? Je ne connais aucun comédien, excepté Le Kain. Il y a vingt et un ans que je n'ai vu Paris, et tous les acteurs ont été reçus depuis ce temps-là. J'ai une autre niéce que madame

Denis, qui se mêle aussi de jouer quelquefois la comédie dans son castel. Elle a distribué une ou deux fois de mes rôles. J'ai aussi un neveu conseiller au Parlement, qui est sans contredit le meilleur comique des enquêtes. Je voudrais que la grand'chambre ne fît que ce métier-là, tout en irait mieux.

A propos de grand'chambre, vous devez bien voir, monseigneur, par l'énorme brigandage qui régnait dans l'Inde, que ce n'était pas votre ancien protégé Lalli qui était coupable. Il y a des choses qui me font saigner le cœur long-temps. Je suis un peu le don Quichotte des malheureux. Je poursuis sans relâche l'affaire des Sirven, qui est toute semblable à celle des Calas, et j'espère en venir à bout dans quelques semaines. Ces petits succès me consolent beaucoup de ce que les sots appellent malheur.

J'ignore toujours si M. le marquis de Ximenès ne s'est pas trompé quand il m'a mandé que vous ordonniez qu'on jouât *les Guèbres*. Ordonnez ce qu'il vous plaira; je vous serai sensiblement obligé de tout ce que vous ferez. J'ai la vanité de croire *les Guèbres* très dignes de votre protection. Il n'y a qu'un fat de robin qui ait dit que *les Guèbres* étaient dangereux; où a-t-il pris cette impertinente idée? craint-il qu'on ne se fasse Guèbre à Paris? M. de Sartine est bien loin de penser comme cet animal.

Je me mets aux pieds de mon héros, et je le remercie de toutes ses bontés.

LETTRE ĀCCCIV.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Fernei, 18 septembre.

Madame, vous n'êtes plus madame Gargantua, et je ne m'appelle plus Guillemet; je n'ai reçu votre joli et vrai soulier qu'après avoir pris la liberté de vous envoyer ma soie; j'ignore si vous avez daigné agréer ce ridicule hommage, mais je sais bien que mes jours ne seront pas filés d'or et de soie, si vous persistez à soupçonner que des choses que j'abhorre soient de moi. Vous avez entendu quelquefois parler des tracasseries de Cour, des petites calomnies qu'on y débite, des beaux tours qu'on y joue; soyez bien sûre que la république des lettres est précisément dans ce goût. Arlequin disait: *Tutto 'l mondo è fatto come la nostra famiglia;* et Arlequin avait raison. Je ne vous fatiguerai pas des noirceurs qu'on m'a faites; mais souvenez-vous de cet écrit dans lequel on insulta, l'année passée, le président Hénault, et une personne très respectable que je ne nomme point, la même dont vous me parlez dans votre dernière lettre, la même à laquelle vous êtes si attachée, la même qui... Le

style de cet ouvrage était brillant et hardi; on me fit l'honneur de me l'imputer, et bien des gens me l'attribuent encore. Un homme de condition l'avait lu dans la séance publique d'une Académie, comme s'il en était l'auteur; il en reçut les compliments, et s'en vanta à moi dans sa lettre; et, pour comble, il a été avéré qu'il n'avait d'autre part à l'ouvrage que celle de l'avoir acheté, et qu'il était très incapable de l'écrire.

Le tour qu'on me fait aujourd'hui est plus méchant; mais comment croira-t-on que j'aie dit que le roi donna des pensions à tous les conseillers qui jugèrent Damiens, tandis qu'il est de notoriété publique qu'on n'en donna qu'aux deux rapporteurs? Comment aurais-je pris M. de Bésigni pour le président de Nassigni? comment aurais-je dit qu'*on fit un procès à Damiens*, *et qu'on perpétra son supplice?* Tout cela est absurde, et aussi impertinent que mal écrit. Un abbé Desfontaines fit autrefois une édition de *la Henriade* dans laquelle il inséra des vers contre l'Académie pour m'empêcher d'en être. J'ai une édition de *la Pucelle* dans laquelle il y a des vers contre le roi et contre madame de Pompadour; et ce qu'il y a de pis, c'est que ces vers ne sont pas absolument mauvais. Messieurs les tracassiers de Cour ont-ils jamais rien fait de plus noir? Voilà, madame, ce qui m'a fait quitter la France: ai-je tort? Je suis très

honteux de vous entretenir de ces misères, il ne faut vous aborder que les mains pleines de fleurs.

J'ai vu un petit médecin dont vous avez fait la fortune et la réputation : je n'avais pas osé vous le recommander ; je lui avais seulement conseillé d'implorer vos bontés, parceque sa requête était juste ; vous avez fait pour lui plus qu'il n'espérait et plus qu'il ne demandait. Voilà comme vous êtes, madame ; la bienfesance est votre passion dominante ; vous aurez des autels jusque dans le pays barbare que j'habite. Dupuits vous doit tout ; et moi que ne vous dois-je point? Vous m'avez fait connaître tout votre esprit et toute la bonté de votre caractère ; vous m'avez réconcilié avec mon siècle, dont j'avais fort mauvaise opinion.

Je reviens, madame, à votre soulier : on dit que quelque Praxitéle s'est mêlé des proportions de votre figure.

Je n'en crois rien, et je demande
Aux connaisseurs que vous voyez
Comment, avec ces petits pieds,
On peut avoir l'ame si grande !

Daignez recevoir, madame, avec votre bonté ordinaire, le profond respect de votre ancien typographe et de votre très affligé et très obéissant serviteur, etc.

LETTRE ĀCCCV.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

20 septembre.

Oui, madame, je veux vous adresser mes idées sur le style d'aujourd'hui, sur l'extinction du génie, et sur les abus de ce qu'on appelle *esprit;* mais avant d'entreprendre cet ouvrage, il faut que je vous parle de cette *Histoire du Parlement*, que vous vous êtes fait lire.

Vous vous apercevrez aisément que les deux derniers chapitres ne peuvent être de la même main qui a fait les autres; ils sont remplis de solécismes et de faussetés. Le barbouilleur qui a joint ce tableau grimaçant aux autres, qui paraissent assez fidèles, dit autant de sottises que de mots. Il prend le président de Bésigni pour le président de Nassigni. Il dit que le roi a donné des pensions à tous les juges de Damiens, et il est public qu'il n'en a donné qu'aux deux rapporteurs. Il se trompe sur toutes les dates, il se trompe sur M. de Machault.

Si vous vous souvenez de ce petit ouvrage que M. de Belestat s'attribuait, et qu'il était incapable de faire, vous trouverez que ces deux chapitres sont du même style. Je ne veux pas approfondir

cette nouvelle iniquité; mais je vous répéterai ce que je viens d'écrire à votre grand'maman : il y a autant de friponneries parmi les gens de lettres, ou soi-disant tels, qu'à la Cour. Je ne veux pas les dévoiler, pour l'honneur du corps : je suis comme les prêtres, qui sauvent toujours, autant qu'ils le peuvent, l'honneur de leurs confrères. Il y a pourtant tel confrère que j'aurais fait pendre assez volontiers.

La Beaumelle fit autrefois une édition de *la Pucelle*, dans laquelle il y avait des vers contre le roi et contre madame de Pompadour; et malheureusement ces vers n'étaient pas mal tournés. Il les fit parvenir à madame de Pompadour elle-même, avec un sinet qui marquait la page où elle était insultée : cela est plus fort que les deux derniers chapitres.

On joua de pareils tours à Racine; et *le Misanthrope* de Molière en cite un de cette espèce. Ce qui m'étonne, c'est qu'on fasse de ces horreurs sans aucun intérêt que celui de nuire, et sans y pouvoir rien gagner.

Je conçois bien à toute force qu'on soit fripon pour devenir pape ou roi; je conçois qu'on se permette quelques petites perfidies pour devenir la maîtresse d'un roi ou d'un pape; mais les méchancetés inutiles sont bien sottes. J'en ai vu beaucoup de ce genre en ma vie; mais, après tout, il y a de

plus grands malheurs, et je n'en sais point de pires que la perte des yeux et de l'estomac.

Par quelle fatalité faut-il que la nature soit notre plus cruel ennemi? Je commence déja à redevenir votre confrère quinze-vingt, parcequ'il est tombé de la neige sur nos montagnes. Je pourrais bien aller passer mon hiver dans les pays chauds, comme font les cailles et les hirondelles, qui sont beaucoup plus sages que nous.

Vous m'avez parlé quelquefois d'un petit livre sur la raison des animaux; je pense comme l'auteur. Les essaims de mes abeilles se laissent prendre une à une pour entrer dans la ruche qu'on leur a préparée; elles ne blessent alors personne; elles ne donnent pas un coup d'aiguillon. Quelque temps après, il vint des faucheurs qui coupèrent l'herbe d'un pré rempli de fleurs qui convenaient à ces demoiselles; elles allèrent en corps d'armée défendre leur pré, et mirent les faucheurs en fuite.

Nos guerres ne sont pas si justes; il s'en faut de beaucoup. Si on se contentait de défendre son bien, on n'aurait rien à se reprocher; mais on prend le bien d'autrui, et cela n'est point du tout honnête.

Cependant il faut avouer que nous sommes un peu moins barbares qu'autrefois; la société est un peu perfectionnée. Je m'en rapporte à vous, ma-

dame, qui en êtes l'ornement. Je me mets à vos pieds.

LETTRE ĀCCCVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 septembre.

Mon cher ange, on veut que je vous prie de recommander M. de Mondion à M. le duc de Prâlin. Je vous en prie de tout mon cœur, vous et madame d'Argental. M. le duc de Prâlin sait de quoi il s'agit, il connaît M. de Mondion, il le protége, et vous ne ferez qu'affermir M. le duc de Prâlin dans ses bontés pour lui.

Quoique je sois actuellement dans un département qui n'a rien de commun avec les vers, cependant je viens de relire cette scène de *Pandore*. Je la trouve assez bien filée, et les raisons de Mercure très bonnes ; mais je n'aime point le couplet de Némésis :

Je ne veux que vous apprendre
A plaire, à brûler toujours.
Acte V.

Le mot de *brûler* me choque, et n'est point officieux pour la musique ; je suis tenté de tourner ainsi ce couplet[1] :

[1] * Voltaire conserva les premiers vers, et ne fit pas le changement qu'il avait projeté. (L. D. B.)

NÉMÉSIS, sous la figure de Mercure.

Confiez-vous à moi ; je viens pour vous apprendre
Le grand secret d'aimer et de plaire toujours.

PANDORE.

Ah ! si je le croyais !

NÉMÉSIS.

C'est trop vous en défendre ;
J'éternise vos amours,
Et vous craignez de m'entendre, etc.

Je suis encore dans une profonde ignorance sur cet ordre donné par M. le maréchal de Richelieu de représenter à Fontainebleau *les Guèbres*. M. de Ximenès est le seul qui m'en ait parlé ; la chose devrait être ; mais c'est probablement une raison de croire qu'elle ne sera pas. C'est beaucoup qu'on donne à Fontainebleau le divertissement de *la Princesse de Navarre, les Scythes, Mérope,* et *Tancrède*.

La Combe doit avoir vendu plus de *Guèbres* qu'il ne dit ; mais le marché a été mal fait, on ne peut plus y revenir : j'en suis fâché pour Le Kain ; mais dans quelque temps je tâcherai de l'indemniser.

Je viens à des affaires plus graves : c'est le succès de l'avis que vous donnâtes à Sirven ; vous aviez seul raison. Tout le parlement de Toulouse est pour Sirven, si j'en crois les nouvelles que je reçois aujourd'hui. On remettra cette famille aussi innocente que malheureuse dans tous ses droits. Je vous le dis et le redis, il s'est fait depuis dix ans

une prodigieuse révolution dans tous les parlements du royaume, excepté dans la grand'chambre de Paris. Il faut laisser mourir les vieux assassins du chevalier de La Barre, qui sont en horreur dans l'Europe entière. Un grand souverain me mandait, il y a quelques jours, qu'il les aurait fait enfermer dans les Petites-Maisons de son pays pour toute leur vie.

On ne peut pas assembler les hommes dans la plaine de Grenelle pour leur prêcher la raison; mais on éclaire, par des livres de plus d'un genre, les jeunes gens qui sont dignes d'être éclairés, et la lumière se propage d'un bout de l'Europe à l'autre. Les Welches sont toujours les derniers à s'instruire, mais ils s'instruisent à la fin : j'entends les honnêtes gens, car pour les convulsionnaires, les bedeaux de paroisse, et les porte-Dieu, il ne faut pas s'embarrasser d'eux.

Adieu, mon divin ange; rien n'est plus doux que de faire un peu de bien.

LETTRE ĀCCCVII.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

22 septembre.

Les vieux malades, monsieur, n'écrivent pas

quand ils veulent; mais j'en connais un qui a le cœur bien sensible pour toutes vos bontés.

Je profite de l'avis que vous m'avez donné de vous adresser quelques paquets sous l'enveloppe du petit-fils d'Henri IV. Il m'a paru que *les Guèbres* n'étaient point indignes de paraître aux yeux d'un prince dont le grand-père a fait l'édit de Nantes. Henri IV parla au Parlement à-peu-près comme l'empereur s'exprime dans cette tragédie. Je ne sais si on ne pourrait pas s'en amuser à Villers-Coterets. Il y a une bonne troupe de citoyens qui jouent cette pièce auprès de Paris à Orangis. J'imagine que cette petite société se rendrait volontiers aux ordres de monseigneur le duc d'Orléans. Monsieur et madame de La Harpe sont les principaux acteurs; je puis vous assurer qu'ils vous feraient grand plaisir.

Vous aurez bientôt M. le marquis de Jaucourt. Je souhaite que les eaux savoyardes aient fait du bien à ses oreilles. M. de Bourcet est venu tracer la nouvelle ville de Versoix. Il dit que la Corse est un bon pays, qui peut nourrir trois cent mille hommes, s'il est bien cultivé; en ce cas, le pays que j'habite est bien loin de ressembler à la Corse.

Tous ceux qui reviennent de Corse prétendent que la réputation de Paoli était un peu usurpée. S'il s'est mêlé d'être législateur, il ne s'est pas mêlé d'être héros. Quoi qu'il en soit, cette conquête

fait beaucoup d'honneur à M. le duc de Choiseul; il gagne un royaume d'une main, et il bâtit une ville de l'autre. Il pourrait dire comme Lulli à un page, pendant qu'il tonnait: « Mon ami, fais le signe de la croix, car tu vois bien que j'ai les deux mains occupées. »

Conservez-moi vos bontés, monsieur; elles consolent ma solitude et mes souffrances; comptez à jamais sur mes tendres et respectueux sentiments.

LETTRE ĀCCCVIII.

DE CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Pétersbourg, 11-22 septembre.

J'ai vu, monsieur, par votre lettre au comte de Schowalow, que la prétendue dévastation de la nouvelle Servie, que les gazettes fanatiques ont tant prônée, vous avait donné quelque appréhension; cependant il est très vrai que les Tartares, quoiqu'ils aient attaqué nos frontières de trois côtés, ont trouvé par-tout une résistance convenable, et se sont retirés sans causer de dommages considérables. Toute cette expédition n'a duré que trois jours, durant un froid excessif, mêlé de vent et de neige; ce qui a causé beaucoup de perte aux Tartares, tant en hommes qu'en chevaux.

Mais que direz-vous, monsieur, lorsque vous saurez que les belles Circassiennes, indignées d'être renfermées dans le sérail de Constantinople, comme des animaux dans une

écurie, ont persuadé à leurs pères et à leurs frères de se soumettre à la Russie? Le fait est que les Circassiens des montagnes m'ont prêté serment de fidélité. Ce sont ceux qui habitent le pays nommé Cabarda; et c'est une suite de la victoire qu'ont remportée nos Kalmoucs, soutenus de troupes régulières, sur les Tartares du Kouban, sujets de Moustapha, et qui habitent le pays que traverse la rivière de ce nom au-delà du Tanaïs.

Adieu, monsieur, portez-vous bien, et moquons-nous de Moustapha le victorieux. CATERINE.

A propos, j'ai entendu dire qu'on avait défendu de vendre à Constantinople et à Paris mon *Instruction pour le Code.*

LETTRE ĀCCCIX.

DE CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Pétersbourg, 15-26 septembre.

Monsieur, il n'y a rien de plus flatteur pour moi que le voyage que vous voulez entreprendre pour me venir trouver: je répondrais mal à l'amitié que vous me témoignez, si je n'oubliais en ce moment la satisfaction que j'aurais à vous voir pour ne m'occuper que de l'inquiétude que je ressens en pensant à quoi vous exposerait un voyage aussi long et aussi pénible. La délicatesse de votre santé m'est connue; j'admire votre courage, mais je serais inconsolable si par malheur votre santé était affaiblie par ce voyage; ni moi, ni toute l'Europe, ne me le pardonnerions. Si jamais l'on fesait usage de l'épitaphe qu'il vous a plu de composer, et que vous m'adressez si gaiement, on me reprocherait de vous y avoir exposé. Outre cela, mon-

sieur, il se pourrait, si les choses restent dans l'état où elles sont, que le bien de mes affaires demandât ma présence dans les provinces méridionales de mon empire, ce qui doublerait votre chemin et les incommodités inséparables d'une telle distance.

Au reste, monsieur, soyez assuré de la parfaite considération avec laquelle je suis, etc. CATERINE.

LETTRE ĀCCCX.

A M. DE CHABANON.

27 septembre.

Je n'ai l'honneur, mon cher confrère, d'être en aucune relation avec M. le duc de Nivernais, malgré la belle réputation que j'ai sur son compte. Il m'a un jour refusé tout net d'interposer son autorité pour une affaire de bibus au collége des Quatre-Nations, quoiqu'il soit aux droits du fondateur. Depuis ce temps-là, je me suis contenté de le respecter et de l'aimer sans lui rien demander. Monsieur et madame d'Argental sont très en état d'appuyer votre demande, quoique vous n'ayez nul besoin d'appui. Je vais leur écrire, non pas pour me donner les airs d'animer leur zéle en votre faveur, mais pour les remercier et pour prendre sur moi tous les bons offices qu'ils vous rendront. Je ne sais ce que fait La Borde; je n'entends plus parler de lui : je crois qu'il oublie tota-

lement la musique en faveur de la danse. Les jeunes gens font très bien d'être amoureux; mais il ne faut pas pour cela négliger ses talents; au contraire il faut les cultiver pour plaire encore plus à sa maîtresse. C'est l'avis de votre vieux confrère, qui vous sera toujours tendrement attaché.

LETTRE ĀCCCXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 septembre.

Voici encore une autre requête que Chabanon me prie de présenter à mes anges. Mais qu'a-t-il besoin de moi? pourquoi prendre un si grand tour? Je suppose qu'il a parlé lui-même. Il s'agit d'une place de garde-marine que le chevalier de Vezieux sollicite auprès de M. le duc de Prâlin. Le chevalier de Vezieux est neveu de M. de Chabanon, et recommandé par M. le duc de Nivernais. Un mot de mes anges, placé à propos, fera grand bien.

On attend à Lyon que M. de Sartine ait déclaré à un de ses amis qu'il ne se mêle point des spectacles de cette ville, et qu'il ne leur veut aucun mal. Tout se fait bien ridiculement dans votre pays welche. Si M. le duc de Richelieu avait voulu,

les Guèbres auraient été joués à Fontainebleau sans le moindre murmure. Nous n'avons actuellement de ressource que dans Orangis. Il se pourrait bien que M. le duc d'Orléans priât bientôt cette troupe de venir jouer à Saint-Cloud ou à Villers-Coterets ; ce serait un bel encouragement. Je ne croirai les Welches dignes d'être Français que quand on représentera, publiquement et sans contradiction, une piéce où les droits des hommes sont établis contre les usurpations des prêtres.

Le vieux solitaire malade léve de loin ses mains aux anges.

LETTRE ĀCCCXII.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Fernei, 27 septembre.

Mon héros voit bien que, lorsque j'ai sujet d'écrire, je barbouille du papier sans peine, et que je l'ennuie souvent ; mais, quand je n'ai rien à dire, je respecte ses occupations, ses plaisirs, sa jeunesse, et je me tais. Il y a quarante-neuf ans que mon héros prit l'habitude de se moquer de son très humble serviteur ; il la conserve et la conservera. Je n'y sais autre chose que de faire le plongeon, et d'admirer la constance de monseigneur à m'accabler de ses lardons.

Je n'étais pas informé de la circonstance du

Brayer : il y a mille traits de l'histoire moderne qui échappent à un pauvre solitaire retiré au milieu des neiges.

S'il était permis de vous parler sérieusement, je vous dirais que je n'ai jamais chargé M. de Ximenès de vous parler des *Guèbres*, ni de vous les présenter. Il a pris tout cela sous son bonnet, qui n'est pas celui du cardinal Ximenès, dont il prétend pourtant descendre en ligne droite. Je lui suis très obligé d'aimer *les Guèbres*, mais je ne l'ai assurément prié de rien.

J'ai eu l'honneur de vous envoyer un autre exemplaire, et on en fait encore actuellement une édition bien plus correcte. Tous les honnêtes gens de Paris souhaitent qu'on représente cette pièce. On la joue en province. Une société de particuliers vient de la représenter à la campagne avec beaucoup de succès; on la jouera probablement chez M. le duc d'Orléans. Il n'y a pas un seul mot qui puisse avoir le moindre rapport ni à nos mœurs d'aujourd'hui, ni au temps présent. S'il y a quelque chose qui fasse allusion à l'inquisition, nous n'avons point d'inquisition en France; elle y a toujours été en horreur. *Le Tartufe*, qui était une satire des dévots, et sur-tout de la morale des jésuites, alors tout-puissants, a été joué par la protection d'un premier gentilhomme de la chambre, et est resté au théâtre pour toujours.

Mahomet, où il est dit,

> Quiconque ose penser n'est pas né pour me croire;
> Act. III, sc. VI.

Mahomet, dans lequel il y a un Séide qui est précisément Jacques Clément, est joué souvent sans que personne en murmure. M. de Sartine ne demande pas mieux qu'on fasse aux *Guèbres* le même honneur; mais il n'ose pas se compromettre. Il n'y a qu'un premier gentilhomme de la chambre, ayant le droit d'être un peu hardi, qui puisse prendre sur lui une telle entreprise. Quelques sots pourraient crier, mais trois à quatre cent mille hommes le béniraient.

J'ai bien senti que mon héros, qui a d'ailleurs tant de gloire, ne se soucierait pas beaucoup de celle-ci: aussi je me suis bien donné de garde de lui en parler, et encore plus de lui en faire parler par M. de Ximenès; je lui ai seulement présenté *les Guèbres* pour l'amuser. Il viendra un temps où cette pièce paraîtra fort édifiante; ce temps approche, et j'espère que mon héros vivra assez pour le voir.

Au reste, il sait que j'ai juré, depuis long-temps, d'obéir à ses ordres, et de ne jamais les prévenir; de lui envoyer tout ce qu'il me demanderait, et de ne jamais rien lui dépêcher qu'il ne le demande, parceque je ne puis deviner ses goûts; je ne dois

rien lui présenter sans être sûr qu'il le recevra, et je ne veux rien faire qui ne lui plaise. Voilà mon dernier mot pour quatre jours que j'ai à vivre. Je vivrai et je mourrai son attaché, son obligé, et son berné.

LETTRE ĀCCCXIII.

A M. DE CHAMFORT.

A Fernei, 27 septembre.

Tout ce que vous dites, monsieur, de l'admirable Molière, et la manière dont vous le dites, sont dignes de lui et du beau siécle où il a vécu. Vous avez fait sentir bien adroitement l'absurde injustice dont usèrent envers ce philosophe du théâtre des personnes qui jouaient sur un théâtre plus respecté. Vous avez passé habilement sur l'obstination avec laquelle un débauché refusa la sépulture à un sage. L'archevêque Chanvallon mourut depuis, comme vous savez, à Conflans, de la mort des bienheureux, sur madame de Lesdiguières, et il fut enterré pompeusement au son de toutes les cloches, avec toutes les belles cérémonies qui conduisent infailliblement l'ame d'un archevêque dans l'empyrée. Mais Louis XIV avait eu bien de la peine à empêcher que celui qui était supérieur à Plaute et à Térence ne fût jeté à

la voirie : c'était le dessein de l'archevêque et des dames de la halle, qui n'étaient pas philosophes.

Les Anglais nous avaient donné, cent ans auparavant, un autre exemple ; ils avaient érigé, dans la cathédrale de Strafford, un monument magnifique à Shakspeare, qui pourtant n'est guère comparable à Molière ni pour l'art ni pour les mœurs.

Vous n'ignorez pas qu'on vient d'établir une espèce de jeux séculaires en l'honneur de Shakspeare en Angleterre. Ils viennent d'être célébrés avec une extrême magnificence : il y a eu, dit-on, des tables pour mille personnes. Les dépenses qu'on a faites pour cette fête enrichiraient tout le Parnasse français.

Il me semble que le génie n'est pas encouragé en France avec une telle profusion. J'ai vu même quelquefois de petites persécutions être chez les Français la seule récompense de ceux qui les ont éclairés. Une chose qui m'a toujours réjoui, c'est qu'on m'a assuré que Martin Fréron avait beaucoup plus gagné avec son *Ane littéraire*, que Corneille avec *le Cid* et *Cinna;* mais aussi ce n'est pas chez les Français que la chose est arrivée, c'est chez les Welches.

Il s'en faut bien, monsieur, que vous soyez Welche; vous êtes un des Français les plus aima-

bles, et j'espère que vous ferez de plus en plus honneur à votre patrie.

Je vous suis très obligé de la bonté que vous avez eue de m'envoyer votre ouvrage qui a remporté le prix et qui le mérite.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime que je vous dois, monsieur, votre, etc.

LETTRE ĀCCCXIV.

A M. SERVAN,

AVOCAT-GÉNÉRAL DE GRENOBLE.

A Fernei, 27 septembre.

C'est votre vie, monsieur, et non pas la mienne, qui est utile au monde. Je ne suis que *vox clamantis in deserto;* et j'ajoute que, *vien rauca e perde il canto e la favella.* De plus, cette vieille voix ne part que du gosier d'un homme sans crédit, et qui n'a d'autre mission que celle de son amour pour une honnête liberté, de son respect pour les bonnes lois, et de son horreur pour des ordonnances ou des usages absurdes, dictés par l'avarice, par la tyrannie, par la grossièreté, par des besoins particuliers et passagers, et qui enfin, pour comble de démence, subsistent encore quand les besoins ne subsistent plus. Il n'appartient,

monsieur, qu'à un magistrat tel que vous d'élever une voix qui sera respectée, non seulement par son éloquence singulière, mais par le droit de parler que vous avez dans la place où vous êtes.

C'est à vous de montrer combien il est absurde qu'un évêque se mêle de décider des jours où je puis labourer mon champ et faucher mes prés, sans offenser Dieu; combien il est impertinent que des paysans, qui font carême toute l'année, et qui n'ont pas de quoi acheter des soles comme les évêques, ne puissent manger, pendant quarante jours, les œufs de leur basse-cour sans la permission de ces mêmes évêques. Qu'ils bénissent nos mariages, à la bonne heure; mais leur appartient-il de décider des empêchements? tout cela ne doit-il pas être du ressort des magistrats? et ne portons-nous pas encore aujourd'hui les restes de ces chaînes de fer dont ces tyrans sacrés nous ont chargés autrefois? Les prêtres ne doivent que prier Dieu pour nous, et non pas nous juger.

J'attends avec impatience que vous mettiez ces vérités dans tout leur jour, avec la force de votre style, qui ne perdra rien par la sagesse de votre esprit: vous rendrez un service éternel à la France.

Vous nous ferez sortir du chaos où nous sommes, chaos que Louis XIV a voulu en vain débrouiller. Nos petits-enfants s'étonneront peut-

être un jour que la France ait été composée de provinces devenues, par la législation même, ennemies les unes des autres. On ne pourra comprendre à Lyon que les marchandises du Dauphiné aient payé des droits d'entrée, comme si elles venaient de Russie. On change de lois en changeant de chevaux de poste; on perd au-delà du Rhône un procès qu'on gagne en-deçà.

S'il y a quelque uniformité dans les lois criminelles, elle est barbare. On accorde le secours d'un avocat à un banqueroutier évidemment frauduleux, et on le refuse à un homme accusé d'un crime équivoque.

Si un homme, qui a reçu un assigné pour être ouï, est absent du royaume, et s'il ignore le tour qu'on lui joue, on commence par confisquer son bien. Que dis-je! la confiscation, dans tous les cas, est-elle autre chose qu'une rapine? et si bien rapine que ce fut Sylla qui l'inventa. Dieu punissait, dit-on, jusqu'à la quatrième génération chez le misérable peuple juif, et on punit toutes les générations chez le misérable peuple welche. Cette volerie n'est pas connue dans votre province; mais pourquoi réduire ailleurs des enfants à l'aumône, parceque leur père a été malheureux? Un Welche dégoûté de la vie, et souvent avec très grande raison, s'avise de séparer son ame de son corps; et, pour consoler le fils, on

donne son bien au roi, qui en accorde presque toujours la moitié à la première fille d'opéra qui le fait demander par un de ses amants; l'autre moitié appartient de droit à messieurs les fermiers-généraux.

Je ne parle pas de la torture à laquelle de vieux grands-chambriers appliquent si légèrement les innocents comme les coupables. Pourquoi, par exemple, faire souffrir la torture au chevalier de La Barre? était-ce pour savoir s'il avait chanté trois chansons contre Marie-Madeleine, au lieu de deux? est-ce chez les Iroquois, ou dans le pays des tigres, qu'on a rendu cette sentence? L'impératrice de Russie, de ce pays qui était si barbare il y a cinquante ans, m'a mandé qu'aujourd'hui, dans son empire de deux mille lieues, il n'y a pas un seul juge qui n'eût fait mettre aux Petites-Maisons de Russie les auteurs d'un pareil jugement; ce sont ses propres paroles.

Puisse votre faible santé, monsieur, vous laisser achever promptement le grand ouvrage que vous avez entrepris, et que l'humanité attend de vous! Nous avons croupi, depuis Clovis, dans la fange; lavez-nous donc avec votre hysope, ou du moins cognez-nous le nez dans notre ordure, si nous ne voulons pas être lavés.

M. l'abbé de Ravel a dû vous dire à quel point je vous estime, je vous aime, et je vous respecte.

Souffrez que je vous le dise encore dans l'effusion de mon cœur.

LETTRE ĀCCCXV.

A M. PANCKOUCKE.

29 septembre.

J'approuve fort votre dessein de faire un supplément à l'*Encyclopédie*. Je souhaite qu'il ne se trouve plus d'Abraham Chaumeix, et que ceux qui ont condamné les thèses contre Aristote, l'émétique, la circulation du sang, la gravitation, l'inoculation, le quinzième chapitre de *Bélisaire*, soient si las de leurs anciennes bévues, qu'ils n'en fassent plus de nouvelles. J'ose même espérer qu'à la fin on donnera en France quelques droits d'hospitalité à cette étrangère qu'on nomme la *Vérité*, qu'on a toujours si mal reçue. Le ministère verra qu'il n'y a nulle gloire à commander à un peuple de sots, et que, s'il y avait dans le monde un roi des génies et un roi des grues, le roi des génies aurait le pas.

Vous vous moquez de moi, et vous m'offensez en me proposant dix-huit mille francs pour barbouiller des idées que vous pourrez insérer dans vos *in-folio*. C'est se moquer d'imaginer qu'à soixante-seize ans je puisse être utile à la litté-

rature ; et c'est un peu m'insulter que de me proposer dix-huit mille francs pour environ six cents pages. Vous savez que j'ai donné toutes mes sottises *gratis* à des Génevois, je ne les vendrai pas à des Parisiens. J'ai à me plaindre, ou plutôt à les plaindre, de s'être obstinés à rechercher tout ce qui a pu m'échapper, et qui ne méritait pas de voir le jour*. Vous en porterez la peine, car je vous certifie que vous ne vendrez pas cet énorme fatras.

A l'égard de votre *Encyclopédie*, je pourrais, dans deux ou trois mois, commencer à vous faire les articles suivants: *Entendement humain*, *Églogue*, *Élégie*, *Épopée*, en ajoutant quelques notes historiques à l'article de M. Marmontel. *Épreuve*, *Fable*; on peut faire une comparaison agréable des fables inventées par l'Arioste et imitées par La Fontaine. *Fanatisme* (histoire du); cela peut être très intéressant. *Femme*; article ridicule, qui peut devenir instructif et piquant. *Fatalité*; on peut dire sur cet article des choses très frappantes tirées de l'histoire. *Folie*; il y a des choses sages à dire sur les fous. *Génie*; on peut en parler sans encore en avoir. *Langage*; cet article peut être immense. *Juifs*; on peut proposer des idées très curieuses sur leur histoire, sans trop effaroucher. *Loi*; examiner s'il y a des lois fondamentales. *Locke*; il faut le justifier sur une erreur qu'on lui

* L'édition de Genève, in-4°.

attribue à son article *Mainmorte;* on me fournira un excellent article sur cette jurisprudence barbare. *Malebranche;* son système peut fournir des réflexions fort curieuses. *Métempsycose*, *Métamorphose*, bons articles à traiter.

Je vous indiquerai les autres matières sur lesquelles je pourrai travailler; mais c'est à condition que je serai en vie, car je vous réponds que si je suis mort, vous n'aurez pas une ligne de moi.

Quant à l'Italien qui veut, dit-on, refondre avec quelques Suisses, l'*Encyclopédie* faite par des Français, je n'ai jamais entendu parler de lui dans ma retraite.

LETTRE ĀCCCXVI.

A M. VERNES.

Le 9 octobre.

Mon cher philosophe, si Dieu a dit : « Croissez « et multipliez, » voici deux personnes qui veulent obéir à Dieu. L'une est catholique romain, l'autre est de votre religion, et née à Berne. Nos belles lois de 1685 ne permettent pas à un serviteur du pape d'épouser une servante de Zwingle; mais je crois que vous regardez Dieu comme le père de tous les garçons et de toutes les filles. Vous savez que la femme fidèle peut convertir le mari infidèle.

Tâchez, mon cher philosophe, de faire en sorte que ces deux personnes puissent se marier à Genève. Je vous demande votre protection pour elles; mais ne me nommez pas, car le mariage est un sacrement dans notre église, et l'on m'accuse, quoique assez mal-à-propos, de ne pas croire aux sept sacrements.

Permettez-moi de vous embrasser de tout mon cœur, sans cérémonie.

LETTRE ĀCCCXVII.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Fernei, 10 octobre.

Mon héros, dans sa dernière lettre, a daigné me glisser un petit mot de son jardin. Je suis, comme Adam, exclus du paradis terrestre, et je suis devenu laboureur comme lui. Je vous assure, monseigneur, que jamais mon cœur n'a été pénétré d'une plus tendre reconnaissance. Oserais-je vous supplier de vouloir bien faire valoir auprès de votre amie les sentiments dont la démarche qu'elle a bien voulu faire m'a pénétré? J'ai été tenté de l'en remercier; mais je n'ose, et je vous demande sur cela vos ordres.

Au reste, il n'y a pas d'apparence que j'aie l'impudence de me présenter devant vous dans le bel

état où je suis. Il n'est bruit dans le monde que de votre perruque en bourse, et je ne puis être coiffé que d'un bonnet de nuit. Toutes les personnes qui vous approchent jurent que vous avez trente-trois à trente-quatre ans tout au plus. Vous ne marchez pas, vous courez; vous êtes debout toute la journée. On assure que vous avez beaucoup plus de santé que vous n'en aviez à Closter-Severn, et que vous commanderiez une armée plus lestement que jamais. Pour moi, je ne pourrais pas vous servir de secrétaire, encore moins de coureur; la raison en est que mes fuseaux, que j'appelais jambes, ne peuvent plus porter votre serviteur, et que mes yeux sont actuellement à la Chaulieu, bordés de grosses cordes rouges et blanches, depuis qu'il a neigé sur nos montagnes. Vous, qui êtes un grand chimiste, vous me direz pourquoi la neige, que je ne vois point, me rend aveugle, et pourquoi j'ai les yeux très bons dès que le printemps est revenu. Comme vous êtes parfaitement en Cour, je vous demanderai une place aux Quinze-Vingts pour l'hiver. Je défie toute votre Académie des sciences de me donner la raison de ce phénomène; il est particulier au pays que j'habite. J'ai un ex-jésuite auprès de moi qui est précisément dans le même cas, et plusieurs autres personnes éprouvent cette même faveur de la nature. Plus j'examine les choses, et

plus je vois qu'on ne peut rendre raison de rien.

J'ai à vous dire qu'on imprime actuellement dans le pays étranger *les Souvenirs de madame de Caylus*[1]. Elle fait un portrait fort plaisant de M. le duc de Richelieu votre père, et votre père véritable, quoi que vous en disiez; je vois que c'était un bel esprit, et que l'hôtel de Richelieu l'emportait sur l'hôtel de Rambouillet.

Permettez-moi, monseigneur, de vous remercier encore, au nom des *Scythes*, de la vieille *Mérope*, et de *Tancrède*.

On vient donc de jouer une tragédie anglaise à Paris; je commence à croire que nous devenons trop Anglais, et qu'il nous siérait mieux d'être Français. C'est votre affaire, car c'est à vous à soutenir l'honneur du pays.

Agréez toujours mon tendre respect et mon inviolable attachement.

LETTRE ĀCCCXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 octobre.

Mon cher ange, j'aurais dû plus tôt vous faire

[1] * Voltaire les publia à Genève, en 1770, in-8°, avec une préface et des notes que nous avons les premiers recueillies dans ses OEuvres. (L. D. B.)

mon compliment de condoléance sur votre triste voyage d'Orangis; je vous aurais demandé ce que c'est qu'Orangis; à qui appartient Orangis; s'il y a un beau théâtre à Orangis; mais j'ai été dans un plus triste état que vous. Figurez-vous qu'au 1er d'octobre il est tombé de la neige dans mon pays; j'ai passé tout d'un coup de Naples à la Sibérie; cela n'a pas raccommodé ma vieille et languissante machine. On me dira que je dois être accoutumé, depuis quinze ans, à ces alternatives; mais c'est précisément parceque je les éprouve depuis quinze ans que je ne les peux plus supporter. On me dira encore: George Dandin, vous l'avez voulu[1]; George répondra comme les autres hommes: J'ai été séduit, je me suis trompé, la plus belle vue du monde m'a tourné la tête; je souffre, je me repens; voilà comme le genre humain est fait.

Si les hommes étaient sages, ils se mettraient toujours au soleil, et fuiraient le vent du nord comme leur ennemi capital. Voyez les chiens, ils se mettent toujours au coin du feu; et, quand il y a un rayon de soleil, ils y courent. La Motte, qui demeurait sur votre quai, se fesait porter en chaise depuis dix heures jusqu'à midi, sur le pavé qui borde la galerie du Louvre, et là il était doucement cuit à un feu de reverbère.

[1] * Molière: *George Dandin*, acte I, sc. IX. (L. D. B.)

J'ai peur que les maladies de madame d'Argental ne viennent en partie de votre exposition au nord. N'avez-vous jamais remarqué que tous ceux qui habitent sur le quai des Orfèvres ont la face rubiconde et un embonpoint de chanoine, et que ceux qui demeurent à quatre toises derrière eux, sur le quai des Morfondus, ont presque tous des visages d'excommuniés?

C'est assez parler du vent du nord, que je déteste, et qui me tue.

Vous avez sans doute vu *Hamlet*[1]; les ombres vont devenir à la mode; j'ai ouvert modestement la carrière, on va y courir à bride abattue; *domandavo acqua, non tempestà*. J'ai voulu animer un peu le théâtre en y mettant plus d'action, et tout actuellement est action et pantomime; il n'y a rien de si sacré dont on n'abuse. Nous allons tomber en tout dans l'outré et dans le gigantesque; adieu les beaux vers, adieu les sentiments du cœur, adieu tout. La musique ne sera bientôt plus qu'un charivari italien, et les piéces de théâtre ne seront plus que des tours de passe-passe. On a voulu tout perfectionner, et tout a dégénéré: je dégénère aussi tout comme un autre. J'ai pourtant envoyé à mon ami La Borde le petit changement que je vous avais envoyé pour *Pan-*

[1] * Tragédie de Ducis, imitée de Shakspeare, jouée le 30 septembre 1769.

dore, un peu enjolivé. Je vous avoue que j'aime beaucoup cette Pandore, parceque Jupiter est absolument dans son tort; et je trouve extrêmement plaisant d'avoir mis la philosophie à l'opéra. Si on joue *Pandore,* je serais homme à me faire porter en litière à ce spectacle; mais,

« Sic vos non vobis mellificatis, apes. »
VIRG.

J'ai donné quelquefois à Paris des plaisirs dont je n'ai point tâté. J'ai travaillé de toute façon pour les autres, et non pas pour moi; en vérité rien n'est plus noble.

Je vous ai envoyé, je crois, deux placets pour M. le duc de Prâlin; ce n'est point encore pour moi, je ne suis point marin, dont bien me fâche; je me meurs sur un vaisseau; sans cela, est-ce que je n'aurais pas été à la Chine, il y a plus de trente ans, pour oublier toutes les persécutions que j'essuyais à Paris, et que j'ai toujours sur le cœur.

Mille tendres respects à madame d'Argental.

A propos, si tout est chez moi en décadence, mon tendre attachement pour vous ne l'est pas.

LETTRE ĀCCCXIX.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, le 15 octobre.

J'ai reçu, mon cher et illustre confrère, en arrivant de la campagne, les tristes éclaircissements que vous m'avez envoyés sur l'aventure abominable du pauvre Martin. Ses juges, dignes de martin-bâton, sont actuellement allés voir leurs dindons, auxquels ils ressemblent. Dès que la Saint-Martin, qui fait égorger tant de dindons à deux pieds avec plumes, aura ramené les dindons à deux pieds sans plumes, je vous promets de tirer cette affaire au clair, et de couvrir ces marauds de l'opprobre qu'ils méritent. J'en ai déja parlé à quelques uns de *messieurs*, qui sont actuellement de la chambre des vacations; ils pretendent qu'ils ne savent ce que c'est, car ils n'enragent point pour mentir. Ils viennent de condamner un assassin de Mont-Rouge à être roué dans *la place la plus convenable* du village; cela rappelle le bourreau d'armée qui était de Beauvais, et qui fesait des excuses à un maraudeur pendu, son compatriote, de ce qu'il n'aurait pas *autant de commodités*, étant pendu à un arbre, qu'à une potence. Cette place, *la plus convenable* pour rouer un homme, doit être mise à côté *des coups de bâton* donnés à un crucifix, dont il était parlé dans le bel arrêt du malheureux chevalier de La Barre. Je suis charmé que cette canaille parlementaire soit traitée comme elle le mérite dans le code des lois de la Russie, et que les Tartares apprennent aux Welches à être humains.

Avez-vous entendu parler d'une petite drôlerie sur nosseigneurs du Parlement, intitulée *Michaut et Michel?* Je

ne sais qui en est l'auteur*, ni s'il est à Paris; mais s'il avait envie d'y venir, je lui dirais en ami :

« Occursare capro, cornu ferit ille, caveto.

VIRG., *ecl.* IX, v. 25.

Je ne sais pas si le parlement de Toulouse, rendra justice au pauvre Sirven; je le souhaite pour son honneur (j'entends pour celui du parlement). A propos de Sirven, Damilaville avait un pauvre domestique qui l'a logé pendant long-temps, et à qui son maître avait promis de lui procurer pour cette bonne œuvre quelque gratification dont il a besoin, étant chargé de famille. Madame Denis m'a promis de vous en parler. Elle vous dira d'ailleurs que nous continuons, comme de raison, à la cour et à la ville, à dire et à faire beaucoup de sottises; mais elle ne vous dira sûrement pas assez combien je vous aime et vous regrette, et combien j'aurais de desir de vous embrasser encore une fois. En attendant, je vous embrasse en esprit et en ame, de toutes mes forces, et de tout mon cœur.

P. S. J'espérais un peu de l'infant duc de Parme, attendu la bonne éducation qu'il a eue; mais où il n'y a point d'ame, l'éducation n'a rien à faire. J'apprends que ce prince passe la journée à voir des moines, et que sa femme, Autrichienne et superstitieuse, sera la maîtresse. O pauvre philosophie! que deviendrez-vous! il faut cependant tenir bon et combattre jusqu'à la fin.

Fesons notre devoir, et *laissons* faire aux dieux **.

* C'était Turgot.

** Voltaire a dit :

Fesons notre devoir, les dieux feront le reste *.

Rome sauvée, acte I, sc. VI.

* C'est à Corneille qu'il faut rendre ce vers. Il dit:

Faites votre devoir, et laissez faire aux dieux.

Les Horaces, acte II, sc. VIII.

(L. D. B.)

LETTRE ĀCCCXX.

A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

17 octobre.

Madame, le très vieux et très indigne chevalier de votre majesté impériale était accablé de mille faux bruits qui couraient et qui l'affligeaient. Voilà tout-à-coup la nouvelle consolante qui se répand de tous côtés que votre armée a battu complètement les esclaves de Moustapha vers le Niester. Je renais, je rajeunis, ma législatrice est victorieuse; celle qui établit la tolérance, et qui fait fleurir les arts, a puni les ennemis des arts: elle est victorieuse, elle jouit de toute sa gloire. Ah! madame, cette victoire était nécessaire; les hommes ne jugent que par le succès. L'envie est confondue. On n'a rien à répondre à une bataille gagnée: des lauriers sur une tête pleine d'esprit et d'une force de raison supérieure font le plus bel effet du monde.

On m'a dit qu'il y avait des Français dans l'armée turque: je ne veux pas le croire. Je ne veux pas avoir à me plaindre de mes compatriotes; cependant j'ai connu un colonel qui a servi en Corse, et qui avait la rage d'aller voir des queues

de cheval; je lui en fis honte, je lui représentai combien sa rage était peu chrétienne; je lui mis devant les yeux la supériorité du *Nouveau Testament* sur l'*Alcoran;* mais sur-tout je lui dis que c'était un crime de lèse-galanterie française de combattre pour de vilaines gens qui enferment les femmes, contre l'héroïne de nos jours. Je n'ai plus entendu parler de lui depuis ce temps-là. S'il est votre prisonnier, je supplie votre majesté impériale de lui ordonner de venir faire amende honorable dans mon petit château, d'assister à mon *Te Deum,* ou plutôt à mon *Te Deam,* et de déclarer à haute voix que les Moustapha ne sont pas dignes de vous déchausser.

Aurai-je encore assez de voix pour chanter vos victoires? J'ai l'honneur d'être de votre Académie; je dois un tribut. M. le comte Orlof n'est-il pas notre président? Je lui enverrais quelque ennuyeuse ode pindarique, si je ne le soupçonnais de ne pas trop aimer les vers français.

Allons donc, héritier des Césars, chef du saint empire romain, avocat de l'église latine, allons donc. Voilà une belle occasion. Poussez en Bosnie, en Servie, en Bulgarie; allons, Vénitiens, équipez vos vaisseaux, secondez l'héroïne de l'Europe.

Et votre flotte, madame, votre flotte!... Que Borée la conduise, et qu'ensuite un vent d'oc-

cident la fasse entrer dans le canal de Constantinople!

Léandre et Héro, qui êtes toujours aux Dardanelles, bénissez la flotte de Pétersbourg. Envie, taisez-vous! peuples, admirez! C'est ainsi que parle le malade de Fernei; mais ce n'est pas un transport au cerveau, c'est le transport du cœur.

Que votre majesté impériale daigne agréer le profond respect et la joie de votre très humble et très dévot ermite.

LETTRE ĀCCCXXI.

DE CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Pétersbourg, 7-18 octobre.

Monsieur, vous direz que je suis une importune avec mes lettres, et vous aurez raison; mais prenez-vous-en à vous-même: vous m'avez dit plus d'une fois que vous souhaitiez d'apprendre la défaite de Moustapha, eh bien! ce victorieux empereur des Turcs a perdu la Moldavie entière. Yassi est pris; le visir s'est enfui en grande confusion au-delà du Danube. Voilà ce qu'un courrier m'annonce ce matin, et ce qui fera taire la *Gazette de Paris*, le *Courrier d'Avignon*, et le nonce, qui fait la *Gazette de Pologne.*

Adieu, monsieur; portez-vous bien, et soyez persuadé que je réponds bien à l'amitié que vous me témoignez.

CATERINE.

LETTRE ĀCCCXXII.

A M. LUNEAU DE BOISJERMAIN *.

Château de Fernei, 21 octobre.

Je suis très malade, monsieur; je ne verrai pas long-temps les malheurs des gens de lettres.

Je ne vois pas qu'on puisse rien ajouter ni répondre au factum de M. Linguet.

Il me paraît que les toiliers, les droguistes, les vergettiers, les menuisiers, les doreurs, n'ont jamais empêché un peintre de vendre son tableau, même avec sa bordure. Monsieur le doyen du parlement de Bourgogne veut bien me vendre tous les ans un peu de son bon vin, sans que les cabaretiers lui aient jamais fait de procès.

Pour les gens de lettres, c'est une autre affaire; il faut qu'ils soient écrasés, attendu qu'ils ne font point corps, et qu'ils ne sont que des membres très épars.

En 1753, on me proposa de faire à Lyon une très jolie édition du *Siècle de Louis XIV*; une personne très intelligente et très bienfesante persuada au cardinal de Tencin que c'était un livre

* M. Luneau était en procès avec les libraires, qui n'entendaient pas que les auteurs vendissent ou échangeassent leurs ouvrages.

contre Louis XIV ; le cardinal l'écrivit au roi, et j'ai vu la réponse de sa majesté.

La vie est hérissée de ces épines, et je n'y sais d'autre remède que de cultiver son jardin.

LETTRE ĀCCCXXIII.

A M. COLLINI.

Fernei, 25 octobre.

C'était un Allemand de beaucoup d'esprit qui avait fourni, mon cher ami, la première légende[1]. J'ai écrit au graveur pour qu'il m'envoyât[2] environ une trentaine de médailles avec cette légende même; et je lui ai demandé, je crois, une douzaine d'autres de la nouvelle fabrique, qui ont pour devise :

ORPHEUS ALTER.

Comme il ne m'appartient ni d'*éclairer les nations*, ni d'être un *second Orphée*, je ne me mêle point de tout cela, et je dois l'ignorer. Je ne puis qu'a-

[1]* La légende de la première médaille de Voltaire, par le graveur Waechter, était ce vers de *la Henriade* (ch. IV, v. 254), lequel convenait admirablement :

Il ôte aux nations le bandeau de l'erreur.

(L. D. B.)

[2]* Dès le 26 mars précédent Voltaire avait reçu les douze premières épreuves de cette médaille. (L. D. B.)

cheter les médailles du graveur; je les ai demandées en bronze; c'est tout ce que je puis faire. Vous me ferez plaisir, mon cher ami, de le presser.

Je suis étonné d'être en vie après la maladie de langueur que j'ai essuyée. Une de mes plus grandes consolations est la bonté dont son altesse électorale daigne m'honorer, et votre amitié sur laquelle je compte jusqu'à mon dernier moment. V.

LETTRE ĀCCCXXIV.

A M. D'ALEMBERT.

28 octobre.

Madame Denis, mon très cher et très grand philosophe, m'apporte votre lettre du 15. J'aurais encore mieux aimé causer avec vous à Paris; mais le triste état où je suis ne m'a pas permis de voyager, et je crois entre nous que ni *messieurs* ni les révérends pères n'auront plus désormais de querelle avec moi.

Soyez très sûr que l'histoire de Martin est dans la plus exacte vérité. Martin fut condamné, il y a environ trois ans, à Paris, comme je vous l'ai mandé. Les annales du pays ne m'ont point encore annoncé la date de sa mort, mais je vous ai mandé celle de la déclaration que fit le coupable de l'innocence de Martin. On a rassemblé la pau-

vre famille dispersée. On fait un mémoire actuellement en sa faveur. Je suis bien sûr que vous ne me citerez pas, mais il est bien étrange qu'on craigne d'être cité quand il s'agit de secourir une malheureuse famille qui demande justice de la mort abominable de son père.

Madame Denis m'a parlé d'une pièce de vers intitulée *Michaut, ou Michon et Michelle;* elle dit que c'est une pièce satirique contre des conseillers au Parlement, mais qu'elle ne l'a pas vue. Elle ajoute qu'on a la fureur de me l'attribuer. Je suis si malade que je ne puis me livrer à une juste colère; ces infames calomnies m'empêcheraient de venir à Paris, quand même j'aurais la force de soutenir la vie qu'on y méne, et qui ne me plaît point du tout.

Vous savez peut-être que Panckoucke m'a proposé de travailler à la partie littéraire du *Supplément de l'Encyclopédie.* Je m'en chargerai avec grand plaisir, si la nature m'en donne le temps et la force; j'ai même des matériaux assez curieux. Il se vante que vous travaillez à tout ce qui regarde les mathématiques et la physique. Comment ferez-vous quand il faudra combattre les molécules organiques, les générations sans germe, et les anguilles de blé ergoté? Laissera-t-on subsister dans l'*Encyclopédie* les exclamations, *O mon cher ami Rousseau?* déshonorera-t-on un livre utile

par de pareilles pauvretés? laissera-t-on subsister cent articles qui ne sont que des déclamations insipides? et n'êtes-vous pas honteux de voir tant de fange à côté de votre or pur?

Je vous demanderais aussi de retrancher un petit mot, à la fin d'un article, concernant Maupertuis. Il n'est pas bien sûr qu'il eût raison, mais il est très sûr qu'il a été fou et persécuteur. Madame Denis m'a bien étonné en m'apprenant le déplorable état où se sont trouvées les affaires de Damilaville à sa mort. Je plains beaucoup son pauvre domestique. Permettez que je vous adresse ce petit billet qui me coûte beaucoup plus de peine à écrire qu'il ne coûte d'argent; car à peine puis-je à présent me servir de ma main.

Si je puis travailler à la partie littéraire, il faudra toujours que je dicte.

Vous m'avez fait un vrai plaisir en réduisant dans plus d'un article l'infini à sa juste valeur.

Je vous prie, mon cher philosophe, de me mander si, dans mille cas, les diagonales des rectangles ne sont pas aussi incommensurables que les diagonales des carrés. C'est une fantaisie de malade.

Voici une chose plus intéressante. Grimm assure que l'empereur est des nôtres; cela est heureux, car la duchesse de Parme, sa sœur, est contre nous.

« Sæpe, premente deo, fert deus alter opem. »
Ovid., *Trist.*, lib. I, eleg. II.

Fers mihi opem, quand vous m'écrivez. Ce n'est pas seulement parceque je vous regarde comme le premier écrivain du siécle, mais parceque je vous aime de tout mon cœur.

LETTRE ĀCCCXXV.

A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

30 octobre.

La charmante lettre que vous m'avez écrite, mon cher chambellan, de la législatrice victorieuse! Je vous avais déja fait mon compliment par M. d'Eck; j'étais alors trop malade pour écrire. C'est donc Cotcin qu'il faut dire, et non pas Choctzim; moi je l'appelle *Triomphopolis*.

Je me flatte que le code des lois s'achèvera parmi les victoires. Mars est, dit-on, le dieu de la Thrace, où réside son pauvre serviteur Moustapha; mais Minerve réside à Pétersbourg, et vous savez que, dans Homère, Minerve l'emporte beaucoup sur Mars.

Quel Mars que Moustapha!

A propos, Orphée était de Thrace aussi; faites-y donc un petit voyage, à la suite de sa majesté impériale. Ah! s'il me restait encore un peu de voix,

je chanterais, comme les cygnes, en mourant. Il est bien triste pour moi de mêler de si loin mes acclamations aux vôtres. Je vous embrasse mille fois dans les transports de ma joie. Mille respects à madame la comtesse de Schowalow.

Je présente mes très humbles et mes tendres félicitations à M. le prince Gallitzin, ci-devant ambassadeur, tant chez les Français que chez les Welches, et à M. le comte de Voronzof, qui est, je crois, à présent à votre cour.

Permettez-moi de faire mettre dans la *Gazette de Berne,* qui va en France, les détails intéressants de votre lettre.

LETTRE DCCCXXVI.

A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Fernei, 30 octobre.

Madame, votre majesté impériale me rend la vie, en tuant des Turcs. La lettre dont elle m'honore, du 22 septembre, me fait sauter de mon lit en criant : *Allah! Catharina!* J'avais donc raison, j'étais plus prophète que Mahomet : Dieu et vos troupes victorieuses m'avaient donc exaucé quand je chantais : *Te Catharinam laudamus, te dominam*

confitemur[1]. L'ange Gabriel m'avait donc instruit de la déroute entière de l'armée ottomane, de la prise de Choczin, et m'avait montré du doigt le chemin d'Yassi.

Je suis réellement, madame, au comble de la joie ; je suis enchanté, je vous remercie, et, pour ajouter à mon bonheur, vous devez toute cette gloire à M. le nonce. S'il n'avait pas déchaîné le divan contre votre majesté, vous n'auriez pas vengé l'Europe.

Voilà donc ma législatrice entièrement victorieuse. Je ne sais pas si on a tâché de supprimer à Paris et à Constantinople votre *Instruction pour le Code de la Russie ;* mais je sais qu'on devrait la cacher aux Français ; c'est un reproche trop honteux pour nous de notre ancienne jurisprudence ridicule et barbare, presque entièrement fondée sur les *Décrétales* des papes, et sur la jurisprudence ecclésiastique.

Je ne suis pas dans votre secret ; mais le départ de votre flotte me transporte d'admiration. Si l'ange Gabriel ne m'a pas trompé, c'est la plus belle entreprise qu'on ait faite depuis Annibal.

Permettez que j'envoie à votre majesté la copie de la lettre que j'écris au roi de Prusse : comme vous y êtes pour quelque chose, j'ai cru devoir la soumettre à votre jugement.

[1] * Parodie du *Te Deum.* (L. D. B.)

Que Dieu me donne de la santé, et certainement je viendrai me mettre à vos pieds l'été prochain pour quelques jours, ou même pour quelques heures, si je ne puis mieux faire.

Que votre majesté impériale pardonne au désordre de ma joie, et agrée le profond respect d'un cœur plein de vous. *L'ermite de Fernei.*

LETTRE ĀCCCXXVII.

A M. BORDES,

A LYON.

30 octobre.

Si j'en avais cru mon cœur, je vous aurais remercié plus tôt, mon très cher confrère. Vous avez fait une manœuvre de grand politique, en ne vous trouvant point au rendez-vous. Je suis persuadé qu'on aurait fait valoir en vain les louanges prodiguées dans la pièce* aux pontifes, gens de bien et tolérants. Il y a des traits qui auraient déplu à l'architriclin, tout homme de bien et tolérant qu'il est.

M. de La Verpilière ne risque certainement pas plus à faire représenter cette pièce que de me donner à souper à Lyon, si j'étais homme à souper; mais je crois toujours qu'il est bon d'en différer la

* *Les Guèbres.*

représentation jusqu'au départ du primat: alors soyez très sûr que je partirai, et que je viendrai vous voir mort ou vif. Si je meurs à Lyon, ses grands-vicaires ne me refuseront pas la sépulture; et, si je respire encore, ce sera pour vous ouvrir mon cœur, et pour voir, s'il se peut, les fruits de la raison éclore dans une ville plus occupée de manufactures que de philosophie.

Si vous avez ces fragments de *Michon* et de *Michette*, qu'on vous a tant vantés, je vous demande en grace de me les envoyer. Le titre m'en paraît un peu ridicule. On dit que c'est une satire contre trois conseillers au Parlement[1]. Je soupçonne un

[1] * C'est *Michau et Michel*, petit poëme satirique, par Turgot, dirigé contre Michau de Monblin et Michel Le Pelletier de Saint-Fargeau, à propos d'une assemblée tenue en 1769 par le Parlement, qui déraisonna beaucoup sur le commerce des grains, question qu'il n'entendait pas.

Voici quelques vers de cette satire assez peu connue:

On distinguait dans la cohorte noire
Un homme au teint et couleur d'écritoire,
Qui pérorait ânonnant, ânonnant,
Gesticulait dandinant, dandinant,
Et raisonnait toujours déraisonnant.
C'était Omer, de pédante mémoire,
Des mauvais lieux autrefois le héros,
Et devenu souteneur de dévots....
. . . .
Un peu plus loin sortait d'une simarre
Un teint blafard, surmonté d'un poil blond,
Un plat visage emmanché d'un cou long,
Ce Saint-Fargeau qui, saintement barbare,
Offrait à Dieu les tourments de La Barre...

très grand seigneur d'en être l'auteur, mais je ne puis lui pardonner de n'avoir pas le courage de l'avouer; ce procédé est infame. J'ai bien de la peine à croire qu'une satire sur un tel sujet soit aussi bonne qu'on le dit. Ceux qui font courir leurs ouvrages sous le nom d'autrui sont réellement coupables du crime de faux; mais il s'agit de confronter les écritures. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je ne connais ni Michon ni Michette, ni les trois conseillers au Parlement dont il est question; et que l'auteur, quel qu'il soit, est un malhonnête homme, s'il m'impute cette rapsodie.

Adieu, mon cher confrère; je vous embrasse toujours avec le desir de vous voir.

. . . .

Très digne fils de son très digne père,
Déja Michau, pour être commissaire,
Se présentait, quand l'avocat Séguier
Dit qu'on devait cet honneur à Pasquier,
Grand magistrat, sévère justicier,
Porteur d'esprit du président d'Aligre,
Deux gros yeux bleus, où la férocité
Prête de l'ame à la stupidité,
L'ont fait depuis surnommer le bœuf-tigre...

. . . .

Il s'est acquis un honneur infini
En inventant le bâillon de Lalli.

(L. D. B.)

LETTRE ĀCCCXXVIII.

A M. HENNIN,

RÉSIDENT DE FRANCE A GENÈVE.

A Fernei, 30 octobre.

Ma haute dévotion, monsieur, m'ayant fait craindre qu'on ne fît accroire au roi de Prusse que je suis l'auteur de la lettre véritablement digne d'un homme qui a fait ses pâques, j'envoie à M. Genep* mon désaveu dans une lettre à M. le duc de Grafton. La lettre est à cachet volant, je vous prie de la lire. Je me flatte que M. Genep aura la bonté de l'envoyer. Vous voyez que les Anglais ont des fanatiques, comme nous avons des jansénistes. Il n'y a point de grandes villes où il n'y ait beaucoup de fous.

Bonsoir, monsieur; je vous supplie de vouloir bien mettre mon paquet pour M. Genep dans le vôtre pour la Cour; je vous serai sérieusement obligé. Maman et moi nous sommes, comme vous le savez, entièrement à vos ordres. V.

On dit les Russes à Yassi et à Bender.

* M. Genep était employé dans les bureaux des affaires étrangères.

LETTRE ĀCCCCXXIX.

A M. HENNIN,

RÉSIDENT DE FRANCE A GENÈVE.

30 octobre.

En vous remerciant, monsieur, de toutes vos bontés.

Je vous renvoie l'estampe[1] comme vous l'ordonnez. Je crois qu'en y corrigeant quelque chose, sur-tout au bras droit de la dame, cela peut très bien passer; mais je voudrais la faire voir à Cramer qui doit la payer; et s'il ne la paie pas, je m'en charge.

Je ne me souvenais pas de la belle défense[2], sur peine de la vie, d'avoir raison.

Je vous suis très obligé, monsieur, du paquet de M. Pingeron que vous avez bien voulu m'envoyer, concernant l'affaire de M. Luneau. M. de Pingeron est sans doute un homme de mérite puisqu'il est connu de vous. Ainsi tout ce qui me viendra de sa part sera bien venu.

[1] * Faite par Brichet, assez mauvais dessinateur et graveur. Elle était destinée à l'édition de la tragédie des *Guèbres*, qu'imprimait Cramer. (L. D. B.)

[2] * Édit qui défendait d'écrire et d'imprimer sur les matières de finances. Cet édit était l'ouvrage du ministre Laverdi. (L. D. B.)

Maman et moi nous vous embrassons de tout notre cœur.

LETTRE ĀCCCXXX.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

31 octobre.

Je ne peux trop vous remercier, monsieur, des éclaircissements que vous avez la bonté de me donner sur les événements dont vous avez été témoin. Permettez-moi de répondre, par une petite anecdote, aux vôtres. C'est moi qui imaginai d'engager M. le maréchal de Richelieu à faire ce qu'il pourrait pour sauver la vie à ce pauvre amiral Bing. Je l'avais fort connu dans sa jeunesse; et, afin de donner plus de poids au témoignage de M. le maréchal de Richelieu, je feignis de ne le pas connaître. Je priai donc votre général de m'écrire une lettre ostensible, dans laquelle il dirait qu'ayant été témoin de la bataille navale, il était obligé de rendre justice à la conduite de l'amiral Bing, qui, étant sous le vent, n'avait pu s'approcher du vaisseau de M. La Galissonnière. Monsieur le maréchal eut la générosité d'écrire cette lettre; je l'envoyai à M. l'amiral Bing; elle fit impression sur l'esprit de deux juges du conseil de guerre; mais le parti opposé était trop fort.

Vos réflexions, monsieur, sur cette mort sont bien justes et bien belles; je crois, comme vous, qu'il est fort égal de mourir sur un échafaud ou sur une paillasse, pourvu que ce soit à quatre-vingt-dix ans.

Je n'ai pu faire autre chose à l'égard de M. de Bussi, que de le croire sur sa parole; c'est le second de ceux qui portent nouvellement ce nom, avec qui la même chose m'est arrivée.

Je n'ai fait que copier ce que le frère de M. d'Assas et le major du régiment m'ont mandé.

Si j'avais été assez heureux, monsieur, pour recevoir vos instructions plus tôt, j'aurais corrigé l'édition in-4° qu'on vient d'achever. Il n'est plus temps, et je n'ai que des remords.

Ma nièce, en arrivant de Paris, m'a parlé de *Michon et Michette;* on dit que c'est une satire violente contre trois membres du Parlement, que, Dieu merci, je n'ai jamais connus. Il faut que celui qui a été assez hardi pour la faire soit bien lâche de me l'attribuer. Cet ouvrage, par conséquent, ne peut être que d'un coquin; d'ailleurs le titre de la pièce annonce, ce me semble, un ouvrage du Pont-Neuf. Ce n'était pas ainsi qu'Horace et Boileau intitulaient leurs satires.

Au reste, j'aurai l'honneur de vous envoyer, dans quelques jours, une nouvelle édition des *Guèbres,* avec beaucoup d'additions et un discours

préliminaire assez philosophique, que je soumettrai à votre jugement.

S'il me tombe sous les mains quelque ouvrage passable imprimé en Hollande, je vous l'enverrai sous l'adresse que vous m'avez prescrite, à moins que vous ne donniez un contre-ordre.

Adieu, monsieur; conservez-moi des bontés dont je sens si vivement tout le prix.

J'oubliais de vous parler du meurtre de Lalli; vous savez que les Anglais n'aiment pas les Irlandais, et que Lalli était sur-tout un des plus violents jacobites. Cependant toute l'Angleterre s'est soulevée contre le jugement qui a condamné Lalli; on l'a regardé comme une injustice barbare, et j'ai vu quelques livres anglais où l'on ne parle qu'avec horreur de cette aventure. Joignez-y celle de La Bourdonnais, et vous aurez le code de l'ingratitude et de la cruauté; mais les Anglais ont aussi leur amiral Bing.

« Iliacos intra muros peccatur et extra. »
Hor., lib. I, ep. II.

LETTRE ĀCCCXXXI.

A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Novembre.

Sire, un Bohémien qui a beaucoup d'esprit et de philosophie, nommé Grimm, m'a mandé que

vous aviez initié l'empereur à nos saints mystères, et que vous n'étiez pas trop content que j'eusse passé près de deux ans sans vous écrire.

Je remercie votre majesté très humblement de ce petit reproche: je lui avouerai que j'ai été si fâché et si honteux du peu de succès de la transmigration de Clèves, que je n'ai osé depuis ce temps-là présenter aucune de mes idées à votre majesté. Quand je songe qu'un fou et un imbécile comme Ignace a trouvé une douzaine de prosélytes qui l'ont suivi, et que je n'ai pas pu trouver trois philosophes, j'ai été tenté de croire que la raison n'était bonne à rien; d'ailleurs, quoi que vous en disiez, je suis devenu bien vieux, et, malgré toutes mes coquetteries avec l'impératrice de Russie, le fait est que j'ai été long-temps mourant et que je me meurs.

Mais je ressuscite, et je reprends tous mes sentiments envers votre majesté, et toute ma philosophie, pour lui écrire aujourd'hui au sujet d'une petite extravagance anglaise qui regarde votre personne. Elle se doutera bien que cette démence anglaise n'est pas gaie; il y a beaucoup de sages en Angleterre, mais il y a autant de sombres enthousiastes. L'un de ces énergumènes, qui peut-être a de bonnes intentions, s'est avisé de faire imprimer dans la gazette de la cour, qu'on appelle *the Whitehall Evening-Post*, le 7 octobre, une pré-

tendue lettre de moi à votre majesté, dans laquelle je vous exhorte à ne plus corrompre la nation que vous gouvernez. Voici les propres mots fidèlement traduits: « Quelle pitié, si l'étendue de vos « connaissances, vos talents, et vos vertus, ne vous « servaient qu'à pervertir ces dons du ciel pour « faire la misère et la désolation du genre humain ! « Vous n'avez rien à desirer, sire, dans ce monde « que l'auguste titre d'un héros chrétien. »

Je me flatte que ce fanatique imprimera bientôt une lettre de moi au Grand-Turc Moustapha, dans laquelle j'exhorterai sa hautesse à être un héros mahométan: mais comme Moustapha n'a veine qui tende à le faire un héros, et que ma véritable héroïne, l'impératrice de Russie, y a mis bon ordre, je ne crois pas que j'entreprenne cette conversion turque. Je m'en tiens aux princes et aux princesses du Nord, qui me paraissent plus éclairés que tout le sérail de Constantinople.

Je ne réponds autre chose à l'auteur qui m'impute cette belle lettre à votre majesté, que ces quatre lignes-ci: « J'ai vu dans le *Whitehall Evening-Post,* du 7 octobre 1769, n° 3668, une pré- « tendue lettre de moi à sa majesté le roi de Prusse: « cette lettre est bien sotte; cependant je ne l'ai « point écrite. Fait à Fernei, le 29 octobre 1769.

« VOLTAIRE. »

Il y a par-tout, sire, de ces esprits également

absurdes et méchants, qui croient ou qui font semblant de croire qu'on n'a point de religion quand on n'est pas de leur secte. Ces superstitieux coquins ressemblent à la Philaminte des *Femmes savantes* de Molière; ils disent[1] :

Nul *ne doit plaire à Dieu que* nous et nos amis.

J'ai dit quelque part que La Motte Le Vayer, précepteur du frère de Louis XIV, répondit un jour à un de ces maroufles : « Mon ami, j'ai tant « de religion, que je ne suis pas de ta religion. »

Ils ignorent, ces pauvre gens, que le vrai culte, la vraie piété, la vraie sagesse, est d'adorer Dieu comme le père commun de tous les hommes sans distinction, et d'être bienfesant.

Ils ignorent que la religion ne consiste ni dans les rêveries des bons quakers, ni dans celles des bons anabaptistes ou des piétistes, ni dans l'impanation et l'invination, ni dans un pélerinage à Notre-Dame de Lorète, à Notre-Dame des neiges, ou à Notre-Dame des sept douleurs; mais dans la connaissance de l'Être suprême qui remplit toute la nature, et dans la vertu.

Je ne vois pas que ce soit une piété bien éclairée

[1] * Ce n'est pas Philaminte, c'est Armande qui dit :

Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis.

Les Femmes savantes, acte III, sc. II.

(L. D. B.)

qui ait refusé aux dissidents de Pologne les droits que leur donne leur naissance, et qui ait appelé les janissaires de notre saint-père le Turc au secours des bons catholiques romains de la Sarmatie. Ce n'est point probablement le Saint-Esprit qui a dirigé cette affaire, à moins que ce ne soit un saint-esprit du révérend père Malagrida, ou du révérend père Guignard, ou du révérend père Jacques Clément.

Je n'entre point dans la politique qui a toujours appuyé la cause de Dieu, depuis le grand Constantin, assassin de toute sa famille, jusqu'au meurtre de Charles Ier, qu'on fit assassiner par le bourreau, l'Évangile à la main; la politique n'est pas mon affaire: je me suis toujours borné à faire mes petits efforts pour rendre les hommes moins sots et plus honnêtes. C'est dans cette idée que, sans consulter les intérêts de quelques souverains (intérêts à moi très inconnus), je me borne à souhaiter très passionnément que les barbares Turcs soient chassés incessamment du pays de Xénophon, de Socrate, de Platon, de Sophocle, et d'Euripide[1]. Si l'on voulait, cela serait bientôt fait; mais on a entrepris autrefois sept croisades

[1] * C'est ce qui pourtant a eu lieu, après d'affreux massacres et toutes les horreurs imaginables, qui accuseront éternellement dans l'histoire les rois chrétiens de notre Europe, dont les cabinets ont été plus barbares que les Turcs. (L. D. B.)

de la superstition, et on n'entreprendra jamais une croisade d'honneur: on en laissera tout le fardeau à Catherine.

Au reste, sire, je suis dans mon lit depuis un an; j'aurais voulu que mon lit fût à Clèves.

J'apprends que votre majesté, qui n'est pas faite pour être au lit, se porte mieux que jamais, que vous êtes engraissé, que vous avez des couleurs brillantes. Que le grand Être qui remplit l'univers vous conserve! Soyez à jamais le protecteur des gens qui pensent, et le fléau des ridicules.

Agréez le profond respect de votre ancien serviteur, qui n'a jamais changé d'idées, quoi qu'on dise.

LETTRE ĀCCCXXXII.

A M. MARMONTEL.

1er novembre.

Mon cher ami, mon cher confrère, j'ai été enchanté de votre souvenir et de votre lettre. Vous dites que tous les hommes ne peuvent pas être grands, mais que tous peuvent être bons: savez-vous bien que cette maxime est mot à mot dans Confucius? Cela vaut bien la comparaison du royaume des cieux avec de la moutarde et de l'argent placé à usure.

Je conviens, mon cher ami, que la philosophie s'est beaucoup perfectionnée dans ce siècle; mais à qui le devons-nous? aux Anglais; ils nous ont appris à raisonner hardiment. Mais à quoi nous occupons-nous aujourd'hui? à faire quelques réfléxions spirituelles sur le génie du siècle passé.

Songez-vous bien qu'une cabale de jaloux imbéciles a mis pendant quelques années la partie carrée d'Électre, d'Iphianasse, d'Oreste, et du petit Itys, le tout en vers barbares, à côté des belles scènes de Corneille, de l'*Iphigénie* de Racine, des rôles de Phèdre, de Burrhus, et d'Acomat? Cela seul peut empêcher un honnête homme de revenir à Paris.

Cependant je ne veux point mourir sans vous embrasser vous et M. d'Alembert, et MM. Duclos, de Saint-Lambert, Diderot, et le petit nombre de ceux qui soutiennent, avec le quinzième chapitre de *Bélisaire*, la gloire de la France.

J'aurai besoin, si je suis en vie au printemps, d'une petite opération aux yeux, que quinze ans et quinze pieds de neige ont mis dans un terrible désordre. Je n'approcherai point mon vieux visage de celui de mademoiselle Clairon; mais j'approcherai mon cœur du sien. Ses talents étaient uniques, et sa façon de penser est égale à ses talents.

Madame Denis[1] vous fait les compliments les plus sincères.

Adieu; vous savez combien je vous aime. Je n'écris guère; un malade, un laboureur, un griffonneur n'a pas un moment à lui.

LETTRE ĀCCCXXXIII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Fernei, 1er novembre.

Si je suis en vie au printemps, madame, je compte venir passer dix ou douze jours auprès de vous avec madame Denis. J'aurais besoin d'une opération aux yeux, que je n'ose hasarder au commencement de l'hiver. Vous me direz que je suis bien insolent de vouloir encore avoir des yeux à mon âge, quand vous n'en avez plus depuis si long-temps.

Madame Denis dit que vous êtes accoutumée à cette privation; je ne me sens pas le même courage. Ma consolation est dans la lecture, dans la vue des arbres que j'ai plantés, et du blé que j'ai semé. Si cela m'échappe, il sera temps de finir ma vie, qui a été assez longue.

J'ai ouï parler d'un jeune homme fort aimable,

[1] * Elle était de retour de Paris à Fernei depuis quelques jours, après vingt mois d'absence. (L. D. B.)

d'une jolie figure, ayant de l'esprit, des connaissances, un bien honnête, qui, après avoir fait un calcul du bien et du mal, s'est tué à Paris d'un coup de pistolet. Il avait tort, puisqu'il était jeune, et que par conséquent la boîte de Pandore lui appartenait de droit. Un prédicant de Genève, qui n'avait que quarante-cinq ans, vient d'en faire autant; c'était une maladie de famille : son grand-père, son père, et son frère, lui avaient tous donné cet exemple. Cela est unique, et mérite une grande considération. Gardez-vous bien d'en faire jamais autant; car vous courez, vous soupez, vous conversez, et sur-tout vous pensez. Ainsi, madame, vivez; je vous enverrai bientôt quelque chose d'honnête, ainsi qu'à votre grand'maman. Je n'ai guère le temps d'écrire des lettres; car je passe ma vie à tâcher de faire quelque chose qui puisse vous plaire à toutes deux; j'en ai pour l'hiver.

J'aime passionnément le mari de votre grand'-maman; c'est une belle ame. Croyez-moi, il vaut mieux que tout le reste : il se ruinera; mais il n'y a pas grand mal, il n'a point d'enfants. Mais sur-tout qu'il ne haïsse point les philosophes parce-qu'il a plus d'esprit qu'eux tous; c'est une fort mauvaise raison pour haïr les gens.

Je vois qu'on me regarde comme un homme mort; les uns s'emparent de mes sottises; les autres m'attribuent les leurs. Dieu soit béni!

Comment se porte le président Hénault? je m'intéresse toujours bien tendrement à lui. Il a vécu quatre-vingt-deux ans; ce n'est qu'un jour. On aime la vie, mais le néant ne laisse pas d'avoir du bon.

Adieu, madame; je suis à vous jusqu'au premier moment du néant. Madame Denis vous en dit autant.

LETTRE ĀCCCXXXIV.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

8 novembre.

J'attends ces jours-ci, monseigneur, les *Souvenirs de madame de Caylus*. En attendant, j'ai l'honneur de vous envoyer cette nouvelle édition des *Guèbres*, dont on dit que la préface est curieuse. Comme vous êtes actuellement le souverain des spectacles, j'ai cru que cela pourrait vous amuser un moment dans votre royaume.

Je ne vous envoie jamais aucun des petits livrets peu orthodoxes, qu'on imprime en Hollande et en Suisse. J'ai toujours pensé qu'il m'appartenait moins qu'à personne d'oser me charger de pareils ouvrages, et sur-tout de les envoyer par la poste. Je n'ai été que trop calomnié; je me flatte que vous approuvez ma conduite.

Madame Denis m'a assuré que vous me conservez les bontés dont vous m'honorez depuis cinquante ans. J'ai toujours desiré de ne point mourir sans vous faire ma cour pendant quelques jours; mais il faudra que je me réduise à consigner cette envie dans mon testament, à moins que vous n'alliez faire un tour à Bordeaux l'été prochain, et que je n'aille aux eaux de Baréges: mais qui peut savoir où il sera et ce qu'il fera? Mon cœur est à vous, mais la destinée n'est à personne; elle se moque de nous tous.

Daignez agréer mon tendre respect. V.

Oserais-je vous supplier, monseigneur, d'ordonner qu'on joue à Paris *les Scythes?* Je n'y ai d'autre intérêt que celui de la justice. Les comédiens ont tiré dix-huit cents francs de la dernière représentation. Je ne demande que l'observation des régles. Pardonnez cette petite délicatesse.

LETTRE ĀCCCXXXV.

DE CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Pétersbourg, 29 octobre-9 novembre.

Monsieur, je suis bien fâchée de voir, par votre obligeante lettre du 17 d'octobre, que mille fausses nouvelles sur notre compte vous aient affligé. Cependant il est très

vrai que nous avons fait la plus heureuse campagne dont il y ait d'exemple. La levée du blocus de Choczin, par le manque de fourrages, était le seul désavantage qu'on pouvait nous donner. Mais quelle suite a-t-elle eue? La défaite entière de la multitude que Moustapha avait envoyée contre nous.

Ce n'est pas le grand-maître de l'artillerie, le comte Orlof, qui a la présidence de l'Académie, c'est son frère cadet, qui fait son unique occupation de l'étude. Ils sont cinq frères; il serait difficile de nommer celui qui a le plus de mérite, et de trouver une famille plus unie par l'amitié. Le grand-maître est le second; deux de ses frères sont présentement en Italie. Lorsque j'ai montré au grand-maître l'endroit de votre lettre où vous me dites, monsieur, que vous le soupçonnez de ne pas trop aimer les vers français, il m'a répondu qu'il ne possédait pas assez la langue française pour les entendre. Et je crois que cela est vrai, car il aime beaucoup la poésie de sa langue maternelle.

J'espère, monsieur, que vous me donnerez bientôt des nouvelles de ma flotte. Je crois qu'elle a passé Gibraltar. Il faudra voir ce qu'elle fera: c'est un spectacle nouveau que cette flotte dans la Méditerranée. La sage Europe n'en jugera que par l'événement.

Je vous avoue, monsieur, que ce m'est toujours une satisfaction bien agréable lorsque je vois la part que vous prenez à ce qui m'arrive.

Soyez persuadé que je sens tout le prix de votre amitié. Je vous prie de me la continuer et d'être assuré de la mienne.

CATERINE.

LETTRE ĀCCCXXXVI.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, le 9 novembre.

Que béni soit l'homme de Dieu, mon très cher et très illustre maître, qui travaille à un mémoire pour la famille de ce malheureux! J'espère que ce mémoire ne sera pas déshonoré par la mauvaise rhétorique du Palais, comme l'ont été ceux de Calas. J'attends qu'un de mes amis et de mes confrères à l'Académie des sciences, M. Dionis du Séjour, homme vertueux et éclairé, quoique conseiller de la cour, soit de retour de la campagne, pour tirer au clair cette histoire abominable, qui doit achever de couvrir de honte ces juges du dixième siècle, bien indignes de vivre au dix-huitième siècle, à moins que ce ne soit pour y être traités comme ils ont traité Martin.

Je n'ai point vu cette pièce de vers intitulée *Michaut et Michel*. On dit que les deux héros sont Michel de Saint-Fargeau et Michault de Montaron de Montblin, deux fanatiques du Parlement, bien connus pour tels. Si la pièce est bonne, comme on le dit, je souhaite qu'elle soit publique, et que l'auteur ne se fasse pas connaître; je ne manquerai pas, au reste, d'assurer, et c'est la vérité, que vous n'y avez aucune part. Il est sûr que la pièce existe, mais elle est peu connue.

J'ai promis à Panckoucke de lui donner quelques additions pour les articles de mathématiques et pour quelques uns de physique. Les molécules organiques et les anguilles de Needham ont rapport à l'article *Génération*, qui n'est pas de ma partie. Du reste, je ne crois pas plus à ces sornettes que vous. Quant aux déclamations et autres sottises

qui déshonorent l'*Encyclopédie*, on fera bien de les supprimer; mais je ne m'en mêlerai pas, ayant déclaré que je ne voulais point être éditeur. Je me fais d'avance un grand plaisir de lire vos articles de belles-lettres.

Je ne sais plus ce que j'ai dit de Maupertuis; ce que je sais, c'est qu'il faut que je ne l'aie pas trop flatté, car il était mécontent, et nous étions très froids ensemble quand il est mort.

Je donnerai au domestique de Damilaville, qui doit être à la campagne, le billet que vous m'envoyez pour lui; c'est une œuvre de charité et de justice. Son pauvre maître est mort banqueroutier.

Oui, sans doute, il y a une infinité de cas où la diagonale d'un rectangle est aussi incommensurable aux côtés que la diagonale du carré; ce cas est même bien plus fréquent que celui de la commensurabilité.

Je ne sais si l'empereur est des nôtres, mais je m'accoutumerai difficilement à ne pas voir la maison d'Autriche avec un vernis de superstition.

« . . . . Timeo Danaos et dona ferentes. »

VIRG., *Æn.*, II, v. 49.

Adieu, mon cher et illustre confrère; je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE ĀCCCXXXVII.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Fernei, le 13 novembre.

Votre éminence veut s'amuser à Rome de quelques vers français: eh bien! en voilà. *Ma per tutti i santi*, oubliez que vous êtes archevêque et cardi-

nal. Souvenez-vous seulement que vous êtes le plus aimable des hommes, l'académicien le plus éclairé, et que vous avez du génie. J'ajouterai encore: Souvenez-vous que vous avez de la bonté pour moi; et dites-moi, je vous en prie, si vous êtes de l'avis de milord Cornsbury.

Vous ne montrerez pas *les Guèbres* au cardinal Torregiani, n'est-il pas vrai? Ma foi, votre pape paraît une bonne tête. Comment donc! depuis qu'il régne il n'a fait aucune sottise.

LETTRE ĀCCCXXXVIII.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

18 novembre.

Je suis devenu plus paresseux que jamais, monsieur, parceque je suis devenu plus faible et plus misérable. Il m'aurait été impossible de faire le voyage de Paris: je peux à peine faire celui de mon jardin. Madame Denis a rapporté une belle lunette, mais il faut avoir des yeux. On perd tout petit à petit, excepté les sentiments qui m'attachent à vous et à madame de Rochefort.

Je voudrais bien avoir des compliments à vous faire sur l'accomplissement des promesses qu'on vous a faites. C'est là ce qui m'intéresse véritablement; car, en vérité, j'ai beaucoup d'indifférence

pour tout le reste. J'espère que M. le duc de Choiseul fera les choses que vous desirez. C'est la plus belle ame que je connaisse; il est généreux comme Aboul-Cassem, brillant comme le chevalier de Gramont, et travailleur comme M. de Louvois. Il aime à faire plaisir; vous serez trop heureux d'être son obligé.

Je compte qu'au printemps vous serez un père de famille. Madame de Rochefort accouchera d'un brave philosophe; il en faut de cette espèce.

Je voudrais bien vous envoyer une nouvelle édition d'une pièce[1] qui commence ainsi:

> Je suis las de servir; souffrirons-nous, mon frère,
> Cet avilissement du grade militaire?

mais je ne sais comment m'y prendre. Il est beaucoup plus aisé d'envoyer des lunettes que des livres.

L'oncle et la nièce disent tout ce qu'ils peuvent de plus tendre à M. et à madame de Rochefort.

LETTRE ĀCCCXXXIX.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

22 novembre.

Je n'ai pu encore, monseigneur, avoir les *Sou-*

[1]* *Les Guèbres.* (L. D. B.)

venirs; mais j'ai l'honneur de vous envoyer un petit ouvrage qui ne doit pas vous déplaire : car, après tout, vous avez servi sous Louis XIV, vous avez été blessé au siége de Fribourg; il me semble qu'il vous aimait. La manie qu'on a aujourd'hui de le dénigrer me paraît bien étrange. Rien assurément ne me flatterait plus que de voir mes sentiments d'accord avec les vôtres.

On me mande que *les Scythes* viennent d'être représentés dans votre royaume de Bordeaux, avec un très grand succès. Quelque peu de cas que je fasse de ces bagatelles, je vous supplie toujours de vouloir bien ordonner que les comédiens de Paris me rendent la justice qu'ils me doivent; car, en effet, du temps de Louis XIV, ils ne manquaient point ainsi aux lois que les premiers gentilshommes de la chambre leur avaient données. Il est si désagréable d'être maltraité par eux, que vous me pardonnerez mes instances réitérées : je vous demande cette grace au nom de mon ancien attachement et de vos bontés.

Agréez, monseigneur, mon très tendre respect.

LETTRE ĀCCCXL.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 25 novembre.

Vous avez trop de modestie, si vous avez pu croire qu'un silence comme celui que vous avez gardé pendant deux ans peut être supporté avec patience. Non sans doute. Tout homme qui aime les lettres doit s'intéresser à votre conservation, et être bien aise quand vous-même lui en donnez des nouvelles. Que des Suisses s'établissent à Clèves, ou qu'ils restent à Genève, ce n'est pas ce qui m'intéresse; mais bien de savoir ce que fait le héros de la raison, le Prométhée de nos jours qui apporta la lumière céleste pour éclairer des aveugles, et les désabuser de leurs préjugés et de leurs erreurs.

Je suis bien aise que des sottises anglaises vous aient ressuscité: j'aimerais les extravagants qui feraient de pareils miracles. Cela n'empêche pas que je ne prenne l'auteur anglais pour un ancien Picte qui ne connaît pas l'Europe. Il faut être bien nouveau pour vous traduire en père de l'Église, qui par pitié de mon ame travaille à ma conversion. Il serait à souhaiter que vos évêques français eussent une pareille opinion de votre orthodoxie; vous n'en vivriez que plus tranquille.

Quant au Grand-Turc, on le croit très orthodoxe à Rome comme à Versailles. Il combat, à ce que ces messieurs prétendent, pour la foi catholique, apostolique, et romaine. C'est le Croissant qui défend la Croix, qui soutient les évêques et les confédérés de Pologne contre ces maudits hérétiques, tant grecs que dissidents, et qui se bat pour la

plus grande gloire du très saint-père. Si je n'avais pas lu l'histoire des croisades dans vos ouvrages, j'aurais peut-être pu m'abandonner à la folie de conquérir la Palestine, de délivrer Sion, et cueillir les palmes d'Idumée; mais les sottises de tant de rois et de paladins qui ont guerroyé dans ces terres lointaines m'ont empêché de les imiter, assuré que l'impératrice de Russie en rendrait bon compte. Je borne mes soins à exhorter messieurs les confédérés à l'union et à la paix, à leur marquer la différence qu'il y a entre persécuter leur religion ou exiger d'eux qu'ils ne persécutent pas les autres : enfin je voudrais que l'Europe fût en paix, et que tout le monde fût content. Je crois que j'ai hérité ces sentiments de feu l'abbé de Saint-Pierre; et il pourra m'arriver comme à lui de demeurer le seul de ma secte.

Pour passer à un sujet plus gai, je vous envoie un prologue de comédie que j'ai composé à la hâte, pour en régaler l'électrice de Saxe qui m'a rendu visite. C'est une princesse d'un grand mérite, et qui aurait bien valu qu'un meilleur poëte la chantât. Vous voyez que je conserve mes anciennes faiblesses : j'aime les belles-lettres à la folie; ce sont elles seules qui charment nos loisirs et qui nous procurent de vrais plaisirs. J'aimerais tout autant la philosophie, si notre faible raison y pouvait découvrir les vérités cachées à nos yeux, et que notre vaine curiosité recherche si avidement : mais apprendre à connaître, c'est apprendre à douter. J'abandonne donc cette mer si féconde en écueils d'absurdités, persuadé que tous les objets abstraits de nos spéculations étant hors de notre portée, leur connaissance nous serait entièrement inutile, si nous pouvions y parvenir.

Avec cette façon de penser, je passe ma vieillesse tranquillement; je tâche de me procurer toutes les brochures du neveu de l'abbé Bazing : il n'y a que ses ouvrages qu'on puisse lire.

Je lui souhaite longue vie, santé, et contentement; et, quoi qu'il ait dit, je l'aime toujours. FÉDÉRIC.

LETTRE ĀCCCXLI.

A M. LE COMTE DE FÉKÉTÉ,

SEIGNEUR HONGROIS.

A Fernei, le 27 novembre.

Monsieur, il n'y a qu'une seule chose qui ait pu m'empêcher de répondre sur-le-champ à votre très aimable lettre et à vos très jolis vers, c'est que j'ai été sur le point de mourir. Peut-être dois-je au plaisir que vous m'avez fait d'être encore en vie; mais vous n'avez pas pu faire le miracle tout entier. Je suis si faible, que je ne peux même entrer dans aucun détail sur les beautés de votre ouvrage. Je n'ai précisément que la force de vous remercier. Si je vis, je vous supplie de me conserver vos bontés; et si je meurs, je vous demande votre souvenir.

Pardon d'une lettre si courte. Il faut tout pardonner à un vieillard qui n'en peut plus, et qui vous est très tendrement attaché.

LETTRE ACCCXLII.

A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Fernei, 28 novembre.

Madame, la lettre du 18 octobre, dont votre majesté impériale m'honore, me rajeunit tout d'un coup de seize ans, de sorte que me voilà un jeune homme de soixante ans, tout propre à faire une campagne dans vos troupes contre Moustapha. J'avais été assez faible pour être alarmé des fausses nouvelles de quelques gazettes qui prétendaient que les Turcs étaient revenus à Choczin, qu'ils s'en étaient rendus maîtres, et qu'ils rentraient en Pologne. Vous ne sauriez croire de quel poids énorme la lettre de votre majesté m'a soulagé.

Par les derniers vaisseaux arrivés de Turquie à Marseille, on apprend que le nombre des mécontents augmente à Constantinople, et que le sérail est obligé d'apaiser les murmures par des mensonges : triste ressource; la fraude est bientôt découverte, et alors l'indignation redouble. On a beau faire tirer le canon des Sept-Tours et de Tophana pour de prétendues victoires, la vérité perce

à travers la fumée du canon, et vient effrayer Moustapha sur ses tapis de zibeline.

Je ne serais point étonné que ce tyran imbécile (qu'il me pardonne cette expression) ne fût détrôné dans quatre mois, quand votre flotte sera près des Dardanelles, et que son successeur ne demandât humblement la paix à votre majesté. Il ne m'appartient pas de lire dans l'avenir, encore moins même dans le présent; mais je ne saurais m'imaginer que les Vénitiens ne profitent pas d'une si belle occasion. Il me semble que votre majesté prend Moustapha de tous les sens.

Quand une fois on a tiré l'épée, personne ne peut prévoir comment les choses finiront; je ne suis point prophète, Dieu m'en garde! mais il y a long-temps que j'ai dit que si l'empire turc est jamais détruit, ce ne sera que par le vôtre. Je me flatte que Moustapha paiera bien cher son amitié chrétienne pour le nonce du pape en Pologne. Tout ce que je sais bien certainement, c'est que, Dieu merci, votre majesté est couverte de gloire. Je ne suis plus indigné contre ceux qui l'ont contestée, car leur humiliation me fait trop de plaisir. Ce n'est pas sur les seuls Turcs que vous remportez la victoire, mais sur ceux qui osaient être jaloux de la fermeté et de la grandeur de votre ame, que j'ai toujours admirée.

Que votre majesté impériale daigne agréer mon

remerciement, ma joie, mes vœux, mon enthousiasme pour votre personne, et mon profond respect.

LETTRE ĀCCCXLIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 novembre.

Vous êtes le premier, mon cher ange, à qui je dois apprendre que l'innocence de Sirven vient de triompher, que les juges lui ont ouvert les prisons, qu'ils lui ont donné mainlevée de ses biens saisis par les fermiers du domaine; mais il faut qu'il y ait toujours quelque amertume dans la joie, et quelque absurdité dans les jugements des hommes. On a compensé les dépens entre le roi et lui; cela me paraît d'un énorme ridicule. De plus, il est fort incertain que messieurs du domaine rendent les arrérages qu'ils ont reçus. Sirven en appelle au parlement de Toulouse. J'ose me flatter que ce parlement se fera un honneur de réparer entièrement les malheurs de la famille Sirven, et que le roi paiera les frais tout du long. Ce n'est pas là le cas où il faut lésiner, et sûrement le roi trouvera fort bon que les dépens du procès retombent sur lui.

J'ai vu, dans une gazette de Suisse, que M. le

duc de Prâlin quittait le ministère. Ce n'est certainement pas le suisse de votre porte qui mande ces belles nouvelles; mais il y a dans Paris un Suisse bel esprit, qui inonde les Treize-Cantons des bruits de ville les plus impertinents.

Mais comment se porte madame d'Argental? On dit qu'elle est languissante, qu'elle fait des remèdes: je la plains bien, je sais ce que c'est que cette vie-là. Est-ce la peine de vivre quand on souffre? oui, car on espère toujours qu'on ne souffrira pas demain; du moins, c'est ainsi que j'en use depuis plus de soixante ans. Ce n'est pas pour rien que j'ai fait un opéra où l'espérance arrive au cinquième acte. On dit que la *Pandore* de La Borde a très bien réussi à la répétition; mais il y a certains vers où l'on dit que le mari de Pandore doit obéir; cela est manifestement contraire à saint Paul, qui dit expressément[1]: *Femmes, obéissez à vos maris.* Je croyais avoir rayé cette hérésie de l'opéra.

Mille tendres respects, mon cher ange, à vous et à madame d'Argental.

[1]* *Aux Colossiens*, chap. III, v. 18. — *Aux Éphésiens*, chap. V, v. 22. Au surplus saint Pierre en dit autant, 1re ép., chap. III, v. 1. (L. D. B.)

LETTRE ĀCCCXLIV.

A M. L'ABBÉ AUDRA,

A TOULOUSE.

Le 30 novembre.

Mon cher philosophe, vous êtes actuellement instruit du contenu de la sentence. Je conseille à Sirven de faire tout ce que vous et M. de La Croix lui ordonnerez. Son innocence ne peut plus être contestée. Faudra-t-il qu'il lui en coûte de l'argent pour avoir été si indignement accusé, pour avoir été exilé de sa patrie pendant sept ans, et pour avoir vu mourir sa femme de douleur? Je suis prêt à payer les deux cent quatre-vingts livres de frais auxquels on le condamne, mais il serait plus juste que le juge de Mazamet les payât. Il est vrai que Sirven était contumax, mais il ne fallait pas le condamner, lui et sa famille, quand on n'avait nulle preuve contre lui. Le juge et le médecin méritaient tous deux d'être mis au pilori avec un bonnet d'âne sur leur tête.

Je suis bien malade. Je ne puis écrire à M. de La Croix. Je vous supplie de lui dire que je suis prêt à l'aimer autant que je l'estime.

Bonjour, mon cher philosophe.

LETTRE ĀCCCXLV.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

3 décembre.

Enfin, monseigneur, voici les *Souvenirs de madame de Caylus*, que j'attendais depuis si long-temps; ils sont détestablement imprimés. C'est dommage que madame de Caylus ait eu si peu de mémoire. Mais enfin, comme elle parle de tout ce que vous avez connu dans votre première jeunesse, et sur-tout de madame la duchesse de Richelieu, votre mère, et de M. le duc de Richelieu, qui est votre père, *quoi qu'on die;* je suis persuadé que ces *Souvenirs* vous en rappelleront mille autres, et par-là vous feront un grand plaisir. Je me flatte que le paquet vous parviendra, quoique un peu gros. Permettez-moi de vous faire souvenir des *Scythes,* pour le dernier mois de votre régne des Menus. On dit qu'il ne sied pas à un dévot comme moi de songer encore aux vanités de ce monde; mais ce n'est point vanité, c'est justice. Je vous supplie d'être assez bon pour me dire si les *Souvenirs de madame de Caylus* vous ont amusé.

Recevez, avec votre bonté ordinaire, mon très tendre respect.

LETTRE ĀCCCXLVI.

A M. PANCKOUCKE.

6 décembre.

Vous savez, monsieur, que je vous regarde comme un homme de lettres et comme mon ami; c'est à ces titres que je vous écris.

On a besoin sans doute d'un supplément à l'*Encyclopédie;* on me l'a proposé; j'y ai travaillé avec ardeur; j'ai fait servir tous les articles que j'avais déja insérés dans le grand dictionnaire; je les ai étendus et fortifiés autant qu'il était en moi; j'ai actuellement plus de cent articles de prêts. Je les crois sages; mais s'ils paraissaient un peu hardis, sans être téméraires, on pourrait trouver des censeurs qui feraient de mauvaises difficultés, et qui ôteraient tout le piquant pour y mettre l'insipide. Je vous réponds bien que tous ceux qui sont à la tête de la librairie ne mettront aucun obstacle à l'introduction de cet ouvrage en France; et je vous réponds d'ailleurs qu'il sera vendu dans l'Europe, parceque, tout sage qu'il est, il pourra amuser les oisifs de Moscou, aussi bien que les oisifs de Berlin. Puisque vous avez été assez hardi pour vous charger de mes sottises *in*-4°, il faut que cette sottise-ci soit de la même parure.

Il ne serait pas mal, à mon avis, de faire un petit programme par lequel on avertirait Paris, Moscou, Madrid, Lisbonne, et Quimpercorentin, qu'une société de gens de lettres, tous Parisiens et point Suisses, va, pour prévenir les jaloux, donner un supplément à l'*Encyclopédie.* On pourrait même, dans ce programme, donner quelque échantillon, comme, par exemple, l'article *Femme,* afin d'amorcer vos chalands.

Au reste, je pense qu'il faut se presser, parcequ'il se pourrait bien faire qu'étant âgé de soixante-seize ans, je fusse placé incessamment dans un cimetière, à côté de mon ivrogne de curé, qui prétendait m'enterrer, et qui a été tout étonné que je l'enterrasse.

Encore un mot, monsieur : avant que vous vous fussiez lancé dans les grandes entreprises, vous aviez, ce semble, ouvert une souscription pour les malsemaines de Martin Fréron. Je me suis aperçu, à mon article *Critique,* que je dois dévouer à l'horreur de la postérité les gueux qui, pour de l'argent, ont voulu décrier l'*Encyclopédie* et tous les bons ouvrages de ce siécle, et que c'est une chose aussi amusante qu'utile de rassembler les principales impertinences de tous ces polissons. Envoyez-moi tout ce que vous avez, jusqu'à ce jour, des imbéciles méchancetés de Martin, afin que je le fasse pendre avec les cordes qu'il a filées.

Je vous embrasse de tout mon cœur, sans cérémonie, et je vous prie de vouloir bien faire mes compliments à madame votre femme, dont j'ai toujours l'idée dans la tête depuis que je l'ai vue à Fernei.

LETTRE ĀCCCXLVII.

A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Fernei, le 9 décembre.

Quand Thalestris, que le Nord admira,
Rendit visite à ce vainqueur d'Arbelle,
Il lui donna bals, ballets, opéra,
Et fit de plus de jolis vers pour elle.
Tous deux avaient infiniment d'esprit;
C'était, dit-on, plaisir de les entendre :
On avouait que Jupiter ne fit
Des Thalestris que du temps d'Alexandre

Pausanias, dans ses *Prussiaques,* dit qu'Alexandre poussait son amour pour les beaux-arts jusqu'à faire des vers dans la langue des Welches, et qu'il mettait toujours dans ses vers un sel peu commun, de l'harmonie, des idées vraies, une grande connaissance des hommes, et qu'il fesait ces vers avec une facilité incroyable; que ceux qu'il fit pour Thalestris étaient pleins de grace et d'harmonie.

Il ajoute que ses talents étonnaient beaucoup les Macédoniens et les Thraces, qui se connais-

saient peu en vers grecs, et qu'ils apprenaient par les autres nations combien leur maître avait d'esprit; car, pour eux, ils ne le connaissaient que comme un brave guerrier qui savait gouverner comme se battre.

Il y avait, dit Plutarque, dans ce temps-là, un vieux Welche retiré vers les montagnes du Caucase, qui avait été autrefois à la cour d'Alexandre, et qui vivait aussi heureux qu'on pouvait l'être loin du camp du vainqueur d'Arbelles et de Basroc. Ce vieux radoteur disait souvent qu'il était très fâché de mourir sans avoir fait encore une fois sa cour au héros de la Macédoine.

Sire, je ne doute pas que vous n'ayez dans votre cour des savants qui ont lu Plutarque et Xénophon dans la bibliothéque de votre nouveau palais; ils pourront vous montrer les passages grecs que j'ai l'honneur de vous citer, et votre majesté verra que rien n'est plus vrai.

Je donnerais tout le mont Caucase pour voir ce Welche deux jours à la cour d'Alexandre.

LETTRE ĀCCCXLVIII.

A M. L'ABBÉ AUDRA,

A TOULOUSE.

Le 10 décembre.

Mon cher philosophe, j'espère que Cicéron La

Croix fera rendre une pleine justice au client qu'il protége. Je salue son éloquence; la bonté de son cœur fait tressaillir le mien. J'espère tout de vos bontés et des siennes. Je me flatte que le parlement saisira cette occasion de faire voir à l'Europe qu'il sait consoler l'innocence opprimée. M. Scherer, banquier de Lyon, doit avoir fait tenir quinze louis à Sirven pour l'aider à soutenir son procès. Je lui ai donné l'adresse de M. Chauliac, procureur. Je vous prie instamment de vouloir bien vous faire informer si cet argent a été remis à Sirven.

Il y a long-temps qu'on a envoyé un paquet pour vous, suivant vos ordres, à l'adresse que vous aviez donnée. L'état déplorable où je suis ne me permet pas de dicter de longues lettres; mais l'amitié n'y perd rien.

J'aurai l'honneur de répondre à mademoiselle Calliope de Vaudeuil, dès que la fièvre qui me mine pourra être passée. Malgré ma fièvre, voici mon petit remerciement, que je vous prie de lui communiquer.

A MADEMOISELLE DE VAUDEUIL [1].

La figure un peu décrépite
D'un vieux serviteur d'Apollon
Était dans la barque à Caron

[1] * Fille de M. Drouin, premier président du parlement de Toulouse. (L. D. B.)

Préte à traverser le Cocyte;
Le maître du sacré vallon
Dit à sa muse favorite :
« Écrivez à ce vieux barbon. »
Elle écrivit; je ressuscite.

LETTRE ĀCCCXLIX.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

11 décembre.

J'ai envoyé, madame, à votre grand'maman ce que vous demandez, et ce que j'ai enfin trouvé. Puissiez-vous aussi trouver de quoi vous amuser quand vous êtes seule! c'est un point bien important.

Il y a une hymne de Santeul qu'on chante dans l'église welche, qui dit que Dieu est occupé continuellement à se contenter et à s'admirer tout seul, et qu'il dit comme dans *le Joueur:*

Allons, saute, marquis.
REGNARD, *le Joueur*, act. IV, sc. X.

mais il faut quelque chose de plus aux faibles humains. Rien n'est triste comme d'être avec soi-même sans occupation. Les tyrans savent bien cela, car ils vous mettent quelquefois un homme entre quatre murailles, sans livres; ce supplice

est pire que la question, qui ne dure qu'une heure.

Je vous avertis qu'il n'y a rien que de très vrai dans ce que votre grand'maman doit vous donner. Reste à savoir si ces vérités-là vous attacheront un peu : elles ne seront certainement pas du goût des dames welches, qui ne veulent que l'histoire du jour ; encore leur histoire du jour roule-t-elle sur deux ou trois tracasseries. Mon histoire du jour, à moi, c'est celle du genre humain. Les Turcs chassés de la Moldavie, de la Bessarabie, d'Azof, d'Erzeroum, et d'une partie du pays de Médée ; en un mot toutes ces grandes révolutions, que vous ignorez peut-être à Paris, ne sont qu'un point sur la carte de l'univers.

Si ce que je vous envoie vous fatigue et vous ennuie, vous aurez autre chose, mais pas sitôt. Je travaille jour et nuit : la raison en est que j'ai peu de temps à vivre, et que je ne veux pas perdre de temps ; mais je voudrais bien aussi ne pas vous faire perdre le vôtre.

Je suis confondu des bontés de votre grand'-maman. Je vous les dois, madame ; je vous en remercie du fond de mon cœur. C'est un petit ange que madame Gargantua. Il y a une chose qui m'embarrasse ; je voudrais encore que votre grand-papa fût aussi heureux qu'il mérite de l'être. Je voudrais que vous eussiez la bonté de m'en in-

struire quand vous n'aurez rien à faire. Dites, je vous prie, à M. le président Hénault que je lui serai toujours très attaché.

LETTRE ĀCCCL.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 décembre.

Mon cher ange, vous m'inquiétez et vous me désespérez. Vous n'avez point répondu à trois lettres. On dit que la santé de madame d'Argental est dérangée. Que vous coûterait-il de nous informer par un mot, et de nous rassurer? Si heureusement ce qu'on nous a mandé se trouvait faux, je vous parlerais de l'envie qu'on a toujours de jouer *les Guèbres* à Lyon, du dessein qu'on a de se faire autoriser par M. Bertin; je vous demanderais des conseils; je vous dirais que nous espérons obtenir du parlement de Toulouse une espèce de dédommagement pour la famille Sirven; je vous prierais de dire un mot à M. le duc de Prâlin d'une affaire de corsaires que j'ai pris la liberté de lui recommander, et qui m'intéresse; je vous parlerais même d'un discours fort désagréable qu'on prétend avoir été tenu au sujet de nos pauvres spectacles, de votre goût pour eux, et de mon tendre et éternel attachement pour vous: mais je ne puis sérieuse-

ment vous demander autre chose que de n'avoir pas la cruauté de nous laisser ignorer l'état de madame d'Argental.

Nous vous renouvelons, madame Denis et moi, les assurances de tout ce que nos cœurs nous disent pour vous deux.

LETTRE ĀCCCLI.

A M. CHRISTIN.

11 décembre.

L'ermite de Fernei fait les plus tendres compliments à son cher philosophe de Saint-Claude.

Il est instamment prié d'écrire à son ami, qui est employé en Lorraine, de dire bien positivement où en est l'affaire de ce malheureux Martin; si on la poursuit, si on a réhabilité la mémoire de cet homme si injustement condamné; si c'est à la Tournelle de Paris que la sentence fut confirmée: cette affaire est très importante. Ceux qui l'ont mandée à Paris, sur la foi des lettres reçues de Lorraine, craignent fort d'être compromis, si malheureusement l'ami de M. Christin s'est trompé.

Sirven a été élargi, et il a eu mainlevée de son bien, malgré la bonne volonté de ses juges subalternes, qui voulaient absolument le faire rouer. Il en appelle au parlement de Toulouse, qui est

très bien disposé en sa faveur, et il espère qu'il obtiendra des dédommagements.

Si le solitaire se portait mieux, il pourrait faire donner les étrivières au carme; mais il est trop malade pour entrer dans ces petites discussions. La sottise et l'insolence du carme auraient été dangereuses au quatorzième siècle; mais, dans celui-ci, on peut prendre le parti d'en rire. Je me trouve d'ailleurs entre le bon et le mauvais larron, entre Bayle et Jean-Jacques.

Mon cher philosophe rendra un grand service à la jurisprudence et à la nation, en continuant à son loisir l'ouvrage qu'il a commencé. Il est prié de mettre une grande marge à la copie.

Madame Denis et moi nous vous souhaitons la bonne année; nous aurions bien voulu la finir et la commencer avec vous.

LETTRE ĀCCCLII.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 11 décembre.

Je vous dois, mon cher et illustre maître, des remerciements pour la tragédie des *Guèbres*, que j'ai reçue il y a quelque temps de votre part. Je souhaiterais fort que cette pièce pût être représentée; elle achèverait peut-être, sur les esprits des Welches, l'ouvrage que la tragédie de *Mahomet* avait déja commencé, celui d'inspirer l'horreur de l'into-

lérance et du fanatisme; mais trop de gens, mon cher philosophe, sont intéressés à empêcher le progrès de la raison. Toutes les fois qu'on veut aujourd'hui rendre ridicules ou odieux des prêtres, de quelque secte que ce soit, les nôtres regardent au-dedans d'eux-mêmes, et se disent, en grinçant les dents :

« . . . . Mutato nomine, de *me*
« Fabula narratur. »

HOR., lib. I, sat. I.

Quant à la préface de cette tragédie, je suis depuis long-temps entièrement de votre avis sur *Athalie.* J'ai toujours regardé cette pièce comme un chef-d'œuvre de versification, et comme une très belle tragédie de collége. Je n'y trouve ni action ni intérêt; on ne s'y soucie de personne, ni d'Athalie, qui est une méchante carogne, ni de Joad, qui est un prêtre insolent, séditieux, et fanatique; ni de Joas même, que Racine a eu la maladresse de faire entrevoir en deux endroits comme un méchant garnement futur. Je suis persuadé que les idées de religion dont nous sommes imbus dès l'enfance contribuent, sans que nous nous en apercevions, au peu d'intérêt qui soutient cette pièce; et que, si on changeait les noms, et que Joad fût un prêtre de Jupiter ou d'Isis, et Athalie une reine de Perse ou d'Égypte, cette pièce serait bien froide au théâtre. D'ailleurs à quoi sert toute cette prophétie de Joad, qu'à faire languir l'action, qui n'est pas déja trop animée? Je crois en général (et je vais peut-être dire un blasphème) que c'est plutôt l'art de la versification que celui du théâtre qu'il faut apprendre chez Racine. J'en connais à qui je donnerais un plus grand éloge, mais ils n'ont pas l'honneur d'être morts.

On dit que vous êtes malade, mon cher ami; et on ajoute que vous avez du chagrin pour une cause qui me paraît

bien juste. Je ne saurais croire que cette cause soit réelle; si par malheur elle l'était, elle me rappellerait la belle tirade de la péroraison *Pro Milone*, qui commence par ces mots: *Hiccine vir patriæ natus*, etc.

Le contrôleur-général est, dit-on, bien embarrassé pour trouver de l'argent: Dieu le père n'en trouverait pas. Hippocrate, Esculape, et toute l'école de médecine, ne rétabliraient pas un malade qui se donnerait tous les jours, à dîner et à souper, une indigestion. Ce sera le cas de la France, tant qu'on n'y connaîtra pas l'économie.

Adieu, mon cher maître; je vous embrasse de tout mon cœur. Mes respects à madame Denis.

LETTRE ĀCCCLIII.

DE CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Pétersbourg, 2-13 décembre.

Monsieur, nous sommes si loin d'être chassés de la Moldavie et de Choczin, comme la *Gazette de France* le publie, qu'il n'y a que quelques jours que j'ai reçu la nouvelle de la prise de Galatzo, place fortifiée sur le Danube, où un sérasquier et un bacha ont été tués, au dire des prisonniers. Mais ce qu'il y a de bien vérifié, c'est qu'entre ces derniers se trouve le prince de Moldavie Maurocordato. Trois jours après, nos troupes légères amenèrent de Bucharest, capitale de la Valachie, le prince hospodar, son frère, et son fils, à Yassi, au lieutenant-général Stoffeln, qui y commande. Tous ces messieurs passeront leur carnaval, non pas à Venise, mais à Pétersbourg. Bucharest est occupé présentement par mes troupes. Il ne reste plus guère de postes aux Turcs dans la Moldavie de ce côté-ci du Danube.

Je vous mande ces détails, monsieur, afin que vous puissiez juger de l'état des choses, qui assurément n'ont point un aspect affligeant pour tous ceux qui, comme vous, veulent bien s'intéresser à mes affaires.

Je crois ma flotte à Gibraltar, si elle n'a pas encore franchi ce détroit: vous saurez plus tôt de ses nouvelles que moi. Que Dieu conserve Moustapha! il conduit si bien ses affaires, que je ne voudrais point que malheur lui arrivât. Ses amitiés, ses liaisons, tout y contribue: son gouvernement est si aimé de ses sujets, que les habitants de Galatzo se joignirent à nos troupes, au moment même de la prise, pour courir sur le misérable reste du corps turc qui venait de les quitter, et qui fuyait à toutes jambes.

Voilà, monsieur, ce que j'avais à vous dire en réponse à votre lettre, remplie d'amitiés, du 28 novembre. Je vous prie de me continuer ces sentiments, dont je fais un si grand cas, et d'être assuré des miens. CATERINE.

LETTRE ĀCCCLIV.

A M ***[1].

15 décembre, au château de Fernei, par Genève.

Monsieur, j'ai soixante-seize ans, je suis très malade. J'ai été sur le point de mourir; ainsi vous aurez la bonté de m'excuser si je ne vous ai pas remercié plus tôt. Vous nous avez ressuscités Zaïre et moi. Vous faites des vers italiens comme j'en voudrais faire de français, si j'avais encore la

[1]* Probablement J. Marenzi à qui est adressée la lettre ĀCCCLXXXVI. (N. D.)

force de m'amuser à ce charmant badinage; mais l'état où je suis ne me permet tout au plus que de vous remercier en prose du fond de mon cœur. J'ai toujours desiré vainement de voir l'Italie; on ne peut avoir une passion plus malheureuse; vous augmentez, monsieur, cette passion et mes regrets. Autrefois mes compatriotes fesaient un pélerinage à Notre-Dame de Lorète; j'en ferais un au tombeau de messer Ariosto, si je n'étais pas trop près du mien; mais je viendrais sur-tout voir celui qui m'a bien voulu embellir.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE ĀCCCLV.

A MADAME DE LA BORDE DES MARTRES [1].

Madame, j'ai reçu les mémoires que vous avez bien voulu m'envoyer touchant votre procès. Je ne suis point avocat. J'ai soixante-seize ans bientôt; je suis très malade; je vais finir le procès que j'ai avec la nature; je n'ai entendu parler du vôtre que très confusément. Je ne connais point du tout le *Supplément aux Causes célèbres* dont vous me parlez: je vois par vos mémoires, les seuls que j'aie

[1] * Cette dame, nièce du précepteur Claustre, s'était plainte à Voltaire du *Supplément aux Causes célèbres*. POLITIQUE ET LÉGISLATION, tome II. (L. D. B.)

lus, que cette cause n'est point célèbre, mais qu'elle est fort triste. Je souhaite que la paix et l'union s'établissent dans votre famille: c'est là le plus grand des biens. Il vaut mieux prendre des arbitres que de plaider. La raison et le véritable intérêt cherchent toujours des accommodements; l'intérêt mal entendu et l'aigreur mettent les procédures à la place des procédés. Voilà, en général, toute ma connaissance du barreau.

Votre lettre, madame, me paraît remplie des meilleurs sentiments, et M. de La Borde, premier valet de chambre du roi, passe pour un homme aussi judicieux qu'aimable; vous semblez tous deux faits pour vous concilier, et c'est ce que votre lettre même me fait espérer. V.

LETTRE ĀCCCLVI.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

Vous allez être surprise, mademoiselle; je vous demande une cure. Vous allez croire que c'est une cure de quelque malade pour qui je vous prie de parler à M. Tronchin, ou la cure de quelque esprit faible que je recommande à votre philosophie, ou la cure de quelque pauvre amant à qui vos talents et vos graces ont tourné la tête: rien de cela: c'est une cure de paroisse que je vous

demande. Un drôle de corps de prêtre du pays de Henri IV, demeurant à Paris, paroisse Sainte-Marguerite, meurt d'envie d'être curé du village de Cazeaux. M. le marquis de Villepinte nomme à cette cure. Le prêtre croit que j'ai du crédit auprès de vous [1] et que j'en ai bien davantage auprès de M. Villepinte. Si tout cela est vrai, donnez-vous le plaisir de nommer un curé au pied des Pyrénées, à la requête d'un homme qui vous en prie du pied des Alpes. Souvenez-vous que Molière, ennemi des médecins, obtint un canonicat de Louis XIV pour le fils d'un médecin. Les curés qui ont pris la liberté de vous excommunier vous canoniseront quand ils sauront que c'est vous qui donnez des cures. Je voudrais que vous dispossassiez de celle de Saint-Sulpice. Je ne sais quand vous remonterez sur le jubé de votre paroïsse. Vous devriez choisir pour votre premier rôle celui de lire la déclaration du roi en faveur des beaux-arts contre les sots. C'est à vous qu'il appartient de la lire. Je vous prie de vouloir bien faire ressouvenir de moi vos amis et sur-tout de leur bien persuader qu'il n'y en a aucun de plus sensible que moi à tous vos différents mérites. Je vous serai attaché toute ma vie.

[1] * M. Renouard, dans ses Lettres inédites de Voltaire, n'a donné que ce commencement. Nous trouvons le surplus dans l'*Almanach littéraire* de 1790, p. 158. (L. D. B.)

LETTRE ĀCCCLVII.

A M. LE MARQUIS DE XIMENÈS,

QUI LUI AVAIT ENVOYÉ UNE TRADUCTION DE LA VII[e] ÉLÉGIE D'OVIDE.

Les personnes qui ont l'honneur de vous connaître, monsieur le marquis, vous rendront la justice d'avouer que vous êtes plus fait pour traduire les amours fortunés d'Ovide que ses amours malheureux. Si d'ailleurs quelque beauté avait à se plaindre de vous, elle serait discréte, et vous pourriez vous vanter de vos exploits sans lui déplaire. Il y a de très galants hommes qui ont perdu partie, revanche, et le tout, sans en rien dire. Vous n'êtes pas de ces gens-là, et je vous crois très heureux au jeu. Pour moi, qui ne joue point, je vous souhaite d'aussi bonnes parties que vous avez fait de bons vers. Goûtez les plaisirs, et chantez-les.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE ĀCCCLVIII.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

1[er] janvier 1770.

Madame, votre excellence saura que, comme j'étais dans ma boutique le jour de la Saint-Sylves-

tre[1], sans rien faire, parceque c'était dimanche, il passa chez moi un pédant qui fait des vers *françois,* et je lui dis : Monsieur le pédant, faites-moi des vers *françois* pour les étrennes de madame Gargantua, et il me fit cela, qui ne m'a pas paru trop bon :

Je souhaite à la belle Hortense
Une ame noble, un cœur humain,
Un goût sûr et plein d'indulgence,
Un esprit naturel et fin,
Qui s'exprime comme elle pense;
Un mari de grande importance,
Qui ne fasse point l'important,
Qui serve son prince et la France,
Et qui se moque plaisamment
Des jaloux et de leur engeance;
Que tous deux soient d'intelligence,
Et qu'ils goûtent en concurrence
Le plaisir de faire du bien.
Ma muse alors en confidence
Me dit : Ne leur souhaite rien.

Il me semble, madame, que moi, qui ne suis qu'un typographe, j'aurais fait de meilleurs vers *françois* que cela, si je m'étais adonné à la poésie *françoise.*

J'ai l'honneur de faire à monseigneur votre époux, comme à vous, madame, les compliments des révérends pères capucins, de tous les maçons

[1] * Le 31 décembre. (L. D. B.)

de Versoix, de tous les manœuvres, de tous ceux qui veulent bâtir des maisons en cette ville où il fait froid comme en Sibérie. J'ai de plus l'honneur d'être avec un profond respect, madame, etc.

GUILLEMET.

LETTRE ĀCCCLIX.

A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Fernei, 2 janvier.

Madame, j'apprends que la flotte de votre majesté impériale est en très bon état à Port-Mahon; permettez que je vous en témoigne ma joie. On dit qu'on travaille par les ordres de votre majesté, dans Azof, à préparer des galères et des brigantins. Moustapha sera bien surpris quand il se verra attaqué par le Pont-Euxin et par la mer Égée, lui qui ne sait ce que c'est que la mer Égée et l'Euxin, non plus que son grand-visir ni son mufti. J'ai connu un ambassadeur de la sublime Porte qui avait été intendant de la Romélie; je lui demandai des nouvelles de la Grèce, il me répondit qu'il n'avait jamais entendu parler de ce pays-là. Je lui parlai d'Athènes, aujourd'hui Sétine; il ne la connaissait pas davantage.

Je ne puis me défendre de redire encore à vo-

tre majesté que son projet est le plus grand et le plus étonnant qu'on ait jamais formé; que celui d'Annibal n'en approchait pas. J'espère bien que le vôtre sera plus heureux que le sien : en effet, que pourront vous opposer les Turcs? Ils passent pour les plus mauvais marins de l'Europe, et ils ont actuellement très peu de vaisseaux. Léandre et Héro vous favorisent du haut des Dardanelles.

L'homme qui avait la rage d'aller servir dans l'armée du grand-visir n'a point mis son projet en exécution. Je lui avais conseillé d'aller plutôt faire une campagne dans vos armées : il voulait voir, disait-il, comment les Turcs font la guerre, il l'aurait bien mieux vu sous vos drapeaux; il aurait été témoin de leur fuite.

Il paraît un manifeste des Géorgiens qui déclare net qu'ils ne veulent plus fournir de filles à Moustapha. Je souhaite que cela soit vrai, et que toutes leurs filles soient pour vos braves officiers, qui le méritent bien; la beauté doit être la récompense de la valeur.

Suis-je assez heureux pour que les troupes de votre majesté aient pénétré d'un côté jusqu'au Danube, et de l'autre, jusqu'à Erzeroum? Je bénis Dieu, madame, quand je songe que vous devez tout cela à l'évêque de Rome et à son nonce apostolique; il ne s'attendait pas qu'il vous rendrait de si grands services.

Je remercie votre majesté de m'avoir fait connaître les cinq frères qui sont l'ornement de votre cour. Je commence à croire réellement qu'ils vous accompagneront à Constantinople.

J'ai écrit deux lettres à M. de Schowalow depuis quatre mois; point de réponse. Il y a bien plus de plaisir à avoir affaire à votre majesté; elle daigne écrire; elle sait de quelle joie elle me comble en m'apprenant ses victoires : j'ai le plaisir de les apprendre tout doucement à ceux qu'on en croit fâchés. Le public fait des vœux pour votre prospérité, vous aime, et vous admire. Puisse l'année 1770 être encore plus glorieuse que 1769!

Je me mets aux pieds de votre majesté impériale. *Le vieillard des Alpes.*

LETTRE ĀCCCLX.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Berlin, le 4 janvier.

Le vieux citadin du Caucase,
Ressuscité de son tombeau,
Caracole encor sur Pégase
Plus lestement qu'un jouvenceau.
J'aimerais mieux me voir à table
Avec ce Welche plein d'appas,
Esprit fécond, toujours aimable,
Qu'avec son Grec Pausanias.

Le vieux Welche a beaucoup d'érudition; cependant il

paraît qu'il persifle un peu ce pauvre Thrace, qu'il *alexandrise:* ce pauvre Thrace est un homme très ordinaire, qui n'a jamais possédé les grands talents du vainqueur du Granique, et qui aussi n'a point eu ses vices. Il a fait des vers en welche parcequ'il en fallait, et que, pour son malheur, personne que lui dans son pays n'était atteint de la rage de la métromanie. Il a envoyé ses vers au vice-dieu qu'Apollon a établi son vicaire dans ce monde; il a senti que c'était envoyer des corneilles à Athènes, mais il a cru que c'était un hommage qu'il fallait rendre à ce vice-dieu, comme de certaines sectes de papegaux en rendent au vieux qui préside sur les sept montagnes.

Quand vous avez pris des pilules, vous purgez de meilleurs vers que tous ceux qu'on fait actuellement en Europe. Pour moi, je prendrais toute la rhubarbe de la Sibérie et tout le séné des apothicaires, sans que jamais je fisse un chant de *la Henriade*. Tenez, voyez-vous, mon cher, chacun naît avec un certain talent: vous avez tout reçu de la nature: cette bonne mère n'a pas été aussi libérale envers tout le monde. Vous composez vos ouvrages pour la gloire, et moi pour mon amusement. Nous réussissons l'un et l'autre, mais d'une manière bien différente: car tant que le soleil éclairera le monde, tant qu'il se conservera une teinture de science, une étincelle de goût, tant qu'il y aura des esprits qui aimeront des pensées sublimes, tant qu'il se trouvera des oreilles sensibles à l'harmonie, vos ouvrages dureront, et votre nom remplira l'espace des siécles qui méne à l'éternité. Pour les miens, on dira: C'est beaucoup que ce roi n'ait pas été tout-à-fait imbécile; cela est passable; s'il était né particulier, il aurait pu gagner sa vie en se fesant correcteur chez quelque libraire; et puis on jette là le livre, et puis on en fait des papillotes, et puis il n'en est plus question.

Mais comme ne fait pas des vers qui veut, et qu'on bar-

bouille du papier plus facilement en prose, je vous envoie un mémoire destiné pour l'Académie. Le sujet est grave, la matière est philosophique; et je me flatte que vous conviendrez du principe que j'ai tâché de démontrer de mon mieux.

J'espère que cela me vaudra quelques brochures de Fernei. Si vous voulez, nous barroterons* nos marchandises : c'est un commerce que j'espère faire avec avantage, car les denrées de Fernei valent mieux que tout ce que la Thrace peut produire.

J'attends sur cela votre réponse, vous assurant que personne ne connaît mieux le prix du solitaire du Caucase que le philosophe de Sans-Souci. FÉDÉRIC.

LETTRE ĀCCCLXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 janvier.

Je vous supplie instamment, mon cher ange, de me rendre le plus important service. Il faut que madame Lejeune me déterre le livre du père Griffet[1] ou de frère Griffet. On imprime la lettre *A* d'un supplément au *Dictionnaire encyclopédique* dans le pays étranger, et frère Griffet doit avoir sa place à l'article *Ana, Anecdotes*. On peut

* Nous échangerons. (*Édit. de Berlin.*)

[1] * *Traité des preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire*. Liége, 1769. — Deuxième et dernière édition. Liége, 1770. (L. D. B.)

envoyer le livre aisément par la poste, en deux ou trois paquets; pourvu qu'un paquet ne pèse pas plus de deux livres, il arrive à bon port. Marin, Suard, peuvent le contre-signer; rien n'est plus aisé. Madame Lejeune ou son ayant cause recevra une lettre de change payable au porteur. Ayez la bonté d'avoir pitié de ma passion, qui est très vive. J'abuse de votre complaisance; mais les jeunes gens sont actifs, ils se démènent pour rendre service. Je vous l'avais bien dit que vous n'aviez que soixante-neuf ans. Vous êtes bien injuste et bien lésineux de m'en accorder à peine soixante-quinze, lorsque je suis possesseur de la soixante-seizième. Il faut dire que j'en ai soixante-dix-huit, et n'y pas manquer; car, après tout, on se fait une conscience d'affliger trop un pauvre homme qui approche de quatre-vingts.

Je suis bien étonné que cette comédie dont vous parlez soit si drôle. Par-le-sang-bleu, messieurs, je ne croyais pas être si plaisant que je suis; mais j'ai plus de tendresse pour *les Scythes*, et une passion furieuse pour *les Guèbres*. Je tiens que ces *Guèbres* feraient une révolution.

M. le duc de Prâlin a eu la bonté de m'envoyer un détail touchant des diamants pris par les corsaires. J'ai bien peur que ce ne soit une affaire finie, et que les propriétaires des diamants n'aient aucun renseignement, moyennant quoi le cor-

saire se moquera d'eux. Je m'en lave les mains, et je remercie M. le duc de Prâlin de toute sa bonté. Madame Denis et moi nous souhaitons à mes deux anges santé et prospérité, cette année 1770. Je ne me suis jamais attendu à voir cette année, et j'avais fait plus d'un marché qui a fini à l'an 1760, tant je me suis toujours défié de mes forces. J'ai été heureusement trompé.

Mille tendres respects à vous deux.

LETTRE ĀCCCLXII.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

5 janvier.

Monsieur, quand l'ermite du mont Jura s'intitulait *le pauvre vieillard,* il n'avait pas tort. Sa santé et ses affaires étaient également dérangées, et le sont encore. Malheur aux vieillards malades! La faiblesse extrême où il est ne lui a pas permis d'écrire pendant un mois entier. Il est tout-à-fait hors de combat, et d'ailleurs excédé par des travaux qui l'avaient d'abord consolé des misères de ce monde.

Soyez très persuadé, monsieur, qu'il n'a jamais trempé dans l'infame complot que quelques parents et amis avaient fait de l'arracher à sa retraite. Il connaît trop le prix de la liberté et celui du re-

pos nécessaire à son âge. Il est sensible à vos bontés comme s'il était jeune. Il voit d'ailleurs, avec une honnête indifférence, qui gouverne et qui ne gouverne pas, qui se remue beaucoup pour rien et qui ne se remue pas, qui tracasse et qui ne tracasse pas; il aime, il estime votre philosophie, et rend justice à vos différentes sortes de mérite; il mourra votre très attaché.

Si vous n'avez pas un petit livre de Hollande intitulé *Dieu et les Hommes*[1], je pourrai vous en procurer un par un ami; vous n'avez qu'à ordonner.

Si vous voyez M. d'Alembert, voici un petit article pour lui.

Je sais qu'un homme[2] qui fait des vers mieux que moi lui a récité des bribes fort jolies d'un petit poëme intitulé *Michaud*, ou *Michon et Michette*, et qu'il lui a dit que ces gentillesses étaient de moi. Le bruit en a couru par la ville. Il est clair cependant qu'elles sont de celui qui les a récitées. C'est, dit-on, une satire violente contre trois conseillers au Parlement qui sont des gens fort dangereux. On met tout volontiers sur mon compte, parcequ'on croit que je peux tout supporter, et qu'étant près de mourir, il n'y a pas grand mal de me faire le bouc émissaire. Après tout, je crois l'auteur

[1]* PHILOSOPHIE, tome III. (L. D. B.)

[2]* Turgot. (L. D. B.)

trop galant homme pour m'imputer plus long-temps son ouvrage. Il est dans une situation à ne rien craindre de MM. Michon ou Michaud, supposé qu'il y ait des conseillers de ce nom. Je ne suis pas dans le même cas; et d'ailleurs je n'ai jamais vu un seul vers de cet ouvrage. Je ne doute pas que M. d'Alembert, quand il reverra l'auteur, qui n'est pas actuellement à Paris, ne lui conseille généreusement de se déclarer, ou d'enfermer son œuvre sous vingt clefs.

Voilà, monsieur, ce que je vous supplie de montrer à M. d'Alembert dans l'occasion. Je ne lui écris point, je suis trop faible, et c'est un effort pour moi très grand de dicter même des lettres.

Adieu, monsieur; je serai, jusqu'au dernier moment, pénétré pour vous de la plus tendre estime. Je ne cesse d'admirer un militaire si rempli de goût, d'esprit, et de bonté.

LETTRE ĀCCCLXIII.

A M. DE LA TOURETTE,

A LYON.

Le 6 janvier.

Le vieux malade de Fernei remercie bien tendrement monsieur de La Tourette. Une traduction de *la Henriade* est une preuve que les Italiens

sont convertis. Vous pouviez très bien, monsieur, m'envoyer cette traduction par la poste. M. Vasselier s'en chargerait très volontiers. Pour *le Riflessioni di un Italiano sopra la chiesa,* je ne l'ai point, et vous me ferez plaisir de me faire avoir cet ouvrage.

Il est très vrai qu'on commence à parler bien haut en Italie, et sur-tout à Venise. On m'a dit que M. de Firmian* est instruit et hardi, et M. de Tanucci**, instruit, mais un peu timide. Il a osé prendre Bénévent, qui n'appartenait point au roi de Naples, et n'a pas osé prendre Castro, qui lui appartient.

Madame Denis est aussi sensible qu'elle le doit à votre souvenir. Dupuits est à sa campagne; il vous conserve toute l'amitié qu'on a pour vous dès qu'on vous a connu : c'est ainsi que j'en use. Conservez-moi des sentiments qui me sont bien chers, et agréez l'inviolable attachement du pauvre vieillard.

LETTRE ĀCCCLXIV.

A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Fernei, 10 janvier.

Mon cher Cicéron, il y a un mois que je n'ai

* Ministre de l'empereur à Milan.

** Ministre du roi de Naples.

entendu parler de Sirven. Je lui ai envoyé quelque argent, dont il n'a pas seulement accusé la réception. Je ne sais plus où en est son affaire, ni ce qu'il fait, ni ce qu'il fera. Si j'en apprends quelque chose, je ne manquerai pas de vous le mander. Il fait si froid dans nos quartiers, que tous les juges, les plaideurs, et les huissiers, se tiennent probablement au coin du feu.

A l'égard de l'affaire de ce pauvre petit diable qui a fait tant de sottises, et qui en est si durement puni *, je suis toujours prêt à le sécher au bord du puits du fond duquel je l'ai tiré; mais je vous avoue que je ne voudrais pas me hasarder à écrire à M. Gerbier, que je n'ai pas l'honneur de connaître, et à essuyer un refus. J'aimerais mieux la voie de ce procureur qui est venu vous parler; cela tirerait moins à conséquence.

Il serait bon d'ailleurs de savoir s'il y a quelques fonds sur lesquels on pourrait donner six mille livres au petit interdit; car, s'il n'y en a point, toutes les démarches seraient peines perdues, attendu que sa sœur ne veut rien avancer, et qu'on ne voit pas où l'on prendrait ces deux mille écus. Je ne crois pas qu'on les assigne pour le présent sur les postes. Vos commis de ce grand bureau des secrets de la nation se tuent comme Caton; mais Caton ne volait pas des caisses comme eux.

* M. Durei de Morsan, le frère de madame de Sauvigni.

Votre roi de Portugal n'a point été assassiné : il a eu quelques coups de bâton d'un cocu qui n'entend pas raillerie, et qui l'a trouvé couché avec sa femme : cela s'est passé en douceur, et il n'en est déja plus question.

Mille respects à madame votre femme : conservez toujours vos bontés pour l'homme du monde qui vous est le plus attaché, et qui sent tout le prix de votre mérite et de votre amitié.

LETTRE ĀCCCLXV.

A M. DUPONT,

AVOCAT.

A Fernei, 11 janvier.

Tâchez, mon cher ami, de tuer quelque gros prélat, dont le bénéfice soit à la nomination de M. le duc de Wurtemberg, car il m'a promis que la première place serait pour M. votre fils ; et M. de Montmartin m'en a donné aussi sa parole. Mais sur quelle parole peut-on compter? Je n'entends parler ni de M. Roset, ni de la subrogation sur la terre du baron banquier Dietrich, ni du remboursement *di questo barone.* On s'est moqué de moi dans cet arrangement; mais, après tout, le sieur Roset s'est soumis à me payer quatorze mille francs tous les trois mois jusqu'à fin de

compte; et quand même il dirait: *Le beau billet qu'a la Châtre!* il faut qu'il me donne de l'argent.

Je vous prie de vouloir bien le faire souvenir très sérieusement de ses engagements, et d'avoir la bonté de me dire en quels termes on est avec le baron. Je soupçonne qu'il n'a jamais été question de le rembourser; il est assez vraisemblable que tout mon argent a été donné à M. le prince de Wurtemberg, qui est à Montbéliard avec quatre enfants. Il est juste qu'étant prince et père de famille, il passe avant nous; mais il est juste aussi que Roset me paie, car j'ai aussi une nombreuse famille à nourrir. Je vous demande en grace de me recommander à ses bontés, afin que je ne sois pas forcé de demander la protection du Conseil souverain d'Alsace auprès de lui.

Adieu, mon cher ami; je vous souhaite à vous et à toute votre famille beaucoup de bonnes années; ainsi fait madame Denis; ainsi fait aussi père Adam. VOLTAIRE.

LETTRE ĀCCCLXVI.

A M. D'ALEMBERT.

12 janvier.

Premièrement, mon cher philosophe, il faut que je vous dise que j'ai vu, il y a quelque temps,

une annonce intitulée *Supplément à l'Encyclopédie*, etc. Ce plan ou programme, appelé *Prospectus*, comme si nous manquions de mots français, commence ainsi :

« Des libraires associés avaient projeté de re-« fondre entièrement l'immense *Dictionnaire de* « *l'Encyclopédie*, et d'en faire un ouvrage nou-« veau ; mais on leur a représenté, etc. »

Il manquait à cet édit la formule *car tel est notre plaisir*. Vous avez enrichi les libraires, et vous voyez qu'ils n'en sont pas plus modestes.

Il y a quelqu'un qui fait, dit-on, un petit supplément* pour se réjouir ; mais il ne fera aucune représentation à ces messieurs.

J'ai lu un petit *Avis aux gens de lettres*[1], par M. de Falbaire, auteur de *l'Honnête Criminel;* il ne traite pas ces despotes (j'entends les libraires) avec tout le respect possible.

Je ne sais où en est actuellement l'affaire de Luneau de Boisjermain ; j'imagine qu'elle s'en ira en fumée, comme toutes les affaires qui traînent.

Je sais à présent qui vous a récité des vers sur Michon ou Michaud ; je sais qui vous a dit qu'ils

* Il s'agit des *Questions sur l'Encyclopédie*, qui ont été refondues dans le *Dictionnaire philosophique*. Voyez, dans le tome I, l'*Avertissement des éditeurs de Kehl.*

[1] * *Avis aux gens de lettres contre les prétentions des libraires.* Liége (Paris), 1770. In-8°. (L. D. B.)

étaient de moi. Il n'est point du tout honnête qu'Achille ait voulu combattre sous les armes de Patrocle. Heureusement il est assez sage pour n'avoir point lâché son ouvrage dans le monde; mais je ne dois pas être content du procédé. Je lui pardonne, à condition qu'il assommera le bœuf-tigre quand il le rencontrera; mais je ne lui pardonne qu'à cette condition.

Je m'aperçois que je passe ma vie à pardonner; mais ce n'est pas à vous, qui êtes mon vrai philosophe, et qui remplissez tous les devoirs de la société. Vos théorèmes sur cet article sont aussi bons que sur tout le reste.

Est-il vrai que l'abbé Alary soit encore plus vieux et plus mal que moi? je l'en défie, car je n'en puis plus.

L'oncle et la niéce vous embrassent de tout leur cœur.

LETTRE ĀCCCLXVII.

A M. DE BELLOI.

A Fernei, 17 janvier.

Eh, mon Dieu! monsieur! eh, mon Dieu! mon cher confrère en Melpoméne, mon chantre des héros de la France, comment diable aurais-je pu faire pour vous causer la moindre petite peine?

Le jeune auteur inconnu de *la Tolérance* ou des *Guèbres* n'avait jamais pensé à être joué ni devant ni après personne. La piéce était imprimée longtemps avant qu'on se fût avisé de la lire très imprudemment aux comédiens, pour qui elle n'est point faite. Peut-être dans cent ans pourra-t-on la jouer, quand les hommes seront devenus raisonnables, et qu'il y aura des acteurs. Je sais positivement que le jeune inconnu n'avait songé, dans sa petite préface, qu'à faire civilité à ceux qui daignaient travailler pour le théâtre. Si je n'avais pas détruit le mien pour y loger des vers à soie, je vous réponds bien que nous y jouerions *le Chevalier sans peur et sans reproche*[1]. On ne vous fait d'autre reproche à vous, mon cher confrère, que d'avoir privé le public du plaisir de la représentation; mais on s'en dédommage bien à la lecture.

J'avoue que je serais curieux de savoir pourquoi vous, qui êtes le maître du théâtre, vous ne l'avez pas gratifié de votre digne chevalier.

Pardon de la briéveté de ma lettre. Je suis bien malade et bien vieux; mais j'ai encore une ame qui sent tout votre mérite. Comptez, monsieur, que j'ai l'honneur d'être, du fond de mon cœur, avec tous les sentiments que vous méritez, votre très humble, très obéissant, et très étonné serviteur, LE VIEIL ERMITE DES ALPES.

[1]* *Gaston et Bayard*, tragédie de De Belloi. (L. D. B.)

LETTRE ĀCCCLXVIII.

DE CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

Le 8-19 janvier.

Monsieur, je suis très sensible de ce que vous partagez ma satisfaction sur l'arrivée de nos vaisseaux au Port-Mahon. Les voilà plus proche des ennemis que de leurs propres foyers: cependant il faut qu'ils aient fait gaiement ce trajet, malgré les tempêtes et la saison avancée, puisque les matelots ont composé des chansons.

Les Géorgiens en effet ont levé le bouclier contre les Turcs, et leur refusent le tribut annuel des recrues pour le sérail. Héraclius, le plus puissant de leurs princes, est un homme de tête et de courage. Il a ci-devant contribué à la conquête de l'Inde sous le fameux Shah-Nadir. Je tiens cette anecdote de la propre bouche du père d'Héraclius, mort ici, à Pétersbourg, en 1762.

Mes troupes ont passé le Caucase cette automne, et se sont jointes aux Géorgiens. Il y a eu par-ci par-là de petits combats avec les Turcs; les relations en ont été imprimées dans les gazettes. Le printemps nous fera voir le reste.

D'un autre côté nous continuons à nous fortifier dans la Moldavie et la Valachie, et nous travaillons à nettoyer cette rive-ci du Danube. Mais ce qu'il y a de mieux, c'est qu'on sent si peu la guerre dans l'empire, qu'on ne se souvient pas d'avoir vu un carnaval où généralement tous les esprits fussent plus portés à inventer des amusements que pendant celui de cette année. Je ne sais si on en fait autant

à Constantinople. Peut-être y invente-t-on des ressources pour continuer la guerre. Je ne leur envie point ce bonheur; mais je me félicite de n'en avoir pas besoin, et me moque de ceux qui ont prétendu qu'hommes et argent me manquaient. Tant pis pour ceux qui aiment à se tromper; ils trouvent aisément pour de l'argent des flatteurs qui leur en donneront à garder.

Puisque mon exactitude ne vous est point à charge, soyez assuré, monsieur, que je la continuerai pendant cette année 1770, que je vous souhaite heureuse. Que votre santé se fortifie comme Azof et Tangarock le sont déja.

Je vous prie d'être persuadé de mon amitié et de ma sensibilité. CATERINE.

LETTRE ĀCCCLXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 janvier.

Vous avez eu la bonté, mon cher ange, de me faire présent du livre de notre ami Griffet, et moi je prends la liberté de vous envoyer un manuscrit qui sûrement n'est pas de lui. Vous voulez vous amuser avec madame d'Argental de cette comédie* de feu l'abbé de Château-Neuf, mort il y a plus de soixante ans. Je vous envoie une copie que j'ai faite sur-le-champ à la réception de vos

* *Le Dépositaire.* THÉATRE, tome IX.

ordres. Mon manuscrit est bien meilleur que celui de Thieriot, plus ample, plus correct, beaucoup plus plaisant à mon gré, et purgé sur-tout des expressions qui pourraient présenter la moindre idée de dévotion, et par conséquent de scandale. Je ne sais si vous trouverez la piéce passable; elle est bien différente du goût d'aujourd'hui; ce n'est point du tout une tragi-comédie de Lachaussée; elle m'a paru tenir un peu de l'ancien style; mais on ne rit plus, et on ne veut plus rire.

Si vous supposez pourtant, vous et madame d'Argental, qu'on puisse encore aller à la comédie pour s'épanouir la rate; si vous trouvez dans cette piéce des mœurs vraies et quelque chose de plaisant, alors on pourra la faire jouer. Il n'y aura nulle difficulté du côté de la police; mais, en ce cas, il faudrait envoyer chercher Thieriot, et lui donner copie de la copie que je vous envoie, en lui recommandant le secret: il est intéressé à le garder. Je lui envoyai ce rogaton, il y a quelques mois, pour lui aider à faire ressource; et, comme je lui mandais que tous les émoluments ne seraient pas pour lui, il se pourrait bien faire aussi que votre protégé Le Kain en retirât quelque avantage.

Je ne sais point où demeure Thieriot, qui change de gîte tous les six mois, et qui ne m'a point écrit depuis plus de quatre. On peut s'in-

former de sa demeure chez le secrétaire de M. d'Ormesson, nommé Faget de Villeneuve; voilà tout ce que j'en sais.

Je vous avertis que je prends la liberté d'envoyer à M. le duc de Prâlin la pièce de l'abbé de Château-Neuf: il la lira s'il veut, et sera dans le secret pour se dépiquer des belles manières des Anglais et de messieurs de Tunis. Je lui écris en même temps pour le remercier de ses bontés pour les vingt-six diamants qui courent grand risque d'être perdus, attendu que les marchands n'ont rien fait en forme juridique.

J'ignore encore si on osera faire jouer à Toulouse la tragédie de *la Tolérance;* ce serait prêcher l'*Alcoran* à Rome. Je sais seulement qu'on la répète actuellement à Grenoble; mais il n'est pas bien sûr qu'on l'y joue.

Vous me feriez plaisir, mon cher ange, de m'apprendre si M. le maréchal de Richelieu va à Bordeaux, comme on me l'a mandé. Il est si occupé de ses grandes affaires, qu'il ne m'écrit point.

Je ne sais si vous savez qu'on a mis dans quelques gazettes qu'on donnait la Corse au duc de Parme, et que vous étiez chargé de cette négociation. Il est bon que vous soyez informé des bruits qui courent, quelque mal fondés qu'ils puissent être.

Le progrès des armes de Catau est très certain.

On n'a jamais fait une campagne plus heureuse. Si elle continue sur ce ton, elle sera l'automne prochain dans Constantinople. Nos opéra-comiques sont bien brillants; mais ils n'approchent pas de cette piéce étonnante qui se joue des bords du Danube au mont Caucase et à la mer Caspienne. Les géographes doivent avoir de grands plaisirs.

L'oncle et la niéce se mettent sous les ailes des anges.

A propos, c'est bien à vous de parler de neige; nous en avons dix pieds de haut, et quatre-vingts lieues de pourtour.

Nota bene que si on me soupçonne d'être le prête-nom de l'abbé de Château-Neuf, tout est perdu.

LETTRE ĀCCCLXX.

A M. COLLINI.

22 janvier.

La médaille de monseigneur l'électeur est parfaite, mon cher ami : c'est un chef-d'œuvre. Votre médailliste est bien bon de travailler pour la face blême d'un cadavre, après avoir gravé un si beau visage.

Vous ne m'avez pas mandé que vous avez quatre filles. Que ne puis-je un jour servir à les marier

toutes quatre! Il y a un mois que nous savons l'aventure portugalienne[1]; mais ce n'est rien que cela.

Mettez-moi aux pieds de monseigneur l'électeur. Je vous embrasse de tout mon cœur. V.

LETTRE ĀCCCLXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 janvier.

C'est pour dire à mes anges que, dans l'idée de les amuser, et au risque de les ennuyer, j'ai envoyé un énorme paquet que j'ai pris la liberté d'adresser à M. le duc de Prâlin. Ce paquet contient une pièce qui a l'air d'être du temps passé, et qu'on attribue à l'abbé de Château-Neuf, ou à Raymond le Grec, comme on voudra.

Cet énorme paquet doit être actuellement arrivé à l'hôtel des anges. Ils s'apercevront que, par une juste Providence, une pièce, dont le principal personnage est un caissier dévot, vient tout juste dans le temps des cilices du sieur Billard et des confessions de l'abbé Grizel. Je ne bénirai

[1]* Il ne s'agit point là de tremblement de terre, comme l'a cru l'éditeur de Collini, mais de l'assassinat tenté sur le roi de Portugal le 3 décembre 1769. (L. D. B.)

pourtant pas la Providence, *si questa coglioneria* n'amuse pas mes anges.

J'ai lu le livre de l'abbé Galiani[1]. O le plaisant homme! ô le drôle de corps! on n'a jamais eu plus gaiement raison. Faut-il qu'un Napolitain donne aux Français des leçons de plaisanterie et de police! Cet homme-là ferait rire la grand'chambre; mais je ne sais s'il viendrait à bout de l'instruire.

J'ai vraiment lu *Bayard* et *Hamlet.* Je me réfugie sous les ailes de mes anges.

LETTRE ĀCCCLXXII.

A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Fernei, le 24 janvier.

Mon cher Cicéron, je reçois les papiers que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Vous voyez bien qu'il n'y a là qu'un ménage de gâté. J'entends fort mal les affaires; mais je ne crois pas que la sentence du lieutenant civil, qui ordonne qu'on enfermera chez des moines, par avis de parents, un fils de famille, en cas que le roi lui rende la liberté, puisse subsister après dix ans, quand le père et la mère sont morts, quand le fils de famille est père de famille, quand il a cinquante-trois

[1] * *Dialogues sur le commerce des blés.* In-8°, 1770. Voyez sur cet ouvrage DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE, article BLÉ. (L. D. B.)

ans, quand sa mère s'est opposée à cette étonnante sentence, et l'a fait son légataire universel.

> Ma foi, juge et plaideurs, il faudrait tout lier.
>
> RACINE, *les Plaideurs*, act. I, sc. VIII.

J'ignore encore si l'homme aux cinquante-trois ans ne ressemble pas aux nèfles, qui ne mûrissent que sur la paille. Je me suis chargé par pitié de deux personnes fort extraordinaires : l'une est cet original, l'autre est une nièce de l'abbé Nollet, qui lui est attachée depuis quatorze ans, et qu'on va tâcher de marier.

L'affaire principale est d'achever de payer le peu de dettes contractées dans ce pays par le sieur interdit, de procurer audit interdit des meubles, et de ne lui pas laisser toucher un denier, attendu que je suis prêt à signer avec les parents qu'il a la tête un peu légère avec l'air posé d'un homme capable.

Je vous supplie très instamment, mon cher Cicéron, de me donner des nouvelles positives des deux mille écus, afin que je prenne des mesures justes, et qu'après l'avoir

> Alimenté, rasé, désaltéré, porté

pendant un an, on ne m'accuse pas d'avoir la tête aussi légère que lui.

Point de nouvelles de Sirven, sinon qu'il est à

Toulouse, et qu'on veut y jouer *les Guèbres*. Autre tête encore que ce Sirven! Le monde est fou.

Mille tendres respects à vous et à madame de Canon, à vous les deux sages, et les deux sages aimables.

LETTRE ĀCCCLXXIII.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 25 janvier.

Mon cher confrère, mon cher maître, mon cher ami, je vous prie d'en croire mon tendre attachement pour vous; soyez sûr qu'on ne vous a pas dit vrai sur la personne qu'on a accusée auprès de vous. Il est vrai qu'un de vos amis et des miens me dit, il y a environ trois ou quatre mois, avoir entendu quelques morceaux d'un poëme intitulé *Michaut et Michel;* mais il ne m'en dit pas un seul vers, et n'ajouta absolument rien qui pût me faire connaître ou même me faire soupçonner l'auteur. Il est d'ailleurs trop de vos amis pour qu'il puisse jamais avoir à se reprocher la moindre imprudence à votre égard, à plus forte raison l'ombre même de la calomnie. Personne ne vous rend justice avec plus de connaissance, et j'ajoute avec plus de courage; il vous en a donné des preuves publiques dans cette capitale des Welches, où ceux mêmes qui courent en foule à vos pièces de théâtre n'osent encore vous donner la place que vous méritez; et on peut dire de lui: « Repertus erat qui efferret « quæ omnes animo agitabant. »

A cette occasion, je veux vous faire part de ce que je pensais, il y a quelques jours, en lisant vos vers, et en les comparant à ceux de Despréaux et de Racine. Je pensais donc qu'en lisant Despréaux on *conclut* et on *sent* que ses

vers lui ont coûté; qu'en lisant Racine, on le *conclut* sans le *sentir*, et qu'en vous lisant on ne le *conclut* ni ne le *sent;* et je *concluais*, moi, que j'aimerais mieux être vous que les deux autres.

Je n'ai point lu le *Plan* ou *Prospectus* des *Suppléments à l'Encyclopédie*. L'impertinence des libraires ne m'étonne pas; j'en dirai pourtant un mot à Panckoucke; et je vous invite aussi à lui faire sur ce sujet une petite correction fraternelle ou magistrale.

Je crois que l'affaire de Luneau de Boisjermain s'en ira en fumée. On voudrait bien, je crois, donner gain de cause aux libraires; mais on craint un peu le cri des gens de lettres, et c'est quelque chose que ce cri retienne un peu les gens en place.

Avez-vous lu un ouvrage intitulé *Dialogue sur le commerce des blés**? il excite ici une grande fermentation. Cet ouvrage pourrait-être de meilleur goût à certains égards; mais il me paraît plein d'esprit et de philosophie. Je voudrais seulement que l'auteur fût moins favorable au despotisme; car, depuis les premiers commis jusqu'aux libraires, j'ai presque autant d'aversion que vous pour les despotes.

Nous avons bien des confrères qui menacent ruine, l'abbé Alary, le président Hénault, Paradis de Moncrif, qui sera bientôt Moncrif de paradis. Ne vous avisez pas d'être leur compagnon de voyage, vous n'êtes pas fait pour cette compagnie; attendez plutôt que nous partions ensemble: pour peu que vous soyez pressé, je crois que je ne vous ferai pas attendre: j'ai des étourdissements et un affaiblissement de tête qui m'annoncent le détraquement de la machine. Je vais essayer de vivre en bête pendant trois ou quatre mois; car je ne connais de remède que le régime

* Par l'abbé Galiani.

et le repos. Adieu, mon cher ami; je vous embrasse de toute mon ame. Quand je me verrai prêt à mourir, je vous manderai, si je puis, le jour que j'aurai retenu ma place au coche.

LETTRE ĀCCCLXXIV.

A M. DE LA HARPE.

26 janvier.

Dieu et les hommes vous en sauront gré, mon cher confrère, d'avoir mis en drame l'aventure de cette pauvre novice[1] qui, en se mettant une corde au cou, apprit aux pères et aux mères à ne jamais forcer leurs filles à prendre un malheureux voile. Cela est digne de l'auteur de la réponse à ce fou mélancolique de Rancé.

Savez-vous bien que cette réponse est un des meilleurs ouvrages que vous ayez jamais faits? On l'imprime actuellement dans un recueil qu'on fait à Lausanne. Savez-vous bien ce que vous devriez faire, si vous avez quelque amitié pour moi?

[1] * *Mélanie*, drame en vers, de La Harpe, qui avait précédemment fait une Réponse à l'Héroïde de Rancé par Barthe : Voltaire avait composé la préface de cette Réponse. L'histoire qui a donné lieu au drame de *Mélanie* venait d'arriver à Paris dans un couvent de femmes. La Harpe trouva le modèle de son bon curé dans Claude Léger, qui était alors à la tête de la paroisse Saint-André-des-Arcs : il le dit lui-même dans sa *Correspondance littéraire*, tom. III, p. 269. (L. D. B.)

me faire envoyer votre *École des Pères et Mères*, acte par acte; nous la lirons, madame Denis et moi. Nous méritons tous deux de vous lire.

Je suis bien étonné que Panckoucke ne vous ait rien dit au sujet de la partie littéraire du nouveau *Dictionnaire encyclopédique;* mais il était engagé avec M. Marmontel, qui fera tout ce qui regarde la littérature. Peut-être donnera-t-on dans quelque temps un petit supplément; mais vous savez que les libraires mes voisins ne sont pas gens à encourager la jeunesse, comme on fait à Paris. Je craindrais fort que vous ne perdissiez votre temps; et je vous conseille de l'employer à des choses qui vous soient plus utiles. Je voudrais que chacune de vos lignes vous fût payée comme aux Robertson.

J'ai lu un petit ouvrage de M. de Falbaire où il fait voir que, depuis les premiers commis des finances jusqu'au portier de la Comédie, tout le monde est bien payé, hors les auteurs.

Je viens de recevoir *le Mercure*. Je vous suis bien obligé d'avoir séparé ma cause de celle de mon prédécesseur Garnier[1]. Je vous embrasse de tout mon cœur.

[1] * Voltaire désigne ici Crébillon par le nom de Garnier, l'un de nos vieux tragiques, à cause de la dureté du style de l'auteur d'*Atrée* et de *Catilina*. (L. D. B.)

LETTRE ĀCCCLXXV.

A M. THIERIOT.

26 janvier.

Mon ancien et oublieux ami, je crois que vous vous êtes coupé la gorge et la bourse en laissant répandre un faux bruit que j'ai quelque part à cette piéce* que vous m'avez envoyée, laquelle est, dites-vous, de l'abbé de Château-Neuf et de Raymond le Grec. Vous sentez bien que si on se borne à s'ennuyer aux ouvrages des morts, on se plaît fort à siffler ceux qui sont attribués aux vivants; mais il y a reméde à tout. Je sais que vous aviez une copie très informe de cette comédie. Je sais, à n'en pouvoir douter, qu'il y en a une beaucoup plus ample et beaucoup plus correcte entre les mains de M. d'Argental. C'est sur celle-là qu'il faudrait vous régler. La copie que vous m'avez envoyée n'aurait certainement pas passé à la police. Plus le monde est devenu philosophe, plus cette police est délicate: les mots de dévotion seraient d'autant plus mal reçus, que la dévotion est plus méprisée; mais on m'assure que ce qui pourrait trop alarmer est très sagement déguisé dans l'exem-

* *Le Dépositaire.*

plaire de M. d'Argental. Informez-vous-en; faites comme vous pourrez.

Si vous voyez M. Diderot, faites mes compliments à ce digne soutien de la philosophie, à cet immortel vainqueur du fanatisme.

LETTRE ĀCCCLXXVI.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Fernei, 28 janvier.

Qui? moi, madame, que je n'aie point répondu à une de vos lettres! que je n'aie pas obéi aux ordres de celle qui m'honore depuis si long-temps de son amitié! de celle pour qui je travaille jour et nuit, malgré tous mes maux! Vous sentez bien que je ne suis pas capable d'une pareille lâcheté. Tout ours que je suis, soyez persuadée que je suis un très honnête ours.

Je n'ai point du tout entendu parler de M. Crawford; si j'avais su qu'il fût à Paris, je vous aurais suppliée très instamment de me protéger un peu auprès de lui, et de faire valoir les sentiments d'estime et de reconnaissance que je lui dois.

Vous m'annoncez [1], madame, que M. Robertson

[1] * M. Robertson... « voudrait vous faire hommage de ses ou- « vrages; je me suis chargée de vous en demander la permission: « j'ai assuré que je n'aurais pas de peine à l'obtenir. Je desire qu'il

veut bien m'envoyer sa belle *Histoire de Charles-Quint*, qui a un très grand succès dans toute l'Europe, et que vous aurez la bonté de me la faire parvenir. Je l'attends avec la plus grande impatience; je vous supplie d'ordonner qu'on la fasse partir par la guimbarde de Lyon.

C'était autrefois un bien vilain mot que celui de guimbarde; mais vous savez que les mots et les idées changent souvent chez les Français, et vous vous en apercevez tous les jours.

Vous avez la bonté, madame, de m'annoncer une nouvelle cent fois plus agréable pour moi que tous les ouvrages de Robertson. Vous me dites que votre grand-papa, le mari de votre grand'-maman, se porte mieux que jamais; j'étais inquiet de sa santé, vous savez que je l'aime comme monsieur l'archevêque de Cambrai aimait Dieu, pour lui-même. Votre grand'maman est adorable. Je m'imagine l'entendre parler quand elle écrit; elle me mande qu'elle est fort prudente; de là je juge qu'elle n'a montré qu'à vous les petits versiculets de M. Guillemet.

Si je retrouve un peu de santé dans le triste

« puisse voir votre réponse; ainsi je vous supplie qu'elle soit de « façon à le satisfaire; son respect, sa vénération pour vous sont « extrêmes : ce qui fait juger de son esprit et de son mérite. »

(Lettre de madame du Deffand à Voltaire; 20 décembre 1769.)

(L. D. B.)

état où je suis, je vais me remettre à travailler pour vous. Je ne vous écrirai point de lettres inutiles, mais je tâcherai de faire des choses utiles qui puissent vous amuser. C'est à vous que je veux plaire; vous êtes mon public. Je voudrais pouvoir vous désennuyer quelques quarts d'heure, quand vous ne dormez pas, quand vous ne courez pas, quand vous n'êtes pas livrée au monde. Vous faites très bien de chercher la dissipation, elle vous est nécessaire comme à moi la retraite.

Adieu, madame; jouissez de la vie autant qu'il est possible, et soyez bien sûre que je suis à vous, que je vous appartiens jusqu'au dernier moment de la mienne.

LETTRE ĀCCCLXXVII.

A M. D'ALEMBERT.

31 janvier.

Rétablissez votre santé, mon très cher philosophe; j'en connais tout le prix, quoique je n'en aie jamais eu: *porro unum est necessarium*[1]; et, sans ce nécessaire, adieu tout le plaisir, qui est plus nécessaire encore. Je me souviens que je n'ai pas répondu à une galanterie de votre part qui commençait par *sic ille vir*: soyez sûr que *vir ille*

[1]* Évangile de saint Luc, ch. x, v. 42. (L. D. B.)

n'a jamais trempé dans l'infame complot dont vous avez entendu parler. Il n'est pas homme à demander ce que certaines personnes avaient imaginé de demander pour lui ; mais il desirerait fort de vous embrasser et de causer avec vous.

Je vous avais bien dit que l'aventure de Martin était véritable. Le procureur-général travaille actuellement à réhabiliter sa mémoire ; mais comment réhabilitera-t-on les Martins qui l'ont condamné ? le pauvre homme a expiré sur la roue, et le tout par une méprise. Qu'on me dise à présent quel est l'homme qui est assuré de n'être pas roué !

Voici l'édit des libraires, tel que je l'ai reçu ; c'est à vous à voir si vous l'enregistrerez. Pour moi, je déclare d'abord que je ne souffrirai pas que mon nom soit placé avant le vôtre et celui de M. Diderot dans un ouvrage qui est tout à vous deux. Je déclare ensuite que mon nom ferait plus de tort que de bien à l'ouvrage, et ne manquerait pas de réveiller des ennemis qui croiraient trouver trop de liberté dans les articles les plus mesurés. Je déclare, de plus, qu'il faut rayer mon nom, pour l'intérêt même de l'entreprise.

Je déclare enfin que, si mes souffrances continuelles me permettent l'amusement du travail, je travaillerai sur un autre plan qui ne conviendra pas peut-être à la gravité d'un *Dictionnaire encyclopédique*.

Il vaut mieux d'ailleurs que je sois le panégyriste de cet ouvrage que si j'en étais le collaborateur.

Enfin ma dernière déclaration est que, si les entrepreneurs veulent glisser dans l'ouvrage quelques uns des articles auxquels je m'amuse, ils en seront les maîtres absolus, quand mes fantaisies auront paru. Alors ils pourront corriger, élaguer, retrancher, amplifier, supprimer tout ce que le public aura trouvé mauvais; je les en laisserai les maîtres.

Vous pourrez, mon très cher philosophe, faire part de ma résolution à qui vous jugerez à propos; tout ce que vous ferez sera bien fait: mais sur-tout portez-vous bien. Madame Denis vous fait ses compliments; nous vous embrassons tous deux de tout notre cœur.

LETTRE ĀCCCLXXVIII.

A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Janvier.

Mon cher Lorrain*, je ne sais pas comment vous

* Cette lettre est une réponse à l'envoi d'un ouvrage manuscrit du roi de Prusse, sur les principes de la morale. M. de Voltaire l'adresse au copiste de cet ouvrage, dont il suppose qu'il a reconnu l'écriture.

vous appelez aujourd'hui, mais au bout de dix-huit ans j'ai reconnu votre écriture. Je vois que vous avez travaillé sous un grand maître. Vous êtes donc de l'Académie de Berlin; assurément vous en faites l'ornement et l'instruction. Vous me paraissez un grand philosophe dans le séjour des revues, des canons, et des baïonnettes. Comment avez-vous pu allier des objets si contraires? Il n'y a point de cour en Europe où l'on associe ces deux ennemis. Vous me direz peut-être que Marc-Aurèle et Julien avaient trouvé ce secret, qu'il a été perdu jusqu'à nos jours, et que vous vivez auprès d'un maître qui l'a ressuscité. Cela est vrai, mon cher Lorrain; mais ce maître ne donne pas le génie.

Il faut que vous en ayez beaucoup pour que vous ayez enfin montré par votre écrit la vraie manière d'être vertueux sans être un sot et sans être un enthousiaste.

Vous avez raison, vous touchez au but. C'est l'amour-propre bien dirigé qui fait les hommes de bon sens véritablement vertueux. Il ne s'agit plus que d'avoir du bon sens; et tout le monde en a sans doute assez pour vous comprendre, puisque votre écrit est, comme tous les bons ouvrages, à la portée de tout le monde.

Oui, l'amour-propre est le vent qui enfle les voiles, et qui conduit le vaisseau dans le port. Si

le vent est trop violent, il nous submerge; si l'amour-propre est désordonné, il devient frénésie. Or il ne peut être frénétique avec du bon sens. Voilà donc la raison mariée à l'amour-propre : leurs enfants sont la vertu et le bonheur. Il est vrai que la raison a fait bien des fausses couches avant de mettre ces deux enfants au monde. On prétend encore qu'ils ne sont pas entièrement sains, et qu'ils ont toujours quelques petites maladies; mais ils s'en tirent avec du régime.

Je vous admire, mon cher Lorrain, quand je lis ces paroles : « Qu'y a-t-il de plus beau et de plus « admirable que de tirer, d'un principe même qui « peut mener au vice, la source du bien et de la « félicité publique? »

On dit que vous faites aussi aux Welches l'honneur d'écrire en vers dans leur langue; je voudrais bien en voir quelques uns. Expliquez-moi comment vous êtes parvenu à être poëte, philosophe, orateur, historien, et musicien. On dit qu'il y a dans votre pays un génie qui apparaît les jeudis à Berlin, et que dès qu'il est entré dans une certaine salle, on entend une symphonie excellente, dont il a composé les plus beaux airs. Le reste de la semaine il se retire dans un château bâti par un nécroman; de là il envoie des influences sur la terre. Je crois l'avoir aperçu il y a vingt ans; il me semble qu'il avait des ailes, car il passait en un

clin d'œil d'un empire à un autre. Je crois même qu'il me fit tomber par terre d'un coup d'aile.

Si vous le voyez ou sur un laurier ou sur des roses, car c'est là qu'il habite, mettez-moi à ses pieds, supposé qu'il en ait, car il ne doit pas être fait comme les hommes. Dites-lui que je ne suis pas rancunier avec les génies. Assurez-le que mon plus grand regret à ma mort sera de n'avoir pas vécu à l'ombre de ses ailes, et que j'ose chérir son universalité avec l'admiration la plus respectueuse.

LETTRE ĀCCCLXXIX.

A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Fernei, 2 février.

Madame, votre majesté daigne m'apprendre que les hospodars de Valachie et de Moldavie ne feront pas leur carnaval à Venise; mais votre majesté ne pourrait-elle pas les faire souper avec quelque amiral de Tunis et d'Alger? On dit que ces animaux d'Afrique se sont approchés un peu trop près de quelques uns de vos vaisseaux, et que vos canons les ont mis fort en désordre : voilà un bon augure; voilà votre majesté victorieuse sur

les mers comme sur la terre, et sur des mers que vos flottes n'avaient jamais vues.

Non, je ne veux plus douter d'une entière révolution. Les sultanes turques* ne résisteront pas plus que les Algériens. Pour les sultanes du sérail de Moustapha, elles appartiennent de droit aux vainqueurs.

On m'assure que votre majesté très impériale est à présent maîtresse de la mer Noire, que M. de Tottleben fait des merveilles avec les Mingreliennes et les Circassiennes, que vous triomphez par-tout. Je suis plus heureux que vous ne pensez, madame; car, bien que je ne sois ni sorcier ni prophéte, j'avais soutenu violemment qu'une partie de ces grands événements arriverait; non pas tout: je ne prévoyais pas qu'une flotte partirait de la Néva pour aller vers la mer de Marmara.

Cette entreprise vaut mieux que les chars de Cyrus, et sur-tout que ceux de Salomon, qui ne lui servirent à rien; mes chars, madame, baissent pavillon devant vos vaisseaux.

Mais, en fesant la guerre d'un pôle à l'autre, votre majesté n'aurait-elle pas besoin de quelques officiers? Le roi de Sardaigne vient de réformer un régiment huguenot qui le sert lui et son père depuis 1689. La religion l'a emporté sur la recon-

* On entend ici par *sultanes* les vaisseaux commandants des flottes ottomanes.

naissance; peut-être quelques officiers, quelques sergents de ce régiment ambitionneraient la gloire de servir sous vos drapeaux. Ils pourraient servir à discipliner des Monténégrins, si vos belliqueuses troupes ne voulaient pas d'étrangers. Je connais un de ces officiers, jeune, brave, et sage, qui aimerait mieux se battre pour vous que pour le Grand-Turc et ses amis, s'il en a. Mais, madame, je ne dois qu'admirer et me taire.

Daignez agréer la joie excessive, la reconnaissance sans bornes, le profond respect du vieil ermite des Alpes.

Votre majesté impériale a trop de justice pour ne pas gronder M. le chambellan, comte de Schowalow, qui n'a point répondu à mes lettres d'enthousiaste.

LETTRE ĀCCCLXXX.

A M. DE CHABANON.

6 février.

Mon cher ami, nous vous sommes trop attachés, madame Denis et moi, pour souffrir que vous épuisiez votre génie à faire *Alceste* après Quinault. Vous êtes obligé d'en retrancher tout le pittoresque et tout le merveilleux, afin d'éviter la ressemblance. Vous vous mettez vous-même à la

gêne; vous vous privez du pathétique, et vous affaiblissez l'intérêt. Le comique, qui était encore à la mode dans nos premiers opéra, est réprouvé aujourd'hui. Vous ne tombez pas dans ce défaut, et c'est probablement ce qui vous a séduit. Mais à ce comique il faut substituer la tendresse, un nœud qui attache, du brillant, du théâtral. Et, quand même vous jetteriez ces beautés avec profusion dans les premiers actes, jamais on ne vous pardonnera d'avoir supprimé les enfers et le retour d'Alceste.

Tout le monde sait par cœur ces beaux vers d'Alcide à Pluton :

Si c'est te faire outrage
D'entrer par force dans ta cour,
Pardonne à mon courage,
Et fais grace à l'amour.

Alceste, act. IV, sc. v.

J'ai toujours été étonné que Quinault n'ait pas osé imiter Euripide, et fait présenter Alceste voilée à son mari. Ce serait cette hardiesse d'Euripide qu'il faudrait imiter. Nous présumons qu'elle aurait un grand succès, si on avait à l'Opéra des acteurs comme on y a des chanteurs. Voilà ce que nous avons pensé, madame Denis et moi.

Si vous voulez absolument traiter ce sujet après Quinault, vous êtes tenu étroitement de donner un ouvrage admirable dans toutes ses parties, et

d'amener des fêtes charmantes prises dans le fond du sujet.

Nous ne parlerions pas si hardiment à tout autre qu'à vous. Nous vous disons ce que nous croyons la vérité, parceque vous méritez qu'on vous la dise. Nous pouvons nous tromper, mais nous ne voulons pas certainement vous tromper. Reconnaissez la tendre amitié que nous avons pour vous à la liberté que nous prenons ; nous croyons vous en donner une preuve en vous parlant à cœur ouvert. Pardonnez-nous, et aimez-nous.

J'ai lu une partie de la traduction des *Géorgiques ;* j'y ai vu l'extrême mérite de la difficulté surmontée. Je ne m'attendais pas à voir tant de poésie dans la gêne d'une traduction. Je crois que cet ouvrage aura une très grande réputation parmi les amateurs des anciens et des modernes.

Je vous supplie, mon cher ami, de vouloir bien assurer M. Delille de ma reconnaissance et de ma très sincère estime.

LETTRE ACCCLXXXI.

A M. LE RICHE,

A AMIENS.

6 février.

Vous avez quitté, monsieur, des Welches pour

des Welches*. Vous trouverez par-tout des barbares têtus. Le nombre des sages sera toujours petit. Il est vrai qu'il est augmenté ; mais ce n'est rien en comparaison des sots ; et, par malheur, on dit que Dieu est toujours pour les gros bataillons. Il faut que les honnêtes gens se tiennent serrés et couverts. Il n'y a pas moyen que leur petite troupe attaque le parti des fanatiques en rase campagne.

J'ai été très malade, je suis à la mort tous les hivers ; c'est ce qui fait, monsieur, que je vous ai répondu si tard. Je n'en suis pas moins touché de votre souvenir. Continuez-moi votre amitié ; elle me console de mes maux et des sottises du genre humain. Recevez les assurances, etc.

LETTRE ĀCCCLXXXII.

A M***.

Au château de Fernei, par Genève, 6 février.

Vous vous adressez, monsieur, à un vieillard malade, qui a presque oublié sa langue. Messieurs vos oncles auraient bien mieux décidé que moi la question que vous me proposez. Je me souviens seulement que dans le *Don Quichotte* il est dit que

* M. Le Riche avait été directeur des domaines à Besançon.

Sancho-Pança *enfile* des proverbes. Je crois même que dans la comédie du *Menteur* il est parlé des mensonges que Dorante *enfile*, parcequ'en effet Dorante en débite plusieurs, et son valet peut lui dire : *Comme vous les enfilez!* Mais on ne peut jamais se servir du mot *enfiler* tout seul, pour signifier mentir. Voilà, monsieur, tout ce que je sais, et c'est bien peu de chose. Je ne vous fais point un mensonge en vous disant que j'ai été très sensible à l'honneur que vous m'avez fait. J'ai celui d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE,
gentilhomme de la chambre du roi.

LETTRE ĀCCCLXXXIII.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Fernei, le 9 février.

Vous me tenez rigueur, monseigneur; mais permettez-moi de vous dire que votre éminence a tort; tout fâché que je suis contre vous, je ne laisse pas de vous donner ma bénédiction; recevez-la avec autant de cordialité que je vous la donne. Si vous êtes cardinal, je suis capucin. Le

général[1] qui est à Rome m'en a envoyé la patente; un gardien me l'a présentée. Je me fais faire une robe de capucin assez jolie. Il est vrai que la robe ne fait pas le moine, et que je ne peux m'appliquer ces vers charmants:

Je ne dis rien de mon sommeil;
On sait bien que les gens du monde
N'en connaissent point de pareil.

A l'égard de Joad, vous pensez comme moi; mais vous ne devez pas me le dire: aussi ne me le dites-vous pas, et vous devez être très sûr que je vous garderai le secret, même sur votre silence. Permettez seulement qu'un vieillard de soixante-seize ans vous aime de tout son cœur, indépendamment de son respect.

Vous êtes bien heureux dans la ville aux sept collines, dans le temps que je suis entre quarante montagnes glacées. Il ne me manque que la femme de neige[2] de saint François.

Frère VOLTAIRE, capucin indigne.

[1] * Le P. Aimé de Lamballe (*Amatus a Lamballa*), ministre-général des frères mineurs capucins. Il était le premier général français qu'ait eu la réforme depuis son admission au commencement du XVI[e] siècle. Ce grand homme mourut à Paris, au couvent de Saint-Honoré, le 17 mai 1773. C'est un des faits qu'il importe beaucoup de faire connaître à la postérité qui sans doute s'occupera beaucoup des capucins. (L. D. B.)

[2] * Il est fort question de cette femme de neige dont saint François

LETTRE ĀCCCLXXXIV.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU[1].

9 février.

Je présume, monseigneur, que vous reçûtes en son temps le petit livre de madame de Caylus[2], que j'eus l'honneur de vous envoyer. Vos occupations et vos plaisirs ne vous ont pas laissé le temps de m'en instruire. C'est un livre fort rare; je ne crois pas qu'il y en ait encore à Paris d'autre exemplaire que le vôtre. Vous y aurez vu que monsieur le duc votre père mettait les portraits de ses anciens serviteurs au grenier; mais, si j'étais dans votre grenier, je me tiendrais encore très heureux.

Je suis très fâché de mourir sans avoir pu vous donner ma bénédiction. Vous êtes tout étonné du terme dont je me sers, mais il me sied très bien; j'ai l'honneur d'être capucin. Notre général, qui

usait fréquemment pour calmer les feux de la concupiscence, dans les Conformités de la vie de ce saint avec celle de Jésus-Christ.
(L. D. B.)

[1] * On trouve une partie de cette lettre avec quelques variantes dans la *Correspondance de Grimm*, mars 1770. (L. D. B.)

[2] * Voltaire venait de publier avec des notes *les Souvenirs de madame de Caylus*. Amsterdam (Genève), 1770. In-8°. Nous en avons donné les notes à la suite du *Siècle de Louis XIV*. (L. D. B.)

est à Rome, m'a envoyé mes patentes signées de sa vénérable main. Je suis du tiers ordre, mes titres sont *fils spirituel de saint François, et père temporel.*

Dites-moi laquelle de vos défuntes maîtresses vous voulez que je tire du purgatoire, et je vous réponds sur ma barbe qu'elle n'y sera pas vingt-quatre heures.

Je dois vous dire qu'en qualité de capucin j'ai renoncé aux biens de ce monde, et que, parmi quelques arrangements que j'ai faits avec ma famille, je lui ai abandonné ce qui me revenait, tant sur la succession de madame la princesse de Guise que sur votre intendant; mais je n'ai point prétendu vous gêner, et je serais au désespoir de vous causer le moindre embarras. Ma famille recevra vos ordres, et les recevra comme des bienfaits.

Vous me parliez, monseigneur, dans votre dernière lettre, de votre beau jardin de Paris, et je suis entouré actuellement de quatre-vingts lieues de neiges. J'aimerais mieux vous faire ma cour dans votre palais de Richelieu que dans tout autre; mais vous n'habiterez jamais Richelieu. Vous êtes fait pour aller briller tantôt à Versailles, tantôt à Bordeaux. J'admire comme vous éparpillez votre vie. Souffrez que, du fond de ma caverne, je vous renouvelle mon très tendre res-

pect, et que madame Denis le fasse valoir auprès de vous.

Recevez la bénédiction de V., capucin indigne, qui n'a point de bonne fortune de capucin.

LETTRE ĀCCCLXXXV.

A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

9 février.

Madame, on dit qu'enfin Moustapha se résout à demander grace, qu'il commence à concevoir que votre majesté impériale est quelque chose sur le globe, et que l'étoile du Nord est plus forte que son croissant.

Je ne sais si le chevalier de Tott sera le médiateur de la paix. Je me flatte que du moins sa hautesse paiera les frais du procès que sa petitesse vous a intenté si mal-à-propos; et qu'il se défera de sa belle coutume de loger aux Sept-Tours les ministres des puissances auxquelles il fait la guerre, coutume qui devrait armer l'Europe contre lui.

Votre majesté va reprendre ses habits de législatrice après avoir quitté sa robe d'amazone; elle n'aura pas de peine à pacifier la Pologne; enfin

mon étoile du Nord sera bien plus brillante que nos soleils du Midi.

Je suis toujours fâché que mon étoile n'établisse pas son zénith directement sur le canal de la mer Noire; mais enfin si la paix est écrite dans le ciel, il faut bien que votre belle et auguste main la signe : je me soumets aux ordres du destin. C'est une autre sacrée majesté qui de tout temps a mené les majestés de ce bas monde.

Elle vient d'envoyer le duc de Choiseul, et le duc de Prâlin, et le parlement de Paris, à la campagne, au milieu de l'hiver. Elle a fait un cordelier pape. Elle va ôter au pauvre Ali-Bey l'espérance d'être pharaon en Égypte, et pourrait bien le réduire à l'état que Joseph prédit au grand-panetier de Pharaon.

Le destin fait de ces tours-là tous les jours sans y songer; les bons chrétiens comme vous, madame, disent que c'est la Providence, et je le dis aussi pour vous faire ma cour.

Cependant, si votre majesté est prédestinée à ne point convenir des articles avec le divan, je supplie votre Providence de faire passer le Danube à vos troupes victorieuses, et de donner des fêtes à M. le prince Henri dans l'Atméidan.

Je murmure un peu contre ce destin, qui m'a donné soixante-dix-sept ans, et une santé si faible,

avec une passion si violente de voir la cour de mon héroïne garnie de ses héros.

J'ai le malheur de me mettre de loin à ses pieds avec le plus profond respect. *L'ermite de Fernei.*

P. S. J'ai écrit une lettre en vers au roi de Danemarck, dans laquelle se trouve le nom de votre majesté impériale; mais je n'ose vous l'envoyer sans votre permission.

LETTRE ACCCLXXXVI.

A M. MARENZI [1].

A Fernei, 12 février.

Je vous aurais remercié plus tôt de l'honneur que vous me faites, si j'avais été assez heureux pour être en état de lire la traduction dans laquelle vous m'embellissez. Des fluxions très dangereuses, qui me tombent sur les yeux dans le temps des neiges, me privent alors entièrement de la vue.

Dès que je les ai pu ouvrir, ils m'ont servi à lire votre belle traduction. Je suis partagé entre l'estime et la reconnaissance. Je compte bien faire

[1] * Jean Marenzi, de Bergame, avait envoyé à Voltaire sa traduction de *la Henriade* en vers blancs italiens. C'est probablement à lui qu'est adressée la lettre ACCCLIV du 15 décembre 1769. (L. D. B.)

imprimer votre ouvrage à Genève. Il est bien flatteur pour la France que l'Italie, la mère des beaux-arts, daigne nous traiter en sœur; mais elle sera toujours notre sœur aînée. Pour moi, je la regarderai toujours comme ma mère.

Agréez mes sincères remerciements, et tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE,
gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

LETTRE ĀCCCLXXXVII.

A M. L'ABBÉ AUDRA,

A TOULOUSE.

Le 14 février.

Je suis plus étonné que jamais, mon cher philosophe, de n'avoir aucune nouvelle de Sirven. M. de La Croix avait eu la bonté de me mander qu'il travaillait à un mémoire en sa faveur, mais que ce Sirven voulait faire l'entendu, et qu'il dérangeait ses mesures. Je commence à croire qu'il a pris son parti, et qu'il ne songe qu'à rétablir le petit bien qu'on lui a rendu. Il a ses deux filles à quelques lieues de moi. S'il veut avoir ses deux filles auprès de lui, je leur donnerai de quoi faire

leur voyage honnêtement. Si le père a besoin d'argent, je lui en donnerai aussi pour achever de réparer ses malheurs.

Je vous demande en grace de vouloir bien faire mes compliments et mes remerciements à M. de La Croix, et l'assurer de la véritable estime que je conserverai pour lui toute ma vie.

Qu'est devenue votre *Histoire universelle?* Est-elle imprimée? êtes-vous toujours bien content de Toulouse, avez-vous reçu un petit paquet que j'adressai pour vous à Lyon, il y a quelques mois, à l'adresse que vous m'avez donnée?

Je vous embrasse sans cérémonie, en philosophe et en ami.

LETTRE ĀCCCLXXXVIII.

A M. DE JARDIN[1].

A Fernei, 15 février.

Vous avez bien voulu, monsieur, servir de tuteur à M. Durei de Morsan. Je partage cet emploi depuis une année entière. Madame de Sauvigni m'ayant chargé, par deux de ses lettres, de le voir et de lui parler, j'exécutai ses ordres. Je sus qu'il ne touchait deux mille écus de revenu que

[1] * Greffier en chef du Châtelet. (L. D. B.)

depuis peu de temps, et qu'il avait fait quelques dettes à Neuchâtel : je payai les dettes qui vinrent à ma connaissance; je l'ai gardé chez moi pendant une année entière, et je puis assurer toute sa famille que, pendant cette année, il s'est conduit avec la plus grande circonspection. Il m'a paru qu'il sentait ses fautes, et qu'il voulait passer le reste de sa vie à les réparer. Il est nécessaire que sa conduite ne fasse jamais rougir sa famille.

Premièrement il a quelques dettes criardes à payer; en second lieu, il doit donner à sa fille naturelle, qui est dans la misère, un secours dont elle a besoin; il faut aussi qu'il aide un peu une demoiselle Nollet, nièce de M. l'abbé Nollet, de l'Académie des sciences, qui va se marier convenablement; elle lui est attachée depuis plus de dix années, sans que jamais elle ait eu d'appointements. Une légère somme, en cette occasion, est la moindre chose qu'il puisse faire. Tout cela doit être pris sur les six mille livres d'extraordinaire que lui donne la commission nommée juridiquement pour payer ses dettes.

Je présume que ces détails monteront à cent louis d'or ou environ : il en restera assez pour acheter les meubles nécessaires, et le faire subsister honorablement à Neuchâtel, avec sa pension de deux mille écus, qui doit augmenter avec le temps.

Il est convenable que le frère de madame de Sauvigni jouisse de quelque considération dans la retraite qu'il s'est choisie.

J'ai tout lieu de me flatter que sa famille et lui seront entièrement en repos. Je ne crains que la facilité de M. Durei. Je l'ai mandé à madame de Sauvigni. C'est principalement cette facilité qui a causé ses fautes et ses malheurs. Son âge de cinquante-trois ans et ses réflexions me donnent pourtant beaucoup d'espérance.

Quoi qu'il en soit, monsieur, je ne me chargerai des six mille livres accordées par ses créanciers, qu'à condition que toutes ses dettes seront payées, mademoiselle Nollet récompensée honnêtement, mais avec économie, et qu'on lui fera acheter préalablement les meubles indispensables pour s'établir à Neuchâtel, et pour ne plus payer de loyer en chambre garnie.

Je lui ai servi de père pendant un an; mais je le renoncerais, s'il ne se rendait pas digne de la famille dont il est, et de celle à laquelle il est allié.

J'ai cru ne devoir me charger de rien sans vous avoir donné ces éclaircissements. J'attends l'honneur de votre réponse. J'ai celui d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, etc.

LETTRE ĀCCCLXXXIX.

A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

16 février.

J'ignore, mon cher Cicéron, si les désordres de Genève permettront que ma lettre aille jusqu'à la poste. Les bourgeois tuèrent hier trois habitants, et l'on dit, dans le moment, qu'ils en ont tué quatre ce matin. Les battus paient l'amende dans la coutume de Lori; mais, dans la coutume de Genève, les battus sont pendus, et l'on assure qu'on pendra trois ou quatre habitants dont les compagnons ont été tués. Toute la ville est en armes, tout est en combustion dans cette sage république; il y a quatre ans qu'on s'y dévore.

Nos philosophes ont vraiment bien pris leur temps pour faire l'éloge de ce beau gouvernement! Cela ne m'empêche pas de prendre un vif intérêt à l'horrible aventure des Perra. Vous pouvez, mon cher Cicéron, m'envoyer votre mémoire en deux ou trois paquets, par la poste, adressés à Fernei par Lyon et Versoix.

Je n'entends pas plus parler de ce pauvre entêté de Sirven que s'il n'avait jamais eu de procès criminel.

A l'égard de l'interdit démarié, j'ai écrit à M. de

Jardin, greffier en chef du Châtelet, son tuteur, que je ne me chargerais des deux mille écus qu'à condition que toutes les dettes criardes qu'il a faites dans ce pays-ci, et toutes les dettes de bienséance et d'honneur, seraient préalablement acquittées; que je lui ferais acheter un lit et quelques meubles, afin qu'il pût reparaître d'une manière décente et honorable dans le pays de Neuchâtel, et que le frère de madame l'intendante de Paris ne fît point de honte à sa famille dans le pays étranger. J'ai laissé en dépôt, chez M. de Laleu, les deux mille écus, et je ne ferai rien sans être autorisé de son tuteur. Je crois devoir cette attention à sa famille. J'espère que, moyennant les arrangements que je prendrai, et moyennant les cinq cents francs qu'il touchera par mois dorénavant, somme qui augmentera toutes les années, il pourra se donner la considération que doit avoir un homme si bien allié. Il ne peut réparer ses fautes passées que par la plus grande sagesse.

Je vous supplie, monsieur, de parler à MM. les avocats de la commission, si vous les rencontrez, et à M. Boudot, en conformité de ce que j'ai l'honneur de vous mander.

Permettez que je vous donne ma bénédiction en qualité de capucin. J'ai non seulement l'honneur d'être nommé père temporel des capucins de Gex, mais je suis associé, affilié à l'ordre, par

un décret du révérend père général. Jeanne la pucelle, et la tendre Agnès Sorel, sont tout ébaubies de ma nouvelle dignité.

Mille respects et mille bénédictions à madame de Beaumont.

LETTRE ĀCCCXC.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 17 février.

Le pauvre Lorrain, dont vous vous souvenez, trouve une grande différence des copies qu'il fait à présent à celles qu'il fesait autrefois. A présent, il écrit pour le temps; il y a dix-huit ans, c'était pour l'immortalité. Il n'en est pas moins flatté de l'approbation que vous donnez à son ouvrage, qui roule sur des idées dont on trouve le germe dans *l'Esprit* d'Helvétius et dans les *Essais* de d'Alembert. L'un écrit avec une métaphysique trop subtile, et l'autre ne fait qu'indiquer ses idées.

Le pauvre Lorrain sent qu'il vous a importuné par l'envoi des rêveries de son maître; mais, par une suite de l'élévation où se trouve le patriarche de Fernei, il doit s'attendre à ces sortes d'hommages et d'importunités. Le patriarche demande des vers en welche d'un auteur tudesque, il en aura; mais il se repentira de les avoir demandés. Ces vers sont adressés à une dame qu'il doit connaître; ils ont été faits à l'occasion d'un propos de table, où cette dame se plaignait de la difficulté de trouver un juste milieu entre le trop et le trop peu. Ce sont de ces vers de société, dont Paris fournissait autrefois d'amples recueils, qui commencent à devenir plus rares.

Le pauvre Lorrain est bien embarrassé à découvrir le génie dont vous lui parlez; il l'a cherché par-tout. Ce n'est pas sans raison: les roses et les lauriers ont tous été transplantés en Russie*; de sorte qu'il le cherche en vain. Ce Lorrain suppose que la brillante imagination qui triomphe à Fernei du temps et des infirmités de l'âge a tracé de fantaisie le tableau de ce génie, et qu'il en est comme du jardin des Hespérides et de la fontaine de Jouvence, que la grave antiquité a si long-temps recherchés inutilement.

Si cependant il était question d'un bon vieux radoteur de philosophe qui habite une vigne de ces environs, il a chargé le Lorrain de vous assurer qu'il regrette fort le patriarche de Fernei, qu'il voudrait qu'il fût possible encore de le recueillir chez lui, et de l'associer à ses études; qu'au moins ce patriarche peut être assuré que personne n'apprécie mieux son mérite, et n'aime plus que lui son beau génie. FÉDÉRIC.

LETTRE ĀCCCXCI.

A M. HENNIN,

RÉSIDENT DE FRANCE A GENÈVE.

18 février.

Ma foi, monsieur, ayant bien pesé tout ce que vous avez la bonté de m'écrire, je prends le parti de faire une élégie en prose que j'envoie à M. le duc de Choiseul. La Motte fesait bien des odes en prose. J'y ajouterai une exhortation pathétique

* Ce n'est pas la saison des roses; et les lauriers ont tous été transplantés en Russie... (*Édit. de Berlin.*)

pour bâtir quelques maisons. Je ne sais si, après cette aventure, les maisons de Genève seront bien louées. Je ne crois pas que les étrangers s'empressent à envoyer leurs enfants étudier à l'Académie de Genève, ni que beaucoup de metteurs en œuvre viennent offrir leurs services aux citoyens marchands de montres. La colère de Dieu éclatera sur la maison de Jacob, et je m'imagine que M. le duc de Choiseul sera l'Amalécite dont Dieu se servira pour châtier son peuple.

Madame Denis attend avec bien de l'impatience le moment de vous voir. Vous savez que nous ne dînons plus; je n'ose vous promettre de vous (donner) des œufs frais, attendu qu'on vient de me voler mes poules. Je n'ose en accuser le Conseil de Genève, car il faut être juste.

En vérité, le monde est bien méchant. Vous souvenez-vous d'un grand homme assez bien bâti nommé Bougroz, et de sa prétendue femme Bougroz, qui sont venus vous demander des passeports? C'étaient des voleurs, ne vous déplaise, et pis que des voleurs de poules. Mais comme je suis capucin, je mets tout cela au pied de mon crucifix. Daignez agréer ma bénédiction.

† Frère V., capucin indigne.

LETTRE ĀCCCXCII.

A MÉCÉNAS-ATTICUS,

DUC DE CHOISEUL, etc.

A Fernei, 18 février.

La voix de Jean criant dans le désert vous dit ces choses :

Ce n'est pas assez que vous ayez fait des pactes de famille, donné un royaume à l'aîné de la famille, fait un pape madré ou non madré, et mis les soldats d'Israël sur un meilleur pied qu'ils n'ont jamais été ; tout cela n'est rien sans la charité. Le Dieu d'Israël est irrité contre les enfants de Jacob, qui assassinent dans les rues des vieillards de quatre-vingts ans, des innocents destitués d'armes, blessent des femmes grosses, et se préparent à pendre ceux qu'ils n'ont pu assassiner.

C'est une des suites de l'insolence avec laquelle ils en ont usé envers l'ambassadeur de l'oint du Seigneur et envers Messala Atticus, premier ministre de cet oint. Le sanhédrin n'est pas moins coupable d'avoir fomenté, préparé, autorisé les abominations des enfants de Bélial.

Voici ce que dit le Seigneur : Si vous aviez seulement fait bâtir à Versoix une cinquantaine de

maisons de boue, vous auriez actuellement dans Versoix quatre cents habitants qui ne savent où coucher, qui vous seraient attachés pour jamais, et qui probablement iront habiter l'Angleterre, que mon cœur réprouve, ou la Hollande, que je vomis de ma bouche, parcequ'elle est tiède.

J'ai ordonné à mon serviteur François V., capucin indigne, d'avoir soin de ces malheureux, en attendant que votre rosée puisse les consoler.

Je sais que mon serviteur, chargé de la bourse commune, loge le diable dans sa bourse, c'est-à-dire rien, et qu'il ne pourra donner cent mille sicles pour bâtir des maisons.

Mon serviteur François V. est encore plus pauvre pour le moment présent; mais vous pourriez trouver quelque bon ami, non pas de cour, mais de finance, qui prêterait des sicles pour bâtir des maisons. Il n'est pas besoin d'édit pour donner à qui voudra de quoi reposer sa tête.

Vous avez une galère dans un port qui n'est pas fait; mais des familles ne peuvent coucher dans une galère, à moins que ce ne soit la famille de Fréron.

L'esprit de charité pourrait vous porter encore à empêcher qu'on ne pende plusieurs de vos serviteurs qui se sont engagés à vous, dont vous avez la signature, qui se sont soumis à coucher dans les maisons que vous n'avez pas bâties, qui se sont

déclarés Français, et qui, pour cette raison, sont présumés avoir incessamment la hart au cou.

Je vous dis donc de la part du Seigneur : Faites comme vous voudrez ; car vous avez l'œil de l'aigle et la prudence du serpent.

Signé JEAN, prédicateur du désert.

Et plus bas : FRANÇOIS V., capucin indigne, admis à la dignité de capucin par frère Amatus d'Alamballa, général des capucins, résidant à Rome ; et de plus, déclaré père temporel des capucins de Gex.

Lequel François prie Dieu pour vous et pour votre digne épouse.

LETTRE ĀCCCXCIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 février.

Mon cher ange, les vieillards de quatre-vingts ans qu'on assassine à Genève n'ont pas laissé de m'affecter un peu, attendu que les gens de soixante-seize ans sont réputés octogénaires. Je n'aime pas non plus qu'on blesse des femmes grosses ; qu'on tue du monde dans les rues, sans savoir pourquoi. On veut pendre aussi ceux qui voulaient se retirer à Versoix, ville que M. le duc de Choiseul fait bâtir. Je ne crois pas qu'il trouve toute cette aven-

ture fort honnête. Tout cela nous a fait frémir d'horreur, madame Denis et moi. Quoique j'aie fait beaucoup de tragédies, ces scènes tragiques à ma porte me paraissent abominables ; c'est pis que ce qui se passe en Pologne.

La comédie du *Dépositaire* est plus consolante. On y a rapetassé une trentaine de vers qu'on vous enverra très fidèlement.

Il vaut mieux payer des dixièmes que d'être aux portes de Genève. Ces gens-là sont devenus des fous barbares. Je suis très convaincu que, si vous aviez été plénipotentiaire chez eux, vous auriez adouci leur esprit, et que rien de ce qui arrive aujourd'hui ne serait arrivé.

Du moins en France vous payez vos dixièmes paisiblement ; vous lisez paisiblement *Gabrielle de Vergi*[1] ; vous allez dans vos petites loges ; vous n'avez pas vingt pieds de neige ; votre plus grand malheur est de vous ennuyer aux pièces nouvelles et aux livres nouveaux.

M. le duc de Prâlin a eu encore la bonté de m'écrire, et de daigner faire de nouvelles tentatives pour faire rendre les diamants pris par les corsaires de Tunis, quoiqu'il n'en espère rien. Je vous supplie de lui bien dire combien je suis pénétré de ses bontés. Vous aviez bien raison, quand vous

[1] * Tragédie de De Belloi. (L. D. B.)

me disiez qu'il était plus essentiel que bruyant. Je lui serai attaché jusqu'au dernier moment de ma pauvre vie.

Je suis bien malade, mon cher ange. Mille tendres respects à madame d'Argental, et mille vœux pour sa santé. Je vous donne à tous deux ma bénédiction. Frère V., capucin indigne.

Si vous êtes surpris de ma signature, sachez que je suis non seulement père temporel des capucins de Gex, mais encore agrégé au corps par le général Amatus d'Alamballa, résidant à Rome. Voilà ce que m'a valu saint Cucufin. Vous voyez que Dieu n'abandonne pas ses dévots.

LETTRE ĀCCCXCIV.

A M. COLLINI.

Fernei, 20 février.

En me proposant, mon cher ami, le voyage dont vous me parlez, vous oubliez que j'ai soixante-seize ans, et que je ne sortirai de mon lit que pour aller *nella bara;* mais vous verrez que je ne vous ai point oublié[1].

Vous pouvez dire à Waechter que non seulement je lui achèterai des médailles, mais que je lui

[1]* Il s'agissait d'un testament dans lequel Voltaire devait faire à Collini un legs qui n'eut pas lieu. (L. D. B.)

en ferai vendre. Le triste état de ma santé ne me permet pas de vous écrire une plus longue lettre.

Je vous embrasse de tout mon cœur. V.

LETTRE ĀCCCXCV.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

21 février.

J'ai reçu, madame, le *Charles-Quint* anglais; je n'en ai pu lire que quelques pages; mes yeux me refusent le service, tant que la neige est sur la terre. Il est bien étrange que je m'obstine à rester dans ma solitude pour y être aveugle pendant quatre mois; mais la difficulté de se transplanter à mon âge est si grande et si désagréable, que je n'ai pu encore me résoudre à passer mon hiver dans des climats plus chauds. Je me suis consolé en me regardant comme votre confrère; et, puisque vous souffrez une privation totale, j'ai cru qu'il y aurait de la pusillanimité à n'en pas supporter une passagère.

Je voulais vous remercier plus tôt; les éclaboussures de Genève m'ont dérangé pendant quelques jours. On s'est mis à tirer sur les passants dans la sainte cité de maître Jean Calvin. On a tué tout roides quatre ou cinq personnes en robe de chambre; et moi, qui passe ma vie en robe de chambre

comme Jean-Jacques, je trouve fort mauvais qu'on respecte si peu les bonnets de nuit. On a tué un vieillard de quatre-vingts ans, et cela me fâche encore; vous savez que j'approche plus de quatre-vingts que de soixante-dix, et vous n'ignorez pas combien la réputation d'octogénaire me flatte, et m'est nécessaire. Vous êtes très coupable envers moi d'avoir étriqué mon âge, au lieu de lui donner de l'ampleur. Vous m'avez réduit malignement à soixante-quinze ans et trois mois, cela est infame; donnez-moi, s'il vous plaît, soixante-dix-sept ans, pour réparer votre faute.

On a encore appuyé la baïonnette sur le ventre ou dans le ventre d'une femme grosse; je crois qu'elle en mourra : tout cela est abominable; mais les prédicants disent que c'est pour avoir la paix. Il a fallu avoir quelques soins des battus qui se sont enfuis; car, quoique je sois capucin, je ne laisse pas d'avoir pitié des huguenots.

Mais, mon Dieu, madame, saviez-vous que j'étais capucin? c'est une dignité que je dois à madame la duchesse de Choiseul et à saint Cucufin [1]. Voyez comme Dieu a soin de ses élus, et comme la grace fait des tours de passe-passe avant que d'arriver au but. Le général m'a envoyé de Rome ma patente. Je suis capucin au spirituel et au tem-

[1] * Voltaire avait fait en 1767 *la Canonisation de saint Cucufin*. FACÉTIES. (L. D. B.)

porel, étant d'ailleurs père temporel des capucins de Gex.

Tant de dignités ne m'ont point tourné la tête; les honneurs chez moi ne changent point les mœurs. Vous pouvez toujours compter, madame, sur mon attachement, comme si je n'étais qu'un homme du monde. Il est vrai que je n'ai pas les bonnes fortunes du capucin de madame de Forcalquier, mais on ne peut pas tout avoir. Recevez ma bénédiction. † Frère V., capucin indigne.

LETTRE ĀCCCXCVI.

A M. LE CHEVALIER DE MONTFORT,

A FLORAC EN GÉVAUDAN.

21 février.

Monsieur, celui à qui vous avez écrit se sent très indigne des éloges que vous voulez bien lui donner, mais il est touché de votre mérite et du soin que vous avez pris de vous instruire.

La dissertation de Calmet, dont vous parlez, est une de ses plus faibles. Il vous suffira d'un coup d'œil pour juger des paroles de ce pauvre homme.

« Je pourrais avancer que le voyage de saint « Pierre à Rome est prouvé par saint Pierre même, « qui marque expressément qu'il a écrit sa lettre

« de Babylone, c'est-à-dire de Rome, comme nous « l'expliquons avec les anciens; cette preuve seule « suffirait pour trancher la difficulté. »

Vous voyez, monsieur, combien il serait ridicule de dire qu'une lettre datée de Paris vient de Toulouse.

Le premier qui écrivit ce prétendu voyage et les aventures de Simon Barjone avec Simon, qu'on disait magicien, est un nommé Abdias, fort au-dessous des historiens de *Robert-le-Diable* et des *Quatre fils Aymon*. Marcel, autre auteur digne de la *Bibliothèque bleue*, suivit Abdias; Égésippe enchérit encore sur eux. C'est ce même Égésippe qui écrivit que Domitien, ayant su que les petits-fils de Jude étaient à Rome, qu'ils étaient parents de Jésus, et descendants de David en droite ligne, les fit venir devant lui dans la crainte qu'ils ne s'emparassent du royaume de Jérusalem, auquel ils avaient un droit incontestable, etc., etc., etc.

Soyez très sûr que l'histoire ecclésiastique n'a pas été écrite autrement jusqu'au seizième siècle. Mais, puisque tout cela vaut cent mille écus de rente à certains abbés, des souverainetés à d'autres hommes, il ne faut pas se plaindre.

L'artillerie, dans laquelle vous êtes officier, ne peut rien contre les remparts que l'erreur s'est bâtis; mais le bon esprit sert à ne se laisser pas subjuguer par ces erreurs. J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE ĀCCCXCVII.

A M. PANCKOUCKE.

21 février.

Consolez-vous, monsieur; il est impossible que les captifs qui sont à Alger* ne soient pas délivrés par les mathurins quand le temps sera favorable; puisqu'on a rendu les premiers, on rendra les seconds; les cadets ne peuvent être traités plus durement que les aînés.

J'ai dû à M. d'Alembert et à M. Diderot la politesse que j'ai eue pour eux. Il n'était pas juste que mon nom parût avant le leur, et il faut surtout qu'il n'y paraisse point. Ceux qui travaillent à deux ou trois volumes de *Questions sur l'Encyclopédie* croient vous rendre un très grand service. Ils donnent les plus grands éloges à la première édition, ils annoncent la seconde; ils espèrent décréditer un peu les contrefaçons, et ils s'amusent.

Je n'ai point vu mon ami Cramer. Tout est en combustion dans Genève, tout est sous les armes; on a assassiné sept ou huit personnes juridiquement dans les rues, dans les maisons; un vieillard

* Les volumes de l'*Encyclopédie* détenus à la Bastille.

de quatre-vingts ans a été tué en robe de chambre; une femme grosse, bourrée à coups de crosse de fusil, est mourante; une autre est morte. Cramer commande la garde. Il faut espérer que son magasin ne sera pas brûlé. Le diable est par-tout. J'espère que je l'exorciserai, en qualité de capucin; car il faut que vous sachiez que je suis agrégé à l'ordre des capucins par notre général Amatus d'Alamballa, résidant à Rome, qui m'a envoyé mes lettres-patentes. C'est une obligation que j'ai à saint Cucufin, et j'en sens tout le prix. Je prie Dieu pour vous. Recevez ma bénédiction.

Fr. FRANÇOIS V., capucin indigne.

LETTRE ĀCCCXCVIII.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 22 février.

Que vous êtes heureux, mon cher et illustre maître, de pouvoir, à votre âge de soixante-seize ans, vous occuper encore plusieurs heures par jour! Pour moi, je suis obligé depuis six semaines de renoncer à toute espèce de travail, grace à une faiblesse de tête qui me permet à peine de vous écrire. Elle me tourne presque autant qu'au nouveau contrôleur-général, dont vous aurez appris les belles opérations, et aux pauvres libraires de l'*Encyclopédie*, dont vous aurez appris la déconfiture. Je voudrais bien aller partager votre solitude; mais je ne puis, dans l'état où je suis, m'ex-

poser à changer de place, quoique je ne me trouve pas trop bien à la mienne.

Vous n'êtes que trop bien informé de l'affaire de Martin; il est très vrai que le procureur-général travaille à réhabiliter sa mémoire: cela fera grand bien au pauvre roué et à sa malheureuse famille dispersée et sans pain. En vérité notre jurisprudence criminelle est le chef-d'œuvre de l'atrocité et de la bêtise. A propos, on dit que les Sirven ont été déclarés innocents au parlement de Toulouse; on ajoute que la tragédie des *Guèbres* a été ou doit être représentée sur le théâtre de cette ville. C'est ici le cas des poltrons révoltés, et on pourrait dire:

« Quid domini facient, audent quum talia fures? »
VIRG., ecl. III.

Connaissez-vous le nouvel ouvrage de La Harpe, dont le sujet est une autre atrocité arrivée, il y a deux ans, dans un couvent de Paris, grace encore à l'humanité et à la sagesse de nos lois ecclésiastiques, bien dignes de figurer avec nos lois criminelles? Cet ouvrage me paraît bien supérieur à tout ce qu'il a fait jusqu'à présent, et pourrait bien lui ouvrir incessamment les portes de l'Académie. Que dites-vous de la traduction des *Géorgiques* de l'abbé Delille? je doute que celle de Simon Le Franc soit meilleure. A propos de vers, je me console dans mon inaction en lisant les vôtres, et je persiste dans ce que je vous disais, il n'y a pas long-temps, que Despréaux me paraît forger très habilement les siens, ou, si vous voulez, les travailler fort bien au tour; Racine, les jeter parfaitement en moule; et vous, les créer.

Vous ne m'avez rien répondu sur ce que je vous ai mandé pour justifier un de vos plus zélés admirateurs accusé très injustement auprès de vous; aurais-je eu le malheur de ne vous pas détromper? vous pouvez cependant être

bien sûr que je vous ai dit la pure vérité. Qu'est-ce qu'une madame Maron de Meilhonat qui vous a, dit-on, envoyé des vers charmants? serait-ce une descendante de Virgile Maron?

Vous faites donc l'*Encyclopédie* à vous tout seul? Vous avez bien raison de dire qu'on a employé trop de manœuvres à cet ouvrage, et qu'on y a trop mis de déclamations. En vérité on est bien bon d'en avoir tant de peur, et de ruiner par ce motif de pauvres libraires. C'est un habit d'arlequin, où il y a quelques morceaux de bonne étoffe, et trop de haillons. Bonjour, mon cher et illustre maître; aimez-moi et portez-vous bien; mes respects à madame Denis. Le chevalier de La Tremblaye est en peine de savoir si vous avez reçu, il y a quelques mois, les remerciements qu'il vous a faits au sujet, je crois, de vos Œuvres, que vous lui avez envoyées.

LETTRE ĀCCCXCIX.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Fernei, 24 février.

Madame, tout l'ordre des capucins n'a pas assez de bénédictions pour vous. Je n'osais ni espérer ni demander ce que vous avez daigné faire pour ce pauvre canonnier Fabry. Nous avons bien des saintes en paradis, mais il n'y en a pas une qui soit aussi bienfesante que vous l'êtes. Je suis à vos pieds, non pas à ces pieds de quatorze pouces dont vous m'avez envoyé les souliers, mais à ces pieds de quatre pouces et demi, tout au plus, qui

portent un corps aussi aimable, dit-on, que votre ame.

La dernière lettre que j'eus l'honneur de vous écrire était au sujet du brigandage de Genève, et des meurtres qui se sont commis dans cette abominable ville. On ne tue plus à présent, mais on pille. M. le duc de Choiseul, mon bienfaiteur, est instruit par M. le résident Hennin de toutes les horreurs qui s'y passent. J'achève mes jours dans un bien triste voisinage; j'ai de quoi fournir à notre patriarche saint François plus d'un million de femmes de neige. C'est ainsi qu'il les aimait, tant il avait de feu ; mais pour moi, pauvre moine, trente lieues de neige dont je suis entouré, et des assassinats à ma porte, ne sont pas une perspective agréable. Vos extrêmes bontés, madame, font ma consolation.

Je ne crois pas que ce soit en abuser que de vous présenter les respects et la reconnaissance de mon gendre Dupuits, et d'oser même vous supplier de daigner le recommander en général à M. Bourcet*. Mon gendre est votre ouvrage; c'est vous, madame, qui l'avez placé. Il ne s'est pas assurément rendu indigne de votre protection. Il sert bien, il est actif, sage, intelligent, et de la meilleure volonté du monde. M. Bourcet en paraît fort content.

* Le duc de Choiseul.

Mon gendre ne demande qu'un mot de votre bouche qui témoigne que vous l'êtes aussi. Toute ma famille ainsi que notre couvent se regardent comme vos créatures.

Agréez, madame, notre attachement respectueux et inviolable; j'y ajoute mes ferventes prières et ma bénédiction.

Frère FRANÇOIS, capucin indigne.

LETTRE ĀCCCC.

A M. ROBERTSON [1].

26 février.

Il y a quatre jours que j'ai reçu le beau présent [2] dont vous m'avez honoré; je le lis malgré les fluxions horribles qui me font craindre de perdre entièrement les yeux. Il me fait oublier tous mes maux. C'est à vous et à M. Hume qu'il appartient d'écrire l'histoire. Vous êtes éloquent, savant, et impartial: je me joins à l'Europe pour vous estimer. VOLTAIRE.

[1]* Guillaume Robertson, célèbre historien anglais, né en 1721, mort le 11 juin 1793. (L. D. B.)

[2]* L'*Histoire de Charles-Quint* qui avait été publiée en 1769, et dont l'introduction est un chef-d'œuvre: ce qui ne l'empêcha pas d'être mise à l'index à Rome, comme tant d'autres beaux ouvrages. Suard traduisit cette *Histoire* en 1771. (L. D. B.)

LETTRE ĀCCCCI.

A M. D'ALEMBERT.

28 février.

Je suis bien étonné et bien affligé, mon cher philosophe, de ne pas recevoir de vos nouvelles. Vous avez dû voir, par ma dernière lettre, que j'avais besoin des vôtres.

Panckoucke m'écrit son désastre. Il s'imagine qu'on fait une petite *Encyclopédie;* il se trompe, et je vous prie de le lui dire. On fait, par ordre alphabétique[1], un ouvrage qui n'a rien de commun avec le *Dictionnaire encyclopédique,* et dans lequel on rend à cet ouvrage immense la justice qui lui est due. On y parle de vous comme vous méritez qu'on en parle; ce sont des médailles qu'on frappe à votre honneur.

Voilà de quoi il est question. Vous devriez bien donner signe de vie à ceux qui ne vivent que pour vous témoigner leur zèle.

La ville de Genève n'est plus socinienne, elle est iroquoise; on s'y égorge, on y assassine des femmes grosses, des vieillards de quatre-vingts ans; huit personnes ont été assassinées, quatre en sont

[1] * Les Questions encyclopédiques, fondues depuis dans le *Dictionnaire philosophique.* (L. D. B.)

mortes; tout est en combustion, tout est en arme, et ce n'est pourtant pas au nom du Seigneur.

Tout capucin que je suis, j'étends ma miséricorde jusque sur Genève; car vous savez peut-être que non seulement j'ai reçu mes lettres patentes de frère Amatus d'Alamballa, notre général, résidant à Rome; mais que je suis père temporel des capucins de mon petit pays. Je vous donne ma malédiction si vous ne m'écrivez pas, et si vous ne me mandez pas ce que vous savez de l'assemblée du clergé.

Avez-vous lu *la Religieuse* de La Harpe?

† Frère V., capucin indigne.

LETTRE ĀCCCCII.

DE CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

Le 18 février-1er mars.

Monsieur, en réponse à votre lettre du 2 février, je vous dirai que le hospodar de Moldavie est mort; que celui de Valachie, qui se trouve ici, a beaucoup d'esprit; que nous continuons à être les maîtres de ces deux provinces, malgré les gazettes qui nous en chassent souvent.

Le sultan avait fait un nouvel hospodar *in partibus infidelium,* auquel il avait ordonné d'aller avec une armée innombrable se mettre en possession de Bucharest: il ne trouva que six à sept mille hommes, avec lesquels il fut

battu, comme il faut, au mois de janvier, et il pensa être fait prisonnier. La semaine passée j'ai reçu la nouvelle de la prise de Giorgione sur le Danube, et de la défaite d'un corps turc de seize mille hommes sous cette place. Nous avons chanté le *Te Deum* pour cet avantage et pour tant d'autres remportés depuis le 4 de janvier.

On dit ma flotte partie de Mahon. Il faut espérer que nous en entendrons parler bientôt, et qu'elle prendra la liberté de donner un démenti à ceux qui soutiennent qu'elle est hors d'état d'agir. Je trouve très plaisant que l'envie ait recours au mensonge pour en imposer au monde. Un pareil associé est toujours prêt à faire banqueroute. Le peu de vaisseaux turcs qui existent manquent de matelots. Les musulmans ont perdu l'envie de se laisser tuer pour les caprices de sa hautesse.

M. Tottleben a passé le Caucase, et il est en quartier d'hiver en Géorgie. Mais, comme la mauvaise saison est courte dans ces pays, j'espère qu'il ouvrira bientôt la campagne.

Lorsque la première division de ma flotte relâcha en Angleterre, le comte Czernischef, alors ambassadeur à cette cour, était inquiet de ce que quelques vaisseaux avaient besoin de radoub, etc. L'amiral anglais lui dit de n'être point inquiet. Jamais expédition maritime de quelque importance, ajouta-t-il, ne s'est faite sans de pareils inconvénients: cela est neuf pour vous, chez nous c'est l'affaire de tous les jours.

Je souhaite, monsieur, que vous ayez le plaisir de voir vos prophéties s'accomplir: peu de prophètes peuvent se vanter d'un tel avantage.

Soyez assuré, monsieur, de mon amitié et de ma considération la plus distinguée. Caterine.

LETTRE ĀCCCCIII.

A M. DE LA HARPE.

2 mars.

J'allais vous écrire, mon cher confrère, tout occupé et tout languissant que je suis, lorsque j'ai reçu votre lettre du 23 février. Je tremble pour *la Religieuse,* si elle n'est pas imprimée avant l'assemblée du clergé; mais les cris du public feront taire ceux qui oseront murmurer. Votre ouvrage a enchanté tout Paris; M. d'Alembert en est idolâtre. Vous avez pour vous les philosophes et les femmes; avec cela on va loin.

Je regarde la prison des quatre mille volumes in-folio comme une lettre de cachet qu'on donne à un fils de famille pour le mettre à la Bastille, de peur que le Parlement ne le mette sur la sellette.

Il m'est tombé il y a quelques mois, entre les mains, un ouvrage philosophique et honnête intitulé *Dieu et les Hommes*. On le dit imprimé en Hollande, mais l'extrême honnêteté dont il est fait qu'on n'ose pas l'envoyer par la poste, de peur des curieux malhonnêtes.

Vous avez bien raison de dire que la philosophie gagne, et que les arts se perdent. Heureux

ceux qui, comme vous, font une *Religieuse* dont la philosophie fait verser des larmes!

Vraiment vous ne connaissez pas toutes mes dignités. Non seulement je suis père temporel des capucins, mais je suis capucin moi-même. Je suis reçu dans l'ordre, et je recevrai incessamment le cordon de saint François, qui ne me rendra pas la vigueur de la jeunesse.

A l'égard du cordon dont on régale actuellement bien des gens à Constantinople, je ne puis mieux faire que d'en envoyer une aune à Martin Fréron.

Madame Denis vous fait mille compliments. Je vous embrasse aussi tendrement que je vous félicite de vos succès. Mes hommages à madame de La Harpe.

Vous savez qu'on s'est un peu égorgé à Genève; on y a assassiné jusqu'à des femmes: tout cela ne sera rien.

LETTRE ĀCCCCIV.

A M. D'ALEMBERT.

3 mars.

Je commence à être dans le cas de notre pauvre Damilaville, mon cher philosophe, malgré mon cordon de saint François.

J'ai reçu votre lettre dans le temps même que je venais de me plaindre de vous; elle m'a bien consolé.

Vraiment je serai très satisfait, pourvu qu'on ne m'impute pas ce qui n'est pas de moi. Vous sentez bien que, dans les circonstances où je suis, une telle accusation me serait plus mortelle que la grosseur qui me vient à la gorge. Je m'en rapporte à votre prudence, et je suis persuadé que celui qui vous a confié son ouvrage le tiendra secret. Il ne servirait qu'à lui attirer la haine de deux cents personnes toujours très redoutables quand elles sont réunies: cela pourrait l'empêcher d'être de l'Académie. Je l'aime, je l'estime, je suis son partisan le plus déclaré et le plus invariable; je compte sur son amitié. Les philosophes doivent se tenir serrés comme la phalange macédonienne.

Sirven va prendre ses premiers juges à partie au parlement de Toulouse. On l'y protége hautement; mais ce qui vous surprendra, c'est que l'abbé Audra, parent et ami de l'abbé Morellet, docteur de Sorbonne comme lui, professeur d'histoire à Toulouse, enseigne publiquement mon *Histoire générale*. Il a fait plus, il l'a fait imprimer à l'usage des colléges, avec privilége. Un vicaire l'a brûlée devant sa porte; le premier président l'a envoyé prendre par deux huissiers, et l'a menacé du cachot en pleine audience. Presque tout le par-

lement court aux leçons de l'abbé Audra. On ne reconnaît plus ce corps; la philosophie commence à expier le sang des Calas : quel plaisir pour un pauvre capucin comme moi!

Voici la première feuille d'un ouvrage qu'on imprime en Hollande; elle m'est tombée entre les mains. Je me flatte, mon très cher et très véritable philosophe, que vous m'en direz votre avis. Je vous embrasse en saint François et en saint Cucufin.

LETTRE ACCCCV.

A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN,

A PARIS.

Le 3 mars.

Je vous prie, ma chère nièce, de me faire un très grand plaisir. J'implore sur-tout l'assistance de monsieur le grand-écuyer de Cyrus, qui est un homme ingambe et serviable.

J'ai le plus grand et le plus pressant besoin des livres dont vous trouverez la note sur un petit billet. Je ne sais où ils se vendent. M. de Florian, en allant à la comédie, peut aisément les acheter, et donner ordre qu'on me les envoie par les guimbardes de Lyon.

Croiriez-vous qu'un docteur de Sorbonne*, ami

* L'abbé Audra.

et parent de l'abbé Morellet, professeur d'histoire à Toulouse, enseigne publiquement mon *Histoire générale;* que tout le parlement vient l'écouter; qu'il l'a fait imprimer pour l'usage des colléges, en y retranchant seulement quelques petites libertés philosophiques; qu'un prêtre fanatique l'a brûlée devant sa porte pour faire amende honorable à la sainte Église; que le premier président l'a fait prendre par deux huissiers, et l'a menacé du cachot en pleine audience; que la fille du premier président m'a écrit d'assez jolis vers; que Sirven va demander la permission de prendre ses premiers juges à partie; que la philosophie expie, au bout de huit ans, l'assassinat de Calas?

Allons, courage, monsieur le Turc*, monsieur du parlement de Paris**, mettez la philosophie, l'humanité, à la mode. Que fera-t-on pour Martin?

J'ai obtenu deux mille écus des créanciers de Durei, par les bons offices de M. de Beaumont. J'ai marié mademoiselle Nollet, qui l'avait suivi dans tous ses malheurs depuis douze ans, et que l'abbé Nollet son oncle reniait comme un beau diable. Durei, dans le fond, n'est pas à beaucoup près aussi coupable qu'on le dit; c'est un bon homme très serviable, très faible, qui a fait de très

* L'abbé Mignot.
** M. d'Hornoi.

mauvais marchés, et dont le plus grand crime est d'avoir demandé par écrit à sa femme, en grace, de le faire cocu. Je vous jure, d'ailleurs, qu'il n'a jamais empoisonné personne.

Avez-vous lu le dernier mémoire d'Élie? n'est-il pas bien fort, bien convaincant, bien utile? La Harpe vous a-t-il récité sa *Religieuse?* avez-vous pleuré? avez-vous vu l'opéra-comique [1] de Marmontel? comment vous portez-vous tous tant que vous êtes? J'ai une enflure à la gorge qui n'est point du tout plaisante au milieu de quarante ou cinquante lieues de neige. Sur ce, je vous donne à tous ma bénédiction. Frère FRANÇOIS, capucin indigne.

LETTRE ĀCCCCVI.

A M. TABAREAU,

A LYON.

3 mars.

M. Tabareau et M. Vasselier savent sans doute ce qui se passe à Genève: on y assassine dans les rues des vieillards de quatre-vingts ans et des femmes grosses; la sainte cité est devenue un enfer. Grace au ciel, on ne voit point de pareilles horreurs à Lyon.

[1] * *Silvain,* musique de Grétry; joué en 1770. (L. D. B.)

Je réciterai pour vous la prière des voyageurs ; je ne cesserai de demander au ciel qu'il vous rende l'argent que vous avez perdu au billard. J'espère tout obtenir par l'intercession de mon confrère saint Cucufin.

Je vois que vous n'étiez pas instruit de ma fortune. Non seulement je suis père temporel des capucins de Gex, mais j'ai l'honneur d'être capucin moi-même. J'ai droit de porter le cordon et l'habit; j'ai reçu ma patente de notre révérend père général Amatus d'Alamballa, à qui sans doute vous vous êtes confessé quand vous étiez à Rome.

Oserais-je vous demander ce que c'est que cette équipée de saisir toutes les rescriptions aux particuliers? on m'a pris le seul argent dont je pouvais disposer. Dieu veuille que vous ne soyez pas traité de même! Je n'entends rien à cette nouvelle opération de finance, car je suis fort ignorant. J'avais écrit, il y a quelques semaines, à M. de La Borde, qui avait eu lui-même la bonté de placer en rescriptions toute la fortune dont je pouvais disposer; je crois qu'il a été si embarrassé pour lui-même qu'il ne m'a point encore fait de réponse ; il attend apparemment qu'il y ait quelque chose de décidé. On m'avait écrit, il y a quelques mois, que M. de La Borde était exilé; mais je crois qu'il n'y a de banni que l'argent de la caisse d'escompte.

Permettez à votre bibliothécaire de demander justice contre toutes les lettres simples qu'on me fait payer doubles. Je suis d'ailleurs assassiné de lettres d'inconnus que je suis obligé de renvoyer. Pardonnez à un pauvre capucin, à qui M. l'abbé Terrai ravit deux cent mille francs dans sa besace, de ménager quatre sous. Vous me dites que le ministère veut protéger l'agriculture; il ne devait donc pas dépouiller un laboureur de deux cent mille francs qui sont tout son patrimoine. Il faut mettre ces petites aventures, comme bien d'autres, au pied de son crucifix. Voici des *Orémus* de frère François, capucin indigne.

LETTRE ĀCCCCVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 mars.

Mon cher ange, je devrais m'adresser à saint Cucufin mon confrère, mais je vous donne la préférence. M. Bouvart vient souvent chez vous; je vous prie de lui communiquer ma petite requête. Il conduit si bien la santé de madame d'Argental, que j'ai en lui une extrême confiance. Je sais bien qu'il ne l'a point mise au lait de chévre; mais, comme je suis plus sec, plus vieux, plus attaqué que madame d'Argental, je veux absolument tâter

du lait de chèvre, et que M. Bouvart soit de mon avis. Ainsi je vous demande votre protection; plaidez pour ma chèvre, je vous en prie.

Vous avez vu sans doute la belle pancarte du roi d'Espagne, signée d'*Aranda*, par laquelle on coupe les ongles jusqu'au vif au très révérend grand-inquisiteur, archevêque de Pharsale. Cet archevêque me paraît être l'aumônier de Pompée. Le voilà battu sans ressource.

Tout capucin que je suis, je ne laisse pas de bénir Dieu de cette petite mortification donnée à M. de Pharsale.

Vous devez savoir si cet archevêque de Pharsale n'est pas confesseur du roi. Ayez la bonté, je vous prie, de me le mander; car je m'intéresse vivement à toutes les affaires ecclésiastiques.

Je crois que vous n'ignorez pas ma nouvelle dignité. J'en ai la première obligation à madame la duchesse de Choiseul. Si elle a la ceinture de Vénus, j'ai le cordon de saint François.

On dit que si M. l'abbé Terrai continue son petit train, nombre d'honnêtes gens seront obligés de quêter comme mes confrères.

Croiriez-vous qu'on a imprimé à Toulouse une certaine *Histoire générale des mœurs et de l'esprit des nations*, à l'usage des colléges, avec privilége du roi; qu'un docteur de Sorbonne, professeur en histoire, l'enseigne publiquement, et que tout le

parlement va l'entendre? Vous voyez comme Dieu bénit ceux qui sont à lui.

Mille tendres respects à mes deux anges.

† Frère FRANÇOIS, capucin indigne.

LETTRE ĀCCCCVIII.

A M. BOUVART [1],

MÉDECIN.

5 mars.

Un vieillard de soixante-seize ans, attaqué depuis long-temps d'une humeur scorbutique qui l'a toujours réduit à une très grande maigreur, qui lui a enlevé presque toutes ses dents, qui s'attache quelquefois aux amygdales, qui lui cause souvent des borborygmes, des insomnies, etc., etc., attachées à cette maladie,

Supplie M. Bouvart de vouloir bien avoir la bonté d'écrire au bas de ce billet, s'il pense que le lait de chèvre pourrait procurer quelques soulagements.

Il est ridicule peut-être de prétendre guérir à cet âge; mais le malade ayant quelques affaires qui ne pourront être finies que dans six mois, il prend

[1] * Michel-Philippe Bouvart, médecin célèbre, né à Chartres le 11 janvier 1717, mort le 19 janvier 1787. (L. D. B.)

la liberté de demander si le lait de chèvre pourrait le mener jusque-là?

Il demande si on a l'expérience que le lait de chèvre, avec quelques purgations absolument nécessaires, ait fait quelque bien en cas pareil?

LETTRE ĀCCCCIX.

A M. DE LA HARPE.

7 mars.

J'avais grand besoin de ce que je viens de recevoir. Je suis très malade, mon cher enfant; mais j'ai oublié tous mes maux en vous lisant. Voilà le vrai style, clair, naturel, harmonieux, point d'ornement recherché; tous les vers frappés et sentencieux naissent du fond du sujet, et se présentent d'eux-mêmes; grande simplicité, grand intérêt; on ne peut quitter la pièce dès qu'on en a lu quatre vers, et les yeux se mouillent à mesure qu'ils lisent. Il faut jouer cette pièce dans tous les couvents, puisqu'on ne la jouera pas sur le théâtre; mais je suis persuadé qu'on la jouera dans trente familles: je dis plus, je parie qu'elle fera beaucoup de bien, et que plus d'une fille vous aura l'obligation de n'être point religieuse.

J'ai reçu cette semaine deux pièces qui m'ont bien consolé. Premièrement la vôtre, et ensuite

celle de M. le comte d'Aranda, qui porte le dernier coup à l'inquisition.

En voici une troisième non moins agréable que je trouve dans le paquet avec *Mélanie*: c'est votre joli envoi [1]. Je ne suis pas en état de vous payer en même monnaie. Votre jeune et brillante muse me prend trop à son avantage. Il m'est plus aisé, dans mes souffrances, de sentir votre mérite que d'y répondre.

Madame Denis m'arrache *Mélanie*, et va pleurer comme moi.

LETTRE ĀCCCCX.

A M. DE CHABANON.

7 mars.

Vous m'avez fait un grand plaisir, mon cher confrère. Comme vous savez que j'ai l'honneur d'être capucin, vous devez présumer que je n'aime pas les dominicains. Nous ne pouvons souffrir, nous autres serviteurs de Dieu, les gens qui se croient en droit de venir voir ce que nous fesons dans nos couvents.

Je remercie bien M. le duc de Villa-Hermosa;

[1] * C'est une pièce de quarante-cinq vers qui commence ainsi:

Vous qui possédez l'art de ne jamais vieillir.

(L. D. B.)

je bénis M. le comte d'Aranda; je fais mes compliments de condoléance à la sainte inquisition. Cette petite anecdote trouvera sa place avant qu'il soit peu. Il y a d'honnêtes gens qui ne laissent rien échapper. J'avais besoin d'une consolation; je suis dans un état assez triste. Une humeur de soixante-seize ans s'est jetée sur mes glandes, et le contrôleur-général, sur mes rescriptions. Je vous embrasse de toute mon ame. Sœur Denis vous est toujours très dévouée. Frère FRANÇOIS.

LETTRE ĀCCCCXI.

A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Fernei, 9 mars.

C'en est trop d'avoir tout ce feu
Qui si vivement vous inspire;
Qui luit, qui plaît, et qu'on admire,
Quand les autres en ont trop peu.

Sur les humains trop d'avantages,
Dans vos exploits, dans vos écrits,
Étonnent les grands et les sages,
Qui devant vous sont trop petits.

J'eus trop d'espoir dans ma jeunesse,
Et dans l'âge mûr, trop d'ennuis;
Mais dans la vieillesse où je suis,
Hélas! j'ai trop peu de sagesse.

De France on dit que, dans ce temps,

Quelques muses se sont bannies ;
Nous n'avons pas trop de savants ;
Nous avons trop peu de génies.

Vivre et mourir auprès de vous,
C'eût été pour moi trop prétendre ;
Et si mon sort est trop peu doux,
C'est à lui que je veux m'en prendre.

Sire, il est clair que vous avez trop de tout, et moi trop peu. Votre épître à madame de Morian sur ce sujet est charmante. Il y a plus de trente ans que vous m'étonnez tous les jours. Je conçois bien comment un jeune Parisien oisif peut faire de jolis vers français, quand il n'a rien à faire le matin que sa toilette ; mais qu'un roi du Nord, qui gouverne tout seul une vingtaine de provinces, fasse sans peine des vers à la Chaulieu, des vers qui sont à-la-fois d'un poëte et d'un homme de bonne compagnie, c'est ce qui me passe. Quoi ! vous nous battez en Thuringe, et vous faites des vers mieux que nous ! c'est là qu'il y a du trop ; et vous me causez trop de regrets de ne pas mourir auprès de votre majesté héroïque et poétique.

LETTRE ĀCCCCXII.

A M. AUDIBERT,

A MARSEILLE.

A Fernei, le 9 mars.

Savez-vous bien, monsieur, que vous avez assisté le serviteur de Dieu? Sans y penser vous avez fait une œuvre pie, tout maudit huguenot que vous êtes. Je suis capucin; j'ai le droit de porter le cordon de saint François. Le général des capucins m'a envoyé de Rome ma patente; n'en riez point, rien n'est plus vrai. Cela m'a porté bonheur, car Dieu a été sur le point de m'appeler à lui, et j'aurais été infailliblement canonisé. M. le marquis de Saint-Tropez n'y aurait gagné qu'une rente de cinq cent quarante livres, qui ne vaut pas la vie éternelle. Il est vrai que j'ai prêché la tolérance; mais cela n'a pas empêché qu'on ne s'égorge à Genève. Dieu merci, ce n'est pas pour des arguments de théologie; il ne s'agit que d'une querelle profane; ainsi elle ne durera pas long-temps. S'il était question de controverse, nous en aurions pour trente années.

Vous savez sans doute que le pouvoir de l'inquisition vient d'être anéanti en Espagne; il n'en reste plus que le nom: c'est un serpent dont on a

empaillé la peau. Le roi d'Espagne, par un édit, a défendu que l'inquisition fît jamais emprisonner aucun de ses sujets. Nous voilà enfin parvenus au siècle de la raison, depuis Pétersbourg jusqu'à Cadix; et ce qui vous surprendra, c'est qu'il y a des philosophes dans le parlement de Toulouse. Je ne vois pas qu'il se soit jamais fait une révolution plus prompte dans les esprits. La canaille est et sera toujours la même; mais tous les honnêtes gens commencent à penser d'un bout de l'Europe à l'autre.

Madame Denis vous fait les plus sincères compliments. Agréez, monsieur, de votre, etc.

LETTRE ĀCCCCXIII.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 9 mars.

Nos lettres se sont croisées, mon cher et illustre maître. Vous avez dû voir par la mienne que si je ne vous ai pas répondu plus tôt, c'est que depuis six semaines j'ai l'honneur d'être imbécile; plaignez-moi donc, et ne me grondez pas. Tous nos amis communs sont témoins de mon tendre attachement pour vous: aux sentiments de qui rendriez-vous justice, si vous ne la rendiez pas aux miens?

Je verrai Panckoucke, et je le tranquilliserai, si cependant un pauvre diable, qui a cent mille écus en papier sous un hangar à la Bastille, peut être dûment tranquillisé. Je ne comprends pas, je vous l'avoue, pourquoi on

veut empêcher de répandre dans le royaume et en Europe quatre mille exemplaires de l'*Encyclopédie*, lorsqu'il y en a déja quatre mille de distribués.

On s'égorge donc dans Genève, et, Dieu merci, ce n'est pas pour la consubstantialité ou consubstantiabilité du Verbe. A quoi pense l'orateur Vernet de ne pas faire comme ce philosophe dont parle Tacite, d'aller se mettre entre les deux armées, *bona pacis et belli mala disserens?* il y attraperait quelque coup de fusil ou de broche, et ce serait grand dommage.

Oui vraiment je sais que vous êtes devenu capucin, et je vous fais mon compliment sur cette nouvelle dignité séraphique. Ne vous avisez pas au moins de vous faire jésuite, sur-tout en Bretagne, car ils y sont actuellement très malmenés, et on vient de les en chasser pour prix des troubles qu'ils y excitent depuis trois à quatre ans. Le roi de Prusse me mande qu'il est le meilleur ami du cordelier pape*, et que le successeur de Barjone le regarde, tout hérétique qu'il est, comme le soutien de sa garde prétorienne-ignatienne, que les autres majestés très chrétienne et très catholique voudraient lui faire chasser. Je ne doute point que le nouveau sujet de frère Amatus d'Alamballa ne devienne bientôt aussi le meilleur ami du frère Ganganelli. Si vous allez jamais lui baiser les pieds et servir sa messe, avertissez-moi, je vous prie, car je veux au moins l'aller sonner.

On est bien plus occupé en ce moment du contrôleur-général ** et de ses opérations (vraiment chirurgicales) que de l'assemblée du clergé. Je ne doute point que cette assemblée ne se passe, comme toutes les autres, à payer, à clabauder, et à se faire moquer d'elle. Quand on aura son argent, on lui dira comme Harpagon : « Nous n'avons

* Clément XIV.

** L'abbé Terrai.

« que faire de vos écritures*; » et tout le monde s'en ira content.

Oui, j'ai lu *la Religieuse* de La Harpe, et je trouve qu'il n'a rien fait qui en approche. Ne pensez-vous pas de même? Adieu, mon cher et illustre ami; croyez que je suis et serai toujours *tuus ex animo*.

Que dites-vous des *Géorgiques* de l'abbé Delille et du livre de l'abbé Galiani?

LETTRE ĀCCCCXIV.

A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Fernei, 10 mars.

Madame, j'aurais eu l'honneur de remercier plus tôt votre majesté impériale, si je n'avais pas été cruellement malade. Je n'ai pas la force de vos sujets, il s'en faut de beaucoup. Je me flatte surtout qu'ils auront celle de continuer à bien battre les Turcs.

Votre majesté m'a dit un grand mot: Je ne manque ni d'hommes ni d'argent: je m'en aperçois bien, puisqu'elle fait acheter des tableaux à Genève, et qu'elle les paie fort cher. La cour de France ne vous ressemble pas; elle n'a point d'argent, et elle nous prend le nôtre.

* *L'Avare*, act. V, sc. VI.

La lettre dont votre majesté a daigné m'honorer m'était bien nécessaire pour confondre tous les bruits qu'on affecte de répandre. Je me donne le plaisir de mortifier les conteurs de mauvaises nouvelles.

Le roi de Prusse vient de m'envoyer cinquante vers français fort jolis; mais j'aimerais mieux qu'il vous envoyât cinquante mille hommes pour faire diversion, et que vous tombassiez sur Moustapha avec toutes vos forces réunies. Toutes les gazettes disent que ce gros cochon va se mettre à la tête de trois cent mille hommes; mais je crois qu'il faut bien rabattre de ce calcul. Trois cent mille combattants, avec tout ce qui suit pour le service et la nourriture d'une telle armée, monteraient à près de cinq cent mille. Cela est bon du temps de Cyrus et de Tomyris, et lorsque Salomon avait quarante mille chars de guerre, avec deux ou trois milliards de roubles en argent comptant, sans parler de ses flottes d'Ophir.

Voici le temps où les flottes de votre majesté, qui sont un peu plus réelles que celles de Salomon, vont se signaler. La terre et les mers vont retentir, ce printemps, de nouvelles vraies et fausses. J'ose supplier votre majesté impériale de daigner ordonner qu'on m'envoie les véritables. Écrire un code de lois d'une main, et battre Moustapha de l'autre, est une chose si neuve et si belle, que vous

excusez sans doute, madame, mon extrême curiosité.

J'ai encore une autre grace à vous demander, c'est de vouloir bien vous dépêcher d'achever ces deux grands ouvrages, afin que j'aie le plaisir d'en parler à Pierre-le-Grand, à qui je ferai bientôt ma cour dans l'autre monde.

J'espère lui parler aussi d'un jeune prince Gallitzin qui me fait l'honneur de coucher ce soir dans ma chaumière de Fernei. Je suis toujours enchanté de l'extrême politesse de vos sujets. Ils ont autant d'agrément dans l'esprit que de valeur dans le cœur. On n'était pas si poli du temps de Catherine Ire. Vous avez apporté dans votre empire toutes les graces de madame la princesse votre mère, que vous avez embellies.

Vivez heureuse, madame; achevez tous vos ouvrages; soyez la gloire du siècle et de l'Europe. Je recommande Moustapha à vos braves troupes : ne pourrait-il pas aller passer le carnaval de 1771 à Venise avec Candide?

Je reçois une lettre de M. le comte de Schowalow, votre chambellan, qui me fait voir qu'il a reçu les miennes, et que la pétaudière polonaise ne les a pas arrêtées.

Que votre majesté impériale daigne toujours agréer mon profond respect, mon admiration, et mon enthousiasme pour elle.

LETTRE ĀCCCCXV.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 11 mars.

Nos lettres vont toujours se croisant, mon cher et illustre confrère. J'ai reçu le cahier* que vous m'avez envoyé. Je suis touché, comme je le dois, de votre confiance, et je vous envoie, puisque vous le voulez, mes petites observations.

Page 7. Ce n'est point à la tête du troisième volume de l'*Encyclopédie,* mais à la tête du septième, que se trouve l'éloge de Du Marsais.

Page 8. Je crois cette digression déplacée pour plusieurs raisons: 1° parceque les secours dont il s'agit, si je suis bien instruit, ont été très modiques, et, si je ne me trompe, pour une seule personne, et de plus accordés de mauvaise grace, et en déclarant qu'on n'aime point les gens de lettres ni les philosophes; c'est en effet ce qu'on a prouvé en plus d'une occasion; 2° parceque je crois qu'un homme en place, qui aide les gens de lettres du *bien de l'état,* pense et agit plus noblement pour elles et pour l'état que celui qui leur donne des secours de son propre bien, sur-tout s'ils sont donnés comme je viens de le dire; 3° parceque je crains que ces éloges, donnés dès le commencement d'un dictionnaire dans un article qui ne les amène pas, et à propos de la voyelle *A,* ne paraissent de l'adulation, et ne préviennent le lecteur contre un ouvrage d'ailleurs excellent.

Page 9. Les remarques sur l'orthographe de *françois* sont

* Des *Questions sur l'Encyclopédie.*

très justes; mais on ferait peut-être bien d'ajouter que *français* ne représente guère mieux la prononciation, et qu'on devrait écrire *francès*, comme *procès*. C'est un autre abus de notre écriture que cet emploi d'*ai* pour *è*.

Page 12. Les *hiatus* sont sans doute un défaut en général; mais 1° il y a des hiatus à chaque moment au milieu des mots, et ces hiatus ne choquent point; croit-on qu'*ilia*, intestins, soit plus choquant qu'*il y a* dans notre langue? 2° Ne devrait-on pas dire que c'est une puérilité et souvent un défaut contraire à la simplicité et à la naïveté du style que le soin minutieux d'éviter des hiatus dans la prose, comme le pratique l'abbé de La Bletterie? Cicéron se moque, dans son *Orator*, de l'historien Théopompe, qui s'était trop occupé de ce soin ridicule. Il me semble qu'au mot *hiatus* ou *bâillement* on pourrait faire à ce sujet un article plein de goût. 3° Notre poésie même me paraît ridicule sur ce point; on rejette : *J'ai vu mon père immolé à mes yeux*, et on admet : *J'ai vu ma mère immolée à mes yeux*, quoique l'*hiatus* du second vers soit beaucoup plus rude. 4° Il *a Antoine* en aversion n'est point proprement le concours de deux *a*, parceque *an* est une voyelle nasale très différente de *a*. 5° Pourquoi est-ce un défaut qu'un verbe ne soit qu'une seule lettre; qu'importe qu'on y emploie une seule lettre ou plusieurs? Le seul défaut, c'est l'identité de la préposition *à* et du verbe *a*.

Page 13. Vers la fin, ne faut-il pas dire : *Vous voyez très rarement dans Virgile une voyelle suivie du mot commençant* PAR LA MÊME *voyelle?* car rien n'est plus commun, ce me semble, dans Virgile et dans tous les poëtes, qu'une rencontre de *deux voyelles différentes*. D'ailleurs il y a, ce me semble, dans Virgile, et assez fréquemment, des élisions encore plus rudes que *arma amens*, comme *multùm ille et terris*, etc., et mille autres semblables. Voilà bien du bavardage dont j'aurais dû me dispenser, en songeant au pro-

verbe *Ne sus Minervam*[1]. L'auteur devrait bien consoler mon imbécillité (qui dure toujours), en m'envoyant la suite de l'ouvrage, si elle lui tombe entre les mains. J'embrasse de tout mon cœur mon illustre et respectable confrère, et je lui fais mon compliment sur le succès de Sirven, dont l'humanité lui est uniquement redevable. J'ai reçu, il y a quelque temps, par l'abbé Audra lui-même, l'*Histoire générale abrégée*, et je lui ai écrit une lettre de remerciements, de félicitation, et d'encouragement.

LETTRE ĀCCCCXVI.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Fernei, 12 mars.

Vous avez bien raison, monsieur, de demander ma bénédiction; car enfin je suis capucin : j'ai reçu mes patentes de notre général qui réside à Rome. J'ai le droit de porter le cordon de saint François, et j'aurais baptisé mademoiselle votre fille très proprement, et tout aussi bien qu'un curé, si j'avais été à Paris. J'ai prié Dieu avec ferveur pour la santé de l'accouchée, et pour la prospérité de toute la famille.

J'ai vu avec horreur mes voisins les Génevois s'égorger. L'Église abhorre le sang! nous avons beaucoup d'émigrants dans le pays de Gex; cela

[1]* C'est l'adage ὗς τὴν ἀθηνᾶμ : *sus Minervam*, que nous rendons pas une idée analogue : Gros Jean remontre à son curé. (L. D. B.)

peuplera la colonie de M. le duc de Choiseul. On aligne aujourd'hui les rues de la ville qu'il fait bâtir. Je n'aurai pas la satisfaction de voir cette ville; je suis dans toute la faiblesse de la décrépitude, et malade au lit; mais mon cœur bat très fortement pour vous, et sera à vous deux tant qu'il battra.

Le paquet que je vous avais envoyé il y a trois mois n'est pas le seul qui ait été perdu. Dieu soit béni!

Recevez la bénédiction du frère François.

LETTRE ĀCCCCXVII.

A M. HENNIN,

RÉSIDENT DE FRANCE A GENÈVE.

16 mars.

Vraiment, monsieur, je ne me plains point de Bougros; mais je plains beaucoup ceux qu'il a volés. Sa femme et lui sont fort adroits. Ils enlevèrent tous leurs meubles pendant la nuit sous le nez de leur hôtesse, emportèrent la clef de l'appartement, laissèrent pour environ six cents livres de dettes, et vinrent tranquillement vous demander un passe-port.

Ce Bougros a été garde-du-corps dans la compagnie de Noailles, chassé probablement pour des

tours semblables, et envoyé en Amérique. Il se fit depuis chirurgien, médecin, et apothicaire. Il est très violemment soupçonné d'avoir empoisonné à Fernei une pauvre fille de Suisse qu'il disait sa femme.

Tout ce qu'on pourrait faire en faveur de celle qu'il a emmenée en Languedoc, et avec laquelle il a fait un contrat en Suisse, serait de l'exhorter à n'être jamais purgée de sa façon.

Je pense d'ailleurs que vous pourriez lui faire envoyer son attestation de divorce, mais avec une boîte de contre-poison.

Voilà tout ce que je sais de Bougros.

Quant à M. l'ambassadeur, si c'est M. le baron de Philibert, il est bon qu'on en soit instruit à Versailles pour le recevoir selon sa dignité.

On prétend que M. le duc est fort mécontent de M. l'abbé*; je le défie de l'être plus que moi; j'aiderai pourtant la colonie autant que je le pourrai, quoiqu'on m'ait pris une somme terrible.

Il y a deux émigrants à Fernei, l'un nommé Vaucher, l'autre Gaubiac, qui veulent ravoir leurs femmes et leurs effets. On les a menacés de la prison, s'ils reviennent à Genève, parcequ'ils n'ont pas fait le serment. Je pense que vous pourriez leur accorder un passe-port comme à des Français; mais, en attendant, j'envoie leur placet à M. le

* L'abbé Terrai, contrôleur-général.

duc, et je le prie de vous le renvoyer apostillé.

On m'a assuré que l'ambassadeur, qui est séduisant, séduirait M. de Taulès contre vous, et que tous deux séduiraient M. de Bournonville, lequel séduirait M. le duc. Je doute beaucoup de toutes ces séductions. Vous savez avoir raison, et plaire. Vous avez séduit mon cœur pour tout le temps qu'il battra dans ma pauvre machine.

Comme le pape me fait des compliments par M. le cardinal de Bernis, je vous prie, monsieur, de recevoir ma bénédiction séraphique.

Frère FRANÇOIS, capucin indigne.

LETTRE ĀCCCCXVIII.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

A Fernei, 17 mars.

Notre protecteur, vous ne croyez donc pas aux femmes grosses assassinées? Tenez, voyez, lisez. Il y a huit jours que je n'ai vu votre résident; il se peut faire qu'on vous ait caché une partie des horreurs qui se sont passées à Genève. Très souvent on ne sait pas dans une rue ce qu'on a fait dans l'autre. Pour moi, qui suis bien malade, et qui paraîtrai bientôt devant Dieu, je vous dis la vérité telle qu'on me l'a dite. Je n'en aime pas

moins mon libraire Philibert Cramer, conseiller de Genève.

Je pardonnerai, à l'article de la mort, et pas plus tôt, à M. l'abbé Terrai, et je ne pardonnerai ni dans ce monde ni dans l'autre à ceux qui voudraient vous contrecarrer : voilà ma dernière volonté. Mes petits-neveux verront Versoix, mais moi je verrai Dieu face à face : je vous aurais donné volontiers la préférence. Agréez le profond respect du capucin, et moquez-vous de lui si vous voulez.

LETTRE ĀCCCCXIX.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

17 mars.

Madame, il ne s'agit point ici de capucins, il s'agit de femmes grosses; vous devez les protéger, et plût à Dieu que vous le fussiez! (car *la fussiez* n'est pas français, régulièrement parlant) je ferais une belle offrande à saint François mon patron. Oui, madame, on a assassiné des femmes grosses à Genève, et je vous demande justice de monseigneur votre époux. Je vous demande en grace de lui faire lire cette lettre, quoiqu'il n'ait pas beaucoup de temps à perdre.

Je ne veux pas abuser du vôtre et de vos bontés; je suis très malade; ma dernière volonté est pour

votre salut; et, si je réchappe, je compte avoir l'honneur de vous envoyer des œufs de Pâques. En attendant, daignez agréer le respect paternel, les prières et les bénédiction de frère François, capucin indigne.

LETTRE ĀCCCCXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 mars.

Je reçois, mon cher ange, aujourd'hui 17 de mars, votre lettre du 27 de février. Cela est aussi difficile à concilier que la chronologie de la *Vulgate* et des *Septante*.

Quoique votre lettre vienne bien tard, je ne laisse pas d'envoyer sur-le-champ à M. le duc de Choiseul les attestations de la mort de femmes grosses. Je prétends qu'on me croie quand je dis la vérité. Un capucin est fait pour être cru sur sa parole, qui est celle de Dieu. D'ailleurs on ne ment point quand on est aussi malade que je le suis; on a sa conscience à ménager.

Si les choses de ce monde profane me touchaient encore, je vous parlerais de M. l'abbé Terrai, votre ancien confrère, qui, sans respecter votre amitié pour moi, m'a pris, dans la caisse de M. de La Borde, tout ce que j'avais, tout ce que je possédais

de bien libre, toute ma ressource. Je lui donne ma malédiction séraphique. Mais, plaisanterie à part, je suis très fâché et très embarrassé. Je n'ai assurément ni assez de santé, ni assez de liberté dans l'esprit pour songer au *Dépositaire*. Mon dépositaire est contrôleur-général; mais il n'est pas marguillier. J'ai soupçonné que, dans toute cette affaire, il y avait eu quelque malin vouloir; et vous pouvez, en général, me mander si je me trompe.

Je vous ai envoyé une petite consultation pour M. Bouvart : elle arrivera peut-être au mois d'avril, comme votre lettre de février est arrivée en mars. Je voulais savoir s'il avait des exemples que le lait de chèvre eût fait quelque bien à des pauvres diables de mon âge, attaqués de la maladie qui me mine. N'ayant point de réponse, j'ai consulté une chèvre; et, si elle me trompe, je la quitterai.

J'imagine qu'à présent vous avez quelques beaux jours à Paris, et que madame d'Argental s'en trouve mieux. Je vous souhaite à tous deux tous les plaisirs, toutes les douceurs, tous les agréments possibles. Vous pouvez être toujours sûrs de ma bénédiction. Non seulement je suis capucin, mais je suis si bien avec les autres familles de saint François, que frère Ganganelli m'a fait des compliments.

Vraiment oui j'ai lu *la Religieuse*, et ce n'a pas été avec des yeux secs. Tout ce qui intéresse les couvents me touche jusqu'au fond de l'ame.

Recommandez-vous bien aux saintes prières de frère François, capucin indigne.

LETTRE ĀCCCCXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 mars.

Je reçois la lettre du 13 de mars, mon cher ange. Il n'y a point eu de retardement à celle-ci. Il faut que la première, du 27 de février, ait traîné dans quelque bureau; ce qui arrive quelquefois.

Je ne suis pas assurément en état de travailler au *Dépositaire* pour le moment présent; mais j'espère que Dieu m'exaucera quand j'aurai fait mes pâques. Jamais temps ne fut plus favorable pour des restitutions de dépôt. J'espère que la grace se fera entendre au cœur de M. l'abbé Terrai. Voudrait-il m'enlever mon seul bien de patrimoine, que j'avais en dépôt dans la caisse de M. de La Borde, le seul bien qui puisse répondre à mes nièces des clauses de leurs contrats de mariage, le seul avec lequel je puisse récompenser mes domestiques? Dans quel tribunal une telle action serait-elle admise? en a-t-on un seul exemple, ex-

cepté dans les proscriptions de Sylla et du triumvirat? M. l'abbé Terrai, qui sort de la grand'-chambre, ne devrait-il pas distinguer entre ceux qui achètent du papier sur la place, et ceux qui déposent chez le banquier du roi leur bien paternel? Je vois bien qu'il faudra que je meure en capucin, tel que j'aurai vécu.

Dès que j'aurai chassé ces tristes idées de ma cervelle encapuchonnée, et que ma chévre aura mis un peu de douceur dans mon sang, je vous parlerai de Ninon; je vous dirai qu'elle ne serait pas Ninon, si elle ne formait pas les jeunes gens, et qu'alors il faudrait lui donner tout un autre nom. Le plaisant et l'utile, à mon gré, est qu'une coquette soit cent fois plus vertueuse qu'un marguillier, sans quoi il n'y a plus de pièce.

Je ne connais ni *Silvain* ni *les Trois Capucins*. Je suis entièrement de votre avis sur *la Religieuse*. C'est la seule pièce de théâtre qui nous tire de la barbarie welche; elle est écrite comme il faut écrire.

Je tremble sur la démarche de mademoiselle Daudet[1]. Comment l'envoyer dans un pays si orageux, pendant une guerre ruineuse, et qui peut finir d'une manière terrible, quoiqu'elle ait heureusement commencé? En vérité je ne sais quel

[1] * Petite-fille de mademoiselle Le Couvreur. (L. D. B.)

parti prendre. Mon avis est qu'on attende les événements de cette campagne; est-ce le vôtre?

On dit qu'on ne pendra ni Billard le dévot, ni Grizel l'apôtre; c'est bien dommage que ce confesseur ne soit pas martyr. J'ai quelque envie de donner à M. Garant [1] le nom de Grizant au moins.

Mais, si vous avez quelqu'un à pendre, je vous donne Fréron. Lisez, je vous prie, le mémoire ci-joint que m'a envoyé son beau-frère [2]. Tâchez d'approfondir cette affaire, quand ce ne serait que pour vous amuser. On m'assure que Fréron est espion de la police, et que c'est ce qui le soutient dans le beau monde. Je me flatte que vous distribuerez des copies du petit mémoire du beau-frère. Il faut rendre justice aux gens de bien.

Nous fesons mille vœux ici pour la santé de madame d'Argental; vous savez si nos cœurs sont aux deux anges.

LETTRE ĀCCCCXXII.

A M. BERTRAND.

19 mars.

Je suis, monsieur, aussi honteux que reconnaissant; tous les bienfaits sont de votre côté, et

[1] * Personnage de la comédie du *Dépositaire*. (L. D. B.)

[2] * Royou, avocat au parlement de Rennes. (L. D. B.)

tous les torts sont du mien. Je vous devais depuis long-temps une réponse à une lettre charmante que vous m'aviez écrite; mais que ne vous dois-je point pour l'article *Droit canonique!* Je ne sais rien demieux pensé, de plus méthodique, de plus vrai; vous avez un esprit juste et un cœur droit, et vous immolez la prêtraille à la vérité et à l'intérêt public : votre courage est aussi respectable que votre écrit est bien fait. Il y aura peut-être quelques endroits qu'on vous demandera la permission d'élaguer, parcequ'ils sont déja traités dans quelques autres articles.

Si vous avez du loisir, si vous voulez rendre service au genre humain, donnez-nous encore quelque chose sur la primitive Église; sur l'égalité des prêtres et des évêques; sur les usurpations de la cour romaine; sur tout ce qui vous passera par la tête : tout ce qui sortira de cette tête achèvera d'éclairer les autres cervelles. Il faut que le feu de la vérité porte la lumière dans les yeux de tous les hommes honnêtes, et brûle les yeux des tyrans.

On ne peut vous estimer et vous aimer plus que votre collaborateur.

LETTRE ĀCCCCXXIII.

A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

Le 19 mars.

Je crois, mon cher Cicéron, qu'il ne sera pas difficile de vous faire tenir les pièces de l'interrogatoire de Sirven par le nouveau juge nommé pour juger en première instance. J'attends ces pièces dans deux ou trois jours. Je les avais demandées inutilement pendant quatre mois. Vous verrez ce que vous en pourrez faire. Le fumier deviendra or entre vos mains.

Vous aurez le temps de faire votre mémoire pour Pâques; c'est après Pâques que l'affaire sera jugée.

Vous vous ressouvenez bien que Sirven était détenu très rigoureusement au secret par l'ancien juge même de Mazamet, qui s'était fait le geôlier de son confrère subrogé à sa place. Il ne lui était pas permis de recevoir une lettre. Il a fallu que j'aie écrit au procureur-général, et que je lui aie envoyé une lettre ouverte pour Sirven. Le procureur-général a réprimandé le geôlier-juge; et le nouveau juge, nommé Astruc, forcé de reconnaître l'innocence de Sirven, n'a donné sa sentence

que comme le diable est obligé de reconnaître la justice de Dieu.

Je crois qu'on a pillé un peu Sirven dans sa prison; car j'ai été obligé de lui envoyer de l'argent deux fois.

Je dévore votre factum pour M. de Lupé. J'en suis à l'endroit où la mère voit le portrait de Henri IV et de Louis XV. Si vous plaidiez devant eux, vous gagneriez bientôt votre cause avec dépens.

L'abbé Grizel n'était-il pas confesseur de Fréron? Que dites-vous de l'enlèvement de nos rescriptions? sont-elles plus justes que l'enlèvement du beau-frère de maître Aliboron? Saviez-vous que ce coquin était espion de la police, et que c'était cela seul qui le soutenait et qui lui facilitait les moyens de vivre dans la plus infame crapule?

Mon cher ami, je vous crois nécessaire dans Paris: plus les injustices sont atroces, plus on a besoin d'un homme comme vous.

Madame Denis et moi, qui sentons également votre mérite, nous vous bénissons tous deux, et je vous donne aussi mon autre bénédiction de capucin dans ce saint temps de carême.

P. S. Si vous voyez M. de La Harpe, dites-lui combien je l'aime lui et sa *Religieuse*.

LETTRE ĀCCCCXXIV.

A M. D'ALEMBERT.

19 mars.

Mon cher philosophe, mon cher ami, vous êtes assurément fort modeste, car vous traitez bien mal vos panégyristes, qui n'ont entrepris cet ouvrage que pour vous rendre hommage.

Si l'imprimeur a mis 3 pour 7, cela se corrigera aisément.

Vous avez toujours sur le bout du nez un certain homme. Le contrôleur-général vient de me prendre deux cent mille francs, seul bien libre que j'avais, et dont je pusse disposer; de sorte que, s'il ne me les rend point, je n'ai pas de quoi récompenser mes domestiques après ma mort. L'autre, au contraire, m'a accordé sur-le-champ toutes les graces que je lui ai demandées, places, argent, honneurs, et je ne lui ai jamais rien demandé pour moi. Vous devriez me mépriser, si je ne l'aimais pas.

Il me paraît que *français* doit avoir la préférence sur *francès*: 1° parceque dans plusieurs livres nouveaux on emploie *français* et non pas *francès*; 2° parcequ'on doit écrire je *fais*, tu *fais*, il *fait*, et non pas je *fès*, tu *fès*, il *fèt*; 3° parceque

la diphthongue *ai* indique bien plus sûrement la prononciation qu'un accent qu'on peut mettre de travers, qu'on peut oublier, et que les provinciaux prononcent toujours mal;

4° Parceque la diphthongue *ai* a bien plus d'analogie avec tous les mots où elle est employée;

5° Parcequ'elle montre mieux l'étymologie. Je *fais*, *facio;* je *plais*, *placeo;* je *tais*, *taceo*. Vous voyez qu'il y a toujours un *a* dans le latin.

Je fais une grande différence entre les bâillements des voyelles au milieu des mots et les bâillements entre les mots, parceque les syllabes d'un mot se prononcent tout de suite, et qu'on doit très souvent, dans le discours soutenu, séparer un peu les mots les uns des autres.

Je fais encore une grande différence entre le concours des voyelles et le heurtement des voyelles. *Il y a* long-temps que je vous aime: *il y a* est fort doux; *il alla à Arles* est un heurtement affreux.

Nous avons voyelle qui entre et voyelle qui n'entre point. Je dirais hardiment dans une comédie de bas comique: *Il y a plus d'un mois que je ne vous ai vu.*

Je n'aime point un verbe en monosyllabes. Nos barbares de Welches ont fait *il a* d'*habet*.

L'abbé Audra a à Toulouse, un, etc.

J'avoue qu'il y a un peu d'arbitraire dans mon

euphonie; chacun a l'oreille faite comme il peut.

Un *e* ne me paraît point choquer un *e*, comme *a* choque un *a*.

Immolée à mon père n'écorche point mon oreille, parceque les deux *e* font une syllabe longue. *Immolé à mon père* m'écorche, parcequ'e est bref. Je peux avoir tort en voyelles et en consonnes; mais je crois que si les vers des quatre *Saisons* et de *la Religieuse** flattent mon oreille, et si tant d'autres vers la déchirent, c'est que MM. de Saint-Lambert et de La Harpe ont senti comme je sens.

Je vous demande très humblement pardon de toutes ces pauvretés; elles sont au-dessous de vous, je le sais bien; il ne faut pas parler d'a b c à Newton. J'espère qu'il y aura quelques articles plus amusants pour votre imbécillité. Vous êtes imbécile, à ce que je vois, comme Archiméde et Tacite, quand ils étaient las de travailler.

Ne m'oubliez pas auprès de M. de Saint-Lambert. Madame Denis et moi nous vous embrassons de tout notre cœur. V.

Voici une affaire qui n'est pas de grammaire: je vous prie instamment d'en conférer avec M. Duclos.

Vous me demandez ce que je pense de *la Re-*

* *Les Saisons*, de Saint-Lambert, et *Mélanie*, de La Harpe.

ligieuse, des *Géorgiques*, et de *l'Exportation des blés*.

Je dis anathème à quiconque ne pleurera pas en lisant *la Religieuse ;*

A quiconque ne rira pas des facéties de Galiani, lequel pourrait bien avoir raison sous le masque;

Et à quiconque ne sera pas charmé de voir *Virgile* traduit mot à mot avec élégance.

Puisque je suis en train d'excommunier, et que c'est mon droit, en qualité de capucin, j'excommunie aussi les gens sans goût et sans connaissance de la campagne, qui n'aiment pas les quatre *Saisons* de M. de Saint-Lambert.

Bonsoir, mon cher philosophe; je suis bien malade; mais je prends cela *de la part d'où ça vient.*

Mémoire sur lequel M. Duclos est prié de dire son avis, et d'agir selon son cœur et sa prudence.

Le sieur Royou, avocat au parlement de Rennes, me mande de Londres, où il est réfugié, que le nommé Fréron, ayant épousé sa sœur depuis trois ans, a dissipé sa dot en débauches, et fait coucher sa femme sur la paille; qu'il la maltraite indignement, etc.

Qu'étant venu à Paris pour y mettre ordre, Fréron l'a accusé d'un commerce secret avec M. de

La Chalotais, et a obtenu une lettre de cachet contre lui ; que Fréron a conduit lui-même les archers dans son auberge, et lui a fait mettre les fers aux pieds et aux mains. *N. B.* Fréron tenait le bout de la chaîne.

Que par un hasard singulier, le sieur Royou s'est échappé de sa prison ; que Fréron a servi, pendant six mois, d'espion à Rennes ; qu'il a depuis été espion de la police, et que c'est la seule chose qui l'a soutenu.

Qu'on peut s'informer de toutes les particularités de cette affaire au sieur Royou, père du déposant, lequel demeure à Quimper-Corentin ; à M. Dupont, conseiller au parlement de Rennes ; à M. Duparc, professeur royal en droit français à Rennes ; à M. Chapelier, doyen des avocats à Rennes.

La personne à qui le fugitif s'est adressé ne fera rien sans que M. Duclos ait pris des informations, qu'il ait donné son avis, et accordé sa protection au sieur Royou.

LETTRE ACCCCXXV.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN,

A PARIS.

Le 21 mars.

Vraiment le grand-écuyer de Cyrus est devenu

un excellent ambassadeur. Je le remercie très tendrement des livres qu'il veut bien me faire avoir, et que probablement je recevrai bientôt.

J'accable aujourd'hui toute ma famille de requêtes. Je recommande à M. d'Hornoi l'infortune d'un pauvre diable qui se trouve vexé par des fripons. J'ennuie le Turc du compte que je lui rends d'un mauvais chrétien. J'envoie un petit sommaire du désastre d'un beau-frère de Fréron, qui pourra vous paraître extraordinaire; mais je m'adresse à vous, monsieur, pour l'objet le plus intéressant.

M. l'abbé Terrai me saisit tout le bien libre que j'avais en rescriptions, les seuls effets dont je pusse disposer, mon unique bien, tout le reste périssant avec moi. Il est un peu dur de se voir ainsi dépouillé à l'âge de soixante-seize ans, et de ne pouvoir aller mourir dans un pays chaud, s'il m'en prend fantaisie.

J'ai quelque curiosité de savoir comment on débrouillera le chaos où nous sommes. Vous me paraissez d'ordinaire assez bien instruit. Voici le temps des grandes nouvelles. Les Russes pourront bien être à Constantinople dans six mois, et les Français, à l'hôpital.

La petite ville de Genève est toujours sous les armes, et les émigrants sont à Versoix sous des planches. J'en ai logé quelques uns à Fernei. On

aligne les rues de Versoix; mais il est plus aisé d'aligner que de bâtir; et, s'il arrivait malheur à M. le duc de Choiseul, adieu la nouvelle ville. Je vous embrasse tous deux du meilleur de mon cœur avec la plus vive tendresse.

LETTRE ĀCCCCXXVI.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Fernei, 26 mars.

Madame, j'ai envoyé bien vite à votre protégé, M. Fabry, la lettre que vous avez bien voulu faire passer par mes mains. Vous avez, comme M. le duc de Choiseul, le département de la guerre. Vous faites du bien aux pacifiques capucins et aux meurtriers canonniers. Je vous dois en outre mon salut; car c'est à vous, après Dieu et frère d'Alamballa, que je dois mon cordon. Frère Ganganelli espère beaucoup des opérations de la grace sur ma personne; vous êtes, madame, le premier principe de tant de faveurs.

Il faut avouer que la grace
Fait bien des tours de passe-passe
Avant que d'arriver au but.

Je me flatte que, quand Versoix sera bâti, monseigneur votre époux voudra bien me nommer aumônier de la ville. Je suis encore un peu gau-

che à la messe, mais on se forme avec le temps, et l'envie de vous plaire donne des talents.

Un de nos frères, qui fait des vers, m'a envoyé ces petits quatrains*, et m'a prié de vous les présenter. Je m'acquitte de ce devoir en vertu de la sainte obédience.

Je vous supplie, madame, d'agréer toujours mon profond respect, ma reconnaissance, et ma bénédiction. Frère François, capucin par la grace de Dieu et de madame la duchesse de Choiseul.

LETTRE ĀCCCCXXVII.

A M. L'ABBÉ AUDRA.

Le 26 mars.

Mon cher philosophe, c'est apparemment depuis que je suis capucin que vous me croyez digne d'entrer dans des disputes théologiques. Vous n'ignorez pas qu'ayant obtenu de M. le duc de Choiseul une gratification pour les capucins de mon pays, frère Amatus d'Alamballa, notre général résidant à Rome, m'a fait l'honneur de m'agréger à l'ordre; mais je n'en suis pas plus savant.

J'attends toujours, avec la plus grande impatience, le mémoire de M. de La Croix, en faveur

* Voyez, POÉSIES, tome IV, *Stances à madame de Choiseul.*

de Sirven. Je vous prie de vouloir bien me mander si Sirven a reçu quinze louis d'or que je lui envoyai à la réception de votre dernière lettre.

Je suis toujours bien malade. La justification entière de Sirven, et ce coup essentiel porté au fanatisme, me feront plus de bien que tous les remèdes du monde. On m'a mis au lait de chèvre, mais j'aime mieux écraser l'hydre.

Amusez mes confrères, les maîtres des jeux floraux, de ces petits versiculets*; vous verrez qu'ils sont d'un capucin bien résigné.

Donnez-moi votre bénédiction, et recevez celle de frère François, capucin indigne.

P. S. M. d'Alembert est bien content de votre Abrégé de mon *Essai sur l'Histoire générale de l'esprit et des mœurs des nations.* Quelques fanatiques n'en sont pas si contents, mais c'est qu'ils n'ont ni esprit ni mœurs : aussi n'est-ce pas pour ces monstres que l'on écrit, mais contre ces monstres.

LETTRE ĀCCCCXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 mars.

Mon cher ange, je vous remercie, de tout mon

* Voyez, Poésies, tome IV, *Stances à M. Saurin.*

Il est vrai, je suis capucin, etc.

cœur, de la consultation de M. Bouvart; j'avais oublié de vous remercier de *Sémiramis:* c'est un vice de mémoire et non de cœur. Je vous ai envoyé un mémoire sur Fréron, qui m'a été adressé par son beau-frère, et qui me paraît bien étrange. Si vous découvrez quelque chose touchant cette affaire, ayez la bonté, je vous prie, de m'en instruire.

Je ne sais aucune nouvelle des grandes opérations de M. l'abbé Terrai, je trouve seulement qu'il ressemble à M. Bouvart; il met au régime.

Je m'amuse actuellement à travailler à une espèce de petite *Encyclopédie,* que quelques savants brochent avec moi. J'aimerais mieux faire une tragédie, mais les sujets sont épuisés et moi aussi.

Les comédiens ne le sont pas moins; on ne peut plus compter que sur un opéra-comique.

J'avais fait, il y a quelque temps, une petite réponse à des vers que m'avait envoyés M. Saurin: cela n'est pas trop bon; mais les voici, de peur qu'il n'en coure des copies scandaleuses et fautives. Je ne voudrais déplaire pour rien du monde ni à mon bon patron saint François, ni à frère Ganganelli.

Comme l'ami Grizel n'est pas de notre ordre, je crois que la charité chrétienne ne me défend pas de souhaiter qu'il soit pendu, et que l'arche-

vêque le confesse à la potence, ce qui ne sera qu'un rendu.

Je me flatte que la santé de madame d'Argental se fortifie et se fortifiera dans le printemps. Je me mets au bout des ailes de mes deux anges.

LETTRE ĀCCCCXXIX.

A M. BOUVART.

26 mars.

Le vieux capucin de Fernei, qui a eu l'honneur de consulter M. Bouvart, le remercie très sensiblement des conseils qu'il a bien voulu lui donner.

Il a eu précisément les gonflements sanglants dont M. Bouvart parle. Il prend le lait de chévre avec beaucoup de retenue, dans un pays couvert de glaces et de neiges six mois de l'année, et où il n'y a point d'herbe encore.

Il croit qu'il sera obligé de chercher un climat plus doux l'hiver prochain, et, en ce cas, il demande à M. Bouvart neuf mois de vie au moins, au lieu de six, sauf à lui présenter une nouvelle requête après les neuf mois écoulés. Il en est de la vie comme de la Cour; plus on en reçoit de graces, plus on en demande. Il prie M. Bouvart de vouloir bien agréer les sentiments de reconnaissance dont il est pénétré pour lui.

LETTRE ĀCCCCXXX.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

26 mars.

Je ne vous ai point écrit, madame, depuis que j'ai obtenu ma dignité de capucin : ce n'est pas que les honneurs changent mes mœurs, mais c'est que j'ai été entouré de massacres, et que les Génevois, qui n'ont pas voulu être tués, et qui se sont réfugiés chez moi, n'ont pas laissé que de m'occuper.

Je crains bien de ne pas vous tenir parole sur les rogatons que je vous avais promis pour vos pâques. De deux frères libraires qui avaient longtemps imprimé mes sottises, l'un est devenu magistrat, et est actuellement ambassadeur de la république à la Cour, où il fera, dit-on, beaucoup d'*impression;* l'autre monte la garde soir et matin, et ne marche qu'au son du tambour. Ainsi vous courez grand risque de vous passer de ma petite *Encyclopédie.* D'ailleurs vous n'aimez guère que le plaisant; mon *Encyclopédie* est rarement plaisante. Je la crois sage et honnête, et puis c'est tout. Elle ne sera bonne que pour les pays étrangers, où l'on ne rit pas tant qu'en France, quoique à présent nous n'ayons pas trop de quoi rire.

Si M. l'abbé Terrai vous a rogné un peu les ongles, il me les a coupés jusqu'au vif. J'avais en rescriptions tout le bien dont je pouvais disposer, toutes mes ressources sans exception. Vous verrez, par les petits quatrains que je vous envoie, qu'il veut que je m'occupe uniquement de mon salut. J'y suis bien résolu, et je sens plus que jamais les vanités des choses de ce monde, d'autant plus que je suis malade depuis six semaines, et si malade que je n'ai pas consulté M. Tronchin. L'estomac, l'estomac, madame, est la vie éternelle. Je ne suis pas mal, heureusement, avec frère Ganganelli : c'est une petite consolation.

C'en est une fort grande que l'aventure de l'abbé Grizel : on dit que les dévotes se trémoussent prodigieusement à Paris et à Versailles. Je m'intéresse passionnément à ce saint homme ; et, s'il est pendu, je veux avoir de ses reliques. Il y a quelques années qu'on fit cette cérémonie à un nommé l'abbé Fleur, bachelier de Sorbonne, qui, dit-on, ne prêchait pas mal.

Si les quatrains sur mon capuchon ne vous déplaisent pas absolument, il y en a d'autres encore plus mauvais qui sont entre les mains de votre grand'maman, et qu'elle pourra vous montrer. Elle a eu pour moi des bontés dont je suis confus. C'est à vous, madame, que je dois toutes les graces dont elle m'a comblé. Je n'ai nulle idée de sa jolie

figure; je ne la connais que par son soulier. Jouissez, pendant quarante ans, madame, d'une société si délicieuse; je vous serai entièrement attaché tant que ma vie durera, mais elle ne tient à rien.

LETTRE ACCCCXXXI.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, le 26 mars.

Mon cher et illustre ami, je pourrais vous dire comme Agrippine:

> Non, non, mon intérêt ne me rend point injuste.
>
> RACINE, *Britannicus*, act. I, sc. I.

Je sais que la personne dont vous me parlez fait profession de haine pour la philosophie et les lettres; je ne sais pas non plus si l'état a plus à s'en louer que la philosophie; mais je lui reconnais des qualités très louables, et je sais qu'en particulier vous avez à vous en louer beaucoup. Je trouve seulement que son éloge eût été mieux placé dans cent autres endroits du *Dictionnaire*, qu'il ne l'est à la première page, et à propos de la lettre *A*. A l'égard du contrôleur-général, que Dieu absolve! il me fait aussi perdre à moi environ cinq à six cents livres, et c'est le denier de la veuve. Jusqu'à présent nous voyons comment il sait prendre; le temps nous fera voir comment il saura payer. Tout mis en balance, la personne que vous louez me paraît en effet la plus louable de ses semblables; vous en avez loué d'autres qui assurément le méritaient moins, et dont vous n'avez pas eu depuis à vous louer beaucoup.

A l'égard de notre petite controverse poétique et gram-

maticale, je conviens d'abord que *françois* est absurde, et que *français* est plus raisonnable; mais pourquoi employer deux lettres *ai* pour marquer un son simple comme celui de l'*e* dans *procès?* La raison de l'étymologie me paraît faible, car il y a mille autres mots où l'orthographe fait faux bond à l'étymologie, et avec raison, parceque la première régle, et la seule raisonnable, est d'écrire comme on prononce: les Italiens nous en donnent l'exemple, et nous devrions le suivre.

Mon oreille est assurément la très humble servante de la vôtre; mais *immolée à mes yeux* me paraît plus dur qu'*immolé à mes yeux*, par la raison même que vous apportez du contraire, celle de la prolongation de la voyelle. Croyez-vous d'ailleurs que *la hauteur*, *un héros*, *tout le camp ennemi*,

> Disperse tout son camp à l'aspect de Jéhu.
>
> RACINE, *Athalie*, acte I, sc. I.

et mille autres heurtements semblables, ne soient pas plus écorchants qu'une simple rencontre de voyelles que nos régles interdisent? Ces régles vous paraissent-elles bien conséquentes? Je conviens qu'il *alla à Arles* est affreux; mais je voudrais qu'on ne fît pas plus de grace aux autres heurtements que j'ai cités, et qui me paraissent comme ces grands seigneurs qui ne se font respecter qu'à force de morgue.

Vous ne savez donc pas que notre secrétaire Duclos est absent depuis trois semaines? On prétend qu'il est allé négocier avec M. de La Chalotais; on assure même que sa négociation n'a pas réussi: je n'en sais pas plus là-dessus que le public, qui pourrait bien n'en rien savoir. Dès que Duclos sera de retour, je lui donnerai votre mémoire; au reste, je vous avertis que l'homme qui bat sa femme et qui est espion de la police est protégé au-delà de tout ce que

vous pouvez croire, et que la personne de France la plus respectable après le maître lui a sauvé, en dernier lieu, le For-Lévêque, ou Fort-l'Évêque, qu'il avait mérité, pour je ne sais quelle impertinence nouvelle.

Priez Dieu pour l'ame de l'archidiacre Trublet, mort à Saint-Malo le 14, après avoir porté l'aumusse pendant quatre ans avec grande édification. Son *Journal chrétien* a dû lui faire ouvrir les deux battants du paradis. J'espère que nous aurons Saint-Lambert à sa place, et qu'il pourra nous consoler de cette perte.

Priez Dieu sur-tout, mon cher ami, pour ma pauvre tête, car je n'en ai plus; il ne me reste qu'un cœur pour vous aimer, et une plume pour vous le dire.

LETTRE ĀCCCCXXXII.

A M. DUPONT,

AVOCAT.

A Fernei, 30 mars.

Mon cher ami, vous avez été bien étonné peut-être que je n'aie point répondu à votre dernière lettre, et que je ne vous aie point envoyé ce que vous m'avez demandé. Mais figurez-vous que mon libraire est sous les armes depuis environ six semaines; que toute la ville monte la garde; qu'on a assassiné des vieillards de mon âge, des femmes grosses; que presque toutes les boutiques sont fermées dans cette anarchie horrible; que plusieurs habitants sont sortis de la ville, qu'on ne sait où

les loger, et que tout est en combustion. Le Cramer que vous avez vu à Colmar chez moi est actuellement conseiller à grande perruque. Sa république l'a envoyé en qualité d'ambassadeur à la cour de France pour justifier les petits procédés de Genève. On disait qu'étant libraire il ferait beaucoup d'*impression* à la Cour; cependant il n'en a fait aucune; il n'a pas même vu les ministres.

Je ne sais si je vous ai fait mon compliment sur la cure de M. votre fils; je m'offre à l'aider dans ses fonctions quand il voudra; car il faut que vous appreniez que je suis capucin.

J'avais rendu, je ne sais comment, de petits services à des capucins, mes voisins, auprès de M. le duc de Choiseul; notre révérend père général m'a sur-le-champ envoyé de Rome de belles lettres-patentes de capucin. Il ne me manque que la vertu du cordon de saint François. Le pape m'en a fait des compliments par le cardinal de Bernis; mais M. le contrôleur-général n'a pas été si poli que le pape; il m'a pris tout le bien que j'avais à Paris, dès qu'il a su que j'avais renoncé à ceux de ce monde. Je me suis trouvé englobé dans la saisie des rescriptions, sur quoi je me suis récrié, en mettant cette déconvenue au pied de mon crucifix :

Dès que monsieur l'abbé Terrai

A su ma capucinerie,
De mes biens il m'a délivré.
Que servent-ils dans l'autre vie?
J'aime fort cet arrangement :
Il est leste et plein de prudence.
Plût à Dieu qu'il en fît autant
A tous les moines de la France!

Je vous embrasse de tout mon cœur, vous et toute votre famille.

Frère FRANÇOIS V., *capucin indigne.*

LETTRE ĀCCCCXXXIII.

DE CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Pétersbourg, 20-31 mars.

Monsieur, j'ai reçu, il y a trois jours, votre lettre du 10 de mars. Je souhaite que celle-ci trouve votre santé tout-à-fait rétablie, et que vous parveniez à un âge plus avancé que celui de Mathusalem. Je ne sais pas au juste si les années de cet honnête homme avaient douze mois; mais je veux que les vôtres en aient treize, comme l'année de la liste civile en Angleterre.

Vous verrez, monsieur, par la feuille ci-jointe, ce que c'était que notre campagne d'été et celle d'hiver, sur le compte desquelles je ne doute point qu'on ne débite mille faussetés. C'est la ressource d'une cause faible et injuste que de faire flèche de tout bois. Les gazettes de Paris et de Pologne ayant mis sur notre compte tant de combats perdus, et l'événement leur ayant donné le démenti, elles se

sont avisées de faire mourir mon armée par la peste. Ne trouvez-vous pas cela très plaisant? Au printemps apparemment les pestiférés ressusciteront pour combattre. Le vrai est qu'aucun des nôtres n'a eu la peste.

Je ne puis qu'être très sensible à votre amitié, monsieur; vous voudriez armer toute la chrétienté pour m'assister. Je fais grand cas de l'amitié du roi de Prusse, mais j'espère que je n'aurai pas besoin des cinquante mille hommes que vous voulez qu'il me donne contre Moustapha.

Puisque vous trouvez trop fort le compte de trois cent mille hommes à la tête desquels on prétend que le sultan marchera en personne, il faut que je vous parle de l'armement turc de l'année passée; il vous fera juger de ce fantôme selon sa vraie valeur. Au moins d'octobre Moustapha trouva à propos de déclarer la guerre à la Russie; il n'y était pas plus préparé que nous. Lorsqu'il apprit que nous nous défendions avec vigueur, cela l'étonna; car on lui avait fait espérer beaucoup de choses qui n'arrivèrent pas. Alors il ordonna que des différentes provinces de son empire, un million cent mille hommes se rendraient à Andrinople pour prendre Kiovie, passer l'hiver à Moscou, et écraser la Russie.

La Moldavie seule eut ordre de fournir un million de boisseaux de grains pour l'armée innombrable des musulmans. Le hospodar répondit que la Moldavie dans l'année la plus fertile n'en recueillait pas tant, et que cela lui était impossible. Mais il reçut un second commandement d'exécuter les ordres donnés; et on lui promit de l'argent.

Le train d'artillerie pour cette armée était à proportion de la multitude. Il devait consister en six cents pièces de canon qu'on assigna des arsenaux; mais lorsqu'il s'agit de les mettre en mouvement, on laissa là le plus grand nombre, et il n'y eut qu'une soixantaine de pièces qui marchèrent.

Enfin, au mois de mars, plus de six cent mille hommes se trouvèrent à Andrinople; mais comme ils manquaient de tout, la désertion commença à s'y mettre. Cependant le visir passa le Danube avec quatre cent mille hommes. Il y en avait cent quatre-vingt mille sous Choczin le 28 d'auguste. Vous savez le reste. Mais vous ignorez peut-être que le visir repassa, lui septième, le pont du Danube, et qu'il n'avait pas cinq mille hommes lorsqu'il se retira à Balada. C'était tout ce qui lui restait de cette prodigieuse armée. Ce qui n'avait pas péri s'était enfui dans la résolution de retourner chez soi.

Notez, s'il vous plaît, qu'en allant et en venant, ils pillaient leurs propres provinces, et qu'ils brûlèrent les endroits où ils trouvèrent de la résistance. Ce que je vous dis est vrai; et j'ai plutôt diminué qu'augmenté les choses, de peur qu'elles ne parussent fabuleuses.

Tout ce que je sais de ma flotte, c'est qu'une partie est sortie de Mahon, et qu'une autre va quitter l'Angleterre où elle a hiverné. Je crois que vous en aurez plus tôt des nouvelles que moi. Cependant je ne manquerai pas de vous faire part, en son temps, de celles que je recevrai, avec d'autant plus d'empressement que vous le souhaitez.

Vous me priez, monsieur, d'achever incessamment et la guerre et les lois, afin que vous en pussiez porter la nouvelle à Pierre-le-Grand dans l'autre monde: permettez que je vous dise que ce n'est pas le moyen de me faire finir de sitôt. A mon tour, je vous prie bien sérieusement de remettre cette partie le plus long temps que faire se pourra. Ne chagrinez pas vos amis de ce monde pour l'amour de ceux qui sont dans l'autre. Si là bas, ou là haut, chacun a le choix de passer son temps avec telle compagnie qu'il lui plaira, j'y arriverai avec un plan de vie tout prêt, et composé pour ma satisfaction. J'espère bien d'avance que vous voudrez bien m'accorder quelques quarts d'heure de

conversation dans la journée: Henri IV sera de la partie, Sulli aussi, et point Moustapha.

Je vois toujours avec bien du plaisir le souvenir que vous avez de ma mère, qui est morte bien jeune, et à mon grand regret.

Soyez assuré, monsieur, de tous les sentiments que vous me connaissez, et de l'estime distinguée que je ne cesserai d'avoir pour vous. CATERINE.

LETTRE ĀCCCCXXXIV.

A MADAME NECKER.

Vers mars.

Il me paraît, madame, que le plaisir de servir le public est un excellent remède pour M. Necker. On dit qu'il a parlé avec la plus grande éloquence à la séance de la Compagnie des Indes. Je vois de plus en plus que vous êtes faits l'un pour l'autre.

J'ai lu l'abbé Galiani. On n'a jamais été si plaisant à propos de famine [1]. Ce drôle de Napolitain connaît très bien notre nation: il vaut encore mieux l'amuser que la nourrir. Il ne fallait aux Romains que *panem et circenses;* nous avons retranché *panem*, il nous suffit de *circenses*, c'est-à-dire de l'Opéra-Comique.

Vous êtes bien bonne, madame, de tenir pour

[1] * Madame Necker avait envoyé à Voltaire l'ouvrage de Galiani, intitulé *Dialogues sur le commerce des blés.* (L. D. B.)

l'ancien goût de la tragédie. Soyez bien persuadée que vos lettres me font beaucoup plus de plaisir que les battements de mains du parterre; vous êtes mon public.

J'ai l'honneur d'être, etc. VOLTAIRE.

LETTRE ĀCCCCXXXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Avril.

Je reçois, en ce moment, les faveurs de M. Bouvart, dont je vous remercie tous deux. J'ai renoncé à ma chévre, mon cher ange; le temps est trop affreux; je suis plongé dans les neiges.

Je vous demande quelques mois de grace pour *le Dépositaire;* il m'est impossible de travailler dans l'état où je suis; quand je serai en vie, à la bonne heure, je serai assurément à vos ordres.

Les petits versiculets faits pour madame la duchesse de Choiseul et pour M. Saurin n'étaient faits que pour eux.

C'est apparemment pour faire sa cour à M. l'abbé Terrai qu'on les a montrés.

Voulez-vous me faire un plaisir? informez-vous, je vous en prie, si on a *fulminé,* le jeudi de l'absoute, la bulle *In cœna Domini*. Quel mot, *fulminé!*

cela m'est important pour fixer mes idées sur Ganganelli ; il faut avoir des idées nettes.

Mais sur-tout dites à madame de Choiseul que vous vous êtes chargé expressément de la gronder.

Me pardonnez-vous tout ce bavardage?

LETTRE ĀCCCCXXXVI.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 7 avril.

Mon cher grand-écuyer, il faut que frère François mette tout au pied de son crucifix. Les livres qui font ma consolation ne me viennent point, il faut que l'abbé Terrai ait arrêté les guimbardes avec les rescriptions. Il m'a pris tout mon bien de patrimoine, et fort au-delà. Non seulement il me traite en capucin, mais il me traite en évêque. Il veut que je meure banqueroutier comme la plupart de nosseigneurs. Le bon Dieu soit loué! La fin de la vie est triste, le milieu n'en vaut rien, et le commencement est ridicule.

M. de Laleu a trop d'affaires pour m'avoir jamais entendu. Je lui ai toujours dit que le plaisir que me fesait M. de La Borde était de m'épargner sept à huit pour cent, pour le change et pour la conversion de l'argent de Genève en argent de France.

Au reste, je trouve très bon qu'on prenne les rescriptions des financiers qui ont gagné beaucoup en pillant l'état; mais je trouve très mauvais qu'on prenne le patrimoine des particuliers, et qu'on ruine des familles innocentes. Vous vous en sentirez comme moi, messieurs; je vous exhorte à entrer, à mon exemple, dans l'ordre des capucins.

Je remercie bien le conseiller du Parlement de la bonté qu'il a pour l'affaire de mon benêt de Franc-Comtois. Je le prie de vouloir bien me mander combien cela aura coûté de frais. J'enverrai sur-le-champ une lettre de change, en dépit de M. l'abbé Terrai.

Si j'avais des rescriptions sur le Grand-Turc, l'impératrice de Russie me les ferait bien payer. Je crois vous avoir dit qu'elle m'a mandé qu'elle ne manquerait ni d'hommes ni d'argent; tout le monde n'en peut pas dire autant.

Genève se dépeuple, mais le contrôleur-général de France leur paie toujours quatre millions cinq cent mille livres de rente. Pourquoi ne pas prendre cet argent au lieu du nôtre?

Allez au plus vite jouir des douceurs de la campagne avec madame de Florian. Nous sommes enchantés d'apprendre que sa santé s'est rétablie.

Nous vous embrassons vous et elle, et le Grand-Conseil et le Parlement. Frère FRANÇOIS.

LETTRE ĀCCCCXXXVII.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Fernei, 9 avril.

Madame, en attendant que vous veniez faire votre entrée dans votre nouvelle ville, qu'il est si difficile de fonder; avant que je vous harangue à la tête des capucins; avant que je vous présente le vin de ville, le plus détestable vin qu'on ait jamais bu; avant que je vous affuble du cordon de saint François, que je vous dois; avant que je mette mon vieux cœur à vos pieds; pendant que les tracasseries sifflent à vos oreilles, pendant que des polissons sont sous les armes dans le trou de Genève, pendant que tout le monde fait son jubilé chez les catholiques-apostoliques-romains, pendant que votre ami Moustapha tremble d'être détrôné par une femme, je chante en secret ma bienfaitrice, dans le fond de mes déserts; et, comme on ne vous peut écrire que pour vous louer et vous remercier, je vous remercie de ce que vous avez bien voulu faire pour mon gendre Dupuits-Corneille.

J'ai eu l'insolence d'envoyer à vos pieds et à vos jambes les premiers bas de soie qu'on ait jamais faits dans l'horrible abyme de glaces et de neiges

où j'ai eu la sottise de me confiner. J'ai aujourd'hui une insolence beaucoup plus forte. A peine monseigneur Atticus-Corsicus-Pollion a dit, en passant dans son cabinet : Je consens qu'on reçoive les émigrants, que sur-le-champ j'ai fait venir des émigrants dans ma chaumière. A peine y ont-ils travaillé, qu'ils ont fait assez de montres pour en envoyer une petite caisse en Espagne. C'est le commencement d'un très grand commerce (ce qui ne devrait pas déplaire à M. l'abbé Terrai). J'envoie la caisse à monseigneur le duc, par ce courrier, afin qu'il voie combien il est aisé de fonder une colonie quand on le veut bien. Nous aurons, dans trois mois, de quoi remplir sept ou huit autres caisses; nous aurons des montres dignes d'être à votre ceinture, et Homère ne sera pas le seul qui aura parlé de cette ceinture.

Je me jette à vos gros et grands pieds, pour vous conjurer de favoriser cet envoi, pour que cette petite caisse parte sans délai pour Cadix, soit par l'air, soit par la mer; pour que notre protecteur, notre fondateur, daigne donner les ordres les plus précis. J'écris passionnément à M. de La Ponce, pour cette affaire dont dépend absolument un commerce de plus de cent mille écus par an. Je glisse même dans mon paquet un placet pour le roi. J'en présenterais un à Dieu, au diable, s'il y

avait un diable; mais j'aime mieux présenter celui-ci aux Graces :

O Graces! protégez-nous!

C'est à vous qu'il faut s'adresser en vers et en prose.

Agréez, madame, le profond respect, la reconnaissance, le zéle, l'impatience, les sentiments excessifs de votre très humble et très obligé serviteur,

Frère FRANÇOIS, capucin plus indigne que jamais.

LETTRE ĀCCCCXXXVIII.

A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Fernei, 10 avril.

Madame, mon enthousiasme a redoublé par la lettre du premier mars, dont votre majesté impériale a daigné m'honorer. Il n'y a point de prêtre grec qui soit plus enchanté de votre supériorité continuelle sur les circoncis, que moi misérable baptisé dans l'église romaine. Je me crois né dans les anciens temps héroïques, quand je vois une de vos armées au-delà du Caucase; les autres, sur les bords du Danube; et vos flottes, dans la mer Égée. Je plains fort le hospodar de la Moldavie. Ce pauvre Géte n'a pas joui long-temps de l'hon-

neur de voir Tomyris. Pour le hospodar de la Valachie, puisqu'il a de l'esprit, il restera à votre cour.

Il ne reste plus d'autre ressource à vos ennemis que de mentir.

Les gazetiers ressemblent à M. de Pourceaugnac, qui disait : Il m'a donné un soufflet, mais je lui ai bien dit son fait[1].

Je m'imagine très sérieusement que la grande armée de votre majesté impériale sera dans les plaines d'Andrinople au mois de juin. Je vous supplie de me pardonner si j'ose insister encore sur les chars de Tomyris. Ceux qu'on met à vos pieds sont d'une fabrique toute différente de ceux de l'antiquité. Je ne suis point du métier des homicides. Mais hier deux excellents meurtriers allemands m'assurèrent que l'effet de ces chars était immanquable dans une première bataille, et qu'il serait impossible à un bataillon ou à un escadron de résister à l'impétuosité et à la nouveauté d'une telle attaque. Les Romains se moquaient des chars de guerre, et ils avaient raison ; ce n'est plus qu'une mauvaise plaisanterie quand on y est accoutumé; mais la première vue doit certainement effrayer et mettre tout en désordre. Je ne sais d'ailleurs rien de moins dispendieux et de plus aisé à

[1] * Act. I, sc. VI. (L. D. B.)

manier. Un essai de cette machine, avec trois ou quatre escadrons seulement, peut faire beaucoup de bien sans aucun inconvénient.

Il y a très grande apparence que je me trompe, puisqu'on n'est pas de mon avis à votre cour; mais je demande une seule raison contre cette invention. Pour moi, j'avoue que je n'en vois aucune.

Daignez encore faire examiner la chose; je ne parle qu'après les officiers les plus expérimentés. Ils disent qu'il n'y a que les chevaux de frise qui puissent rendre cette manœuvre inutile; car pour le canon, le risque est égal des deux côtés; et, après tout, on ne hasarde de perdre, par escadron, que deux charrettes, quatre chevaux, et quatre hommes.

Encore une fois, je ne suis point meurtrier, mais je crois que je le deviendrais pour vous servir.

Il y a quinze jours que les officiers du régiment de Montfort, que j'avais engagés à servir votre majesté impériale, ont pris parti : les uns sont rentrés au service savoyard, les autres sont allés en France; il y en a un qui a l'honneur d'être capitaine dans l'armée de Genève, consistant en six cents hommes. Genève est actuellement le théâtre de la plus cruelle guerre en-deçà du Rhin. Il y a eu même quatre personnes assassinées par-derrière dans l'église militante de Calvin. Je m'ima-

gine que dorénavant l'église grecque en usera ainsi, et qu'elle ne verra plus que le dos des musulmans; en ce cas, les chars ne seront bons qu'à courir après eux.

Je me mets aux pieds de votre majesté, comme le hospodar de Valachie, et j'envie sa destinée.

Que votre majesté impériale daigne toujours agréer le profond respect, la reconnaissance, et l'admiration du vieil ermite de Fernei.

J'ai reçu une belle lettre de M. le comte de Schowalow, votre chambellan; mais il ne me dit point le jour où votre cour sera dans Stamboul.

LETTRE ĀCCCCXXXIX.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, le 12 avril.

M. Duclos est arrivé, il y a dix ou douze jours, mon cher et illustre maître. Je n'ai rien eu de plus pressé que de lui donner le mémoire sur le sieur Royou. Il m'a demandé un peu de temps pour faire des informations; et c'est ce qui a retardé tant soit peu la réponse que je vous dois à ce sujet. Il s'est donc informé à différentes personnes de Bretagne, qui sont à Paris, et qui lui ont toutes assuré que ce Royou est à la vérité un homme de beaucoup d'esprit, mais un très mauvais sujet. On a dû écrire, il y a quelques jours, en Bretagne, pour avoir plus de détails, et on attend la réponse, dont je ne manquerai pas de vous faire part. En attendant, M. Duclos, qui me charge de

vous faire mille compliments et remerciements de votre confiance, vous exhorte à aller, comme on dit, bride en main, et à ne pas vous intéresser pour ce Royou, avant que de savoir s'il en est digne.

Vous n'ignorez pas, sans doute, que notre confrère était allé à Saintes, pour négocier avec M. de La Chalotais, qui n'a voulu entendre à rien, et qui ne demande qu'à être jugé et à retourner à ses fonctions. Voilà l'affaire de M. le duc d'Aiguillon entamée; elle pourrait devenir tres sérieuse; mais elle pourrait bien aussi n'aboutir à rien, comme il n'arrive que trop dans ce drôle de pays.

Le libraire Panckoucke, qui voit toujours ses cent mille écus en l'air, par la déconfiture de l'*Encyclopédie*, se propose d'aller incessamment vous rendre ses hommages. C'est un honnête garçon dont je crois que vous serez content, quoiqu'il ait fait, pendant quelque temps, comme vous le lui avez dit, la litière de maître Aliboron, qui même lui doit encore beaucoup d'argent.

Nous attendons de belles fêtes qui seront, à ce qu'on dit, magnifiques; en attendant, nous n'avons pas le sol ou le sou; nous danserons bien, et nous rirons tant bien que mal; mais nous mourrons de faim. Quant à moi, j'ai toujours assez peu d'envie de rire, attendu mon imbécillité, qui continue; mais cette imbécillité ne m'empêchera pas de vous chérir et de vous honorer comme je le dois.

LETTRE ĀCCCCXL.

A M. TABAREAU,

A LYON.

14 avril.

Je fais toujours de sincères vœux, dans ce saint

temps de Pâques, pour la délivrance de saint Grizel et de saint Billard; mais je fais encore plus de vœux pour être en état de vous recevoir à Versoix ou à Fernei. Si les nouveaux établissements vous engagent encore à faire quelque voyage dans notre pays, vous y trouverez des amis véritables; car vous êtes aimé par-tout où vous allez, et surtout de madame Denis et de frère François.

Je ne sais s'il me serait permis de représenter à M. le contrôleur-général que c'est mon patrimoine que j'avais mis en rescriptions; que ce n'est point une affaire de finance, que c'est un bien dont je suis comptable à ma famille, etc. Probablement il ne m'écouterait pas; ventre affamé n'a point d'oreilles; il faut en France souffrir et se taire.

J'ai bien peur, monsieur, que vous ne soyez pas payé de ce que vous doit saint Billard. Que ne vous rejetez-vous sur le saint confesseur qui, de ma connaissance, a volé cinquante mille francs à la fille de M. le duc de Villars qu'il a faite religieuse? Par le mémoire que M. Vasselier a bien voulu m'envoyer, je vois que l'affaire durera longtemps, et que saint Billard mériterait bien un bout de corde, au moins autant qu'une auréole.

Pigalle m'a fait pensant et parlant, mais il n'a pu empêcher que je ne fusse souffrant; les honneurs ne guérissent personne.

LETTRE ĀCCCCXLI.

A M. DE LA BORDE,

BANQUIER DE LA COUR.

A Fernei, 16 avril.

Je n'ai l'honneur de vous connaître, monsieur, que par votre générosité; vous commençâtes par m'aider à marier la petite-fille de Corneille; vous avez eu toujours la bonté de me faire toucher mes rentes, sans souffrir que je perdisse un denier par le change; vous avez bien voulu encore placer mon petit pécule: qu'ai-je fait pour vous? rien.

Si j'étais jeune, je viendrais en poste vous embrasser à La Ferté; mais j'ai bientôt soixante-dix-sept ans, et je suis très malade.

Je ne savais pas un mot des belles choses qui se sont faites, quand je vous écrivis le 5 de mars. Je n'ai encore vu ni édit, ni déclaration; je suis enterré dans les neiges, où je meurs.

Je comprends un peu à présent, et je conçois qu'on a jeté sur votre maison une grosse bombe, dont un éclat est tombé sur ma chaumière. Dans ce désastre, vous voulez encore rétablir mon toit, que les ennemis ont brûlé. C'en est trop, monsieur : il ne faut pas que vous payiez tous les frais de la guerre; vous êtes trop noble. J'accepte tout

ce que vous me proposez, excepté ce dernier trait de grandeur d'ame.

Oui, monsieur, votre idée des rentes sur la ville est très bonne, et je vous supplie de donner ordre qu'on l'exécute.

Vous savez les desseins de M. le duc de Choiseul sur la fondation d'une ville dans mon voisinage. Vous êtes instruit des meurtres commis à Genève, et de la protection que la Cour donne aux émigrants.

Je n'ai pas déplu à M. le duc de Choiseul, en recueillant chez moi plusieurs habitants de Genève. En six semaines ils ont fait des montres, j'en ai envoyé une caisse à M. le duc de Choiseul lui-même. J'établis une manufacture considérable; si elle tombe, je ne perdrai que l'argent que je prête sans aucun profit.

Les seize mille cinq cents livres dont vous me parlez viendraient très bien au secours de notre manufacture au mois d'auguste.

Si vous pouviez m'indiquer quelque manière d'avoir de l'or d'Espagne en lingots ou espéces, vous me rendriez un grand service; il ne nous en faudra que pour environ mille louis par an. Les ouvriers disent que l'or est beaucoup trop cher à Genève, et qu'on perd trop sur les louis d'or; on donnerait des lettres sur Lyon pour chaque envoi de matière.

Tout cela est fort éloigné de mes occupations ordinaires; mais j'ai le plaisir de décupler les habitants de mon hameau, de faire croître du blé où il croissait des chardons, d'attirer des étrangers, et de faire voir au roi que je sais faire autre chose que l'*Histoire du Siècle de Louis XIV*, et des vers.

Je sais sur-tout, monsieur, sentir tout votre mérite et toutes les obligations que je vous ai. Je vous crois fort au-dessus des revers que vous avez essuyés. Toutes les ames nobles sont fermes.

J'ai l'honneur d'être, avec une reconnaissance inviolable, avec l'estime qu'on vous doit, avec l'amitié que vous m'inspirez, monsieur, etc.

LETTRE ĀCCCCXLII.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Par Versoix, pour le château de Fernei, 20 avril.

Je suis enchanté quand vous avez la bonté de m'écrire, mais je ne me plains point quand vous me négligez. Il faudrait que je radotasse cent fois plus que je ne fais, pour exiger que mon héros, vice-roi d'Aquitaine, premier gentilhomme de la chambre, entouré d'enfants, de parents, d'amis, d'affaires considérables, domestiques et étrangères, eût du temps à perdre avec ce vieux soli-

taire qui vous sera attaché jusqu'à son dernier moment.

Je m'attendais bien, monseigneur, que les *Souvenirs de madame de Caylus* vous en rappelleraient beaucoup d'autres. Ils ne disent presque rien; mais ils rafraîchissent la mémoire sur tout ce que vous avez vu dans votre première jeunesse. Tout est précieux du siècle de Louis XIV, jusqu'aux bêtises du valet de chambre La Porte. Je ne crois pas qu'il y ait un seul nom des personnes dont sa cour était composée qui ne puisse exciter encore de l'attention, non seulement en France, mais chez les étrangers.

Il faut à présent aller en Russie pour voir de grandes choses. Si on vous avait dit, dans votre enfance, qu'il y aurait à Moscou des carrousels d'hommes et de femmes plus magnifiques et plus galants que ceux de Louis XIV; si on avait ajouté que les Russes, qui n'étaient alors que des troupeaux d'esclaves, sans habits et sans armes, feraient trembler le Turc dans Constantinople, vous auriez pris ces idées pour des contes des *Mille et une Nuits*.

L'impératrice me fesait l'honneur de me mander, il n'y a pas quinze jours, qu'elle ne manquait et ne manquerait ni d'hommes ni d'argent. Pour des hommes, il y en a en France, et, pour de l'argent, votre contrôleur-général doit en avoir, car

il nous a pris tout le nôtre. La bombe a crevé sur moi; il m'a pris deux cent mille francs qui fesaient tout mon patrimoine, et que j'avais mis entre les mains de M. de La Borde. Si cet holocauste est utile à l'état, je fais le sacrifice sans murmurer.

J'avais déja partagé mon bien comme si j'étais mort. Mes besoins se réduiront à peu de chose pour quelques jours que j'ai encore à vivre; ainsi je ne regrette rien.

Vous avez eu trop de bonté de vous arranger si vite avec ma famille; vous savez que j'étais bien éloigné de demander pour elle un paiement si prompt. Je serais extrêmement affligé que vous vous fussiez gêné.

Je ne sais à quoi aboutiront toutes les secousses que l'on donne aux fortunes des particuliers. J'imagine toujours que le gouvernement sera prudent et équitable.

Je ne m'attendais pas que mon neveu, qui a eu l'honneur de vous parler, fût jamais juge de M. le duc d'Aiguillon; cela me paraît ridicule. Je suis entouré de ridicules plus sérieux. Vous savez sans doute qu'il y a eu du monde de tué à Genève, et que ces pauvres enfants de Calvin sont sous les armes depuis deux mois. Genève n'est plus ce que vous l'avez vue. Mon petit château, que vous avez daigné honorer de votre présence, et que j'ai

beaucoup agrandi depuis, est plein actuellement de Génevois fugitifs à qui j'ai donné un asile. J'ai eu chez moi des blessés, la guerre a été à ma porte. La république a envoyé mon libraire en ambassade à Versailles; je m'imagine que le roi lui enverra son relieur pour mettre la paix chez elle.

Je conçois que vous avez des affaires qui doivent vous occuper davantage; les tracasseries de ce monde ne finissent point tant qu'on est sur le trottoir.

La Fontaine avait bien raison de dire :

> Jamais un courtisan ne borna sa carrière.

On n'attrape jamais le repos après lequel tout le monde soupire; le repos n'est que dans le tombeau. J'ai été sur le point de le trouver au milieu de mes neiges, il n'y a pas long-temps; j'en suis encore entouré l'espace de quarante lieues; il y en a actuellement de trente pieds de hauteur dans les abymes du mont Jura. La Sibérie est le paradis terrestre, en comparaison de ce petit morceau.

Franchement, j'aurais mieux aimé vous faire ma cour dans votre beau palais, qui est aussi brillant que votre Place-Royale était triste; mais je vois bien que je mourrai sans avoir eu la consolation de vous revoir, et cela me fâche.

Si vous êtes le doyen de notre Académie, je suis,

moi, le doyen de vos courtisans; il n'y a personne en France qui puisse me disputer ce titre.

Je serais enchanté que vous pussiez rendre mademoiselle Clairon au théâtre. Je ne jouirais pas à la vérité de cette conversion, mais le public vous en saurait gré (si le public sait jamais gré de quelque chose). On passe sa vie à travailler pour des ingrats; on voit deux ou trois générations passer sous ses yeux; elles se ressemblent comme deux gouttes d'eau; j'entends pour les vices du cœur, car, pour les beaux-arts et le bon goût, c'est autre chose. Le bon temps est passé, il faut en convenir. Enveloppez-vous dans votre gloire et dans les plaisirs, c'est assurément le meilleur parti. Vous pourriez très bien, quand vous serez dans le royaume du prince Noir, vous donner l'amusement de faire jouer *les Guèbres*. Il y a là un jeune avocat-général, M. Du Pati, qui petille d'esprit, et qui déteste cordialement les prêtres de Pluton. Il est idolâtre de la tolérance. Mon apostolat n'a pas laissé de faire fortune parmi les honnêtes gens; c'est ce qui berce ma vieillesse. Mais ce qui la bercerait avec plus de charmes, ce serait de vous apporter ma maigre figure, avec mon très tendre et très profond respect.

En attendant, je prierai Dieu pour vous, en qualité de bon capucin. Cette nouvelle dignité, dont je suis décoré, a beaucoup réjoui Ganga-

nelli, qui est en vérité un homme de beaucoup d'esprit.

Daignez recevoir ma bénédiction, comme vous la reçûtes à Notre-Dame de Cléri.

Frère FRANÇOIS, capucin indigne.

LETTRE ĀCCCCXLIII.

A M. DE SUDRE,

AVOCAT A TOULOUSE.

20 avril.

Monsieur, quarante lieues de neige qui m'entourent, soixante-seize ans sur ma tête, ma vue presque entièrement perdue, trois mois de suite dans mon lit, m'ont privé de l'honneur de vous répondre plus tôt.

Il me semble qu'il est fort peu important que MM. les avocats fassent un corps ou un ordre. Les ducs et pairs, les maréchaux de France, font un corps; on dit le corps du parlement, et non pas l'ordre du parlement. Les mots ne sont que des mots. Ce qui est essentiel, c'est que les juges ne fassent pas rouer un innocent, quand les avocats ont démontré son innocence; c'est qu'un gradué de village n'ait pas l'insolence de condamner à mort la famille de Sirven, sur les présomptions les plus absurdes; c'est qu'on respecte plus la vie

des citoyens, et que nos barbares usages qu'on appelle jurisprudence ne déshonorent pas notre nation.

Dieu merci, la française est la seule, dans l'univers entier, chez qui l'on achète le droit de juger les hommes, et chez qui les avocats ne parviennent pas à être juges par leur seul mérite. Nous avons été Gaulois, Ostrogoths, Visigoths, Francs, et nous tenons encore beaucoup de notre ancienne barbarie dans le sein de la politesse.

Ce sont là mes griefs; et je souhaite passionnément que votre corps ou votre ordre puisse les corriger. Si cela était, ma lettre serait à M. le président de Sudre.

LETTRE ĀCCCCXLIV.

A M. DE LA HARPE.

23 avril.

Mon cher enfant, n'espérez pas rétablir le bon goût. Nous sommes en tout sens dans le temps de la plus horrible décadence. Cependant soyez sûr qu'il viendra un temps où tout ce qui est écrit dans le style du siècle de Louis XIV surnagera, et où tous les autres écrits goths et vandales resteront plongés dans le fleuve de l'oubli. Les hommes veulent bien se tromper pour quelque temps, ca-

baler, en imposer; mais ils ne veulent point s'ennuyer.

Il est impossible de lire la plupart des ouvrages qu'on fait aujourd'hui; mais on lira toujours *la Religieuse*. Pourquoi? parcequ'elle est écrite dans le style de Jean Racine.

Je crois qu'à présent on ne lit guère dans Paris que les arrêts du Conseil : l'auteur a bien senti qu'il fallait intéresser pour être lu, et parler aux passions. Je suis même persuadé que les écrits de M. le contrôleur-général ont touché jusqu'aux larmes quatre ou cinq mille pères et mères de famille. Jamais mademoiselle Clairon ni mademoiselle Dumesnil n'en ont tant fait répandre; mais on ne peut pas dire à l'auteur, avec Horace [1] et Boileau :

> Pour m'arracher des pleurs, il faut que vous pleuriez.
>
> BOILEAU, *Art poét.*, ch. III, v. 142.

Celui qui vous a prié, dans sa lettre anonyme, de ne me point ressembler a bien raison; ne ressemblez jamais qu'à vous-même.

Nous embrassons de tout notre cœur, madame Denis et moi, le père et la marraine de *Mélanie*.

[1] * « Si vis me flere, dolendum est
« Primùm ipsi tibi. »
HOR., *de Art. poet.*, v. 102.
(L. D. B.)

LETTRE ĀCCCCXLV.

A M. HENNIN,

RÉSIDENT DE FRANCE A GENÈVE.

24 avril.

Ce qui fait que je n'ai point répondu à mon très aimable résident, c'est que j'étais mort. Nous avons tous été malades d'un catarrhe qui ne vaut rien du tout pour les gens de soixante-dix-sept ans et demi.

La prospérité du hameau de Fernei m'a ressuscité. J'ai actuellement une quarantaine d'ouvriers employés à enseigner à l'Europe quelle heure il est. Mais je suis bien indigné que M. le duc et madame la duchesse de Choiseul n'aient point répondu à la lettre la plus importante et la plus ridicule que je pusse jamais leur écrire.

M. l'abbé Terrai continue à faire des siennes; il continue à me ruiner, il m'écrase sans en rien savoir. Il faut avouer qu'il me met en grande compagnie. Vous savez le conte de l'homme qui criait au voleur quand il passait; cela est fort plaisant, mais cela ne rend l'argent à personne.

Si vous voulez que je vous dise des nouvelles, je n'en sais point d'autres, sinon que le roi de Prusse me mande qu'il protége vivement les jé-

suites auprès du pape, et qu'il compte sur la canonisation de saint Voltaire et de saint Frédéric *. Il me place le premier, comme le plus ancien, mais non comme le plus digne.

Pendant ce temps-là, Catherine suit toujours sa pointe, comme dit élégamment le père Daniel; mais elle n'a point l'ambition de sa canonisation, comme le roi de Prusse.

Madame Denis vous fait mille tendres compliments.

LETTRE ĀCCCCXLVI.

A M. LE KAIN.

25 avril.

Mon très grand et très cher soutien de la tragédie expirante, on avait dit dans la chambre du roi que vous étiez mort; on me l'avait mandé, et, au lieu de vous répondre, je vous ai pleuré. Dieu merci, j'apprends que vous êtes en vie. La vérité ne se dit guère dans la chambre du roi.

Vous allez briller à Versailles, et faire voir à madame la dauphine ce que c'est que la tragédie française bien jouée. Elle n'en a sûrement pas d'idée.

Pigalle, mon cher ami, tout Pigalle, tout Phi-

* Voyez la lettre ĀCCCCXLIX.

dias qu'il est, ne pourra jamais animer le marbre comme vous animez la nature sur le théâtre. Vous avez au-dessus des sculpteurs et des peintres un grand avantage, c'est celui de rendre tous les sentiments et toutes les attitudes, et ils n'en peuvent exprimer qu'un seul.

Nous savons à-peu-près ce que c'est que la petite drôlerie dont vous nous avez parlé; c'est une ancienne pièce qui n'est point du tout dans le goût d'à présent. Elle fut faite par l'abbé de Château-Neuf, quelque temps après la mort de mademoiselle Ninon de Lenclos. Je crois même qu'elle ne pourrait réussir qu'autant qu'on saurait qu'elle est du vieux temps. Ce serait aujourd'hui une trop grande impertinence d'entreprendre de faire rire le public, qui ne veut, dit-on, que des comédies larmoyantes.

Je crois qu'il n'y a dans Paris que M. d'Argental qui ait une bonne copie du *Dépositaire*. Je sais de gens très instruits que celle qu'on a lue à l'assemblée est non seulement très fautive, mais qu'elle est pleine de petits compliments aux dévots, que la police ne souffrirait pas. L'exemplaire de M. d'Argental est, dit-on, purgé de toutes ces horreurs.

Au reste, si on la joue, on pourra très bien s'arranger en votre faveur avec Thieriot; mais il faut que le tout soit dans le plus profond secret, à ce que disent les parents de l'abbé de Château-Neuf, qui ont hérité de ses manuscrits.

Je ne crois pas, entre nous, que les eaux, de quelque nature qu'elles soient, puissent faire du bien; mais je crois que l'eau pure en fait beaucoup, et le régime encore davantage. Les voyages des eaux ont été inventés par des femmes qui s'ennuyaient chez elles.

Conservez votre santé malgré M. l'abbé Terrai, et qu'il ne vous ôte pas ce bien inestimable.

LETTRE ĀCCCCXLVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 avril.

Mon cher ange, on m'avait mandé que Le Kain était mort; passe pour moi, qui ai, comme vous savez, soixante-dix-sept ans, et qui n'en peux plus; mais il faut que Le Kain vive, et qu'il fasse vivre mes enfants. Permettez que je vous adresse ma lettre pour lui.

Il me semble que les ciseaux de M. l'abbé Terrai sont encore plus tranchants que ceux de la Parque. Ce diable d'homme, en deux coups, me dépouille de tout le bien que j'ai en France.

Je ne sais si vous avez vu milord Cramer, ambassadeur de la république de Genève; et si, en qualité de mon libraire, il a fait, comme on dit, *une grande impression* à Versailles. N'allez-vous pas les mardis dans ce pays-là?

Je vous demande très instamment une grace auprès des puissances; c'est de gronder beaucoup madame la duchesse de Choiseul, et même, s'il le faut, monsieur son mari, et, par-dessus le marché, M. de La Ponce, son secrétaire.

J'ai recueilli chez moi des horlogers français établis ci-devant à Genève; j'ai rendu une cinquantaine de familles à la patrie; j'ai établi une manufacture de montres; j'ai prêté de l'argent à tous ces ouvriers pour les aider à travailler; ils ont, en six semaines de temps, rempli de montres une boîte pour Cadix. J'ai pris la liberté de l'envoyer à M. le duc de Choiseul, comme un essai de ce qu'on pouvait faire dans sa nouvelle colonie. J'ai écrit la lettre la plus pressante à madame la duchesse de Choiseul, et une autre non moins vive à M. de La Ponce. Si on ne me répond point, vous sentez bien qu'on ne survit point à ces outrages-là, quand on est attaqué de la poitrine, au milieu des neiges, à la fin d'avril.

Si on ne favorise pas ma manufacture de toutes ses forces, il est certain que je n'ai pas huit jours à vivre. Il n'est pas juste que, quand M. l'abbé Terrai m'assassine à droite, M. le duc de Choiseul m'égorge à gauche. En vérité, sans saint Billard et saint Grizel, qui font mourir de rire, je crois que je mourrais de douleur.

Mettez-vous donc en fureur contre madame la

duchesse de Choiseul. On dit qu'elle est emportée comme vous dans la conversation, qu'elle n'a ni finesse ni agrément; c'est précisément ce qu'il vous faut.

Comment se porte madame d'Argental? Vous n'avez pas nos neiges, mais vous avez, dit-on, de la pluie et du froid.

Les solitaires de Fernei sont à vous plus que jamais.

Lisez, s'il vous plaît, cette réponse au frère de Fréron; et, si vous la trouvez bien, ayez la bonté de la faire mettre à la poste. Je crois qu'il faut affranchir pour Londres.

Je vous demande bien pardon de tant de peines; mais, quand il s'agit de Fréron, il n'y a rien qu'on ne fasse.

Point du tout, ce pauvre diable, accusé par son beau-frère Fréron d'avoir cabalé à Rennes, est actuellement en Espagne. Dieu veuille délivrer la France de son cher beau-frère, et qu'il soit assisté en place de Grève par l'abbé Grizel! V.

LETTRE ĀCCCCXLVIII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

25 avril.

Vous voulez être taupe, madame: savez-vous

bien qu'il y a un proverbe qui dit que les taupes servent d'exemple? *exemplum ut talpa.* Il est vrai que nous avons, vous et moi, quelque ressemblance avec ces animaux qui passent pour aveugles[1]. Je suis toujours de la confrérie, tant que les neiges couvrent nos montagnes : je ne vois guère plus qu'une taupe; et d'ailleurs j'irai bientôt dans leur royaume, en regrettant fort peu celui-ci, mais en vous regrettant beaucoup.

Vous avez deviné très juste, madame, en devinant que M. l'abbé Terrai m'a pris six fois plus qu'à vous; mais c'est à ma famille qu'il a fait cette galanterie : car il m'a pris tout le bien libre dont je pouvais disposer, et je ferai probablement, en mourant, banqueroute comme un évêque.

Vous voulez avoir cette prétendue *Encyclopédie* qui n'en est point une : c'est un ouvrage malheureusement fort sage (à ce que je crois), mais fort ennuyeux (à ce que j'affirme). Je serai mort avant qu'il soit imprimé; attendu que, de mes deux libraires, l'un est devenu magistrat et ambassadeur, l'autre monte la garde continuellement, en qua-

[1] * « C'est donc à un révérend père capucin à qui j'ai affaire aujourd'hui. Vous avez choisi une étrange métempsycose! Savez-vous ce que je serais, si je choisissais la mienne? Je deviendrais taupe. Je suis si ennuyée de ce qui se passe sur terre, que j'aimerais mieux ce qui se passe dessous... »

(Lettre de madame du Deffand à Voltaire, 9 avril 1770.)

(L. D. B.)

lité de major, dans le *tripot* de Genève, qu'on appelle *république*.

Cependant, madame, afin que vous ne m'accusiez pas de négligence, voici trois feuilles qui me tombent sous la main. Faites-vous lire seulement les articles *Adam* et *Adultère*. Notre premier père est toujours intéressant, et adultère est toujours quelque chose de piquant. Vous pourriez aussi vous faire lire l'article *Adorer*, parcequ'il y a réellement une chanson composée par Jésus-Christ, qui est fort curieuse. Ce n'est point une plaisanterie; la chose est très vraie. Vous verrez même que c'est une chanson à danser, et qu'on dansait alors dans toutes les cérémonies religieuses.

Quand vous vous serez amusée ou ennuyée de ces trois rogatons, n'oubliez pas, je vous prie, de gronder horriblement votre grand'maman. Elle m'a comblé de graces, elle m'a fait capucin; elle a fait capitaine d'artillerie un homme que j'ai pris la liberté de lui recommander sans le connaître; elle a donné une pension à un médecin que je ne connais pas davantage et que je ne consulte jamais; et, ce qui est le plus essentiel, elle m'a écrit des lettres charmantes; mais elle est devenue une cruelle, une perfide qui m'abandonne dans ma plus grande détresse, dans une affaire très importante, dans une manufacture que j'ai établie, et que j'ai mise sous sa protection.

C'est la plus belle entreprise qu'on ait faite dans le mont Jura depuis qu'il existe; cela est bien au-dessus de ma manufacture de soie. Je sers l'état, je donne au roi de nouveaux sujets, je fournis de l'argent même à M. l'abbé Terrai; et on ne me fait pas le moindre remerciement; on ne répond point à mes lettres; on se moque de moi, et le mari de madame Gargantua s'en moque tout le premier: voilà comme sont faites les puissances de ce monde. Je sais bien qu'elles ont d'autres affaires que celles du mont Jura; mais on peut faire écrire un mot, consoler, encourager un pauvre homme.

Enfin, madame, grondez votre grand'maman, si vous pouvez; mais on dit qu'il est impossible d'en avoir le courage. Portez-vous bien, madame; ayez du moins cette consolation. Qu'importent mon attachement inviolable et mon respect du mont Jura à Saint-Joseph? L'éloignement entre les gens qui pensent est horrible.

Frère FRANÇOIS.

LETTRE ĀCCCCXLIX.

A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Fernei, 27 avril.

Sire, quand vous étiez malade, je l'étais bien aussi, et je fesais même tout comme vous de la

prose et des vers, à cela près que mes vers et ma prose ne valaient pas grand'chose; je conclus que j'étais fait pour vivre et mourir auprès de vous, et qu'il y a eu du malentendu si cela n'est pas arrivé.

Me voilà capucin pendant que vous êtes jésuite; c'est encore une raison de plus qui devait me retenir à Berlin; cependant on dit que frère Ganganelli a condamné mes œuvres, ou du moins celles que les libraires vendent sous mon nom.

Je vais écrire à sa Sainteté que je suis un très bon catholique, et que je prends votre majesté pour mon répondant.

Je ne renonce point du tout à mon auréole; et comme je suis près de mourir d'une fluxion de poitrine, je vous prie de me faire canoniser au plus vite : cela ne vous coûtera que cent mille écus : c'est marché donné.

Pour vous, sire, quand il faudra vous canoniser, on s'adressera à Marc-Aurèle. Vos dialogues sont tout-à-fait dans son goût comme dans ses principes; je ne sais rien de plus utile. Vous avez trouvé le secret d'être le défenseur, le législateur, l'historien, et le précepteur de votre royaume; tout cela est pourtant vrai : je défie qu'on en dise autant de Moustapha. Vous devriez bien vous arranger pour attraper quelques dépouilles de ce gros cochon; ce serait rendre service au genre humain.

Pendant que l'empire russe et l'empire ottoman se choquent avec un fracas qui retentit jusqu'aux deux bouts du monde, la petite république de Genève est toujours sous les armes; mon manoir est rempli d'émigrants qui s'y réfugient. La ville de Jean Calvin n'est pas édifiante pour le moment présent.

Je n'ai jamais vu tant de neige et tant de sottises. Je ne verrai bientôt rien de tout cela, car je me meurs.

Daignez recevoir la bénédiction de frère François, et m'envoyer celle de saint Ignace.

Restez un héros sur la terre, et n'abandonnez pas absolument la mémoire d'un homme dont l'ame a toujours été aux pieds de la vôtre.

LETTRE ĀCCCCL.

A M. D'ALEMBERT.

A Fernei, 27 avril.

Il n'y a pas d'apparence, mon cher philosophe, mon cher ami, que ce soit à Voltaire vivant; ce sera à Voltaire mourant, car je n'en puis plus; et depuis quelques jours je sens que je suis au bout de mon écheveau. Je me regarde, dans votre entreprise illustre, comme votre prête-nom. On veut dresser un monument contre le fana-

tisme, contre la persécution; c'était vous, c'était Diderot qu'il fallait mettre là; je me tiens pierre d'attente.

N'allez pas, au reste, y mettre une barbe de capucin; car, tout capucin que je suis, je n'en porte point la barbe.

Il ne serait pas mal que Frédéric se mît au rang des souscripteurs; cela épargnerait de l'argent à des gens de lettres trop généreux qui n'en ont guère. Il me doit cette réparation, et vous êtes le seul qui soyez à portée de lui proposer cette bonne œuvre philosophique. Il vous a envoyé sans doute le petit ouvrage qu'il a composé en dernier lieu, dans le goût de Marc-Aurèle, pendant qu'il avait la goutte : cela sent encore plus son Frédéric que son Marc-Aurèle.

Je vous suis très obligé de l'article de M. Duclos. Je vous supplie de l'en bien remercier : il est clair, par ce nom même d'Audouer, qui est actuellement en fuite, qu'il y a beaucoup de turpitude dans cette affaire. On m'assure que Fréron jouait alors le rôle d'espion à Rennes, et qu'il l'est à Paris; voilà la source cachée de la protection qu'il obtient. L'anecdote de la chaîne, dont maître Aliboron tenait le bout, est curieuse, et tout-à-fait digne de ceux qui protégent ce maraud. Il est plaisant que certain libraire ait l'honneur d'être lié avec vous et avec M. Diderot, après avoir im-

primé tant de sottises atroces contre vous deux dans les ordures de ce folliculaire. Il a eu même la bêtise d'imaginer d'en faire une édition nouvelle par souscription : l'excès de ce ridicule l'a couvert de honte. J'ai peur qu'il ne fasse une mauvaise fin.

Il est vrai que les feuilles de maître Aliboron eurent d'abord un cours prodigieux, et furent l'école de tous les petits provinciaux; mais cela est tombé au fond de la bourbe du fleuve de l'oubli avec les ouvrages extravagants de Jean-Jacques, qui vaut pourtant beaucoup mieux que lui.

Adieu, mon digne et illustre ami; et si mon mal de poitrine augmente, adieu pour toujours.

LETTRE ĀCCCCLI.

A M. MARMONTEL.

27 avril.

Au sujet près, mon cher ami, jamais les gens de lettres, dans aucun pays, n'ont imaginé rien de plus noble. Les douze apôtres n'ont pas eu ce courage. Les douze personnes à qui cette étrange idée a passé par la tête sont dignes chacune de ce qu'elles veulent me donner.

Cet honneur est bien grand, tous l'ont su mériter.
Mais douze monuments et douze statuaires!
Ce serait un peu trop d'affaires.

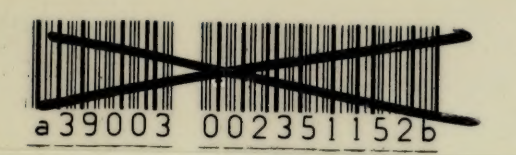
Ils ont dit : « Choisissons, pour nous représenter,
Celui qui d'entre nous donna les étrivières
Le plus fort et le plus long-temps
Aux Grizels, aux Frérons, aux cuistres, aux pédants;
C'est notre prête-nom, c'est lui qui dans la troupe
Combattit en enfant perdu;
C'est notre vieux soldat, au service assidu :
Fesons son effigie avant qu'à notre insu
La friponne Atropos lui coupe
Le fil mal renoué dont on le tient pourvu;
On croira, quand on l'aura vu,
Que de nous tous on voit le groupe.
D'ailleurs, si nous l'aimons, certe il nous le rend bien.
Vite, qu'on nous l'ébauche; allons, Pigal, dépêche;
Figure à ton plaisir ce très mauvais chrétien;
Mais en secret nous craignons bien
Qu'un bon chrétien ne t'en empêche. »

Vous m'allez dire que ces petits versiculets familiers ne valent rien; je le sais tout comme vous; mais j'ai la poitrine attaquée; je n'en puis plus, et je vous conseille de mettre l'inscription : « A Vol- « taire mourant, » comme je le mande à M. d'Alembert.

Bonsoir, mon très cher confrère.

Frère FRANÇOIS.

FIN DU VINGT-DEUXIÈME VOLUME
DE LA CORRESPONDANCE.


a39003 002351152b

